



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties
Demandez notre supplément

Le feuilleton américain

■ La Cour suprême de Floride accepte le comptage manuel des voix

■ Le scrutin sera clos dimanche 26 novembre

■ Les républicains de George W. Bush jugent ce verdict « injuste »

■ Al Gore se déclare satisfait et espère combler son retard de 664 suffrages

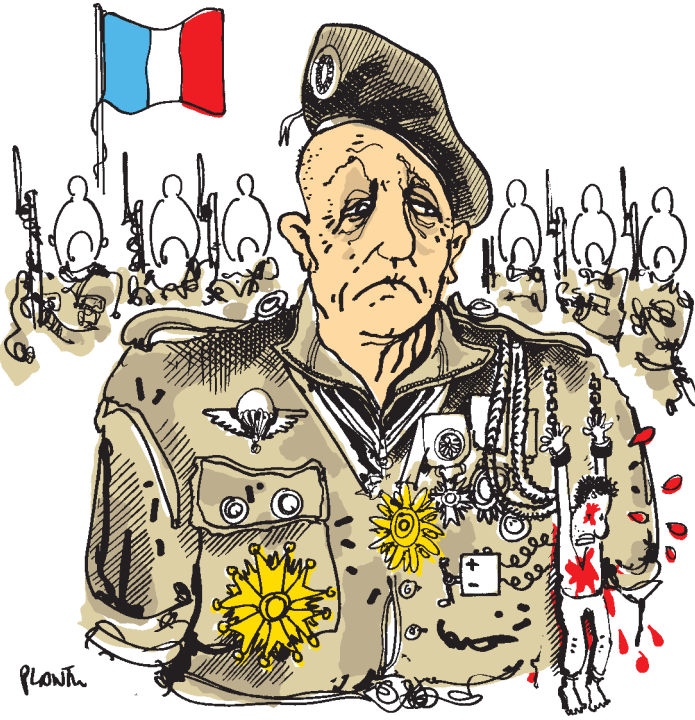
Lire page 2

Torture en Algérie : l'aveu des généraux

- Les deux principaux chefs militaires de la bataille d'Alger en 1957 s'expliquent
- Les généraux Massu et Aussaresses racontent la torture et les exécutions sommaires
- Jacques Massu se déclare favorable à une condamnation par la France de ces pratiques

DEUX GÉNÉRAUX ont accepté, pour *Le Monde*, de contribuer au travail de mémoire sur la torture pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Le général Jacques Massu, 92 ans, et le général Paul Aussaresses, 82 ans, principaux personnages militaires, côté français, de la bataille d'Alger en 1957, témoignent sur cette pratique généralisée, longtemps cachée.

A l'époque, le général Massu, investi des pouvoirs de police, commandait la 10^e division parachutiste. Il avait, à ses côtés, le commandant Aussaresses, chargé du renseignement. Jamais Paul Aussaresses n'avait été aussi loin dans la description du système de la torture et des exécutions sommaires. Il précise que les hauts responsables politiques de l'époque étaient « parfaitement au courant ». Il confirme les chiffres cités par Paul Teitgen, alors secrétaire général chargé de la police à la préfecture d'Alger : 3 024 personnes disparues parmi 24 000 assignées à résidence. « Je lui faisais signer des assignations à résidence, ce qui per-



mettait d'enfermer les personnes arrêtées dans des camps. (...) En fait, on exécutait ces détenus. » Il dit avoir tué lui-même 24 prisonniers algériens et ajoute : « La torture ne m'a jamais fait plaisir, mais je m'y suis résolu quand je suis arrivé à Alger. A l'époque, elle était déjà généralisée. Si c'était à refaire, ça m'emmerderait, mais je referais la même chose, car je ne crois pas qu'on puisse faire autrement (...). Il m'est arrivé de capturer des types haut placés au sein du FLN et de me dire : "Celui-là est dangereux pour nous, il faut le tuer" et je l'ai fait, ou je l'ai fait faire. »

Le général Massu estime que la pratique de la torture devrait être reconnue par la France et condamnée : « Je pense que ce serait une bonne chose. Moralement, la torture est quelque chose de moche, je prendrais donc cela pour une avancée. » Le général Aussaresses n'est pas de cet avis : « On n'a pas à se repentir. »

Lire pages 10-11 et la chronique de Pierre Georges page 36



LA MORT DE THÉODORE MONOD

Le savant du désert

Biologiste, géologue, anthropologue et philosophe, Théodore Monod est mort, mercredi 22 novembre à Versailles, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Il arpenta le Sahara à pied, humble savant au milieu des nomades. Il avait préféré l'amour des hommes, des plantes et des animaux à une carrière dans les bureaux. Entré un jour, à cinq ans, dans le monde enchanteur des collections du Muséum, il ne l'avait plus quitté, vivant librement sa vie d'humaniste et de chercheur d'absolu. p. 14

Quel travail de nuit pour les femmes ?

LE GOUVERNEMENT s'apprête à lever l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, inscrite dans l'article L 213-1 du code du travail, afin de mettre la France en conformité avec la législation européenne. Mais tous les partis de la majorité, au premier rang desquels le PCF, ne sont pas prêts à renoncer à ce symbole. La discussion aura lieu à l'Assemblée nationale le 28 novembre. Les syndicats sont aussi divisés. Les femmes sont déjà 580 000 à travailler la nuit, essentiellement dans les services et la santé. Mais c'est dans l'industrie que le nombre des salariées nocturnes progresse le plus. A l'usine Peugeot de Sochaux, elles constituent 15 % de l'équipe de nuit mise en place le 16 novembre.

Lire page 6

Le sac en plastique de supermarché, c'est du dernier chic londonien

LONDRES

de notre correspondant à la City

Quel est le dernier chic londonien ? Le sac en plastique de supermarché et de grand magasin. A en croire une récente enquête du ministère de l'environnement, le Britannique moyen utilise en moyenne 134 sacs de ce type par an, soit 8 milliards au total, un record européen, peut-être même mondial. « C'est sympa, kitsch et plus léger qu'une gibecière. Et on peut l'assortir à sa tenue vestimentaire », explique Sally, une secrétaire arborant le sac violet et or de Liberty, légendaire établissement de Regent Street. Selon le quotidien *Daily Mail*, le « *plastig bag* » constitue le kit idéal de la femme britannique active qui peut y glisser les objets indispensables à une journée de travail ordinaire : le guide A to Z des rues de la capitale, l'abonnement du métro, le journal tabloïd, le nécessaire de maquillage, la barre de chocolat ou le paquet de chips et l'inévitable parapluie. Une robe de mariée confectionnée à l'aide de 350 sacs blanc et beige par Christine Hughes a d'ailleurs été la vedette du dernier London Fashion Week.

Les hommes ne sont pas en reste. Ils ont tendance à délaisser, dit-on, l'attaché-case à la géométrie variable pour le sac de supermarché. « La contenance est plus grande que celle d'une serviette. C'est bon marché et c'est rigolo », affirme Andrew, un banquier de la City, qui brandit son trophée en provenance de la grande surface Waitrose. A l'intérieur, 8 kilos de dossiers.

Comment expliquer cette nouvelle passion ? Une mode traduit une sensibilité plus profonde que les caprices de quelques excentriques. Rien n'a mieux symbolisé l'atmosphère dépressive de la dernière décennie - celle des yuppiés ostentatoires - que les articles de cuir griffés hors de prix. Or le sac en plastique colle à l'air du temps. Il est pratique, consensuel, confortable. Le mouvement écologiste n'y trouve rien à redire : « Si les sacs en plastique ne sont pas biodégradables, ils sont faciles à recycler, estime l'organisation Les Amis de la Terre. Avec le progrès technique, ils contiennent de moins en moins de polyéthylène. »

En Grande-Bretagne, où les divisions de classe restent fortes, le lieu de shopping est un

signe de reconnaissance sociale incontesté. Les classes aisées ont leurs magasins favoris, Harvey Nichols (sacs gris et blanc) étant le *nec plus ultra*. La classe moyenne fait ses emplettes à Sainsbury (orange) et Marks & Spencer (vert chlorophylle). Les ouvriers préfèrent souvent les marchés en plein air qui distribuent des sacs décorés de reproductions rétro de fruits et légumes. Harrods (vert bouteille) et Selfridge's (jaune soleil) sont réservés aux touristes.

Le sac uni des boutiques de bricolage est prisé par les marginaux chics (blanc) et la jet-set high-tech (noir). Le sac ne reflète pas seulement la personnalité et la manière de vivre de celui qui le porte. Il est à l'image d'une certaine idée du style anglais, à la fois pimpant et fonctionnel. D'après un magazine féminin, les couleurs des sacs faisant fureur cette saison sont franches et affirmées, à savoir rouge, bleu, noir, orange et vert clair.

Reste, pour les snobs, un amer regret : à l'inverse du cuir fatigué, le plastique n'a pas de patine et se froisse facilement.

Marc Roche

Les Français et l'Europe



PIERRE MOSCOVICI

SELON Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, « les Français sont très européens » : « C'est vrai s'agissant de l'euro et de la politique sociale, ça l'est peut-être moins à propos de l'élargissement. »

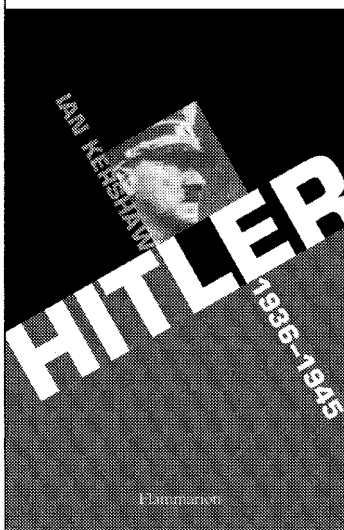
Lire l'entretien page 3 et nos informations sur l'euro page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1123 - 7,50 F



KERSHAW



« Que nous ayons raison ou tort, nous devons gagner. Et quand nous aurons gagné, qui nous demandera des comptes sur la méthode ? »

Adolf Hitler, juin 1941

La biographie de référence

Tome I : 1889-1936 • Tome II : 1936-1945

Flammarion

POINT DE VUE

Un congrès pour quoi faire ?

par François Hollande

LES socialistes tiennent leur congrès dans quelques jours à Grenoble. Ils ne participent pas là à un rite baroque ou à un pugilat obscur. Ils veulent, au contraire, en faire un moment utile pour le pays et pour la politique. Ils y entrent donc unis et rassemblés, loin d'un passé dont ils ont su tirer les leçons. Ils regardent le travail mené depuis 1997 sans autosatisfaction, mais avec le sentiment d'avoir tenu parole, notamment par rapport à la lutte contre le chômage. Ils relèvent que leur stratégie d'alliances, la gauche plurielle, a tenu bon, malgré les vicissitudes liées à la vie d'une majorité riche de cinq composantes.

Les socialistes ont donc traversé pire moment dans leur histoire, en particulier lorsqu'ils furent déjà confrontés à l'épreuve de la responsabilité, qu'ils connurent la désaffection des électeurs ou que - revenus dans l'opposition - ils vécurent les affres tenant à l'avenir même de leur organisation.

Aujourd'hui, le Parti socialiste,

certes dans un contexte où les Français continuent de porter un jugement sévère à l'égard de la politique, est la formation qui inspire encore le plus confiance à nos concitoyens et celle dont ils se sentent le plus proches à gauche. La performance, qui n'est d'ailleurs que relative, n'a de sens que si elle est rapportée à notre présence au gouvernement depuis plus de trois ans et demi, dans le cadre d'une cohabitation exceptionnellement longue, ce qui ne la rend pas plus tranquille.

Un congrès réussi n'est jamais un simple constat. Non qu'il ne soit pas utile d'évaluer le chemin parcouru ou de porter un jugement critique sur tel ou tel aspect de notre politique. Mais, aussi significatifs que soient ses résultats, la gauche est toujours attendue sur sa capacité de faire inlassablement renaître des espérances.

Lire la suite page 17

François Hollande est premier secrétaire du Parti socialiste.



THÉÂTRE

Broadway étouffe le off

A New York, le théâtre commercial accumule des records de fréquentation et de recettes en drainant le public vers les comédies musicales. Les metteurs en scène du Off Broadway, comme Richard Foreman (photo), directeur de l'Ontological-Hysteric Theatre, tentent de survivre en collectant des fonds. De Soho à Brooklyn, notre reportage sur les scènes new-yorkaises. p. 31



PLAYSTATION 2

A vos manettes !

Sony lance, vendredi 24 novembre, sa nouvelle console de jeux. La PlayStation 2 combine jeux vidéo, lecture de DVD et de CD audio, et offrira un accès à Internet. Contrairement aux idées reçues, les consoles n'intéressent pas seulement les adolescents, les 25-35 ans appréciant de plus en plus les soirées PlayStation-spaghettis. p. 26

| | | | |
|----------------------|----|------------------------|----|
| International..... | 2 | Carnet..... | 25 |
| France..... | 6 | Aujourd'hui..... | 26 |
| Société..... | 10 | Météorologie-Jeux..... | 30 |
| Régions..... | 13 | Culture..... | 31 |
| Horizons..... | 14 | Guide culturel..... | 33 |
| Entreprises..... | 19 | Kiosque..... | 34 |
| Communication..... | 21 | Abonnements..... | 34 |
| Tableau de bord..... | 22 | Radio-Télévision..... | 35 |

ÉTATS-UNIS Nouvel épisode dans le feuilleton électoral américain : la Cour suprême de Floride a ordonné, mardi soir 21 novembre, la prise en considération des décomptes manuels

de voix et imposé la date du 26 novembre pour la fin des opérations de dépouillement. ● LE VERDICT constitue une victoire pour Al Gore et ses amis qui espèrent que ce décompte permet-



tra au candidat démocrate de refaire son retard de 664 voix sur son rival républicain, George W. Bush, qui a accusé les juges d'avoir changé les règles du jeu électoral. ● DANS PLUSIEURS

COMTÉS de Floride, les membres des commissions électorales trient à long-cour de journée les bulletins, parfois mal perforés, sous une étroite supervision.

Cinq jours de plus en Floride pour recompter manuellement les voix

La Cour suprême de l'Etat a décidé que les suffrages issus du nouveau dépouillement en cours seront pris en compte dans le résultat final du scrutin, qui sera clos le 26 novembre. Pour les amis de George W. Bush, ce verdict, qui avantage momentanément Al Gore, est « injuste et inacceptable »

NEW YORK

de notre correspondant

Les espoirs d'une solution rapide du contentieux électoral américain se sont effondrés, mardi soir 21 novembre. L'entourage du candidat républicain, George W. Bush a catégoriquement rejeté le verdict de la Cour suprême de Floride, qui venait d'être rendu public le soir même dans un sens favorable au candidat démocrate, Al Gore. Dans une décision de 42 pages prise à l'unanimité, la plus haute juridiction de Floride – dont les sept juges ont été nommés par des gouverneurs démocrates – a estimé que les autorités de l'Etat devaient tenir compte, dans la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 7 novembre, des suffrages issus du nouveau décompte manuel dans trois comtés majoritairement démocrates : c'est ce qu'avaient demandé lundi dans leurs plaidoiries les avocats de M. Gore.

Cette décision « est injuste et inacceptable », a affirmé James Baker au nom de George W. Bush, en indiquant que l'équipe du candidat républicain allait « examiner tous les moyens possibles de redresser » cette situation. Soucieuse de respecter le calendrier du processus électoral présidentiel, qui exige que les grands électeurs de chaque Etat soient en place le 12 décembre pour pouvoir désigner le président le 18 décembre, la Cour a imposé un délai au-delà duquel ces suffrages ne pourraient plus être acceptés : dimanche 26 novembre à 17 heures si les services du secrétaire d'Etat sont ouverts, lundi 27 novembre à 9 heures au plus tard. Ce délai laisse suffisamment de temps pour



le dépôt d'éventuels recours avant le 12 décembre. Les 25 grands électeurs de Floride sont aujourd'hui les seuls qui manquent et c'est à eux qu'est suspendue la victoire de M. Gore ou de M. Bush.

« L'INTENTION DE L'ÉLECTEUR »

Les sept magistrats ont donc voulu privilégier « l'intention de l'électeur » par rapport à la fiabilité de la machine lorsque la lecture des bulletins de vote fait l'objet de contestations : « Bien que l'erreur ne puisse être totalement éliminée quel que soit le mode de comptabilisation des bulletins de vote, notre société n'en est pas encore à avoir une foi aveugle dans les machines, ont estimé les juges. Dans pratiquement

tous les domaines, y compris électoral, les humains rectifient régulièrement les erreurs des machines. » Ils ont aussi souligné qu'un « décompte exact des voix est l'un des fondements essentiels de la démocratie » et ont rappelé la jurisprudence de la Cour : « Il y a vingt-cinq ans, cette cour a estimé que la volonté du peuple, et non pas la confiance hyper-technique dans des règlements, devait être notre ligne de conduite en matière électorale. »

En elles-mêmes, ces dispositions représentaient déjà une victoire pour le vice-président Gore, qui a fait de « la volonté du peuple » son credo depuis le début des contestations du dépouillement en Floride, il y a deux semaines. Mais c'est la

position de la Cour suprême sur les critères de sélection des bulletins valides ou invalides qui a visiblement le plus choqué le camp Bush. C'est bien sur ce point de détail, autrement dit sur le degré de perforation des bulletins de vote, que se joue, au bout du compte, l'élection présidentielle américaine.

Les avocats de M. Gore avaient demandé aux sept magistrats d'établir des critères susceptibles d'éclairer les scrutateurs des trois comtés concernés sur le sort des centaines, voire de quelques milliers de bulletins litigieux : des critères stricts favoriseraient M. Bush, des critères plus larges permettraient à M. Gore d'espérer rattraper l'avance de son adversaire, qui était mardi de 664 voix.

Flairant le danger, les avocats de George W. Bush avaient déposé mardi devant la Cour une motion écrite affirmant que la Cour suprême n'avait pas le pouvoir d'établir ce genre de critères. En fin de compte, la Cour suprême ne s'est

pas risquée à établir de critères et a évité de rentrer dans le détail du degré de perforation, mais elle a cité une décision de 1990 de la Cour suprême d'Illinois « particulièrement adéquate en l'espèce » : « Lorsque leur intention peut être discernée avec une certitude raisonnable, les électeurs ne doivent pas être privés de leur droit de vote. » En clair, si l'état de la perforation permet de penser que l'électeur a bien voulu faire un trou en face du nom de M. Gore sur le bulletin, le bulletin est valide.

ESCALADE JUDICIAIRE

Un peu plus d'une heure après le verdict de la Cour, le vice-président Gore s'est félicité, depuis sa résidence de Washington, de la perspective d'un « décompte complet, juste et exact ». Au nom de l'unité du pays, il a de nouveau proposé au gouverneur Bush de le rencontrer et a estimé que les deux candidats devaient maintenant s'atteler à la transition, période pendant laquelle

le président élu forme son équipe et prépare son accession à la Maison Blanche. Prenant la défense du système du collège électoral, Al Gore s'est aussi engagé à refuser le soutien de tout grand électeur qui tournerait casaque, c'est-à-dire qui déciderait au dernier moment de voter Gore alors qu'il a été sélectionné pour voter Bush, ou inversement : c'était l'un des scénarios évoqués ces derniers temps.

Prenant à son tour la parole peu avant minuit dans la salle de presse de Tallahassee, Jim Baker a tout rejeté en bloc dans des termes assez durs et accusé la Cour suprême d'avoir outrepassé ses pouvoirs, enfreint le principe de séparation des pouvoirs, « usurpé les fonctions du pouvoir exécutif » et d'avoir, « deux semaines après les élections, changé les règles du jeu ». « Il est injuste de changer les règles du jeu en plein match ou lorsque le match a déjà été joué », a ajouté l'ancien collaborateur des présidents Reagan et Bush. M. Baker, qui tient le rôle d'émissaire et de porte-parole du gouverneur Bush depuis le début de cette crise, a clairement accusé le camp Gore d'avoir demandé la validation des bulletins à confetti mal perforé lorsqu'il a réalisé que, « d'après les calculs des statisticiens, il n'aurait pas assez de voix pour prendre l'avantage sur le gouverneur Bush ».

Une escalade judiciaire est donc possible, avec l'éventualité d'un recours de M. Bush jusque devant la Cour suprême des Etats-Unis, une démarche que les juristes jugent acrobatique mais pas impossible.

Sylvie Kauffmann

Diverses hypothèses et « scénario nucléaire »

Aux termes d'une obscure loi fédérale de la fin du XIX^e siècle, le parlement de Floride – qui est contrôlé par les républicains – pourrait décider de désigner d'office lors d'une session spéciale les 25 grands électeurs de l'Etat avant le 12 décembre. S'il y avait contestation, il reviendrait au Congrès de régler le contentieux en janvier 2001. Cette hypothèse, émise mardi soir par Jim Baker, a fait froid dans le dos à plus d'un expert : « Il ne faudra pas s'étonner, a-t-il lancé, si le parlement de Floride s'en mêle. »

Les hypothèses les plus diverses circulent. Qui aura le dernier mot ? Elus locaux républicains ou juges démocrates de la Cour suprême de Floride ? Cour suprême des Etats-Unis ou Congrès à Washington ? Cette dernière hypothèse ressemblerait, selon l'analyste Bill Schneider qui est intervenu sur CNN, à un « scénario nucléaire ». – (Corresp.)

Dans le comté de Broward, des trous, des p'tits trous, toujours des p'tits trous...

PLANTATION (Floride)

de notre envoyée spéciale

Cheveux blancs, veste jaune à carreaux, Suzanne Gunzburger a examiné des bulletins de vote toute la

REPORTAGE

Des équipes de scrutateurs sous l'œil des avocats et des caméras

journée de mardi. Elle n'avait rien fait d'autre lundi, ni dimanche, ni samedi. Pas d'autre horizon que des fiches perforées depuis une semaine. Suzanne Gunzburger préside la commission électorale du comté de Broward, une circonscription où l'on s'est mis en tête de recompter à la main les 587 928 bulletins de vote de l'élection présidentielle.

Une autre femme de la commission, Jane Carroll (70 ans), a déclaré forfait. Epuisée. Son mari, a-t-elle

expliqué, a fait intervenir le médecin pour « la sortir de là ». Lundi soir, les scrutateurs ont offert à M^{me} Carroll un gâteau au chocolat. Et dès mardi, un juge a été nommé à sa place, républicain comme elle, et Broward County s'est remis à compter.

De 7 h 30 du matin à 9 heures du soir, Suzanne Gunzburger est assise à une table tout en longueur dans une salle de réunion du centre des opérations d'urgence de Plantation, une banlieue de Fort Lauderdale. Le déjeuner est servi dans la même pièce : cannelloni dans des assiettes en carton. Dans la salle voisine, une soixantaine d'équipes de quatre personnes fait un premier tri des bulletins. Dès qu'un vote fait l'objet d'une incertitude ou d'une contestation, il est dirigé vers la petite salle où M^{me} Gunzburger et ses deux collègues tranchent les cas litigieux. « Bureau 5D, annonce le juge Robert Lee, trois contestations ». Il montre une carte perforée. « Vote indiscernable. Peut-être pour Gore », avance-t-il.

La présidente a fait asseoir à sa droite son avocat. Par les temps qui courent, la moindre erreur risque d'avoir des conséquences disproportionnées. La commission est surveillée par six avocats démocrates et républicains. Et par la terre entière, s'il le faut, grâce aux caméras de télévision placées de l'autre côté de la baie vitrée. Les équipes peuvent même venir chacune leur tour enregistrer les conversations. « Pour votre audience radio, je signale que nous sommes en train de parler du lunch », ironisait mardi le juge Lee après avoir senti une odeur de cuisine italienne dans son quartier général.

Mardi soir, les scrutateurs du comté de Broward ont fini par arriver au bout de leurs efforts. L'un après l'autre, les volontaires ont plié leurs derniers paquets de 50 fois 50 cartes : 609 bureaux de vote avaient été vérifiés. En sortant du bâtiment, Elizabeth Lambert, une démocrate, s'est félicitée

d'avoir « été témoin d'un moment historique » et puis elle s'est dépêchée de rejoindre son vrai travail, à la bibliothèque.

ENTREPRISE DÉLICATE

Selon ce décompte, Al Gore, qui a 930 voix de retard sur George W. Bush pour l'ensemble de la Floride, a récupéré 119 voix dans le comté. C'est peu et en même temps c'est déjà beaucoup, mais de toute façon ce n'est pas définitif. En effet, si la base a terminé son travail, pour M^{me} Gunzburger et les deux juges, l'entreprise la plus délicate ne fait que commencer. Il reste à décider du sort des bulletins « à fossettes ». Ne sachant pas quoi faire des bulletins mal perforés, où le confetti ne s'est pas détaché et où la marque du poinçon n'est qu'à peine visible (une boursouffure, d'où la référence aux fossettes), la commission électorale les a entreposés à part, en attendant qu'une autorité supérieure précise comment il fallait les considérer. Elle

comptait sur la Cour suprême. Or celle-ci, sans édicter de règles, a admis la validité de ces bulletins boursoufflés. La commission électorale du comté de Broward est maintenant libre d'examiner son millier de bulletins « à fossettes » et de décider de leur affectation.

Le résultat peut-il changer la donne ? Lundi, le juge Lee avait fait une déclaration qui sonnait comme une mise en garde : « Si l'on prend ces bulletins en considération, plusieurs centaines de votes vont être ajoutés au décompte, avait-il dit. Il faut être lucide : selon toute vraisemblance, la majorité d'entre eux seront pour Gore ». Dans les deux autres comtés qui recomptent leurs votes, plusieurs milliers de bulletins de ce type sont aussi concernés.

A Miami, le décompte n'a commencé que lundi. A West Palm Beach, la commission électorale n'avait admis jusqu'à présent que les perforations effectuées au moins sur deux côtés (selon la

règle du « confetti à deux coins ») et son entreprise de recomptage, toujours pas terminée, n'a pas apporté jusqu'à présent de changement énorme. Selon CNN, Al Gore aurait récupéré 197 voix sur les trois comtés.

La Cour suprême n'a donné à la Floride que jusqu'à dimanche 26 novembre au soir pour en finir avec ses calculs. La course contre la montre ne pourra pas être allégée : les commissions électorales ne comptent que trois membres et il est interdit de les renforcer. Les républicains ont beau jeu de faire remarquer qu'à elles trois, les commissions de dépouillement des circonscriptions concernées comptent huit démocrates sur neuf membres.

Mardi soir, Suzanne Gunzburger a appris avec satisfaction la décision de la Cour suprême. « Nous serons là demain à 8 heures », a-t-elle dit.

Corine Lesnes

Les nouvelles urnes brésiliennes fonctionnent à merveille... même en Amazonie

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Et dire que les autorités de Floride, contactées avant le scrutin qui est aujourd'hui la risée du monde entier, n'en ont pas voulu sous prétexte que les bonnes vieilles méthodes employées dans leur Etat « avaient fait la preuve de leur efficacité ». Une délégation de la firme Procomp, spécialisée dans les terminaux informatiques pour établissements bancaires, a présenté à la presse américaine, lundi 13 novembre à Miami, le dernier modèle de la machine à voter, fabriquée à Sao Paulo et utilisée au Brésil depuis 1996. La chaîne de télévision ABC a aussitôt invité des passants à tester l'exotique engin. « La réceptivité a été excellente. Tous ceux qui se sont prêtés au jeu ont été séduits par la simplicité du fonctionnement et la rapidité d'exécution. Beaucoup se sont étonnés qu'un tel système n'ait pas encore été implanté aux Etats-Unis », a déclaré Joao Abud Junior, le directeur de marketing de Procomp, gentiment éconduit quand il a proposé, il y a quelques mois, son produit aux Américains.

Car pour les citoyens brésiliens qui vivent dans des pateliniers perdus d'Amazonie, où l'électricité est souvent un luxe inaccessible, le

tiers-monde, c'est désormais Palm Beach et ses bulletins perforables anachroniques qu'on n'en finit plus de recompter.

A l'occasion des dernières élections municipales, le Brésil a en effet démontré qu'il était capable de donner des leçons au pays de Bill Gates et de la Silicon Valley pour ce qui est de l'informatisation d'un scrutin. Le dimanche 1^{er} octobre, lors du premier tour (le second tour, qui a eu lieu quatre semaines plus tard, ne concernait que les villes comptant au moins deux cent mille électeurs inscrits, où il y avait ballottage), un peu plus de quatre-vingt-douze millions d'électeurs, appelés à désigner 5 559 maires et 60 287 conseillers municipaux, ont accompli leur devoir civique en pianotant sur le clavier d'une « urne électronique ».

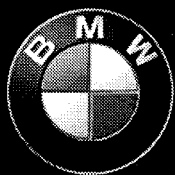
SUFFRAGES ENREGISTRÉS SUR DISQUETTE

Pas plus encombrante qu'un ordinateur portable, la machine en question est munie d'un écran sur lequel apparaît la photo du candidat que l'électeur a choisi en tapant un numéro divulgué durant la campagne électorale gratuite à la télévision, ce genre d'identification étant destiné à faciliter la tâche des analphabètes (officiellement 17 % de la population adulte).

Une touche verte permet de confirmer le vote, une autre, orange, de changer d'avis, et une troisième, blanche, est à la disposition de ceux qui se refusent à choisir. Les suffrages sont enregistrés sur une disquette, qui est ensuite acheminée, sous enveloppe inviolable, vers un centre de dépouillement. Dans certaines régions enclavées d'Amazonie, le transport est assuré par hélicoptère. Une heure après la clôture du scrutin, à 17 heures, les premiers résultats partiels sont déjà disponibles sur le site Internet du Tribunal supérieur électoral (www.tse.gov.br).

Aux municipales, moins de 1 % des 323 000 « urnes électroniques » sont tombées en panne et ont dû être remplacées. Dans de très rares bureaux, il a fallu recourir au vote par bulletins prévu en cas de défaillances répétées du matériel. L'élection n'a cependant donné lieu à aucune contestation. Pratiques courantes dans un passé récent, le bourrage des urnes d'antan et le vote des défunts ne sont plus de mise au Brésil. A moins que certains « hackers » inventifs se chargent, sait-on jamais, de prouver le contraire.

Jean-Jacques Sevilla



GAP

Nouvelle adresse Internet

www.gap.fr

Villiers

Etoile

Concorde

Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes

« Il n'y a pas en France un appétit formidable pour de nouveaux transferts de souveraineté »

Le sommet de Nice, qui doit décider une réforme des institutions européennes pour permettre l'élargissement de l'Union aux pays du sud et de l'est de l'Europe, aura lieu du 7 au 9 décembre.

Les négociations, sous présidence française, sont entrées dans la dernière ligne droite et le président Chirac entamait mercredi 22 novembre par Bruxelles et Luxembourg une tournée des

Quinze pour tenter de dégager les compromis nécessaires à un accord. Pierre Moscovici joue un rôle clé dans ces négociations en tant que coprésident du conseil des ministres européen.

Le jugement de Milosevic est une « priorité » pour le TPIY

Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), s'est exprimée devant le Conseil de sécurité

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Il serait « inconcevable », ont déclaré les plus hauts responsables du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), que Slobodan Milosevic ne soit pas traduit devant la justice internationale. Participant, mardi 21 novembre, à une réunion publique du Conseil de sécurité des Nations unies, la procureur générale et le président du TPIY ont fermement insisté sur la nécessité pour le nouveau régime à Belgrade de remettre M. Milosevic au tribunal pour qu'il soit jugé. L'ancien président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY) est accusé par le TPIY de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Préoccupée par l'approche « souple » de la communauté internationale à l'égard du nouveau régime à Belgrade, la procureur générale du TPIY, Carla Del Ponte, a lancé un message ferme au Conseil de sécurité de l'ONU : « La reddition de Slobodan Milosevic au TPI est une priorité. C'est une priorité pour moi et cela devrait être une priorité pour le Conseil de sécurité, il n'y a pas d'alternative. » M^{me} Del Ponte a l'intention « d'aborder personnellement ce dossier » avec le président Vojislav Kostunica, qui l'a invitée à se rendre à Belgrade. « Etant donné l'énorme pouvoir résiduel et l'influence des tenants de la ligne dure à Belgrade, il serait inconcevable de permettre à Milosevic de ne pas assumer les conséquences de ses actes », a estimé M^{me} Del Ponte. « J'exhorte le Conseil de sécurité à ne pas permettre que l'on arrive à ce résultat lentement », a-t-elle ajouté.

GEL DES AVOIRS

La procureur a été soutenue par le président du TPIY, le juge français Claude Jorda, lui aussi présent lors de la réunion du Conseil. Evoquant les récents bouleversements politiques dans les Balkans, qu'il qualifie de « source d'espoir », le juge Jorda a aussi exhorté les membres du Conseil à ne pas oublier que « les plus hauts responsables politiques et militaires sont toujours en liberté ». Ces accusés, a-t-il affirmé, « doivent être jugés en priorité (...) car ce sont principalement des individus qui mettent gravement en danger l'ordre public international dont nous sommes les protecteurs ».

Le juge Jorda a par ailleurs lancé un appel en faveur d'une réforme du fonctionnement et des structures du TPIY. « Nous avons estimé que, si aucun changement n'était entrepris, nous ne pouvions pas espérer achever notre mandat avant l'année 2016 », a-t-il indiqué. Il a également demandé au Conseil d'user de toute son influence sur les Etats membres pour qu'ils « arrêtent et traduisent devant le tribunal les accusés qui se trouvent sur leur territoires ».

Parlant, lors d'une conférence de presse, des Etats qui refusent encore de coopérer avec le TPI, M^{me} Del Ponte a fait allusion à la Russie, qui, selon elle, « refuse même de nous recevoir à Moscou ». En revanche, a-t-elle ajouté, un grand nombre de pays, notamment Chypre, ont coopéré pour le gel des avoirs de M. Milosevic, un dossier qui selon elle « devient extrêmement intéressant », car il s'agit « de sommes énormes, volées à la population serbe ».

Egalement présente lors de la réunion, la présidente du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), M^{me} Navanethem Pillay, a déploré le manque de coopération entre les Etats membres, tout en assurant le Conseil de la déter-

La fidélité du Parti socialiste serbe

Slobodan Milosevic a été désigné, mardi 21 novembre, candidat unique à la présidence de son Parti socialiste serbe (SPS), à quatre jours du congrès de cette formation à Belgrade. La décision, annoncée par l'un des responsables du SPS, Zivorad Ilic, illustre la persistance, au sein de l'ancien parti au pouvoir, d'une ligne dure favorable à l'ex-président yougoslave. Cette semaine, des membres du SPS ont toutefois annoncé qu'ils quittaient le parti pour constituer deux nouvelles formations, « de gauche ».

La télévision serbe RTS a diffusé, mardi soir, des extraits d'un discours de M. Milosevic devant des militants du SPS. « Il existe des scénarios pour détruire l'Etat, détruire l'économie, et détruire le parti, car il représente la seule garantie pour la défense des intérêts nationaux », a-t-il déclaré. Un document approuvé par M. Milosevic en vue du congrès indique en outre que les élections législatives anticipées du 23 décembre représentent « une grande chance » pour le SPS en raison de la dégradation des conditions économiques et sociales dans le pays. — (AP)

mination du TPIR à faire de son mieux pour terminer les procès des 35 personnes en attente de jugement. Concernant l'enquête sur l'origine de l'attentat, le 6 avril 1994, contre l'avion du président rwandais, Juvénat Habyarimana, qui a précédé le déclenchement du génocide au Rwanda, M^{me} Del Ponte a pour sa part expliqué que ce dossier avait été ouvert par un juge français avec lequel elle « coopère pleinement ». L'avion du président rwandais était piloté par trois Français, qui ont perdu la vie lors de l'attentat.

Afsané Bassir Pour

déficit de communication préoccupant. Il existe à ce sujet une majorité d'idées dans les partis politiques, mais pas dans l'opinion. Il n'empêche que les Français ont intégré l'idée que l'Europe est leur espace naturel, le lieu où désormais la France, qui est attachée à une certaine image d'elle-même, peut déployer sa puissance. Il y a donc de la place pour un grand dessein européen, mais celui-ci ne doit pas nécessairement déplacer les équilibres. Il ne faut pas plus accepter une « dérive intergouvernementale » qu'une « dérive communautaire ». Ce qu'il faut, c'est rehausser, améliorer et réformer en profondeur chacune des trois institutions européennes, qui sont en crise, et les faire fonctionner avec des pouvoirs et des compétences plus importants.

— Au fond, c'est un super statu quo...

— C'est une façon de voir. A titre personnel, je suis un militant politique et un militant européen et, à ce titre, je peux vouloir des transferts de souveraineté, cela ne me gêne pas. J'appartiens au Parti socialiste, qui n'a jamais eu honte d'évoquer le mot fédéralisme. En même temps, je constate qu'il est vraisemblable que, compte tenu de l'état de l'Europe, de son déficit de fonctionnement, et de ce que sont les peurs, parfois les psychoses de nos concitoyens, il n'y a pas dans le peuple un appétit formidable pour de nouveaux transferts de souveraineté. Dès lors, il faut faire une Europe qui marche, tout simplement, qui soit capable d'attirer. Si ces conditions sont remplies, des transferts de souveraineté seront possibles.

— De toute façon, à qui, aujourd'hui, transférer des pouvoirs, des compétences, des responsabilités ? A une Commission qui a connu plusieurs crises et des difficultés de fonctionnement ? A un Parlement européen qui représente une formidable richesse, mais qui pour le moment est trop centré sur ses propres pouvoirs ? A un conseil des ministres qui ne fonctionne pas ? Qui est à la fois pléthorique et incapable de décider ? Il faut avoir une machine qui retrouve le sens

de la marche en avant pour être capable d'envisager de nouvelles étapes. Disant cela, je ne suis pas frileux : c'est d'ailleurs le sens profond du concept de fédération d'Etats-nations défendu par Jacques Delors. C'est une Europe qui assume complètement ses compétences fédérales, lesquelles doivent être développées.

— Il faudra à un moment donné passer à des formes de fédéralisme budgétaire, avec un budget européen qui dépasse le seuil actuel des 1,27 % du PIB. Encore faut-il montrer à nos concitoyens que la dépense communautaire est plus efficace que la dépense nationale. Je suis donc pour un fédéralisme d'Etats-nations. Etre européen, ce n'est pas seulement être pour toujours plus de pouvoirs pour le Parlement et la Commission, car il faut aussi davantage de pouvoirs pour le Conseil. Il faut restaurer le triangle institutionnel dans un équilibre plus dynamique. Fondamentalement, de toute façon, je ne pense pas que la Commission puisse devenir l'"exécutif européen".

« Une fois passée la présidence française, l'Europe sera un des principaux enjeux de notre débat politique »

— Le débat sur l'avenir de l'Europe ne pourra s'engager sérieusement que si le Conseil de Nice trouve un accord sur la réforme institutionnelle. Le président de la République met l'accent sur l'avenir de la Commission et la repondération des voix au Conseil, alors que le gouvernement privilégie l'extension des voix à la majorité qualifiée...

— Il n'y a pas de contradiction. Le vote à la majorité qualifiée est sans

doute plus important pour l'avenir de l'Union, car il s'agit bien de restaurer notre capacité de décision. Mais il est certain que du point de vue du pouvoir et de la perception de la souveraineté, le binôme Commission-repondération est sans doute le plus visible, et aussi celui qui fait le plus problème chez ceux qu'on appelle, de manière impropre, les « petits pays », qui font de la présence d'un commissaire de leur nationalité une condition représentative de leur légitimité.

— L'enjeu, c'est de savoir de quelle Commission nous parlons : est-ce qu'elle va rester — ce qu'elle n'est déjà plus tout à fait — un organe original chargé d'impulser les politiques européennes, ou va-t-elle devenir une sorte d'organe intergouvernemental où sont représentés chacun des intérêts nationaux ? Si le second cas de figure l'emporte, il risque d'y avoir une forte redondance avec le Conseil. En même temps, la Commission risque de perdre son originalité et sa légitimité, et aussi son efficacité si elle devient trop nombreuse. C'est pour cela que nous militons pour un plafonnement de la Commission, car si c'est le principe de « un commissaire par Etat membre » qui prévaut dans une Union à vingt-sept ou trente, alors chacun pourra se targuer d'avoir un commissaire, mais cette Commission ne sera plus rien !

— Les « coopérations renforcées », est-ce au fond un outil permettant de passer outre aux blocages ?

— Elles sont un élément indispensable de souplesse pour l'avenir, mais elles ne doivent pas devenir le mode d'emploi ordinaire de l'Union européenne. Il ne doit y avoir coopération renforcée que lorsque on a envie d'aller un peu plus loin sur tel ou tel sujet, en dehors du champ des strictes politiques communautaires. On arrive aujourd'hui à un accord sur ce point. Leur souplesse doit être dans le nombre de participants, mais aussi dans les règles de fonctionnement. »

Propos recueillis par
Philippe Lemaître
et Laurent Zecchini

L'ETA assassine à Barcelone un ancien ministre socialiste espagnol

MADRID

de notre correspondante

A sa manière, l'ETA vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire des débuts de la démocratie en Espagne en assassinant, mardi soir 21 novembre, à Barcelone, l'ancien ministre de la santé Ernest Lluch. Ce dernier se trouvait dans son garage, avenue du Chili, vers 22 h 30, lorsque ses agresseurs lui ont tiré deux balles dans la nuque. Son corps ne devait être découvert que plusieurs heures plus tard.

Agé de soixante-trois ans, Ernest Lluch avait été ministre durant la première législature socialiste, présidée par Felipe Gonzalez, à partir de 1982, puis président de l'université Menendez

Pelayo. Militant antifranquiste, il avait été plusieurs fois incarcéré. Ernest Lluch n'utilisait de gardes du corps que lorsqu'il se rendait au Pays basque. Il est la vingt et unième victime de l'ETA depuis la rupture des quatorze mois de trêve en décembre 1999.

La classe politique, mobilisée pour la célébration, mercredi à Madrid, de l'arrivée du roi Juan Carlos au pouvoir, a condamné unanimement ce nouvel assassinat d'un homme qui, comme le dira Pascal Maragall, chef du Parti socialiste catalan, « travaillait pour la liberté et la démocratie et était un ami du peuple basque ».

L'assassinat de l'ancien ministre était le second attentat de l'ETA en un seul jour. Mardi

matin, trois grenades ont été lancées contre une caserne à Irun, au Pays basque. Un garde civil a été blessé. Ces attentats surviennent peu après l'extradition par la France de l'un des anciens dirigeants de l'ETA, José Arregui Erostarbe « Fiti-paldi ». Arrêté en 1992 avec plusieurs autres dirigeants de l'organisation indépendantiste à Bidart, au Pays basque français, et ancien chef de l'appareil logistique de l'ETA, « Fiti-paldi » va devoir répondre devant la justice espagnole de sa participation présumée à plus de quatorze attentats, dont celui perpétré en 1987 contre une caserne de Sarragosse, qui avait fait onze morts.

Marie-Claude Decamps

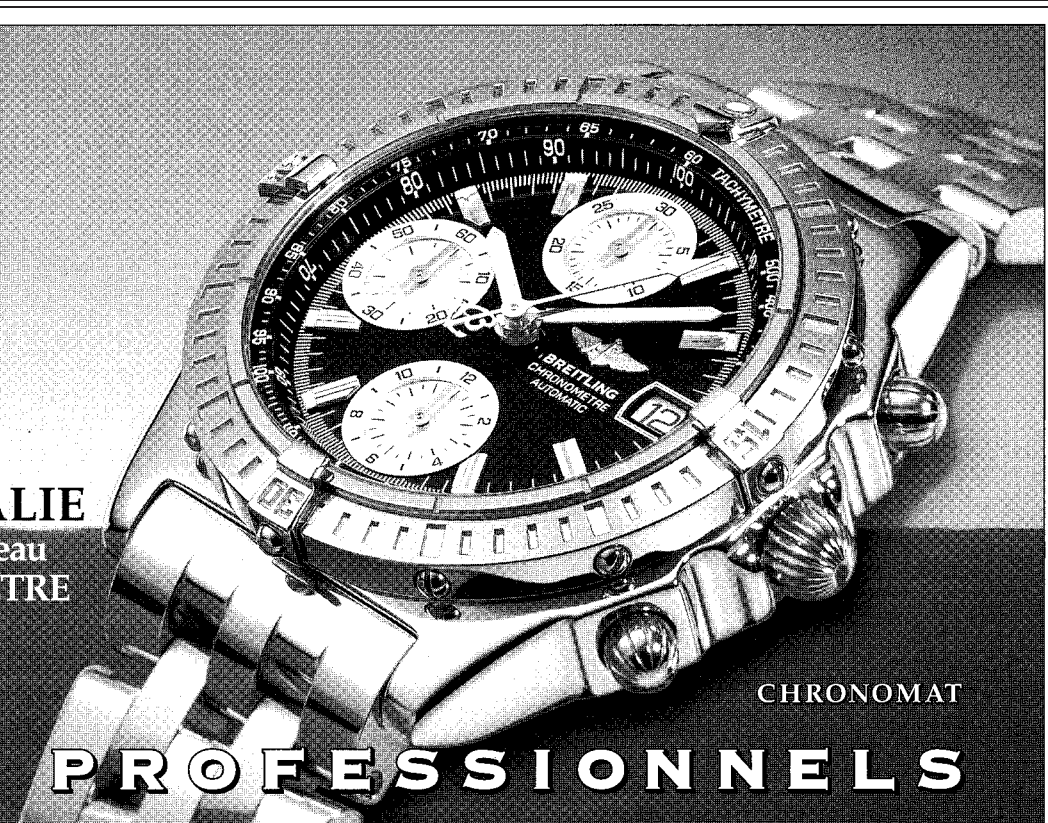

BREITLING
1884

ALBERT
23 rue du Vieux Marché
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Tél. 01 34 51 03 61

COMPTOIR D'ITALIE
13 avenue de Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICÈTRE
Tél. 01 46 58 81 55

BREITLING FRANCE · TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS



CHRONOMAT

Journée propalestinienne en France le 29 novembre

PARIS. Une vingtaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche appellent à une journée de manifestations dans toute la France « pour les droits du peuple palestinien » le mercredi 29 novembre. Les organisateurs estiment s'être dotés des moyens d'éviter les dérapages antisémites qui s'étaient produits lors des manifestations parisiennes des 4 et 7 octobre. Ces associations, partis ou syndicats, notamment l'Association France-Palestine, l'Union générale des étudiants palestiniens, l'Union juive française pour la paix, la LCR, le PCF, les Verts, Lutte ouvrière, le MRAP, ont signé un texte commun, mardi 21 novembre, exigeant « des dirigeants de l'Union européenne et des autorités françaises qui en assurent la présidence, qu'elles exercent la pression maximale sur le gouvernement israélien, tant que ce dernier continuera à violer le droit international et les résolutions de l'ONU ».

Des pays tiers contribueront à la force armée européenne

BRUXELLES. Plusieurs pays, non membres de l'Union européenne ou candidats à y adhérer, ont proposé, mardi 21 novembre à Bruxelles, de participer à la force de réaction rapide de l'UE, suite à la conférence dite d'« engagement de capacités » des pays de l'Union. Il s'agit de contributions additionnelles nationales à un corps de 100 000 hommes qui devrait être prêt d'ici à 2003. La Turquie a offert une brigade (environ 5 000 hommes) ; la Norvège, 3 500 ; la Roumanie, 1 200 ; la République tchèque, 1 000 ; la Slovaquie, 450 ; la Hongrie, 350. Ces pays tiers devront désigner un représentant auprès du comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne, qui élabore des recommandations au Conseil européen, et accréditer un officier de liaison auprès du futur état-major militaire européen, qui prépare la planification. — (AFP.)

Affrontements à Téhéran entre policiers et manifestants

TÉHÉRAN. Plusieurs personnes ont été blessées, mardi 21 novembre, lors d'affrontements ayant opposé des policiers à quelque 300 jeunes gens à l'issue d'une cérémonie marquant le deuxième anniversaire de l'assassinat de Daryouh Forouhar, opposant nationaliste laïc, et de son épouse Parvaneh. Les heurts ont éclaté à la sortie de la mosquée Fakhr-Abad, dans le centre, et se sont poursuivis dans plusieurs artères du quartier, après que la police fut intervenue pour disperser de force les quelque 300 jeunes qui scandaient des slogans contre « le despotisme ». Par ailleurs, 300 personnalités, pour la plupart proches du courant progressiste, ont demandé aux autorités de « prendre leurs responsabilités » et d'« informer le peuple » des suites de l'enquête sur ces meurtres. Dans une lettre ouverte, les signataires, dont d'anciens ministres, des intellectuels et des journalistes, protestent contre « le laxisme des autorités judiciaires ». Outre le couple Forouhar, trois écrivains militant pour la liberté d'expression, Majid Charif, Mohammad Mokhtari et Mohammad Pouyandeh, avaient été assassinés en 1998. — (AFP.)

Washington lève des sanctions contre la Chine populaire

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont levé, mardi 21 novembre, certaines de leurs sanctions contre la Chine liées à l'exportation de missiles. Cette décision a été annoncée après la publication d'un communiqué du ministère chinois des affaires étrangères stipulant que Pékin n'a « aucune intention d'assister en aucune manière un quelconque pays dans le développement de missiles balistiques qui peuvent être utilisés pour transporter des armes nucléaires ». La Chine va « améliorer et renforcer son système de contrôle des exportations, notamment en publiant prochainement une liste générale des produits liés aux missiles, dont des produits à double usage » (civil et militaire), ajoutait le communiqué. En conséquence, Washington va de nouveau accorder des licences permettant notamment des lancements de satellites américains depuis la Chine, opérations suspendues depuis mars. En revanche, les Etats-Unis ont imposé des sanctions contre différentes agences gouvernementales pakistanaises et iraniennes, interdisant en particulier le commerce de technologies sensibles avec Islamabad. — (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **KOSOVO : un attentat à la bombe a eu lieu**, mercredi matin 22 novembre, au domicile du représentant du gouvernement yougoslave à Pristina, faisant deux blessés. « L'explosion n'était pas accidentelle », a assuré le capitaine Charlie Valdes-Scott, représentant la force multinationale (KFOR). Le représentant serbe, Stanimir Vukicevic, était à son domicile au moment de l'explosion, mais n'a pas été touché. Une partie du rez-de-chaussée de la maison a été détruite. — (AFP.)

■ **BOSNIE : 17 380 Bosniaques sont toujours portés disparus** cinq ans après la fin de la guerre, a indiqué le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), mardi 21 novembre, à l'occasion du cinquième anniversaire des accords de Dayton. Sur 20 463 demandes de recherches présentées au CICR par les familles, 3 083 cas seulement ont abouti, essentiellement par identification de corps exhumés par des équipes d'experts ; 16 961 de ces demandes proviennent de Musulmans, 2 534 de Serbes, 719 de Croates et 249 d'autres communautés. — (AFP.)

■ **ALGÉRIE : dix personnes ont été massacrées** dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre par un groupe armé, près de Bou Ismail (50 km à l'ouest d'Alger). Les victimes – des proches d'un policier – et deux voisins ont été égorgées, mutilées à la hache et achevées par balles, selon des témoins. Depuis début novembre, 80 personnes au moins ont été tuées dans des violences. En octobre, le bilan avait dépassé le chiffre de 240. — (AFP.)

■ **TIMOR ORIENTAL : un charnier contenant une douzaine de corps a été découvert** en plein centre de la capitale, Dili, a rapporté, mardi 21 novembre, l'agence portugaise Lusa. Ce charnier était caché sous une plaque de ciment extraite par des ouvriers dans l'ancien quartier commercial de Colmera. Cette fosse commune date probablement, selon Lusa, de la période de l'occupation de l'ancienne colonie portugaise par l'Indonésie entre 1975 et 1999. Elle se situe près d'un édifice qui a été utilisé comme prison par les militaires de Jakarta. — (AFP.)

LIQUIDATION TOTALE

IMPORTANT STOCK DE TAPIS D'ORIENT, A DES PRIX EXCEPTIONNELS

Tapis et Kilims des Tribus Nomades. Toutes Tailles. Grand choix de Tapis de grandes et très grandes dimensions. Vente uniquement jeudis, vendredis, samedis de 11h à 19h.

7, rue des Filles du Calvaire (3è) Tél. 01 45 89 57 72 ou 06 10 23 63 87

L'ensemble du monde arabe dénonce l'escalade militaire israélienne contre les Palestiniens

Le Caire tente de jouer de sa position cruciale de médiateur

Un mois après l'appel, lancé par le sommet des pays arabes du Caire à « geler » leurs liens avec Israël pour ceux qui en avaient engagés, l'Egypte

a rappelé, mardi 21 novembre, son ambassadeur à Tel-Aviv. Cette mesure vise à protester contre la brutalité de la répression israélienne à l'en-

contre des Palestiniens. La quasi-totalité des Etats arabes réclament une « protection internationale » pour les Palestiniens.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a décidé, mardi 21 novembre, de rappeler en consultations l'ambassadeur d'Egypte en Israël, Mohammad Bassiouni, pour exprimer son « extrême mécontentement » à l'égard de « l'agression et de l'usage excessif de la force par Israël contre le peuple palestinien ». Le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Moussa, a indiqué que cette mesure était « un message très important et clair. J'espère que les Israéliens le comprendront », a-t-il dit, ajoutant : « L'escalade militaire israélienne est inacceptable. Ces comportements doivent cesser. » D'après l'agence d'information officielle MENA, M. Bassiouni demeurera en Egypte « un certain temps ». Le Caire « réévalue complètement la situation à la lumière de la politique de violence israélienne ».

M. Moubarak veut faire d'une pierre deux coups : faire pression sur Israël et satisfaire l'opinion publique arabe et surtout égyptienne. L'Egypte, premier pays arabe à établir des relations diplomatiques avec Israël (en janvier 1982), a largement contribué à convaincre les autres Etats membres de la Ligue arabe de la nécessité de soutenir le

processus de paix. Son président a été un médiateur incontournable entre Palestiniens et Israéliens. Pour cette raison, Israël et les Etats-Unis ne peuvent ignorer une Egypte mécontente.

Kenneth Brown, le porte-parole du Pentagone, qui accompagnait mardi le secrétaire américain à la défense William Cohen en visite au Caire, l'a immédiatement souligné : « L'Egypte a toujours été cruciale dans le processus de paix et nous partons du principe qu'elle le restera », a-t-il déclaré. Les autorités égyptiennes l'entendent d'ailleurs bien de cette oreille. « L'Egypte est prête à continuer son travail pour maintenir les perspectives du processus de paix », a déclaré à ce sujet le ministre des affaires étrangères.

APPEL À L'ONU

L'idée de rappeler l'ambassadeur d'Egypte était dans l'air depuis des semaines, mais Le Caire hésitait à passer à l'acte par crainte de mesures de rétorsion de la part du Congrès américain. Depuis la signature du traité de paix avec Israël en 1979, Washington accorde à l'Egypte une aide économique et militaire de 2 milliards de dollars (près de 2,3 milliards d'euros), annuellement soumise au vote du

A Gaza, murs soufflés, plafonds écrasés, bureaux dispersés

GAZA

de notre envoyé spécial

Le portrait d'un Yasser Arafat souriant, encore accroché à une fenêtre du rez-de-chaussée, semble narguer les agresseurs et se mo-

REPORTAGE

« Le blocus est chaque jour plus dur : certains produits alimentaires commencent à ne plus arriver »

quer du désastre. Les pilotes israéliens n'y sont pourtant pas allés de main morte : avec précision, leur roquettes anti-chars TOW ont ébranlé le deuxième étage de l'immeuble du Fatah, le parti du président de l'Autorité palestinienne, situé en plein cœur de Gaza-ville. Devant le bâtiment meurtri, Naïm Sabber, un militant de ce parti, semble un peu désarçonné : « Maintenant, il n'y aura plus de paix possible », avance-t-il. Mardi matin 21 novembre, après l'attaque israélienne qui a fait un mort et plus d'une centaine de blessés, des groupes de Gazaouis ont arpenté la dizaine de sites bombardés. L'événement n'a pas semblé avoir traumatisé les gens outre mesure : en ce matin de lendemain de raid, les badauds se bousculaient en riant pour inspecter les décombres, des policiers en civil s'esclaffaient en se montrant des bouts de roquettes retrouvés dans les décombres.

Un immeuble de transmission de la radiotélévision palestinienne, surmontée d'une grande antenne-relais, a lui aussi été touché : le toit du dernier étage n'est plus qu'un enche-

vêtement de béton tordu. Mais les émissions radio n'ont pas été interrompues et celles de la télévision ont repris au matin. Le siège de la Sécurité préventive de Gaza – services de renseignement intérieurs de l'Autorité palestinienne – a également souffert des frappes des hélicoptères de l'Etat hébreu : façade défigurée, murs soufflés, plafonds écrasés, bureaux dispersés. Quinze roquettes ont dévasté l'immeuble du puissant patron des services de sécurité de Gaza, le très charismatique Mohammad Dahlan. Frappes précises, certes, si l'on excepte quelques bavures : deux maisons de réfugiés du camp de Chaati détruites par des roquettes et une autre touchée, ailleurs dans la bande de Gaza, à Khan Younis, dans cette zone où ont encore lieu de violents affrontements avec l'armée israélienne. Mercredi matin, près de la colonie de Morag, quatre Palestiniens ont été tués.

TERRITOIRE « COUPÉ EN PLUSIEURS PARTIES »

Lors d'une conférence de presse le même jour à Gaza, Mohammad Dahlan a cependant indiqué que l'Autorité palestinienne restait « attachée au processus de paix ». « Nous formons le vœu que les Israéliens ne détruisent pas le dernier petit espoir qui subsiste encore », a-t-il ajouté en concluant avec ironie : « Durant la première Intifada, nous nous sommes battus pendant sept ans sans négociations. Durant le processus de paix, nous avons négocié pendant sept ans sans nous battre. Mais cela fait sept ans que les Palestiniens en ont assez de l'attitude des Israéliens. »

« L'agression est militaire mais elle prend aussi de plus en plus une autre tournure », remarque pour sa part le journaliste Hassan Ba-

lawi, responsable du service en français de la télévision palestinienne. « Le blocus est chaque jour plus dur : nous manquons de gaz pour la cuisine, il n'y a plus d'arrivage d'essence depuis deux jours. L'électricité n'a pas encore été rétablie partout. Certains produits alimentaires commencent à ne plus arriver. En outre, les Israéliens sont en train de couper la bande de Gaza en plusieurs parties après avoir bloqué les routes longeant notamment les colonies : leur stratégie est d'isoler des portions entières de territoires les unes des autres. »

Avec le bombardement israélien de lundi soir sur Gaza, les chances de paix paraissent avoir été, une fois de plus, obérées : c'est en tout cas le sentiment dominant de la population de Gaza. « Quand on choisit l'option militaire, on peut s'attendre à tout », ajoute M. Bawlawi. Côté palestinien, la militarisation du conflit risque de grandir encore plus. D'autant que, comme le suggère un expert étranger, la menace pour Israël ne vient plus seulement des éléments les plus radicaux palestiniens. « Aujourd'hui, les mouvements les plus extrémistes et les plus islamistes, tels Hamas ou le Jihad islamique, semblent être marginalisés. C'est le Fatah qui gère, de plus en plus, l'organisation des actions militaires contre Israël. Un Fatah dirigé par une génération nouvelle, Mahmoud Barghouti en Cisjordanie et Ahmed Hilles à Gaza. Durant le processus de paix, ils étaient sur la touche par rapport aux dirigeants historiques de l'OLP, venus de Tunis. Mais, aujourd'hui, ils se sont créé un espace politique qui échappe, ou peut échapper, de plus en plus au contrôle du "gouvernement" de Yasser Arafat. »

Bruno Philip

La protection des colonies est de plus en plus difficile à assurer

çat qu'elle retenait à Amman son nouvel ambassadeur, nommé depuis déjà plusieurs semaines mais qui n'avait toujours pas gagné son poste. Là encore, la mesure est avant tout symbolique, mais elle témoigne de la crispation que l'intifada et sa répression ont produit entre les deux pays. Au sommet, les relations demeurent étroites. Mais dans la rue, peuplée de près de 60 % de Jordaniens originaires de Palestine, comme dans les milieux intellectuels et syndicaux, la normalisation des relations avec Israël n'est toujours pas passée. L'intifada a exacerbé les sentiments anti-israéliens au point que, dimanche 19 novembre, le vice-consul israélien en poste à Amman a fait l'objet d'un attentat au pistolet. Avec ces mesures, Israël, mal à l'aise, voit se lever à nouveau la menace de la mise à l'index dans le monde arabe, situation d'où ses diplomates, non sans succès, avaient tout fait pour sortir.

Mais, à en juger par la situation sur le terrain, ils n'ont pas fini de souffrir. Comme cela était prévisible, les raids de lundi n'ont pas entamé la détermination des Palestiniens, bien au contraire. Quel-

ques heures après les frappes aériennes intervenues en représailles d'un attentat commis contre un bus de ramassage scolaire, l'armée israélienne a fait pénétrer des chars et des transports de troupes blindés dans la bande de Gaza, coupant en deux, voire en trois, le territoire. Des renforts ont été déployés pour mieux protéger les colonies, devenues la cible de tirs désormais quotidiens et de plus en plus difficiles à empêcher.

VICTIME D'UN TIREUR D'ÉLITE

Mardi après-midi, non loin du lieu où avait été commis l'attentat de lundi contre le bus scolaire, un Israélien qui circulait pourtant dans un convoi automobile encadré par l'armée a été touché à la tête d'une seule balle tirée par un tireur d'élite palestinien embusqué le long de la route. La victime est décédée quelques heures plus tard et le tireur n'a pas été retrouvé. En représailles, et pour empêcher que d'autres tireurs ne puissent s'y cacher à leur tour, l'armée a détruit la maison, la palmeraie et les vergers qui bordent la route, suscitant encore un peu plus de haine parmi la population palestinienne.

La même situation de tension règne dans les territoires de Cisjordanie, où l'armée, par mesure de sécurité, a renforcé le bouclage de plusieurs localités, rendant plus difficile l'accès aux chemins de fortune que les voitures palestiniennes suivent pour contourner les barrages.

Des tirs sur des véhicules militaires, sur des avant-postes et sur des colonies ont cependant été signalés. Ils n'ont fait aucune victime, mais ils témoignent des difficultés de l'armée à contrôler le territoire. Les colons qui y sont installés estiment que les soldats n'ont besoin que d'un peu plus de moyens et de volonté politique pour faire régner l'ordre. Mercredi soir, ils devaient réunir à Jérusalem une manifestation pour exiger du gouvernement de s'engager activement dans la riposte. Le nombre des manifestants comme leurs mots d'ordre seront un important baromètre de la combativité et de la sensibilité de la droite, alors qu'Ehoud Barak, menacé de toutes parts, tente toujours de former un gouvernement d'union nationale.

Georges Marion

Le président Alberto Fujimori a été destitué par le Congrès péruvien

Après dix années de gouvernement, l'ancien homme fort du pays a été sanctionné par les parlementaires qui ont refusé sa démission et prononcé sa déchéance politique pour « incapacité morale »

Le président péruvien Alberto Fujimori, âgé de 62 ans, qui avait présenté sa démission depuis Tokyo où il se trouve toujours, a été destitué mardi 21 novembre au soir, « pour incapacité morale permanente », par le

Congrès. Refusant d'examiner sa démission, la Chambre unique de 120 membres a adopté ce verdict dans une ambiance survoltée, à l'issue d'un débat de plus de douze heures, par 62 voix pour, 9 contre et

9 abstentions. Cette décision prive M. Fujimori de ses droits civiques et a pour conséquence de l'empêcher de se présenter à la tête d'une liste aux prochaines élections pour, comme il en avait exprimé l'intention,

« défendre les acquis » des dix ans de son régime. Après le vote, la séance a été levée par le président du Congrès, Valentin Paniagua, et devait reprendre, mercredi, pour désigner un nouveau chef d'Etat par intérim

avant l'organisation de nouvelles élections générales, en avril 2001. Celui-ci sera très probablement M. Paniagua lui-même, les deux vice-présidents ayant renoncé à leurs charges. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

LIMA

de notre correspondante

Le débat, au Congrès péruvien, sur la démission présentée par le président Alberto Fujimori ou sa destitution assortie d'une privation des droits civiques a signé, mardi 21 novembre, la fin cahotante d'un régime qui a duré plus de dix ans. Au terme d'un débat houleux de douze heures, le Congrès a rejeté la démission d'Alberto Fujimori et l'a destitué dans la soirée « pour incapacité morale ».

Cette décision historique a été saluée par des cris de joie et des applaudissements nourris dans les rangs de l'opposition. Vingt-neuf parlementaires encore fidèles à l'ancien président avaient quitté la Chambre, en signe de protestation, sous les hurrahs de leurs collègues. La motion déposée par l'opposition a été approuvée par soixante-deux voix contre neuf ; il y a eu neuf abs-

tentions. « Ce n'est pas un jour de vengeance, mais un jour de justice », s'est exclamé Anel Townesend, un farouche opposant de l'ancien président.

Cette mesure a pour première conséquence d'empêcher l'ancien chef de l'Etat de prendre la tête d'une liste aux prochaines élections générales « pour défendre les acquis » des dix ans de son régime, comme il en avait exprimé l'intention il y a encore quelques jours. Pour les Péruviens, quel que soit le bilan de l'ancien président, ce vote du Congrès marque la fin d'un régime placé sous le signe « du mensonge et de la corruption ».

Sa fuite déguisée au Japon, où il a indiqué, pour justifier sa présence, qu'il négociait un important prêt destiné à financer le déficit budgétaire, a été, même par ses partisans, ressentie comme une « grave faute ». La décision du Congrès

constitue, tout compte fait, une humiliation déshonorante pour l'homme qui, voici dix ans, était sorti de l'anonymat pour occuper la plus haute charge du pays et qui se flattait d'avoir mis fin au terrorisme des mouvements d'extrême gauche, à l'hyperinflation et aux conflits territoriaux avec ses voisins, le Chili et l'Equateur.

LES PLEINS POUVOIRS

Alberto Fujimori n'a pas pu échapper au scandale de corruption qui a provoqué la chute de l'ancien chef des services de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos. Ses opposants l'ont accusé, malgré ses dénégations, d'être autant responsable que son principal conseiller. Les accusations selon lesquelles l'ancien chef du cartel de Medellín, Pablo Escobar, lui aurait versé 1 million de dollars pour financer sa campagne électorale en 1990, n'ont

fait qu'aggraver la crise politique et précipiter sa chute.

Au-delà des éléments de scandale des derniers mois, M. Fujimori et M. Montesinos sont accusés d'avoir empêché le Parlement d'exercer ses fonctions, d'avoir mis fin à l'indépendance de la justice, des médias et de l'armée, et d'avoir fait du Pérou l'un des plus mauvais élèves de l'Amérique latine en matière de respect des droits de l'homme. L'argument utilisé par M. Fujimori pour expliquer sa démission, à savoir « l'impossibilité de gouverner en l'absence d'une majorité au Parlement », est le même que celui qu'il avait avancé pour justifier l'auto-putsch qu'il avait effectué le 5 avril 1992. Entre la démission ou la rupture de l'ordre constitutionnel, l'ancien chef de l'Etat n'a jamais pensé que la vie politique péruvienne pouvait s'organiser avec un pouvoir législatif authentique. De fait, depuis

1992, il a gouverné avec les pleins pouvoirs et l'appui de l'armée, sous prétexte de lutter contre le terrorisme.

Selon l'opposition péruvienne, M. Fujimori a gouverné en autocrate, en application d'un « plan vert » préparé par Vladimiro Montesinos et par des officiers nostalgiques du régime militaire (1968-

1980). L'opposition avance même que ce plan fut soumis pendant sa première campagne électorale en 1990.

Le modèle, qui fustigeait « la démocratie traditionnelle » au profit d'une « démocratie directe » ou « nouvelle démocratie », n'était pas pour déplaire aux aspirations populistes du candidat. Le plan, conçu pour présider aux destinées du pays pendant plus de vingt ans, s'opposait à la Constitution de 1979, qui ne permettait pas la réélection du chef de l'Etat. L'auto-putsch de 1992 a permis, en outre, de lever cette contrainte en mettant fin à l'indépendance des pouvoirs. C'est ainsi que l'Assemblée constituante créée par M. Fujimori, après la dissolution du Congrès, approuva des textes sur mesure, autorisant, entre autres, sa réélection.

Deux vice-présidents démissionnaires, un président intérimaire

Lors de sa session, mardi 21 novembre, le Congrès péruvien a accepté la démission du premier vice-président, Francisco Tudela, en l'absence duquel la présidence de la République revient donc au président du Congrès, Valentin Paniagua, membre de l'opposition modérée. M. Tudela avait présenté sa démission du poste de premier vice-président le 23 octobre, mais elle n'avait pas encore été entérinée par le Congrès. Le second vice-président, Ricardo Marquez, avait également présenté sa démission lundi soir.

La Constitution prévoit que dans ces circonstances, il revient au président du Congrès d'assurer l'intérim de la présidence de la République. « Je ne souffre pas de fièvre présidentielle », a déclaré M. Tudela en expliquant que la présidence de la République ne l'intéressait pas et qu'il n'avait aucunement l'intention d'être candidat à l'élection présidentielle prévue le 8 avril 2001.

Au fil de ces années, les scandales ont alimenté la chronique du pays, et les agents du SIN qui ont levé un voile sur les méthodes utilisées l'ont payé très cher. Mariela Barreto a été assassinée, Leonor La Rosa est invalide depuis les tortures qu'elle a subies. Les deux chaînes de télévision qui osèrent diffuser des informations sur des faits de corruption furent confisquées, tandis que les magistrats, les militaires ou les autorités qui faisaient montre d'indépendance vis-à-vis du pouvoir étaient révoqués.

La réélection de M. Fujimori, entachée d'irrégularités, en mai 2000, a provoqué dans le pays une profonde réaction qui a culminé avec les révélations jetant une lumière crue sur les méthodes de son gouvernement. Il n'avait plus les moyens de s'y opposer.

A Tokyo : « Je compte rester ici longtemps... »

TOKYO

de notre correspondant

« Je compte rester ici longtemps et je vais en avvertir le ministère des affaires étrangères. » Rompant un silence de quatre jours, l'ancien président péruvien Alberto Fujimori a fait cette annonce, mardi 21 novembre, au cours d'une courte conférence de presse dans le jardin de l'hôtel New Otani, à Tokyo, où il est descendu, précisant toutefois qu'il n'avait pas l'intention de demander l'asile politique au Japon. Interrogé sur la rumeur qui courait depuis son arrivée à propos d'une éventuelle double nationalité (péruvienne et japonaise), M. Fujimori a déclaré : « Je suis de nationalité péruvienne mais mes parents m'ont enregistré au consulat japonais de Lima », laissant entendre par là que son nom figure bien sur le registre d'état civil japonais.

Bien que né à Lima de parents japonais immigrés, Alberto Fujimori pourrait se prévaloir de la nationalité japonaise et par conséquent demeurer dans l'archipel aussi longtemps qu'il le désire. Selon une dépêche de l'agence Reuters citant un représentant de la localité d'origine de sa famille, Kawachi, dans la préfecture de Kumamoto (Kyushu), ses parents auraient effectivement fait enregistrer le nom de leur fils sur le registre d'état civil de la ville après avoir émigré au Pérou. « Le président Fujimori a la nationalité japonaise », a précisé à Reuters un fonctionnaire de la municipalité.

En vertu d'une législation ancienne s'appliquant aux personnes nées avant 1950 (M. Fujimori est né en 1938), un enfant de parents japonais né à l'étranger peut se pré-

valoir de la nationalité japonaise si ceux-ci l'ont enregistré sur le registre d'état civil nippon. Seule la famille et l'intéressé peuvent avoir accès à ce registre, a précisé au Monde la mairie de Kumamoto, qui n'est pas en mesure de confirmer ou d'infirmer que le nom de l'ancien président figure bien sur ce registre. De toute façon, la loi japonaise autorise un enfant de parents japonais à demander la nationalité nippone sans limite d'âge.

M. Fujimori, qui a nié catégoriquement avoir des comptes bancaires à l'étranger, a déclaré qu'il expliquerait plus tard pourquoi il a choisi le Japon pour annoncer sa démission.

Philippe Pons

Nicole Bonnet



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le gouvernement s'apprête à lever l'interdiction de principe du travail de nuit des femmes, prévue par le code du travail, à l'occasion de la dis-

ussion d'une proposition de loi socialiste sur l'égalité professionnelle, le 28 novembre. Cette réforme vise à placer la France en conformité avec une directive européenne

de 1976. ● LA MAJORITÉ est divisée sur l'opportunité de revenir sur le principe de l'interdiction. ● LES SYNDICATS sont eux aussi partagés. FO et la CFTC plaident pour le maintien

de l'interdiction, la CGT veut un encadrement très strict et la CFDT espère de cette réforme de meilleures garanties pour les femmes. ● A L'USINE Peugeot de Sochaux, 15 %

des 1 800 salariés ayant opté, depuis le 16 novembre, pour les horaires de nuit, sont des femmes. La plupart des candidates avancent des motivations familiales ou financières.

Le travail de nuit des femmes divise la majorité

Pour mettre la France en conformité avec la législation européenne, le gouvernement présentera, le 28 novembre, un amendement levant le principe de l'interdiction. Une partie de la gauche s'oppose à cette modification du code du travail

LA POLITIQUE est souvent une affaire de mots. Lionel Jospin le sait bien, lui qui ne parle jamais de flexibilité du travail, expression connotée à droite, mais de souplesse. Cette fois, la bataille des mots a lieu au sein de la gauche, alors que les députés s'apprêtent à lever l'interdiction du travail de nuit des femmes à l'occasion de la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi sur l'égalité professionnelle hommes-femmes, le 28 novembre. La France est en infraction avec une directive européenne de 1976 qui prévoit l'« égalité de traitement » entre les hommes et les femmes en matière de conditions de travail. L'article L. 213-1 du code du travail, qui prévoit que « les femmes ne peuvent être employées à aucun travail de nuit », doit donc être réécrit. C'est l'objet de l'amendement du gouvernement que la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale devait examiner, mercredi 22 novembre. Et dont la rédaction divise la majorité depuis dix jours ! Rien n'y a fait : ni le groupe

de travail « pluriel » mis en place autour du président de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec (PS), et de la rapporteure, Catherine Génisson (PS, Pas-de-Calais), ni les réunions interministérielles autour d'Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi, et de Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes.

La loi doit-elle « interdire » le travail de nuit pour tous, homme et femme, et prévoir des dérogations au cas par cas ? Ou bien doit-elle reconnaître son existence et l'encadrer juridiquement, comme ont choisi de le faire la majorité des pays de l'Union européenne ? Il faut trouver les mots pour le dire, rédiger le fameux « chapeau » qui résume la philosophie de la réforme. Question de communication politique. Plusieurs formulations étaient en compétition, mardi soir, 21 novembre.

« Le recours au travail de nuit est exceptionnel. Il est subordonné à un accord de branche étendu », prévoit, en substance, l'amendement

du gouvernement. Il est accepté par les socialistes, au nom du réalisme : plusieurs centaines de milliers de femmes sont des salariées « nocturnes » (lire ci-dessous). « Le travail de nuit est nocif mais il existe. Mieux vaut affronter la réalité et protéger le salarié, homme ou femme. La loi belge, qui interdit le travail de nuit, prévoit trente pages de dérogations ! Ce n'est pas la solution... », explique M. Le Garrec, qui verrait bien une petite phrase supplémentaire afin de limiter le travail de nuit « pour des raisons économiques ou d'utilité sociale ».

« RISQUE DE BANALISATION »

En face, les communistes résistent, aiguillonnés par l'extrême gauche et plusieurs syndicats (lire ci-dessous). « Le travail de nuit est interdit. Le travail de nuit est un aménagement du temps de travail dérogatoire », martèle un sous-amendement du groupe PCF. Pour être en conformité avec la directive sur l'égalité homme-femme, il faut « interdire le travail de nuit pour

tous, sauf dérogation. Le progrès social, c'est que ni les hommes ni les femmes ne travaillent la nuit », plaide Muguette Jacquaint, porte-parole du groupe PCF. Mardi, les communistes ont annoncé qu'ils voteront « contre » l'amendement et demanderont un vote par scrutin public, plus solennel, sachant que les chevènementistes du Mouvement des citoyens et même une partie de la droite sont hostiles à la réforme. « L'abolition de l'interdiction du travail de nuit des femmes, quelles qu'en soient les contreparties, risque de conduire à une banalisation et à une généralisation de cette forme particulièrement pénible de travail », dénonce Georges Sarre, président délégué du MDC, qui voit dans cette « affaire » une nouvelle dérive de l'« actuelle construction européenne ». « A gauche, on parle de modernisation sociale et de régulation : il serait temps que les mots retrouvent leur sens ! », ajoute-t-il.

Entre les deux, les Verts et les radicaux de gauche défendent le principe de l'« interdiction » tout

en reconnaissant que le discours du MDC et du PCF est « intenable » dans la réalité. En décembre 1999, lors du débat sur la seconde loi sur les 35 heures, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) avait défendu, en vain, un amendement similaire à celui déposé aujourd'hui par le gouvernement. Outre les Verts, l'avaient signé M^{me} Génisson et Yvette Benayoun-Nakache (PS, Haute-Garonne). A Maxime Gremetz (PCF, Somme), qui protestait, M. Cochet avait alors lancé : « M. Gremetz, si vous venez à l'Assemblée à 5 heures du matin, vous verrez qu'il y a des femmes de ménage qui travaillent dans le Palais (...). Il faut les protéger. »

Le débat du 28 novembre... qui aura lieu la nuit, promet une belle cacophonie « plurielle » ! Pourtant, Matignon n'a plus droit à l'erreur. Un premier amendement du gouvernement sur le travail de nuit des femmes avait été rejeté par le Sénat, le 3 octobre, lors du débat en première lecture sur l'égalité professionnelle. La gauche, ayant jugé

insuffisantes les contreparties accordées aux salariés, avait voté « contre » avec la droite qui, elle, jugeait le dispositif trop contraignant (*Le Monde* du 5 octobre). Aujourd'hui, la majorité est au moins d'accord sur un point : il faut renforcer la protection du salarié au-delà de ce que prévoit le gouvernement (*Le Monde* du 15 novembre). M^{me} Génisson, médecin anesthésiste et diplômée de la médecine du travail, souhaite que des « aires de repos » soient aménagées dans les entreprises car, dit-elle, les travailleurs de nuit « ont une propension à s'endormir très forte entre 3 heures et 5 heures du matin ».

La majorité doit encore régler le cas de la femme enceinte : dans la législation actuelle, celle-ci est placée en congé maladie dans le cas où son employeur n'a pu la transférer sur un poste de jour. Or la femme enceinte « n'est pas malade », plaide la gauche. Encore un mot à écarter...

Clarisse Fabre

580 000 salariées concernées

● Une interdiction de principe. L'article L. 213-1 du code du travail dispose que « les femmes ne peuvent être employées à aucun travail de nuit dans les usines, manufactures (...), ainsi que dans les offices publics et ministériels, les établissements des professions libérales (...), des syndicats professionnels et des associations de quelque nature que ce soit ». La loi prévoit une dérogation pour les femmes « qui occupent des postes de direction ou de caractère technique et impliquant une responsabilité » et dans les secteurs comme l'hygiène et la santé.

● Progression dans l'industrie. Le nombre de femmes travaillant la nuit est passé de 460 000 en 1991 à 580 000 en 1998, selon les chiffres du ministère du travail. Dans le même temps, le nombre d'hommes travaillant la nuit est passé de 1 900 000 à 2 100 000. Le travail de nuit des femmes est plus développé dans les services (230 000 salariées) que dans l'industrie (50 000). Ainsi, 26 % des salariées des professions intermédiaires de la santé et du travail social travaillent la nuit. Mais c'est dans l'industrie qu'il progresse le plus. Dans l'agroalimentaire, le taux de salariées nocturnes a grimpé de 0,5 % en 1984 à 5 % en 1998.

● Fréquence. 300 000 des 580 000 femmes concernées déclarent travailler moins de 50 nuits par an et 80 000 plus de 200 nuits.

A Sochaux, les ouvrières investissent l'équipe de nuit

BESANÇON

de notre correspondant

Elles travaillent la nuit depuis moins d'une semaine... et elles jurent aimer ça. « C'est génial, c'est

REPORTAGE

15 % des 1 800 salariés de Peugeot passés aux horaires nocturnes sont des femmes

la plus belle chose qui pouvait m'arriver ! », proclame Martine Pettmann, affectée à la pose des verrous sur les portes et coffres de voiture au centre de production de Peugeot, à Sochaux (Doubs). Quand la direction de l'usine a lancé un appel à volontaires pour former la première équipe nocturne de son histoire, cette ouvrière de quarante-six ans a immédiatement posé sa candidature. « Je suis insomniaque et, chaque matin, quand le réveil sonnait, c'était l'horreur totale ! J'arrivais même parfois en retard. Le travail de nuit, c'est la fin de tous mes problèmes. » Alors, Martine, dont « le rêve est devenu réalité » depuis ce jeudi 16 novembre où 1 800 salariés ont investi les ateliers peu après 21 heures, a l'intention d'en profiter jusqu'à sa retraite, « si c'est possible ».

Ce n'est pas le cas, bien au contraire, de sa collègue Magali Klein-dienst, une intérimaire de vingt-deux ans chargée du montage des faisceaux de câble sur les véhicu-

les. « Je verrai dans un an, prévient-elle. Le chef a précisé que celles qui le voudraient pourraient réintégrer les équipes de doublage, le jour. A cette époque, peut-être que j'arrêterai, et peut-être pas. Je n'en sais encore rien. Mais je suis une fille qui aime bien dormir la nuit, quand même... »

Elle, qui est célibataire et vit chez ses parents, à Belfort, a fait le choix de cet horaire pour des motifs financiers. Car les salaires de l'équipe sont majorés de 22 %. « Je ne suis pas dans une situation facile en ce moment, dit-elle. Et si j'ai fait acte de candidature, c'est pour mettre un maximum d'argent de côté et pouvoir investir dans un appartement ou une voiture, pour mon avenir. » A l'opposé de Martine, il a fallu à Magali s'adapter à ce nouveau rythme. « C'est moins pénible que je ne le craignais mais, au début, vers 1 heure, après le casse-croûte, on a un peu les paupières qui tombent. Et, à 5 heures, on est vraiment fatigué. Chez soi, après, on ne met pas longtemps à s'endormir. »

SUR LA BASE DU VOLONTARIAT

A son domicile d'Audincourt, Florence Lesaing, elle, avoue « profiter de la sieste des enfants » pour s'octroyer un petit somme complémentaire. Si cette jeune mère de vingt-huit ans a décidé de « sauter le pas », c'est pour mieux s'occuper de ses deux filles, Eva et Lucille, âgées de vingt-deux et quatre mois. « Je les verrai grandir. Je

pourrai enfin profiter de ma famille, tout en continuant à effectuer mon travail. En plus, je ferai des économies sur les gardes d'enfants. Et l'usine, la nuit, ce n'est pas si difficile que l'on pourrait croire. L'ambiance est bonne, le temps passe vite... »

Insomnie, besoin d'argent, famille... Robert Michel, directeur du personnel de l'usine, assure qu'il s'agit là des principales motivations avancées par les candidates lors du recrutement. « Sur les 1 800 salariés qui composent cette équipe de nuit, 15 % sont des femmes, note-t-il. Ce qui a prévalu, de notre côté, c'est le principe d'égalité, la volonté de permettre l'accès aux mêmes fonctions, sans aucune discrimination de sexe, dès lors que les aptitudes physiques et médicales sont acquises. Mais c'est du volontariat. »

Les demandes féminines ont pourtant été tellement nombreuses que trois cents d'entre elles n'ont pu être satisfaites. « En mars ou avril, lorsque nous installerons la seconde équipe nocturne, elles seront prioritaires, promet M. Michel. A l'opposé, les femmes qui voudront revenir à des horaires normaux pourront le faire. Je comprends très bien qu'une salariée dont le mari est au chômage souhaite gagner plus pendant six ou huit mois, puis revenir à un rythme plus classique ensuite. Certaines ont aussi un projet personnel à mener, plus ou moins limité dans le temps. »

Jean-Pierre Tenoux

Les syndicats sont partagés sur un sujet à forte valeur symbolique

DE TOUTES les dispositions de la proposition de loi sur l'égalité professionnelle, c'est celle sur le travail de nuit des femmes qui a mobilisé le plus les syndicats. Et pour cause : le travail de nuit des femmes agit comme un excellent marqueur d'identité pour les cinq centrales.

Le sujet a toujours été extrêmement sensible. D'abord, parce qu'il a un impact évident sur les conditions de travail et qu'il repose, en creux, le problème de la flexibilité. Ensuite, parce qu'il s'agit d'une interdiction à forte valeur symbolique, qui date de 1892, c'est-à-dire qu'elle est concomitante de l'élaboration des premières lois sociales, du développement du syndicalisme ouvrier et de la création de l'inspection du travail. En outre, le sujet renvoie chacune des organisations syndicales à son appréciation de la législation sociale européenne. Dès lors, il n'est pas étonnant que ce sujet fasse bouger les lignes.

FO et la CFTC, rarement en phase, plaident pour le maintien de l'interdiction. « On a le sentiment que cette loi favorise particulièrement le patron et va lui envoyer un signal, alors que les femmes constituent déjà une population plus fragile », souligne Martine Derobert, une des responsables FO chargées du dossier. A Force ouvrière, la question est particulièrement sensible. En juillet 1986, la signature par FO-métallurgie d'un accord avec l'UIMM, avant même la

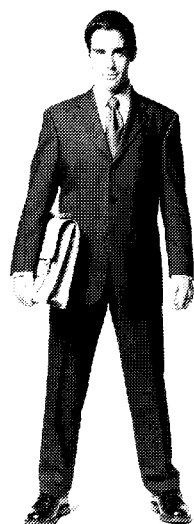
loi Séguin de juin 1987, qui introduisit le premier assouplissement, avait créé de vifs remous internes. Quelques mois plus tard, Marc Blondel faisait de son hostilité à cet accord un thème de campagne lors de la bataille qui l'opposait à Claude Pitou pour la succession d'André Bergeron.

Soulignant que « le travail nocturne est nuisible pour les hommes comme pour les femmes », la CGT plaide pour un encadrement très strict. Elle réclame pour les salarié(es) de nuit une réduction du temps de travail à 32 heures, le départ à la retraite à 55 ans, davantage de congés, une surveillance médicale renforcée et la garantie d'un droit au retour au travail de jour pour les femmes enceintes. La CFDT, elle, envisage sans états d'âme la modification de l'article L. 213-1. « Cela doit être l'occasion de créer des garanties pour les femmes qui, aujourd'hui, travaillent la nuit sans aucun statut qui les protège », indique Georgette Ximenes, secrétaire confédérale CFDT chargée de la délégation femmes.

Quant à la Confédération européenne des syndicats (CES), elle observe ce débat... de loin. « Le travail de nuit des femmes suscite un débat politique en France, mais pas dans le reste de l'Europe », remarque Béatrice Hertoges, une de ses secrétaires confédérales.

Caroline Monnot

Tous les clients se ressemblent-ils ?



Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Jusqu'à quel point souhaitez-vous vous distinguer ?



atg

Le « Charles-de-Gaulle » va devoir attendre une hélice de rechange

La pièce existe mais est inutilisable

LE PORTE-AVIONS nucléaire *Charles-de-Gaulle* devait arriver à sa base de Toulon dans la soirée du mercredi 22 novembre, après avoir dû interrompre sa traversée de longue durée (TLD), le 10 novembre, à la suite d'une avarie de sa propulsion. Il sera aménagé pour entrer au bassin vers le 10 décembre, aux fins d'examen de son appareil propulsif. Après cette inspection seront arrêtées la nature de la réparation, qui s'annonce compliquée, et la date éventuelle du retour à la mer, pour de nouveaux essais, de ce bâtiment dont l'entrée en service opérationnel, dans la flotte de surface, était prévue pour la Noël.

Déjà handicapé par de nombreux ennus techniques survenus durant ses essais, depuis sa première sortie, en janvier 1999, le *Charles-de-Gaulle* a subi une grave avarie de l'hélice de la ligne d'arbre bâbord (gauche) en mer des Caraïbes (*Le Monde* daté 12-13 novembre) : une des quatre pales de cette hélice, qui pèse 19 tonnes, s'est mystérieusement brisée alors que le porte-avions filait à 25 nœuds (environ 45 kilomètres à l'heure) vers Norfolk (Etats-Unis). Le bâtiment a dû faire demi-tour et gagner Toulon à vitesse réduite sur l'hélice, intacte, de la ligne d'arbre tribord. A ce jour, on ignore les causes exactes de cet accident, et les experts ont besoin du passage du *Charles-de-Gaulle* au bassin pour en identifier l'origine et trouver la parade. Le temps d'aménager le navire et d'appareiller le bassin, les examens ne devraient pas commencer, si les conditions météorologiques le permettent, avant le 10 décembre au plus tôt.

De plus, de nouvelles difficultés technico-industrielles ont surgi. En effet, le jeu de rechange de l'hélice bâbord - quatre hélices ont été commandées en 1996, une par ligne d'arbre et deux de rechange - présente des défauts de métallurgie, au point qu'il semble exclu de pouvoir en faire usage. Le jeu de rechange tribord est jugé correct

mais les hélices ne sont pas interchangeables. Or, depuis, la Fonderie de l'Atlantique, qui a conçu ces hélices, a fait faillite et a été rachetée par une autre entreprise. Le nouvel industriel a probablement besoin d'une année supplémentaire pour installer à bord du *Charles-de-Gaulle* une nouvelle hélice, c'est-à-dire une pièce monobloc au dessin singulier et réalisée dans des conditions de moulage spécifiques.

SOLUTION DE FORTUNE

A défaut de cette solution, qui prendra du temps et qui peut aboutir à revoir complètement la conception même des hélices, une autre option existe, consistant à utiliser les rechanges d'hélice - dont la marine française dispose encore - des porte-avions *Clemenceau* et *Foch*, retirés du service. Le *Foch* vient d'être vendu au Brésil, dont la marine pourra utiliser ce qu'il reste du *Clemenceau* sous forme de pièces détachées lui permettant de mettre en œuvre son porte-avions. Cette solution de fortune et d'attente fait que le *Charles-de-Gaulle* serait momentanément doté d'hélices moins élaborées, qui l'obligeraient à réduire sa vitesse à 24 nœuds, au lieu des 27 à 28 contractuels. Avec le risque de perturber les mouvements aériens, depuis sa plate-forme, dans des conditions de mer extrêmes.

Dans la marine, on admet que le *Charles-de-Gaulle* joue de malchance en accumulant les déboires. Le programme est évalué à quelque 20 milliards de francs, non compris les armements embarqués. Le *Foch* et le *Clemenceau* avaient connu eux aussi, à leurs débuts, des difficultés de mise au point, notamment avec la nécessité, en cours de chantier, de devoir réaménager la piste pour recevoir des appareils *Crusader* d'origine américaine, comme ce fut le cas, pour le *Charles-de-Gaulle*, au profit de l'avion-radar embarqué *Hawkeye*.

Jacques Isnard

Des généraux de réserve de l'armée de terre craignent l'« échec » de sa réforme

ENVIRON deux cents officiers généraux de l'armée de terre, réunis au sein du groupe de liaison G2S qu'ils ont constitué, viennent, dans leur bulletin de liaison, d'exprimer à l'autorité politique et à leur propre hiérarchie la crainte que la France ne soit placée devant « un échec de la professionnalisation » de ses armées. Lancé, en 1996, par Jacques Chirac, ce chantier de la professionnalisation des armées a ensuite été repris à son compte par le gouvernement de Lionel Jospin, qui, à travers l'exécution de la loi de programmation adoptée par la majorité précédente, tente de le mener à terme.

C'est la première fois que le G2S, auquel adhèrent des généraux venant de quitter l'active et dont le siège permanent est à l'Ecole militaire, émet un tel avis sur la réforme en cours, à savoir son possible échec « si on ne remédie pas à certaines anomalies ». Le G2S, animé par l'ancien inspecteur général des armées, le général Pierre de Percin de Northumberland, entend régulièrement l'entourage du chef d'état-major de l'armée de terre. Ces généraux en deuxième section (G2S), cadres de réserve, formulent leur avis dans une analyse du projet de budget militaire pour 2001. « Ce budget, est-il écrit, ne permet qu'une gestion du quotidien. » On demande beaucoup à une armée de terre « dont, à ce jour, les effectifs professionnels ne sont réalisés qu'aux deux tiers » de ce qu'il convient. Le surcroît de travail qui en résulte - ce que, il y a peu, le général Yves Crène, chef d'état-major de l'armée de terre, a lui-même appelé la « surchauffe » des activités imposée aux cadres et à la troupe - est « accentué » par le manque de personnels civils. Il en résulte « un basculement vers des tâches de soutien » de soldats de métier, dont la mission, à l'origine de la réforme, devait être

essentiellement la préparation au combat. « Il est bien clair, constate le G2S que l'avenir pourrait être compromis si un effort significatif n'est pas entrepris en vue de garantir l'attractivité de l'armée de terre. »

Le G2S considère que « la professionnalisation est plus coûteuse que prévu » et que, comme « l'enveloppe budgétaire n'est pas extensible, il a fallu faire des économies dans d'autres domaines », ce que confirment les rapporteurs de la commission de la défense de l'Assemblée. Face à la hausse des soldes, qu'il faut bien assumer pour recruter des militaires de carrière ou des engagés, on taille dans certaines dépenses de fonctionnement, comme les activités, « sérieusement mises à contribution », et l'entretien courant des matériels, ainsi que dans les crédits consacrés à l'équipement, qui servent de « variable d'ajustement » pendant l'exécution annuelle du budget. « L'objectif de la professionnalisation est loin d'être atteint », observent les généraux du G2S, et « les anomalies constatées conduiront à l'échec de la professionnalisation ». Bref, prévoient-ils, « le plus dur reste à faire » d'ici à 2002, date retenue pour la fin de la mise sur pied d'une armée de métier aux effectifs réduits de 36 % depuis une décennie.

Au sein de l'armée de terre, la pré-diction de ces généraux est perçue comme l'indice que la réorganisation en cours reste incomprise des plus anciens, attachés qu'ils seraient à des critères dépassés. « Un quarteron de généraux est en rébellion, sur la défensive, et ça ne suffit pas à bloquer les choses », dit-on à l'état-major, mais, dans un sens proche, il est arrivé que les analyses du G2S reflètent le sentiment de généraux en activité, tenus au devoir de réserve.

J. I.

Les syndicats de fonctionnaires attendent que les « vraies » négociations commencent

Ils qualifient de « mascarade » leur première rencontre avec Michel Sapin

La première séance de discussion entre le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Michel Sapin, et les syndicats de fonction-

naires, mardi 21 novembre, a été dénoncée par ces derniers comme une « mascarade » et un « faux départ ». Rejetant les propositions d'évo-

lution salariale pour l'année 2000, ils attendent de la prochaine séance, prévue pour la mi-décembre, l'ouverture de vraies négociations.

UNE « MASCARADE », un « faux départ », une « pseudo » réunion, « politiquement maladroite » : le verdict est unanime et sans appel. Entre colère et déception, les représentants des sept fédérations de fonctionnaires n'ont pas ménagé leurs critiques, mardi 21 novembre, au terme d'une première séance de négociations salariales avec le ministre de la fonction publique, Michel Sapin. « On vient de perdre notre temps », résume Michel Périer, secrétaire de l'union des fonctionnaires CFDT, un des plus modérés dans ses propos.

Après cinq heures de discussion, le ministre a en effet annoncé aux syndicats ce que tous redoutaient depuis des mois : le point d'indice, qui sert de base aux rémunérations de 5,2 millions d'agents et aux pensions de 4 millions de retraités de la fonction publique, sera bien revalorisé en 2000, comme l'avait promis M. Sapin en juillet, mais seulement de 0,5 % et à partir du 1^{er} décembre, soit une maigre augmentation de 0,04 % en moyenne sur l'année. « Nous som-

mes devant une décision ridicule », commente Bernard Lhubert, secrétaire de l'union CGT.

Plus encore que l'annonce précédente de cette augmentation non négociée et très en dessous de leurs revendications, c'est la volonté du gouvernement de récupérer les gains du précédent accord salarial qui a mis le feu aux poudres et resserré les rangs syndicaux. En ayant surestimé l'inflation en 1998 et 1999, le gouvernement avait accordé aux fonctionnaires une progression de 1,1 % de leur pouvoir d'achat, bénéfice « inattendu » que M. Sapin souhaite à présent déduire des augmentations promises pour l'année 2000 ; celles-ci seraient donc ramenées à 0,5 % pour « coller » au niveau prévu de l'inflation sur l'année, soit 1,6 %.

Le ministre a eu beau rappeler que les fonctionnaires vont bientôt bénéficier des 35 heures, de créations d'emplois « substantielles » et des réductions d'impôt décidées par le gouvernement, les sujets de satisfaction étaient trop minces, mardi soir, au goût des

syndicats. Ainsi, la reconduction, pour 2001, du congé de fin d'activité - qui permet à un fonctionnaire de partir à la retraite à cinquante-huit ans s'il a cotisé pendant 37,5 annuités - comme le relèvement, attendu depuis des mois, du minimum de pension au 1^{er} décem-

« Le ministre veut nous faire passer la suppression de la vignette pour une prime de fin d'année »

bre, n'ont pas pesé lourd dans la balance. « Le ministre veut nous faire passer la suppression de la vignette pour une prime de fin d'année », peste Roland Gaillard (FO).

Bref, après l'échec retentissant des négociations sur les 35 heures, en février, après la tentative avor-

tée de M. Sapin de reprendre discrètement les négociations dès son arrivée au ministère, en mars, les syndicats s'interrogent de plus en plus ouvertement sur les méthodes du gouvernement, qui semble envoyer ses ministres successifs de la fonction publique « au casse-pipe » sans leur donner les marges de manœuvre suffisantes pour réussir. « Ministre de la fonction publique, ça doit être l'enfer ! », soupire Christine Bonnefon, de l'UNSA, pour qui cette première réunion aura surtout eu l'effet d'unir tous les syndicats dans le mécontentement.

Dans les prochaines semaines, ceux-ci doivent être reçus séparément au ministère, avant une deuxième séance de négociations fixée par le ministre à la mi-décembre. Ce n'est qu'à cette date, estiment les syndicats, que le gouvernement ouvrira vraiment les négociations, en fixant la durée de l'accord et en précisant ses intentions sur les mesures qui seront finalement consenties pour 2000.

Alexandre Garcia

Parvest, c'est pouvoir investir sur 76 compartiments pour plus de souplesse

9 nouveaux fonds sectoriels pour plus de vitalité

une expertise unique en Europe pour plus d'efficacité

moins de souci

PARVEST la plus attirante des sicav luxembourgeoises.

Parvest c'est se voir constamment proposer de nouveaux fonds pour optimiser son portefeuille. C'est aussi la caution d'un leader européen : BNP Paribas. Parvest, la référence européenne des sicav luxembourgeoises.

Pour plus d'informations, appelez le **0800 261 261** ou visitez notre site internet : **www.parvest.com**

Préalablement à toute souscription, il est nécessaire de prendre connaissance du prospectus de la Sicav, ainsi que du dernier rapport financier.

BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

M. Vaillant entend maintenir, à Paris, « toutes » les prérogatives de la police

Divergence entre le ministre de l'intérieur et les socialistes parisiens

Une divergence demeure entre Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes parisiens, et Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur et maire du 18^e arrondissement, au

sujet des pouvoirs de police du maire. M. Vaillant a indiqué, mardi 21 novembre, qu'il entend maintenir la police nationale « dans toutes ses prérogatives à Paris ».

LES « POIDS LOURDS » rivalisent dans le 18^e, chacun imposant son style. Le 18 novembre, c'est dans une salle modeste du quartier de la Chapelle que Philippe Séguin avait, avec sa gravité coutumière, remis entre les mains des habitants de l'arrondissement le « très grand enjeu » du choix du maire de Paris. Mardi 21 novembre, pour le lancement de sa campagne, son rival socialiste, Daniel Vaillant, avait choisi une salle branchée du bas de la butte Montmartre, La Cigale. Le ministre de l'intérieur et maire du 18^e l'a joué modeste. « Habitant et élu de longue date de cet arrondissement, j'aspire à continuer ma tâche au service du 18^e », a-t-il assuré. « Je n'ai pas d'autres ambitions, je n'ai aucun plan de carrière », a même ajouté le ministre de l'intérieur.

A la candidature du « député d'Épinal », Bertrand Delanoë, venu en renfort, et M. Vaillant ont opposé leur « enrancement ». A la constance de l'équipe socialiste formée, depuis vingt-cinq ans, avec Lionel Jospin et Claude Estier, son « père en politique », M. Vaillant a comparé « le défilé du bureau politique du RPR que la

droite a imposé depuis 1995 » dans cet arrondissement.

C'est donc comme élu local que M. Vaillant a dressé le bilan de sa mandature en matière d'urbanisme, d'action culturelle ou de lutte contre la toxicomanie. Autant d'avancées, a-t-il souligné, obtenues « à l'arraché » d'une mairie centrale toujours prête à « rogner les crédits destinés au 18^e ».

LA SÉCURITÉ POUR TOUS

C'est en tant que ministre de l'intérieur, en revanche, qu'il s'est longuement exprimé sur la sécurité, dont la droite entend faire un thème majeur de la campagne parisienne. Défense de la police nationale et de la police de proximité – « dont on constate, a affirmé M. Vaillant, que les premiers résultats sont encourageants » –, refus de la création d'une police municipale qui serait « une faute et se traduirait par une régression » : le ministre a clairement répondu par une fin de non-recevoir à la demande de la droite.

« La sécurité n'est ni de droite ni de gauche, c'est un droit pour tous et partout », a souligné M. Vaillant. Cela fait

longtemps que je le dis, notamment au sein de ma formation politique. » M. Vaillant n'avait pas pour cible, mardi soir, le seul M. Séguin. Il a, aussi, saisi l'occasion de ce premier discours de campagne pour, discrètement, rappeler à M. Delanoë et à ses collègues socialistes parisiens qu'en matière de police il est le seul maître à bord et qu'il entend le rester. « Je soutiens le maintien de la police nationale dans toutes ses prérogatives à Paris, a-t-il déclaré. Pas seulement au nom des intérêts de l'Etat dans la capitale, mais parce qu'elle est une garantie d'efficacité dans la lutte contre l'insécurité et la criminalité. » Cette fermeté augure mal du projet des socialistes parisiens de réformer le statut de la capitale pour donner au maire de Paris certains pouvoirs de police en matière de circulation et de stationnement (*Le Monde* du 17 novembre). M. Delanoë, qui laissait entendre, il y a cinq jours, qu'il avait obtenu le feu vert du ministre de l'intérieur sur cet autre thème majeur de la campagne parisienne, n'est visiblement pas au bout de ses peines.

Christine Garin

La Ville de Paris réclame à M. Lellouche le remboursement de 2 millions de francs

Un proche de Jean Tiberi met en demeure l'élu séguiniste de restituer des rémunérations perçues de 1989 à 1993. Le député accuse le maire de Paris de vouloir « déstabiliser » Jacques Chirac

UNE NOUVELLE ÉTAPE vient d'être franchie dans la guerre que se livrent les partisans de Jean Tiberi et ceux de Philippe Séguin. Mardi 21 novembre, le secrétaire général de la Ville de Paris, Bernard Bled, a adressé une lettre recommandée au député (RPR) Pierre Lellouche, candidat séguiniste à la mairie du 9^e arrondissement. Dans ce courrier, M. Bled, éminence grise de M. Tiberi, réclame au député le remboursement des sommes qu'il aurait indûment perçues de la Ville de janvier 1989 à avril 1993.

Durant cette période, M. Lellouche était « conseiller diplomatique » du maire de Paris, Jacques Chirac, pour une rémunération nette d'environ 22 000 francs mensuels. Or, entre 1989 et 1993, M. Lellouche était également conseiller auprès de la société de travaux publics Spie-Batignolles. Cette entreprise, indique la lettre de M. Bled, aurait récemment « confirmé » que M. Lellouche « avait bien exercé en son sein une activité rémunérée pour la période de 1989 à 1993 ». « Or, écrit le secrétaire général au député, l'article 2 du

contrat qui vous liait à la Mairie de Paris pour cette période rappelait qu'il vous était interdit tout cumul d'emploi ».

M. Bled se déclare « contraint », donc, d'exiger le remboursement des « rémunérations versées par la Ville de Paris durant cette période, augmentées des charges sociales y afférant » – soit une somme qui devrait dépasser les 2 millions de francs. « Nous vous invitons à contacter, dans les plus brefs délais, les services de la Ville de Paris, qui vous notifieront le montant exact de la créance publique et vous préciseront les modalités de ce remboursement », conclut M. Bled. Faute de réponse de votre part dans le délai de huit jours après réception de la présente, nous serons contraints de mettre en œuvre toutes procédures permettant le recouvrement des sommes dues. » L'entourage du maire laissait entendre, mardi, que le silence du député pourrait conduire la municipalité à saisir la justice.

Le 10 mai, la direction des ressources humaines de la Ville de Paris avait adressé à M. Lellouche une première lettre – dont Le

Canard enchaîné avait publié la teneur – pour lui demander s'il avait bien occupé deux emplois simultanément. La réponse du député n'ayant pas été jugée satisfaisante, la Mairie avait demandé à la direction de Spie-Batignolles de confirmer qu'un salaire avait été versé à M. Lellouche entre 1989 et 1993. C'est sur l'attestation ainsi obtenue que M. Bled a fondé sa nouvelle injonction.

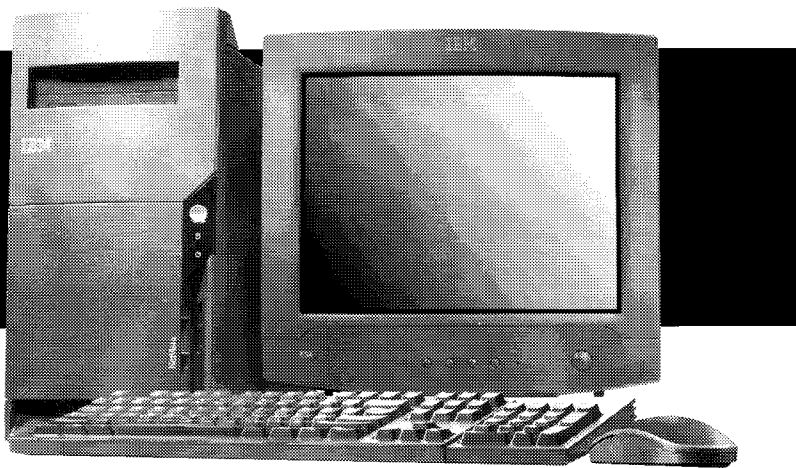
Assurant n'avoir « pas encore eu connaissance » du courrier de M. Bled, M. Lellouche s'est dit « scandalisé par les méthodes employées par l'équipe Tiberi ». « Rien ne m'interdisait à l'époque d'exercer des activités en plus de mes fonctions à la Mairie de Paris », a déclaré au *Monde* le député. « A travers moi, affirme M. Lellouche, M. Tiberi cherche bien entendu à déstabiliser Philippe Séguin, mais surtout Jacques Chirac. Celui qui est visé, c'est le signataire de mon contrat à la Mairie de Paris en 1989, c'est-à-dire l'actuel président de la République. »

Fabrice Lhomme

LE NOUVEAU NETVISTA A20 AVEC
MICROSOFT WINDOWS 2000 PROFESSIONNEL
ET OFFICE 2000 EDITION PME EST A SEULEMENT

10 990 F^{HT}*

LA SOLUTION
ANTI-STRESS
POUR VOTRE PME



NetVista A20 + écran 15"
+ Microsoft Office 2000 Edition PME

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
- Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz
- Mémoire 128 Mo
- Disque dur 10 Go
- CD-ROM 48X
- Carte Ethernet 10/100
- Microsoft Windows 2000 Professionnel
- Microsoft Office 2000 Edition PME

Réf. PAMMEFR + réf. T31U2EU

1 675,41 € - 13 144 F^{HT}

10 990 F^{HT}

@ business tools

Travaillez en toute sérénité avec le nouveau NetVista A20 d'IBM. Une solution fiable et économique, équipée de Microsoft Windows 2000 Professionnel et Office 2000 Edition PME.

Le NetVista A20 est un concentré de technologie et de puissance.

Il possède des fonctionnalités innovantes comme Access IBM, qui vous donne accès d'un simple clic à toute une palette de services : maintenance, support, mise à niveau, diagnostics, ... De plus, il est doté d'un adaptateur Ethernet qui assure une plus grande rapidité des connexions au réseau et à Internet.

Jusqu'à 30% plus rapide que Windows 98 et 13 fois plus fiable, Windows 2000 Professionnel est le système d'exploitation Windows le plus sûr. Quant au logiciel Microsoft Office 2000 Edition PME, il va vous simplifier la vie et vous permettre de travailler en toute sérénité !

Donnez un nouveau sens à l'efficacité et finissez-en avec le stress ! Choisissez le nouveau NetVista A20 avec Microsoft Windows 2000 Professionnel et Office 2000 Edition PME !

EQUIPEZ-VOUS MAINTENANT

Contactez vite votre revendeur !



IBM recommande Windows 2000 Professionnel

* Prix moyen constaté au 6/11/2000. Chaque revendeur reste libre de fixer ses propres prix. Photos non contractuelles. TVA en vigueur 19,6 %. 1. Outils e-business. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo « e-business » sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

François Bayrou réélu président de l'UDF à plus de 99 % des voix

FRANÇOIS BAYROU, seul candidat, a été réélu président de l'UDF, en obtenant 99,21 % des suffrages exprimés par les adhérents, selon des résultats provisoires annoncés mardi 21 novembre. Sur 302 122 suffrages exprimés – dont 17 403 par correspondance –, M. Bayrou a recueilli 29 885 voix. Il y a eu 237 bulletins blancs ou nuls. Le nombre d'inscrits était de 60 412 et la participation a donc été de 49,86 %.

Candidat non déclaré à l'élection présidentielle, M. Bayrou entend, lors du congrès organisé les 2 et 3 décembre à Angers, poser la « certitude » de sa présence dans la bataille de 2002. Les chiraquiens ont critiqué sa démarche, ainsi que celle du président de Démocratie libérale, Alain Madelin, qui a confirmé, samedi 18 novembre, son intention de se lancer dans la campagne. « Arrêtons de piaffer dans les starting-blocks pour savoir qui sera candidat ou président en 2002 », a lancé l'ancien premier ministre RPR Alain Juppé, mardi sur RTL. « Les Français ont aujourd'hui d'autres sujets de préoccupation que l'élection présidentielle », a renchéri le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Nicole Notat plaide pour « un nouveau contrat social »

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE de la CFDT, Nicole Notat, a estimé que l'alternative entre « libéralisme ou étatsisme » conduisait « à l'impasse » et a plaidé pour « un nouveau contrat social », lors d'un colloque organisé, mardi 21 novembre, par sa centrale. Pour M^{me} Notat, il faut « réinventer le mode de gouvernance de nos sociétés car la référence à la souveraineté populaire, fondatrice de notre conception de la démocratie, n'est plus suffisante à elle seule ». La numéro un de la CFDT a souhaité « une relation renouvelée entre l'Etat et la société civile », passant par la « reconnaissance réelle » des corps intermédiaires et notamment d'acteurs sociaux « représentatifs ». Evoquant le paysage syndical, elle a ajouté que « le pluralisme ne favorise pas l'émulation, mais débouche sur un émiettement des forces, sur une concurrence faite plus de surenchère que de compétition ».

DÉPÊCHES

■ **BUDGET** : le projet de loi de finances 2001 a été approuvé par 300 députés contre 256, mardi 21 novembre, en première lecture. Les communistes et les Verts, qui s'étaient abstenus, le 24 octobre, lors du vote de la partie « recettes », ont finalement approuvé l'ensemble du texte, à l'exception de trois francs-tireurs communistes : Patrice Carvalho (Oise), André Gerin (Rhône) et Georges Hage (Nord).

■ **SOLIDARITÉ URBAINE** : le Parlement a définitivement adopté le projet de loi sur la solidarité et le renouvellement urbains, après un ultime examen à l'Assemblée nationale, mardi 21 novembre. Ce texte, qui prévoit notamment l'obligation pour les communes urbaines d'avoir 20 % de logements sociaux, a été approuvé par les députés de gauche, à l'exception des Verts, qui se sont abstenus. RPR, UDF et DL ont voté « contre » – à quelques exceptions près, dont celle de Pierre Cardo (DL, Yvelines) – et entendent soumettre ce texte au Conseil constitutionnel.

■ **NUCLÉAIRE** : les députés Verts ont réagi très vivement aux déclarations de Lionel Jospin sur le nucléaire, mardi 21 novembre, à l'Assemblée nationale. Déplorant cette « provocation », Noël Mamère (Gironde), a reproché au premier ministre de s'être fait « l'allié objectif et le complice du lobby nucléaire, contre les Verts ». En réponse à une question de Jean-Pierre Chevènement, M. Jospin avait affirmé que les études sur le réacteur EPR n'étaient « pas aujourd'hui suffisamment avancées pour qu'un débat sur l'opportunité du lancement industriel » d'un tel prototype « soit posé ».

■ **VITROLLES** : les socialistes et les Verts ont signé, mardi 21 novembre, un accord pour les élections municipales dans la ville dirigée par Catherine Mégret (MNR). Les représentants des deux partis invitent le PCF, qui soutient la candidature d'Alain Hayot contre celle de Dominique Tichadou (PS), à les rejoindre.

■ **PCF** : Michelle Demessine estime que le Parti communiste doit être « plus en phase avec la société ». Mardi 21 novembre, à Lille, la secrétaire d'Etat au tourisme et dirigeante communiste a plaidé en faveur d'un parti « plus accessible, moins dogmatique, moins sûr de lui, moins donner de leçons comme il a pu l'être ».

■ **GUYANE** : dix-huit personnes – quatre manifestants et quatorze gendarmes mobiles – ont été blessées et deux magasins ont été pillés à la suite des affrontements qui ont eu lieu dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre à Cayenne, selon le bilan établi par la préfecture de Guyane (*Le Monde* du 22 novembre) – *Corresp.*

HISTOIRE Quarante ans après, la mémoire de la guerre d'Algérie resurgit pour les témoins et les acteurs de ce drame qui a duré de 1954 à 1962. La publication, en juin, dans *Le*

Monde, du témoignage de Louise Ighilahriz, militante du FLN torturée en 1957, a relancé le débat. ● LE GÉNÉRAL JACQUES MASSU, quatre-vingt-douze ans, vainqueur de la

bataille d'Alger, juge positivement l'appel lancé par douze intellectuels dans *L'Humanité* en faveur de la reconnaissance et de la condamnation de la torture en Algérie par la

France. « Je prendrais cela pour une avancée », déclare-t-il. ● LE GÉNÉRAL PAUL AUSSARES, quatre-vingt-deux ans, autre personnage-clé de la bataille d'Alger, se prononce, lui,

contre une telle repentance. Il explique comment il « s'était résolu à la torture » et relate les exécutions sommaires auxquelles il s'est livré à Alger, qu'il chiffre au nombre de 24.

Torture en Algérie : deux généraux français affrontent leur mémoire

Un débat sur la condamnation par l'Etat français des pratiques de l'armée pendant la guerre d'Algérie s'est ouvert depuis la publication du témoignage d'une militante du FLN, torturée en 1957. Le général Jacques Massu se dit favorable à cette repentance officielle

QUARANTE ANS après, la mémoire de la guerre d'Algérie sursaute. Profondément enfouis dans l'inconscient national au nom de la paix sociale, les douloureux souvenirs d'un drame de huit ans (1954-1962) qui a déchiré la France et failli emporter la République, émergent à l'heure où ses acteurs vieillissants dressent l'inventaire de leur vie. Ce processus avait fait un bond avec la publication, dans *Le Monde* du 20 juin, du témoignage de Louise Ighilahriz, une militante algérienne indépendantiste. Pendant trois mois, à la fin de 1957, à Alger, cette jeune fille alors âgée de vingt ans, fut atrocement torturée à l'état-major de la 10^e division parachutiste du général Massu. Depuis lors, elle recher-

chait désespérément le médecin militaire français qui, pris de compassion, l'avait finalement sauvée en la transférant à l'hôpital.

Nommément mis en cause dans ce témoignage, les généraux Massu et Bigeard avaient réagi immédiatement : tandis que Marcel Bigeard qualifiait de « tissu de mensonges » le récit de la militante algérienne, Jacques Massu allait jusqu'à exprimer des regrets à l'égard de l'emploi de la torture. « Non, la torture n'est pas indispensable en temps de guerre, on pourrait très bien s'en passer, confiait le vainqueur de la bataille d'Alger. Quand je repense à l'Algérie, cela me désole, car cela faisait partie (...) d'une certaine ambiance. On aurait pu faire les choses autre-

ment » (*Le Monde* du 22 juin). Cette étonnante déclaration de repentance avait fait grand bruit, notamment parmi les millions de personnes - anciens appelés, pieds-noirs, anciens harkis et Algériens de France - dont la jeunesse a, d'une façon ou d'une autre, été salie par le conflit algérien. Parmi l'abondant courrier que *Le Monde* a alors reçu, une partie reprochait au journal d'avoir rouvert des plaies encore à vif, oublié les atrocités commises par le FLN et mis en cause l'armée, en publiant la confession de « Louise » ; une autre contenait de multiples témoignages sur l'utilisation de la torture et les exécutions sommaires. Les regrets du général Massu étaient salués particulièrement

par le père Alain Maillard de La Morandais, ancien officier en Algérie, qui invitait l'Eglise à la repentance vis-à-vis des « crimes de la torture depuis l'Indochine jusqu'à l'Algérie ».

ACCUMULATION DE CONFESSIONS

Le travail de mémoire s'accélérait, un an après le vote historique des députés, le 10 juin 1999, permettant de qualifier de « guerre » des événements qui, officiellement, n'avaient consisté qu'en des opérations de « maintien de l'ordre ». Depuis lors, l'accumulation de confessions reflète un mouvement inédit de retour sur un « passé qui ne passe pas », rappelant la résurgence de la mémoire de l'occupation nazie à partir des années 70.

Cette aspiration n'a pas échappé au journal *L'Humanité*, qui a publié, le 31 octobre, un appel d'intellectuels demandant une reconnaissance et une condamnation officielles de la torture pendant la guerre d'Algérie. Signé par douze des principales personnalités ayant milité contre cette « gangrène », le texte invoque le « devoir de mémoire auquel la France se dit justement attachée ». Les signataires demandent à Jacques Chirac et à Lionel Jospin, « de condamner ces pratiques par une déclaration publique » et invitent « les témoins, les citoyens à s'exprimer sur cette question qui met en jeu leur humanité ».

A cet appel, Lionel Jospin a partiellement répondu, le 4 novem-

bre. Rendant hommage au discours de Jacques Chirac reconnaissant la responsabilité du pays dans la persécution des juifs sous l'Occupation, M. Jospin a estimé que « d'autres moments sombres de notre histoire nationale » devaient faire l'objet du « même effort ». Le premier ministre, qui s'exprimait lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France, a évoqué l'appel publié dans *L'Humanité*, s'affirmant « convaincu que ce travail de vérité n'affaiblit pas la communauté nationale. Au contraire, il la renforce en lui permettant de mieux tirer les leçons de son passé, pour construire son avenir ».

Philippe Bernard

Le général Jacques Massu, vainqueur de la bataille d'Alger

« Si la France reconnaissait et condamnait ces pratiques, je prendrais cela pour une avancée »

« Quand le dossier de la torture en Algérie est brusquement réapparu à la "une" de l'actualité, en juin, vous n'aviez pas caché au *Monde* que vous ressentiez une certaine amertume à l'égard du pouvoir politique de l'époque. Considérez-vous que Max Lejeune, alors secrétaire d'Etat aux forces armées, Robert Lacoste, ministre-résident en Algérie, et Maurice Bourgès-Maunoury, successivement ministre de l'Intérieur puis président du conseil à la suite de Guy Mollet,

sont les véritables responsables de la torture ?

- Je n'ai pas envie de donner des noms et de "charger" ces personnes-là. Ce ne serait pas élégant de ma part. De plus, je pense que les civils faisaient ce qu'ils pouvaient à cette époque et que ce n'était pas facile pour eux. Cette guerre était très complexe : elle avait des aspects à la fois politiques, policiers, sociaux et économiques. Mais j'aimerais qu'on évite de mettre l'armée française en accusation. On lui a imposé une mission désagréable - le rétablisse-

ment de l'ordre -, elle l'a effectuée du mieux qu'elle a pu. Quant à définir la responsabilité du pouvoir politique, je ne vois pas comment ce serait possible. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'ils venaient régulièrement à Alger, à la 10^e division parachutiste, et qu'ils allaient visiter les régiments et contrôler le travail de renseignement. Ils venaient même quand je n'étais pas là. Il y en avait toujours un dans le secteur, ce qui se comprend, car nous menions une action extrêmement importante à ce moment-là à Alger. Mais

aucun d'entre eux ne m'a jamais dit quoi que ce soit à ce sujet, pas même : "Allez-y plus doucement !" Je pense qu'ils avaient tous très peur de ce qui se passait à Alger, des assassinats, des bombes (Lacoste en particulier) et qu'ils voulaient que ça cesse à tout prix.

- Vous avez dit il y a quatre mois que ce qui s'était passé en Algérie vous "désolait", que la torture "n'est pas indispensable en temps de guerre". Beaucoup se sont interrogés sur le sens de vos propos.

- Ce que je voulais dire, et que je pense toujours, c'est que la mission qu'on m'a imposée en Algérie m'a désolé. Je me suis retrouvé chargé de pouvoirs de police dans le département d'Alger, une situation que je n'avais ni provoquée ni souhaitée, et qu'il fallait pourtant assumer, avec des problèmes à résoudre. J'ai regretté d'être mis dans l'obligation d'avoir à mener cette action policière, mais il était nécessaire que nous nous substituions à la police, qui n'avait pas suffisamment d'effectifs à Alger.

» Mon nom a toujours été associé à la torture, ce que j'ai trouvé très dur à vivre. J'ai toujours été cloué au pilori, alors que j'ai essayé de faire bien d'autres choses à Alger, en particulier mener une action sociale en profondeur avec mon épouse. Il n'y a pas eu besoin d'utiliser la torture dans toutes les circonstances, on l'oublie trop souvent et on tente aujourd'hui de noircir le tableau. Pour briser la grève des dockers, par exemple, je me rappelle avoir trouvé astucieux qu'on paye les hommes pour contrecarrer cette initiative du FLN, et ça a marché ! On reparle aujourd'hui beaucoup de la torture en Algérie, j'ai du mal à comprendre pourquoi on souève à nouveau cette question, je n'en vois pas bien l'utilité. On oublie aussi de rappeler ce que les types du FLN ont fait sur leurs propres compatriotes et le fait qu'ils se sont comportés comme des sauvages.

- Il semble que, en France comme en Algérie, beaucoup ressentent aujourd'hui le besoin que les choses soient dites, pour tourner la page, et en particulier que soit reconnu le fait que la torture en Algérie ne s'est pas limitée à quelques "bavures" mais qu'elle a été généralisée et même institutionnalisée.

- Mais j'ai dit et reconnu que la torture avait été généralisée en Algérie ! Elle a ensuite été institutionnalisée avec la création du CCI (centre de coordination interarmées) et des DOP (dispositifs opérationnels de protection), et institutionnaliser la torture, je pense que c'est pire que tout ! Mais je n'y suis pour rien. Ce n'est pas moi qui ai donné l'ordre de créer le CCI et les DOP et qui les ai mis sur pied. J'ai cherché à savoir à l'époque qui avait fait cela : le commandement civil ou militaire ? L'état-major de l'armée de terre à Paris ? Aujourd'hui encore, je m'interroge.

- Vous avez dit aussi qu'"on aurait pu procéder autrement" qu'avec la torture en Algérie.



JACQUES MASSU

- On aurait dû faire autrement, c'est surtout cela ce que je pense. Mais quoi, comment ? Je ne le sais pas. Il aurait fallu chercher, tenter de trouver. On n'a malheureusement pas réussi, ni Salan, ni Allard, ni moi, ni personne.

- Le général Paul Aussaresses, que vous avez appelé à vos côtés pendant la bataille d'Alger, avoue qu'il a pratiqué, ou fait pratiquer, de nombreuses exécutions sommaires, ainsi que la torture. Dans le même temps, il reconnaît qu'avec du temps, et en y mettant les moyens, on pourrait la plupart du temps se passer de la torture.

- Oui, Aussaresses a raison sur ce point. Le problème, c'est qu'on a rarement le temps, il faut exploiter les renseignements à chaud. En ce qui concerne les actes d'Aussaresses en Algérie, qui étaient, je pense, affaire de conscience personnelle, le fait qu'il les reconnaisse le rend encore plus estimable à mes yeux.

« On aurait dû faire autrement. Mais quoi, comment ?

Je ne le sais pas. On n'a malheureusement pas réussi, ni Salan, ni Allard, ni moi, ni personne »

- Que pensez-vous de l'appel lancé par un certain nombre d'intellectuels dans les colonnes de *L'Humanité* pour que la pratique de la torture pendant la guerre d'Algérie soit reconnue par la France et condamnée ?

- Je pense que ce serait une bonne chose. Moralement, la torture est quelque chose de moche, je prendrais donc cela pour une avancée. Et si cela pouvait avoir d'heureuses conséquences, je trouverais cela très bien.

- Des guerres sans tortures, cela vous paraît un peu naïf ou illusoire ?

- Beaucoup de bonnes choses sont au départ naïves, mais cela vaut le coup de les essayer. Et si on réussit, tant mieux. Pour ma part, j'admets que je connais trop la

nature humaine et que je n'y crois pas trop.

- Avec le recul, comprenez-vous mieux le coup d'éclat du général de Bollardière en Algérie ?

- Je connaissais Bollardière depuis longtemps. Nous étions de la même promotion à Saint-Cyr. C'était quelqu'un de très estimable mais de très original, et je n'ai pas bien compris qu'il ait demandé à être relevé de ses fonctions à cause de la pratique de la torture. Pourquoi ne l'avait-il pas fait plus tôt, quand il commandait tous les parachutistes en Indochine ? Bien sûr, on torturerait moins à ce moment-là, mais enfin, quand on est contre la torture, on l'est par principe !

- Vous êtes l'un des seuls à connaître le sort de Maurice Audin. Et le passage que vous avez écrit à ce sujet dans votre livre *La Vraie Bataille d'Alger* n'est pas crédible. Quarante-trois ans après la disparition de ce jeune mathématicien, enseignant à l'université d'Alger, membre du Parti communiste, sa veuve, Josette Audin, et ses enfants attendent toujours de connaître la vérité. Est-il mort sous la torture, ou étranglé, comme beaucoup le pensent, à l'inverse de la version officielle qui veut qu'il se soit évadé ?

- Je ne sais pas exactement, je me souviens de cette affaire, mais pas en détail. Je n'étais pas à côté de Maurice Audin au moment de sa disparition. Je n'ai pas de souvenirs précis. Si j'avais encore en mémoire les circonstances de sa disparition, je vous les dirais probablement, mais je ne les ai pas.

- Un dernier mot, concernant cette fois votre famille. Peu de gens savent que sur vos trois enfants, deux sont algériens.

- Avant mon départ d'Algérie, j'ai en effet recueilli deux enfants. D'abord Malika, en 1958, qui avait quinze ans. Sa mère nous avait suppliés, ma femme et moi, de la prendre avec nous, pensant que sa fille serait plus en sécurité. Elle n'avait pas tort puisque son mari, le père de Malika, a été tué par des fellaghas, juste après l'indépendance de l'Algérie. Un peu plus tard, nous avons pris avec nous Rodolphe, qui avait six ans à l'époque et qui vivait tout seul. Il avait été pris en charge pendant deux ans par un régiment stationné dans l'Ouarsenis. Quand l'appel qui s'occupait de lui a regagné la France, l'assistante sociale a amené cet enfant à ma femme, qui m'a dit : "Vous n'avez pas de fils. En voulez-vous un ?" J'ai dit oui. Nous avons pu, plus tard, procéder à l'adoption de Rodolphe, car, apparemment, il n'avait plus ses parents. Pour moi, lui et sa sœur Malika sont la preuve que l'intégration - celle pour laquelle je me suis toujours battu - était possible et que ce n'était pas une chimère. C'est dans cet esprit que je les avais pris en charge tous les deux. »

Propos recueillis par Florence Beaugé

Avantages abonnés
Week-end Privilège Relais & Châteaux

- Non madame nous avons la piscine, le golf, le tennis... mais pas l'internet.

CLUB internet **5 ANS DÉJÀ!**

www.club-internet.fr
Le Club le plus ouvert de la planète

Offre privilège 1200 F au lieu de 1800 F

Le rêve est accessible en étant abonné à Club-Internet ; à partir du 15 novembre 2000, vous pourrez vous évader le temps d'un week-end dans l'un des 41 établissements Relais & Châteaux de votre choix pour seulement 1200F. Pour en profiter : www.club-internet.fr/relaischateau

Si vous n'êtes pas encore abonné : 0801 800 900 (appel local).

* Forfait Lys de Bronze comprenant 1 nuit, 1 dîner hors boisson et 1 petit-déjeuner pour 2 personnes. Offre soumise à condition, selon disponibilité des hôtels.



Le général Paul Aussaresses, coordinateur des services de renseignement à Alger en 1957

« Je me suis résolu à la torture... J'ai moi-même procédé à des exécutions sommaires... »

LE GÉNÉRAL Paul Aussaresses, quatre-vingt-deux ans, a été l'un des personnages-clés de la bataille d'Alger en 1957. En janvier de cette année-là, le général Massu appelle à ses côtés ce commandant, chef de bataillon parachutiste, ancien d'Indochine, ancien du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), fondateur du 11^e Choc (bras armé de la division action des services spéciaux), pour coordonner les renseignements à Alger. L'objectif est de démanteler les réseaux FLN et de mettre fin à la vague d'attentats qui ensanglantent le secteur.

La figure du général Aussaresses apparaît dans de nombreux récits parus ces dernières années. Dans *La Guerre d'Algérie*, Yves Courrière le présente sous l'appellation « commandant O ». Pierre Vidal-Naquet, dans *La Torture dans la République*, parle de lui comme étant le chef de file « de ce qu'il faut bien appeler une équipe de tueurs professionnels » et souligne que son nom « ne figurera guère que dans un seul dossier publié, celui de l'affaire Audin ». Dans *Les Centurions*, de Jean Lartéguy, le général Aussaresses est présenté sous le nom de Boisfeuras. Il est enfin « le barbu » dans le roman de Robert Escarpit, *Meurtre dans le pignadar*.

« Au fur et à mesure que le dossier de la guerre d'Algérie s'inscrit dans le débat en France se pose une question essentielle : la responsabilité du pouvoir politique de l'époque dans la pratique de la torture. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

— Je suis arrivé à Alger début 1957, à la demande du général Massu qui, à la tête de la 10^e division parachutiste, venait de se voir confier les pouvoirs de police sur le Grand Alger. Son second, le colonel Yves Godard, ne voulait pas de

des camps, notamment au lieu-dit Paul-Cazelles, dans le sud du département d'Alger. En fait, on exécutait ces détenus, mais Teitgen ne s'en est rendu compte qu'après coup.

— **Paul Teitgen a dit que, sur les 24 000 assignations à résidence qu'il avait signées, 3 024 des personnes concernées avaient disparu.**

— Oui, cela doit correspondre à peu près à la réalité. L'intérêt, si j'ose dire, du système mis en place par Massu tenait justement à cela : avoir un officier de liaison – moi, en l'occurrence – avec les services de police et la justice, et qui endossait beaucoup de responsabilités.

— Tous les matins, avec Trinquier, je faisais mon rapport à Massu et lui racontais ce qui s'était passé la nuit précédente. Pour qu'on s'en souvienne, nous consignions tout dans un gros cahier manifold. Il y avait quatre pages pour chaque jour : une pour Massu, une pour Salan [commandant en chef des forces armées en Algérie], une pour Lacoste, [ministre-résident en Algérie] et enfin une pour moi. Parfois, je disais à Massu : « On a ramassé un tel » et je le regardais dans les yeux avant d'ajouter : « On le tuera demain. » Massu poussait un grognement, et je prenais cela pour un oui.

— Une nuit, je m'en souviens, Bigeard m'a dit : « J'ai capturé le groupe terroriste de Notre-Dame-d'Afrique, une bande de tueurs dont je ne sais pas quoi faire. Est-ce que vous pouvez demander à Massu son avis ? » Que pouvait-on faire ? Livrer ces hommes à la justice ? C'était hors de question, nous avions autre chose à faire que d'examiner les situations particulières de certains individus dans le cadre de la légalité... Trinquier et moi, on va alors chez Massu, et Trinquier lui suggère : « Tu ne crois pas qu'on devrait les envoyer dans

Huit années d'un engrenage irrépressible

● **1^{er} novembre 1954** : début de l'insurrection armée en Algérie, alors composée de trois départements français.

● **12 mars 1956** : la majorité de gauche (socialistes, communistes et radicaux) qui soutient le président du conseil Guy Mollet (SFIO) vote les « pouvoirs spéciaux », qui vont entraîner la généralisation de la torture.

● **janvier 1957** : le général Massu est investi des pouvoirs de police pour mener la « bataille d'Alger ».

● **juin 1957** : disparition de Maurice Audin, enseignant à l'université d'Alger, communiste, après son arrestation par l'armée. Pierre Vidal-Naquet fonde le Comité Audin.

● **12 septembre 1957** : démission de Paul Teitgen, ancien résistant

torturé par la Gestapo, de ses fonctions de secrétaire général chargé de la police à la préfecture d'Alger.

● **27 mars 1958** : saisie du livre *La Question*, dans lequel Henri Alleg, journaliste communiste, décrit les tortures qu'il a subies.

● **13 mai 1958** : l'armée prend le pouvoir en Algérie.

● **16 septembre 1959** : le général de Gaulle, président de la République, proclame le droit des Algériens à l'autodétermination.

● **24 janvier 1960** : journée des barricades à Alger.

● **mai 1960** : publication du premier numéro de *Vérité-Liberté*, revue qui dénonce la torture.

● **18 mars 1962** : les accords d'Evian mettent un terme à la guerre d'Algérie.



PAUL AUSSARESSES

— Il était parfaitement au courant. Il lisait tous les jours les comptes rendus du cahier manifold. Il y était écrit, par exemple, qu'un militant du FLN avait fait l'objet dans la nuit d'une exécution sommaire. Ce n'était pas marqué en ces termes mais c'était très clair. Je peux vous donner une autre preuve de la connaissance de Lacoste de toutes ces pratiques. Un jour, les membres d'un groupe parlementaire débarquent de Paris pour enquêter sur la torture en Algérie. Lacoste les envoie à Massu. On les fait escorter par le capitaine de Denoix de Saint-Marc, car c'était un officier avec beaucoup de prestance et un excellent contact humain. Pendant leur tournée, les parlementaires tombent sur un officier de renseignement en train d'interroger un fellagha. Le porte-parole du groupe saute sur l'occasion et demande à l'officier français, un colonel malin (qui avait été prévenu de leur visite) : « Qu'en est-il de la torture ? » Et l'autre lui répond : « Eh bien, vous voyez, j'étais justement en train d'interroger un prisonnier. » « Et comment procédez-vous ? », demande le parlementaire, soupçonneux. « Eh bien, j'écoute ce que mon prisonnier me dit », répond l'autre sans se démonter. « Et comment êtes-vous sûr qu'il vous dit la vérité ? », insiste le parlementaire. « Eh bien, je le fais jurer sur le Coran ! », répond l'officier de renseignement, en réussissant à garder son sérieux... Et à ce moment-là, on entend le fellagha qui s'écrie : « Sur un Coran électrique, oui ! »... C'est Denoix de Saint-Marc, qui avait assisté à toute la scène, qui me l'a racontée, ce qui m'a fait beaucoup rire !

— **En juin dernier, le général Massu avait exprimé ses regrets au sujet de la torture. Avec le recul, estimez-vous toujours, quant à vous, que la torture était indispensable ?**

— La torture ne m'a jamais fait plaisir mais je m'y suis résolu quand je suis arrivé à Alger. A l'époque, elle était déjà généralisée. Si c'était à refaire, ça m'emmerderait, mais je refaisais la même chose car je ne crois pas qu'on puisse faire autrement. Pourtant, j'ai le plus souvent obtenu des résultats considérables sans la moindre torture, simplement par le renseignement et la dénonciation. Je dirais même que mes coups les plus réussis, ça a été sans donner une paire de gifles.

— **Cela tendrait donc à prouver qu'en prenant du temps, et en y mettant les moyens, on peut se passer de la torture ?**

— Oui, avec du temps et beaucoup de travail, vraiment beaucoup de travail. Et dans certaines situations, ce n'est pas possible. Nous sommes pris par l'urgence. Personnellement, je n'ai jamais torturé, et pourtant, je n'ai pas les mains propres. Il m'est arrivé de capturer des types haut placés au sein du FLN et

de me dire : « Celui-là est dangereux pour nous, il faut le tuer » et je l'ai fait, ou je l'ai fait faire, ce qui revient au même. Ce qu'il faut que vous compreniez, car c'est essentiel, c'est que cela ne me faisait pas plaisir. Et si j'ai moi-même procédé à des exécutions sommaires, c'est que je voulais assumer ce genre de choses, pas mouiller quelqu'un d'autre à ma place. C'est d'ailleurs pourquoi je ne veux pas accuser le pouvoir civil de l'époque. Affirmer qu'il nous donnait des ordres dans ce domaine serait faux et, surtout, s'abriter derrière, cela reviendrait à dire que les militaires se dégonflent et qu'ils se déchargent de leurs responsabilités. En mon nom personnel – mais je n'engage que moi –, je refuse cette attitude.

— **Combien de prisonniers algériens avez-vous ainsi abattus, en dehors de tout accrochage sur le terrain ?**

— C'est difficile à dire... Ce sont des actes difficiles... On ne s'y fait jamais. Je dirais entre 10 et 30...

— **Vous ne savez vraiment pas précisément combien d'hommes vous avez tués ?**

— Si... J'en ai tué 24.

— **En avez-vous parlé avec votre famille ?**

— Non, je n'en ai jamais discuté avec ma femme, elle ne le supporterait pas. Mes trois filles non plus, d'ailleurs. Un jour, quelqu'un a posé des questions sur la torture à l'une de mes filles et lui a dit : « Votre père était expéditif pendant la guerre d'Algérie ! » Ma fille est alors venue me voir, elle voulait en savoir plus. On a un peu discuté, mais elle a mal réagi. Elle m'a dit : « Il ne fallait pas ! » Je la comprenais. Mais, du coup, on ne parle pas de cela.

— **Quelle serait votre réaction si l'Etat français en venait un jour à faire une sorte de repentance à propos de l'Algérie ?**

— Je serais contre. On n'a pas à se repentir. Qu'on reconnaisse des faits précis et ponctuels, oui, mais en prenant garde à ne pas généraliser. Pour ma part, je ne me repens pas.

— **Et Maurice Audin, est-ce qu'on aura un jour la confirmation des circonstances de son décès, à savoir qu'il a été étranglé par le lieutenant Charbonnier après avoir été torturé et non qu'il s'est évadé comme l'a affirmé l'armée ?**

— Je ne sais rien pour ce qui est de Maurice Audin. Vraiment rien.

— **Vous étiez le numéro un du renseignement à Alger à cette époque. Cela paraît impossible à croire...**

— Je ne sais rien, je vous le répète. La seule chose que je peux vous dire, c'est que ce n'était pas Charbonnier. Il n'était pas dans le secteur à ce moment-là. Il était ailleurs, occupé à procéder à des arrestations et à exploiter des renseignements. Mais il n'était pas là.

— **Quand le fils du lieutenant Charbonnier affirmait à l'hebdomadaire *Marianne* du 24 juillet que son père n'était pas responsable de la mort de Maurice Audin et qu'il n'avait fait qu'assumer un acte commis par d'autres, il disait donc la vérité ?**

— Le lieutenant Charbonnier n'y était pour rien, c'est tout ce que je peux vous dire. »

Propos recueillis par Florence Beaugé

« Que pouvait-on faire ? Livrer ces hommes à la justice ? C'était hors de question, nous avions autre chose à faire que d'examiner les situations particulières de certains individus dans le cadre de la légalité... »

cette action policière. « Ce n'est pas pour nous », disait-il. Alors Massu avait décidé d'appeler deux types qu'il estimait sûrs et sur lesquels il pourrait s'appuyer : le lieutenant-colonel Trinquier et moi. J'avais reçu une mission précise : travailler avec la police d'Alger – dont Paul Teitgen était alors secrétaire général à la préfecture – et les officiers de renseignement, ainsi que le juge Bérard, conseiller juridique de Massu. Au début, nous n'avons eu aucun problème avec Teitgen. Ce n'est que plus tard qu'il a commencé à montrer des réticences à coopérer avec les paras.

— **Paul Teitgen a même démissionné de ses fonctions, le 12 septembre de cette année-là...**

— Teitgen avait en effet découvert qu'on le roulait dans la farine depuis longtemps. Je lui faisais signer des assignations à résidence, ce qui permettait d'enfermer les personnes arrêtées dans

le maquis (autrement dit les flingueurs) ? » Massu a répondu : « Un maquis éloigné ! » Peu après, sinon le même jour, rapplique Max Lejeune, le secrétaire d'Etat aux forces armées, en visite à Alger. Massu lui explique le problème et lui dit : « Alors, qu'est-ce qu'on fait ? » Max Lejeune, qui avait très bien compris, lui a fait la réponse suivante : « Lorsque Ben Bella et ses assistants [les chefs historiques du FLN] ont été repérés par la France dans un avion au-dessus de la Méditerranée [le 22 octobre 1956], la décision du gouvernement français a été d'abattre l'appareil. Si nous avons finalement renoncé à en donner l'ordre, c'est parce que l'équipage était français... Vous m'avez compris ? » Massu a poussé un grognement. Il avait compris...

— **Et Robert Lacoste, alors ministre-résident en Algérie, était-il lui aussi informé de ces méthodes ?**

Club Med
Club Med Voyages, Forum Voyages, Havas Voyages et agences agréées
www.clubmed.fr

plongez pour les Maldives

et ses îles de légende.

Choisissez Kani ou Faru deux villages Ψ Ψ Ψ où pratiquer la plongée bouteille.

7990 F* la semaine

Vous verrez, c'est le paradis.

Appelez le 0 810 810 810**

Etre-re Ψ

* Soit 1 218,05 Euros. Prix par adulte à partir de, en chambre double standard, occupation 2 personnes, au départ de Paris. A certaines dates. Taxes d'aéroport en sus de 220 F, soit un total de 8 219 francs ou 1 251,90 Euros. La plongée bouteille est en supplément à Kani et dans la limite d'une plongée par jour à Faru. Selon disponibilités et soumis aux conditions de la brochure autonome n° 2200-2001. ** Numéro Azur, au prix d'un appel local. Club Méditerranée SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 441 057 260 FF - 11, rue de Cambrai 75219 Paris - 572 185 584 RCS PARIS - Licence LI 075 95 0333 - APSAV 9, rue Villaret-de-Joyeuse 75017 Paris - AXA Global Risks 4, rue Jules-Lefebvre 75426 cedex 09 N° de police 180 127 594 - Photo : F. Decorinck.

Un colonel jugé pour des délits sexuels au sein des forces armées françaises de Djibouti

L'ancien commandant en second de la base aérienne a comparu devant le tribunal aux armées de Paris

Le colonel Michel Chailloux, ancien commandant en second de la base aérienne de Djibouti, comparait, mardi 21 novembre, pour des faits

d'« agression sexuelle » sur la compagne d'un caporal-chef et de « harcèlement sexuel » sur trois femmes militaires. Le procureur a déploré les

« explications cafouilleuses » d'« un officier de très grande valeur ». Il a requis un an d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende.

ANCIEN COMMANDANT en second de la base aérienne de Djibouti, le colonel Michel Chailloux a comparu devant le tribunal aux armées de Paris, mardi 21 novembre, pour des faits d'« agression sexuelle » sur la compagne d'un caporal-chef et de « harcèlement sexuel » sur trois femmes militaires. Après un salut réglementaire curieusement adressé aux magistrats civils de la juridiction, l'officier s'explique d'abord sur l'agression dont a été victime Sandrine, en 1998, à Djibouti. Alors âgée de vingt-trois ans, elle avait eu le cran de déposer plainte contre le colonel. Accompagnée par le caporal-chef, la jeune femme est la seule victime à s'être déplacée devant le tribunal.

Le 2 février 1998, M. Chailloux, lieutenant-colonel de quarante-trois ans au moment des faits, s'était rendu en uniforme au domicile de Sandrine et de son compagnon, à une heure où ce dernier travaillait sur la

base djiboutienne. La visite était motivée par la remise d'une attestation de travail pour des cours de français que la jeune femme avait donnés à des militaires. Sandrine écoute le président du tribunal, Jacques Barrau, rappeler la teneur de sa plainte, déposée dès le 3 février. Le haut gradé l'avait embrassée par surprise, puis caressée aux seins et au sexe. « Vous n'aviez jusque-là manifesté aucune réaction, en raison d'un blocage psychologique dû à un viol que vous aviez subi à l'âge de quatorze ans », dit doucement le magistrat, en regardant la victime. Avec des phrases hachées, la jeune femme prend sur elle-même, debout, face au colonel, pour ajouter : « J'avais peur, je n'étais pas active, je réfléchissais beaucoup. Comment ne pas l'énerver. Si je me débattais, si je criais, je risquais de le rendre violent. Quand il a commencé à glisser sa main sous mes sous-vêtements, je lui ai dit fermement de partir. » Le colonel avait obéi.

Démentant maladroitement les faits reprochés, l'officier s'emmêle dans des versions successives. Pourquoi lui, commandant en second, a-t-il tenu à apporter personnelle-

ment à Sandrine l'attestation de travail, interroge le président ? « Pour rendre service. » La jeune femme était-elle « consentante », comme il l'a prétendu ? « J'en étais persuadé », répond-il, avant de suggérer qu'elle l'avait « provoqué » en s'asseyant face à lui et en lui « montrant son slip ». Puis il admet avoir eu « une mauvaise appréciation de la situation » : « Je tremblais, je ne comprenais pas ce qui arrivait. »

« EXPLICATIONS CAFOUILLEUSES »

Questionné par le fiancé en colère qui, aussitôt prévenu par Sandrine, avait demandé des explications au colonel, ce dernier avait prétendu avoir été lui-même victime d'un viol. « Ce n'était pas vrai, je me suis cherché des excuses », dit-il maintenant. L'avocat de Sandrine, M^e Jean-Luc Brami, enfonce le clou : « Vous avez menti monstrueusement, en vous mettant au niveau de la victime, pour éluder totalement votre culpabilité. »

« On ne vous reproche pas d'être un coureur de jupons, mais d'avoir gravement utilisé votre fonction, votre pouvoir, votre autorité », assène le défenseur. L'enquête déclenchée par San-

drine a conduit plusieurs sous-officières – trois adjudantes et une adjudante-chef – à dénoncer aux gendarmes des faits de harcèlement sexuel. L'une d'elles a affirmé que, à son domicile, M. Chailloux avait essayé de l'embrasser. « Je l'ai tenté, elle m'a repoussé », admet seulement l'intéressé. Déplorant ses « explications assez cafouilleuses », le procureur Pierre Rossignol estime que cet « officier de très grande valeur », totalisant plus de 4 000 heures de vol et une soixantaine de missions de guerre, a « sali son uniforme ». Il requiert un an d'emprisonnement avec sursis et 15 000 francs d'amende.

L'avocat du colonel, M^e Alexis Gublin, déplore que son client n'ait pas trouvé les mots pour demander « pardon » à Sandrine. Quand le défenseur souligne que l'officier, marié et père de famille, redoute avant tout le « regard conjugal », le prévenu sort un mouchoir et se met à pleurer. Il se lève enfin : « Je demande pardon, c'est tout. » Jugement le 19 décembre.

Erich Inciyan

Les Chinois de France exigent le retrait d'une affiche

Ils jugent « discriminatoire » et « outrageant » le titre d'une pièce de théâtre, « Interdit aux Chinois et aux chiens »

LES CHINOIS de France ne sont pas contents. Ils se disent choqués par le titre provocateur d'une pièce de théâtre qui s'étale sur des affiches placardées sur les murs de Paris : *Interdit aux Chinois et aux chiens*. Le jugeant « discriminatoire » et « outrageant », ils ont demandé son retrait, mardi 21 novembre, au juge des référés de Paris. Tirée d'un livre publié en 1997, sous le même titre, aux éditions de La Table ronde, par François Gibault, avocat, essayiste et romancier, la pièce en question se joue depuis le 17 octobre au Théâtre de Nesle, une petite salle du 6^e arrondissement de Paris.

« Associer le Chinois à un chien, c'est l'une des pires insultes qu'on puisse leur infliger », indique M^e Philippe Lamotte, avocat du Cercle des Chinois résidant en France. La pièce se veut une satire décapante de la société française, mais, pour le quidam, le titre, qui ne comporte aucune réserve, peut être pris au premier degré. « Les échos du « trouble manifestement illicite » qu'aurait provoqué ce titre ont atteint Pékin, où le gouvernement de la République populaire a, semble-t-il, fait part de son émoi. « L'important n'est pas ce qu'a voulu dire l'auteur mais la façon dont le titre est ressenti par des Chinois qui vont rarement au théâtre », insiste M^e Lamotte.

L'attaque ne manque pourtant pas de surprendre François Gibault, qui se présente comme un amoureux de l'empire du Milieu. Ce titre, il l'a choisi en 1976, lors de son premier voyage en Chine et alors qu'il visitait Shanghai. C'est là que, à l'entrée d'un jardin public, il a repéré une pancarte, datant de l'époque des concessions étrangères et supportant l'interdiction aujourd'hui décriée. Dans l'édition chinoise – parue en 1999 – de son ouvrage, sous un titre différent, l'auteur s'explique sur les raisons de son choix : « Je

hais les tabous, les exclusives, les barrières, tous les sectarismes et l'intolérance. (...) Il ne faut pas prendre ce titre au premier degré, mais bien comprendre qu'il est l'expression d'une révolte. » Le livre, qui n'évoque à aucun moment les Chinois, relate en fait les souvenirs d'enfance romancés de son auteur.

« UNE CITATION, UNE RÉFÉRENCE »

Avocat de François Gibault, M^e Georges Kiejman a usé de l'humour pour démonter la plainte de l'association. « Il y a une mondialisation autour de cette affaire, on évoque même une rupture imminente des relations commerciales entre la Chine et la France, dit-il. Ce livre a été salué par la critique à sa sortie en 1997 et, à l'époque, personne n'a trouvé à redire à propos de son titre. » L'avocat rappelle également qu'en 1999 François Gibault a été l'invité de l'Académie des sciences sociales de Pékin, où il a été reçu avec les honneurs, à l'occasion de la sortie de l'édition chinoise de l'ouvrage. « Dans ce livre, il y a une empathie entre le traitement subi par le narrateur dans son enfance et le sort tragique imposé au peuple chinois à un moment de son histoire », poursuit l'avocat. L'objectif de l'auteur est donc de dénoncer toutes les imbécillités. Pas un lecteur, pas un spectateur ne peut se méprendre une seule seconde sur le sens de ce titre. »

Pierre Dillange, substitut du procureur de la République, est allé dans le même sens en rappelant que l'interdiction en question figurait déjà dans l'album *Tintin et le Lotus bleu*. « Pour moi, il est évident qu'il s'agit d'une citation, d'une référence et non d'un postulat de l'auteur », indique-t-il avant de demander à Francine Levon-Guérin, juge des référés, de rejeter la demande.

Décision le 27 novembre.

Acacio Pereira

Des propositions officielles pour la maladie d'Alzheimer

DANS UN RAPPORT, remis mardi 21 novembre à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, le professeur Jean-François Girard, conseiller d'Etat, appelle les pouvoirs publics à répondre aux problèmes posés par la maladie d'Alzheimer. La maladie touche 350 000 personnes en France (*Le Monde* des 11 et 12 juin). « Un effort significatif et spécifique est indispensable à l'image de ce qui fut fait (...) pour le sida ou pour l'hépatite C », demande le rapporteur, pour qui l'objectif est de « médicaliser le diagnostic de la maladie d'Alzheimer et démedicaliser sa prise en charge ». Le professeur Girard propose notamment de développer les consultations spécialisées, les possibilités d'accueil de jour dans des structures non hospitalières et d'hébergement temporaire au sein d'institutions de vie communautaire.

La mère d'un détenu breton écrit à la ministre de la justice

LA MÈRE de Gaël Roblin vient d'adresser une lettre à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, pour contester les conditions de la détention de son fils, mis en examen dans les attentats attribués aux indépendantistes bretons, et notamment celui de Quévert (Côtes-d'Armor), le 19 avril, dans lequel une jeune employée de McDonald's avait trouvé la mort. « Depuis plus de six mois (...), mon fils est placé en détention provisoire (...) dans des conditions particulièrement répressives : on lui refuse toutes les activités auxquelles ont droit les autres prisonniers, hormis deux promenades », indique-t-elle. Affirmant que l'instruction n'a permis d'établir « aucune implication grave de Gaël » dans l'affaire de Quévert, elle affirme qu'au regard de la présomption d'innocence « une mise en liberté ne pourrait pas nuire à l'instruction du dossier et lui permettrait de retrouver sa famille ».

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION** : les enseignants du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FSU) ont lancé un appel à la grève pour jeudi 23 novembre afin de protester contre la condamnation, par la cour d'appel de Nîmes, mardi 21 novembre, d'un de leurs collègues. Poursuivi par les parents d'un élève pour « violences aggravées sur un mineur de moins de quinze ans », Christian Kaplan a été condamné à deux amendes de 2 000 et 3 000 francs. Le professeur a toujours affirmé être intervenu pour séparer deux élèves qui étaient en train de se battre.

■ **La grève organisée, mardi 21 novembre, dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) des collèges a été suivie par 70 % à 80 % des enseignants, selon les syndicats. Ces derniers réclamaient l'alignement à dix-huit heures des horaires hebdomadaires pour les professeurs des écoles exerçant dans ces sections accueillant des collégiens en difficulté.**

■ **FAMILLE** : l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) a adressé par courrier, le 13 novembre, une demande d'adhésion à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), interlocuteur privilégié du gouvernement sur la question des familles. L'APGL souhaite « inscrire les familles homoparentales dans la réalité juridique et sociale ».

Plus de 815 destinations pour s'envoler dans le monde entier.

RIVE-GAUCHE

RESTE DU MONDE

RIVE-DROITE

Le monde se rétrécit. Aujourd'hui, il vous faut rejoindre de plus en plus vite vos clients, collaborateurs et partenaires. C'est votre responsabilité. La nôtre est de vous y emmener rapidement et confortablement. Ensemble, avec les membres de Star Alliance, nous vous offrons le plus grand réseau aérien du monde avec plus de 815 destinations. Informations et réservations : 0 820 020 030 (N° Indigo) ou www.lufthansa.fr

There's no better way to fly.*

*Il n'y a pas plus belle façon de s'envoler.

Lufthansa

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Vache folle : Lionel Jospin n'a pas convaincu les maires

Bœuf ou pas bœuf dans les cantines scolaires ? Les élus ruraux s'inquiètent du devenir des éleveurs. Ceux des villes subissent la pression des parents. L'intervention du premier ministre, mardi 21 novembre, au congrès de l'Association des maires de France, a laissé sceptiques les uns et les autres

« **ET TOI, tu te représentes ?** » Au menu des conversations, mardi 21 novembre au 83^e congrès de l'Association des maires de France (AMF), l'élection municipale de mars 2001 occupait de loin la première place. Les interrogations liées à la crise de la vache folle – faut-il retirer, maintenir ou réintroduire le bœuf dans les cantines scolaires ? – ne semblaient pas tararder les congressistes. Certains se moquaient même des questions des journalistes. Quatre ans après, la théorie de la « *presse folle* » énoncée par Jacques Chirac trouve encore de nombreux défenseurs. « *Tout ça, c'est la faute de la télé. Et c'est aussi de notre faute parce qu'on regarde trop la télé !* » lançait ainsi le maire d'une petite commune.

La plupart des 7 000 maires attendus au congrès dirigent des communes rurales et ils s'inquiètent surtout du sort des agriculteurs. « *Chez nous, on est tous éleveurs. On est en train de se casser la gueule* », résume le maire d'un village du Maine-et-Loire partisan, bien entendu, du bœuf dans les cantines. « *On travaille avec un boucher local. On ne va quand même pas le mettre par terre pour cette his-*

toire ! », complète l'un de ses collègues. Pourtant, certains ont renoncé à servir des steaks aux enfants, comme Jean-Claude Bastid, maire de Ménesplet, en Dordogne. « *On va sûrement faire machine arrière* », prévoit-il. « *On sait comment les vaches sont nourries : on est voisins de deux gros élevages bovins de race limousine.* » Des élus avouent sans fard « *attendre que ça se calme* » avant de lever leur interdiction. Pierre Hérisson, sénateur et maire (UDF) de Sévrier, en Haute-Savoie, prédit que, « *dans quinze jours, la vie aura repris son cours normal* ».

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, veut « *regarder les choses avec sang-froid* » : « *Je peux comprendre la réaction des maires, à l'approche des élections. Mais il faut savoir si on prend une décision de santé publique ou d'opinion publique.* » Le bœuf est donc toujours au menu des écoliers quimpérois. « *Pourquoi serait-il mauvais à la cantine et bon à la boucherie ?* assure-t-il. *S'il est mauvais, le lait ne l'est-il pas aussi ?* » Pour rassurer les parents, la mairie a envoyé des mil-

liers de courriers et organisé des visites des cantines scolaires. « *La décision passe assez bien*, affirme M. Poignant. *Dans la région, nous sommes tous fils ou petit-fils d'éleveurs.* »

A l'opposé, Gilles de Robien, maire (UDF) d'Amiens, maintient l'interdiction : « *Tant que nous n'aurons pas toutes les garanties, nous ne servirons plus de bœuf. Ce n'est pas au premier ministre de me dire quoi faire.* » M. de Robien veut agir « *en bon père de famille* » : « *Si je me trompe, c'est moi qui pourrais être inquiet* », ajoute-t-il. De même Gérard Caudron, maire PS de Villeneuve-d'Ascq (Nord), a indiqué qu'il n'autoriserait pas le retour du bœuf dans les cantines sans

garanties scientifiques. Dans l'incertitude, des élus s'en remettent au choix des parents, comme Dominique Frelaut, maire (PCF) de Colombes (Hauts-de-Seine) : « *Nous attendons plus d'informations. Ensuite, ce sont les parents qui décideront. S'ils sont nombreux à refuser que leurs enfants mangent du bœuf, nous proposerons des repas de substitution.* »

PEU INFORMÉS

« *Les maires cèdent à la panique des parents*, constate Jean-Paul Gauzès, maire d'une petite commune rurale. *Il y a un décalage entre l'importance des questions posées et la compétence des personnes qui y répondent. Ce n'est pas aux maires*

de décider si le bœuf est bon ou pas. » En fait, les maires se sentent peu informés. Refusant de prendre parti en tant qu'association, l'AMF s'est contentée de proposer un « *contrat national d'exigences* », texte, un peu alambiqué, qui vise à éclairer les origines de la viande.

C'est pourtant sur les maires que le premier ministre compte pour rétablir la confiance de la population dans la viande bovine, tout comme Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'AMF. Rappelant que « *l'Etat a seule compétence pour définir ce qui est bon ou mauvais pour nos concitoyens* », M. Delevoye a appelé les maires à adopter « *l'attitude du capitaine qui, dans la tempête, sécurise l'équipage et les passagers* ». Face aux doutes de ses collègues et à leurs réactions « *parfois au-delà du raisonnable* », il a souhaité « *donner les solutions pratiques d'aide à la décision politique* ».

Ainsi Louis Oranga, directeur du Centre d'information des viandes (CIV), organisme interprofessionnel représentant la filière viande, est-il monté à la tribune du congrès afin d'apporter ses explications. « *Il n'y a pas de passage du*

prion à un autre animal dans les expérimentations faites avec du muscle », a-t-il affirmé. M. Oranga a longuement insisté sur les difficultés de la filière bovine et condamné « *les prises de positions non justifiées de nos voisins européens* », intervention saluée par une salve d'applaudissements.

A la sortie du congrès, des documents étaient distribués aux maires. L'un, intitulé « *Toutes les questions que vous êtes en droit de vous poser sur l'ESB* », quatorze pages non signées mais rédigées en fait par le CIV, soutient qu'« *aucun élément scientifique ne permet de douter de la qualité de la viande rouge* » et que « *toutes les mesures destinées à protéger le consommateur ont été prises* ». Quant aux maires, le document les laisse « *libres de leur choix* ». Un autre texte, rédigé par le ministère de l'agriculture, récapitule les mesures prises par la France pour lutter contre l'ESB et les garanties offertes par la traçabilité des animaux, sans donner de conseil aux maires, qui ont tous quitté le congrès ces documents soigneusement pliés dans leurs poches.

Gaëlle Dupont

Le premier ministre souhaite « restaurer la confiance des Français »

IL L'AVAIT annoncé, la veille à Orléans. Il est venu le répéter, mardi 21 novembre, devant les maires réunis en congrès, porte de Versailles à Paris : Lionel Jospin souhaite que la viande de bœuf retrouve le chemin des cantines scolaires.

Devant un public attentif mais glacial, le premier ministre a donc affirmé qu'« *il revient aujourd'hui à tous les responsables publics – gouvernement et élus locaux, et le gouvernement en a pris sa part – de restaurer la confiance des Français dans leur alimentation* ». A l'intention plus particulière des élus des communes rurales, particulièrement nombreux, il a affirmé que « *tous les acteurs de la filière bovine – éleveurs, abattoirs, entreprises et commerçants – peuvent compter sur la solidarité nationale* ».

« *Les produits de qualité de notre filière bovine ont vocation à être de nouveau proposés et consommés sans crainte dans les cantines* », a donc déclaré M. Jospin. Plus prudent que lorsqu'il s'était exprimé devant des syndicalistes agricoles

à Orléans, il a ajouté : « *Dans les établissements scolaires, la qualité sanitaire des aliments tient à l'ensemble des mesures de précaution prises par les pouvoirs publics, mais aussi à la démarche de qualité et de traçabilité que les gestionnaires de ces établissements savent exiger de leurs fournisseurs.* »

Après avoir rappelé l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), selon lequel, « *chez le bovin, l'agent infectieux n'a été détecté ni dans le lait ni dans le muscle* » et qu'il n'existe « *actuellement aucune donnée scientifique qui permette de suspecter un risque pour la santé de les consommer* », M. Jospin a observé : « *C'est sur cette base que le dialogue doit s'organiser avec les parents d'élèves et les enseignants dans chaque établissement.* »

Quelques minutes plus tard, M. Jospin évoquait la question du renforcement de la « *sécurité juridique* » des maires. Sur ce sujet, seulement, il a été applaudi.

Pascale Robert-Diard

Le Sénat a créé, avant l'Assemblée, une commission d'enquête

JEAN GLAVANY ne décolère pas. Contre Jacques Chirac. Contre la droite. Contre tous ceux qui ont exploité l'inquiétude des Français sur la viande bovine. Alors le ministre de l'agriculture a jeté sa fureur sur le papier, et cela donne une « *note d'argumentaire* » intitulée « *Farines animales : les grosses ficelles de la droite* » et sur laquelle son conseiller parlementaire a ajouté la mention « *Pour diffuser et cogner* » avant de la distribuer aux députés de gauche. Par un de ces cheminements dont le monde politique a le secret, elle est tombée entre les mains de Philippe Briand, député (RPR) d'Indre-et-Loire, qui l'a brandie, mardi 21 novembre, lors de la séance des questions d'actualité au Palais-Bourbon.

CONFUSION DES GENRES

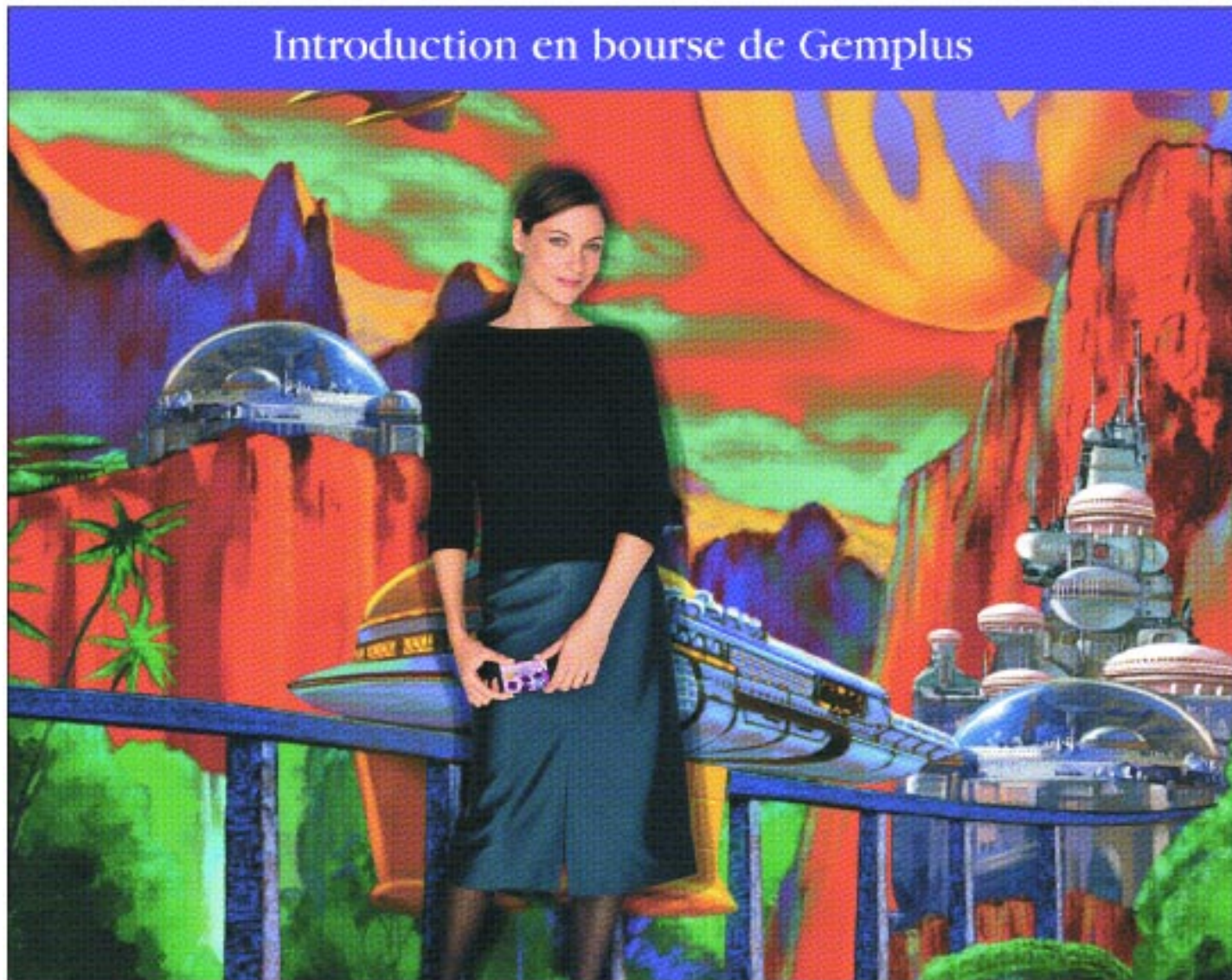
« *Cogner, mais contre qui ?* », lui a lancé l'élus, accusant le gouvernement d'être « *conciliant* » côté cour, « *politicien* » côté jardin. Pour toute réponse, M. Glavany n'a pu que lui conseiller « *une bonne lecture* » de ce papier, qui a déjà ravi certains parlementaires. Il y dénonce les « *liens étroits* » entre le RPR et les syndicats agricoles, noués « *autour de la course folle au productivisme* ». Cette « *confusion* » a plusieurs noms : François Guillaume, président de la FNSEA, puis ministre de l'agriculture de M. Chirac ; Christian Jacob, patron du CNJA, puis

député RPR et « *conseiller personnel* » du président sur les questions agricoles ; Pierre Chevallier, président de la Fédération nationale bovine, conseiller général (RPR) de Corrèze... « *Et tant d'autres...* », écrit-il.

M. Glavany s'étrangle de voir la droite et les agriculteurs se faire unanimement les chantes du principe de précaution : n'est ce pas le président de la FNSEA, Luc Guyau, qui vantait naguère les farines carnées comme « *un élément de la modernité agricole* » ; ou M. Chirac, qui mettait davantage en garde contre la « *presse folle* » que contre la vache folle ? « *C'est leur système de 1996 que nous remettons en cause en interdisant les farines de viande.* » Et c'est parce que le président de la République savait la décision imminente qu'il « *a voulu la préempter, surfant sur l'opinion et aggravant la peur collective* », tempête le ministre.

L'heure n'est donc pas à l'apaisement. A l'Assemblée, la droite a été la première à réclamer une commission d'enquête sur les farines carnées. La gauche a... préempté l'idée, et elle va mettre ses élus à la tête de ladite commission. L'opposition s'est déjà consolée en votant, mercredi 22 novembre, au Sénat, avec le soutien peu enthousiaste du PS et du PCF, la création d'une telle commission.

Jean-Michel Bezat



Alix Girard a toujours éprouvé le besoin de se projeter dans l'avenir. Aujourd'hui, nous lui proposons d'investir dans une entreprise qui le construit.

L'avenir se construit avec Gemplus, n°1 mondial des solutions cartes à puce, leader sur les applications de téléphonie mobile.

Du 29 novembre au 4 décembre 2000, vous pourrez investir dans Gemplus, l'une des plus belles réussites françaises des dix dernières années. Gemplus est le leader mondial d'une technologie, la carte à puce, qui s'impose dans des marchés en pleine expansion : téléphonie mobile, services financiers, sécurisation des transactions sur Internet. Son avance technologique lui permet de développer de nouvelles solutions toujours plus innovantes pour les applications et les services du futur.

Le prix de l'action Gemplus sera compris entre 7,25 et 8,25 euros.

Un prospectus préliminaire visé par la COB avec autorisation sous le n° 00-1870 en date du 20 novembre 2000 est disponible sans frais auprès de BNP Paribas et du Crédit Lyonnais, ainsi que sur le site Internet de Gemplus dédié à l'opération.



GEMPLUS

N° Vert 0 800 611 611
http://intro.gemplus.com

Your passport to the digital age*

Tibesti, nord du Tchad. Après y avoir découvert en 1940 un spécimen de la « *Monodellia flexuosa* », Théodor Monod, contesté par un botaniste anglais, refit le voyage en 1995.

AVEC sa frêle silhouette et sa barbe, Théodor Monod, mort mercredi 22 novembre à Versailles à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, avait un air de famille avec le Père de Foucauld. Comme lui, il s'était pris de passion pour le Sahara ; comme lui, il arpenta le désert à pied, humble savant au milieu des populations nomades, auxquelles il vouait respect et admiration ; comme lui enfin, il avait préféré l'amour évangélique des hommes et des animaux à une carrière menée sabre au clair ou dans les bureaux parisiens.

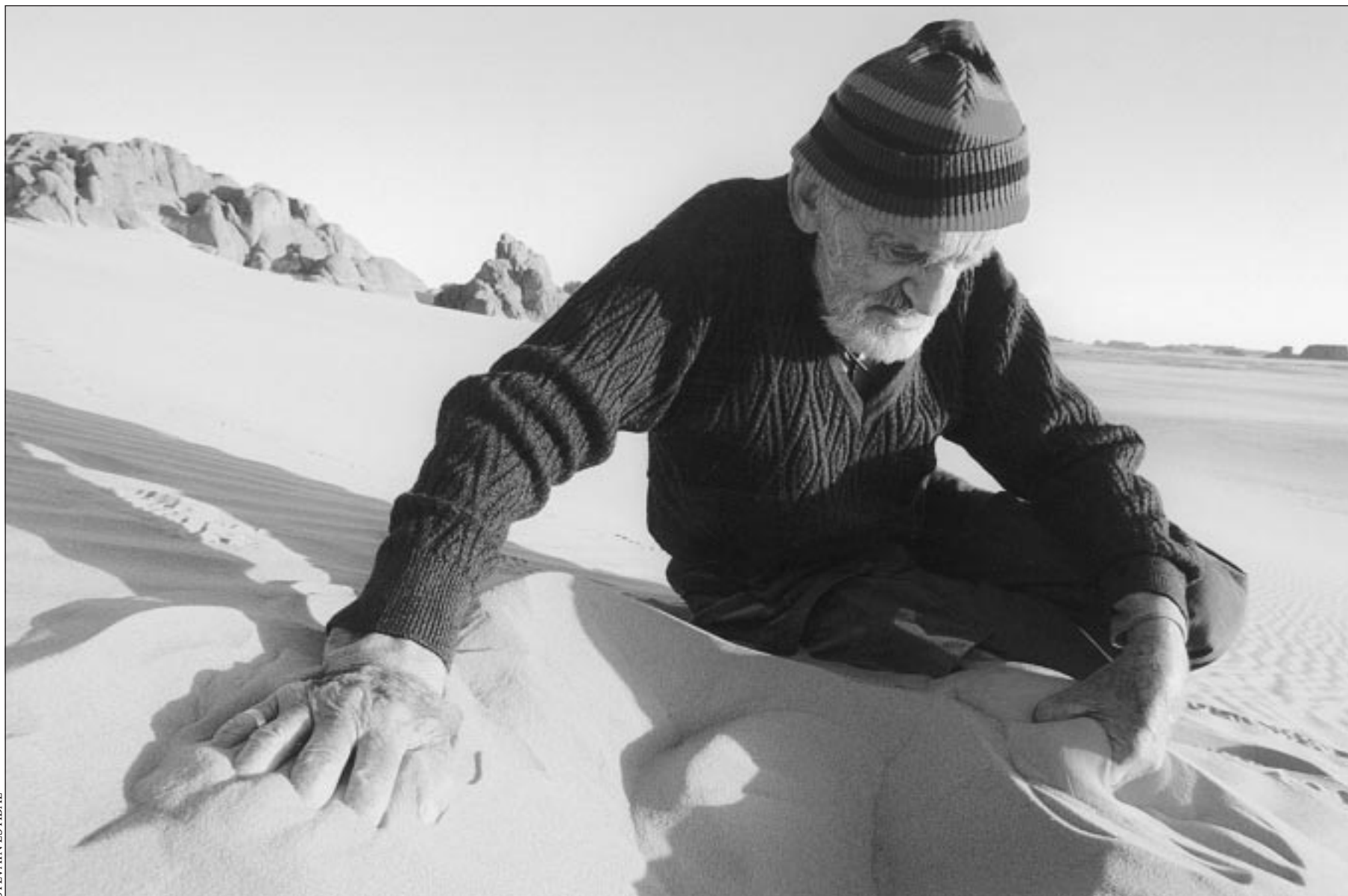
Né le 9 avril 1902 à Rouen, fils et petit-fils de pasteurs, le jeune Théodor songe tout naturellement à poursuivre dans la même voie. Mais la science l'attire, et en particulier les sciences naturelles, vers lesquelles sa curiosité universelle l'a toujours porté. Lorsque sa famille s'installe à Paris, dans le 5^e arrondissement, il devient un familier du Jardin des Plantes, et bientôt des collections du Muséum. « Pour être entré un jour, à cinq ans, dans ce monde enchanteur, je ne l'ai plus quitté », écrivait-il dans son testament spirituel, *Le Chercheur d'absolu* (Folio 3120, 1998).

À quatorze ans, il rédige sa première *Relation zoologique et botanique d'un voyage dans le Midi*, qu'il signe d'un pseudonyme, Paganel, naturaliste à Paris. Il y manifeste déjà son goût de la rigueur pour la description des insectes, des fleurs et de tout ce qui vit caché dans les fourrés. L'année suivante, il crée sa propre Société d'histoire naturelle, domiciliée à son adresse, et diffuse un bulletin qu'il tape lui-même à la machine. En 1917, il se lance dans la fabrication d'un journal scientifique, *Le Martin Pêcheur*, dont il est « rédacteur, imprimeur, directeur, secrétaire, trésorier, écrivain, livreur, relieur ». Il y rédige des monographies d'oiseau, des relations de voyage, jusque dans le lointain Tibet, qui le fascine. Il s'intéresse également aux astres, qu'il observe avec une lunette installée dans la salle de bains familiale...

Cette passion pour l'observation du milieu le conduit à s'inscrire en licence de sciences naturelles à la Sorbonne, à Paris, avec la perspective d'entreprendre ensuite des études de théologie pour devenir pasteur ou missionnaire. Mais ses études, brillantes, le désignent dès 1920 pour une mission océanographique de deux mois, à bord du contre-torpilleur *Mistral*, consacrée à l'étude du milieu marin de la presqu'île de Penmarc'h. La collecte du plancton, qui pourrait paraître ingrate, le passionne. Il termine sa licence par la géologie et entre au Muséum en 1921, comme boursier de doctorat – il prépare une thèse sur les isopodes, de minuscules crustacés vivant dans les estuaires.

L'année suivante, Théodor Monod est nommé assistant au Muséum dans le département des pêches et productions coloniales d'origine animale. C'est à ce titre qu'il embarque pour la Mauritanie, afin d'étudier les ressources halieutiques de cette côte très riche en poissons. Au lieu de rentrer directement en France après son année en Mauritanie, il décide de gagner Dakar avec une caravane de Maures, marchant à pied au pas des chameaux. C'est alors qu'il découvre vraiment le désert « lequel devint mon diocèse », écrit-il, et *m'aïda à guérir d'un amour non partagé*.

En 1925, deuxième expédition africaine. Une mission d'un an pour faire l'inventaire de la faune aquatique des fleuves du Cameroun. À pied, en pirogue et en chaise à porteurs, il sillonne l'Afrique équatoriale, depuis les côtes de la Guinée espagnole jusqu'à Fort Lamy, au Tchad, où il retrouve l'espace sahélien. Après avoir présenté sa thèse sur *Paragnathia formica*, exemplaire caractéristique de la famille des isopodes, il s'embarque pour une nouvelle traversée du désert. La Société de géographie le met en contact avec un riche Américain, qui l'embauche comme naturaliste pour la grande traversée du Sahara, d'Alger à Dakar, via Taman-



SYLVAIN ESTIBAL

Théodore Monod, le fou du désert

Dernier grand « savant » du siècle, à la fois biologiste, géologue, botaniste et anthropologue, ce traverseur de déserts a doublé sa quête scientifique d'une recherche spirituelle toujours en mouvement

rasset et Tombouctou. Au cours de cette mission de six mois, il se livre à ce qui deviendra son activité principale : la collecte d'échantillons de plantes, insectes, roches et fossiles. De la zoologie, sa discipline d'origine, il passe allègrement à la botanique, à la géologie, à la préhistoire et à l'ethnologie, multipliant notes savantes et simples observations avec croquis.

C'est au cours de cette expédition qu'il découvre dans l'ancien Soudan français (Mali), avec Wladimir Besnard, le fameux « homme d'Asselar », un des rares squelettes fossilisés d'Afrique occidentale remontant au néolithique. Il a ensuite la chance, pour son service militaire, d'être recruté comme chameelier de deuxième classe dans la Compagnie saharienne du Hoggar. C'est l'occasion rêvée pour lui de poursuivre sa collecte de roches et de décrire scientifiquement la géologie du massif de l'Ahnet. Il procède aussi à des relevés de gravures rupestres, qui témoignent de la faune et de la flore d'avant le désert. Théodor Monod, le pacifiste, n'a

même pas besoin de faire de l'objection de conscience. La science lui suffit.

Suivent quatre années de vie presque tranquille auprès de sa femme, Olga Pickova, épousée en 1930, et de ses deux premiers enfants. À Paris, il a tout loisir de mettre de l'ordre dans ses collections et de les étudier en laboratoire. Mais le démon de l'aventure le reprend et, en 1934, il s'embarque pour une expédition à double objectif : poursuivre les fouilles du site de l'homme d'Asselar et retrouver la météorite tombée en 1916 dans la région de Chinguetti, en Mauritanie. Il ne la retrouvera pas, pas plus que la seconde fois, lorsqu'il arpentera ce même désert à l'âge de quatre-vingt-six ans... Cette région de l'Adrar mauritanien deviendra sa terre de mission et d'élection, celle où tout a commencé pour lui, à vingt-deux ans, et où il revient régulièrement, « en tournée pastorale ».

Ce qui ne l'empêche pas de repartir l'année suivante pour la traversée du Tanezrouft, un autre secteur du Sahara dont il étudie plus spécialement la géologie. À chaque fois, par sa frugalité, sa résistance physique et sa connaissance du désert, il fait l'admiration des militaires ou des indigènes qui l'accompagnent. Ils s'étonnent qu'un bourgeois parisien puisse arpenter ainsi la rocaïlle, brûlante le jour et glaciale la nuit, sans jamais se plaindre, trouvant toujours une roche à admirer ou une plante rare pour s'enthousiasmer.

LA découverte de cailloux cassés, d'ossements, lors de mes périples sahariens, fut toujours une plongée dans l'absolu », répondait-il : le désert, c'est aussi un « révélateur », « l'apprentissage de la soustraction. Deux litres et demi d'eau par personne et par jour, une nourriture frugale, quelques livres, peu de paroles », cite Péguy et dénonce les « dangereuses images » de *Signal*, principal organe de la propagande nazie en Europe. En 1944, il accueille de Gaulle à Dakar.

L'après-guerre le propulse aux avant-postes de l'aventure scientifique. En 1948, il est désigné pour la première plongée du *Bathyscaphe* du professeur Auguste Piccard. La tentative, qui est en fait le premier essai en mer, tourne court. L'expédition au large du Cap-Vert s'interrompt à seulement 25 mètres de fond, dans la plus grande confusion. Nullement découragé, il récidive en participant à la deuxième tentative, menée au large de Dakar en 1954. Il atteint cette fois

femme et ses trois enfants, mais la guerre survient et le deuxième classe Théodor Monod est affecté dans le nord du Tchad, pour surveiller la frontière libyenne où campe l'armée de Mussolini. Au lieu de jouer aux espions militaires, le chercheur explore en naturaliste tous les recoins du Tibesti, y compris en territoire libyen, ce qui lui vaut d'être rappelé à Dakar, où il parvient après des mois de chameau, voiture, camion, train et hydravion.

Durant la guerre, il profite de son poste à l'IFAN pour poursuivre ses recherches scientifiques tous azimuts et nouer des contacts avec la France libre, dont il devient l'un des représentants à Dakar. En 1943, il est nommé professeur au Muséum, ce qui lui permet d'alterner entre Paris, où il donne des cours, et Dakar, où il dirige l'Insti-

1450 mètres de fond. Mais, jusqu'à sa fin, c'est l'océan de sable et de rocaïlle qui le captive. Il multiplie les traversées en tous sens du Sahara, toujours à pied, avec des méharistes locaux.

De 1956 à 1964, il parcourt ainsi quelque 6 000 kilomètres de marche dans le désert, observant, notant et ramassant des échantillons. Titulaire de chaire, académicien (il est reçu à l'Académie des sciences en 1963), il reste homme de terrain et savant complet. En fait, il reste un naturaliste du XVIII^e siècle, voyageur impénitent et encyclopédiste que tout intéresse.

En 1997, à l'occasion de son quatre-vingt-quinzième anniversaire, un colloque organisé par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) a tenté de cerner l'étendue de son œuvre scientifi-

« Ce ne sont pas quelques manifestations ou pétitions qui feront cesser l'esclavage, les ventes d'enfants, la faim, la grande misère. Mais de telles tragédies ne peuvent qu'inciter à l'action pour exprimer notre désaccord et, ainsi, sauver l'honneur »

tut. De cette époque datent ses *Textes de combat*, à travers lesquels il dénonce, sur Radio-Dakar notamment, l'occupation allemande, la presse aux ordres, la rafle du Vel'd'Hiv. Ayant refusé de prêter serment, interdit de micro, il poursuit ses conférences auprès des « Français d'Afrique-Occidentale » et adresse ses textes à la revue *La Quinzaine*, dans laquelle il s'indigne du « mythe raciste », cite Péguy et dénonce les « dangereuses images » de *Signal*, principal organe de la propagande nazie en Europe. En 1944, il accueille de Gaulle à Dakar.

L'après-guerre le propulse aux avant-postes de l'aventure scientifique. En 1948, il est désigné pour la première plongée du *Bathyscaphe* du professeur Auguste Piccard. La tentative, qui est en fait le premier essai en mer, tourne court. L'expédition au large du Cap-Vert s'interrompt à seulement 25 mètres de fond, dans la plus grande confusion. Nullement découragé, il récidive en participant à la deuxième tentative, menée au large de Dakar en 1954. Il atteint cette fois

que, titanique. La géologie lui doit notamment la description de la série pourprée de l'Ahnet et des couches de l'Adrar, où il étudia également les *Conophyton*, des masses calcaires dues au piégage d'algues bleues fossilisées, organismes vivants parmi les plus anciens. Ces stromatolithes seront l'un des sujets de discussion du chercheur avec le Père Teilhard de Chardin, entre autres échanges plus spirituels. Pionnier de la préhistoire saharienne, il releva des gravures rupestres du Tibesti et détailla des pierres taillées du désert Lybique, avec la même patience, à cinquante ans d'intervalle. Son herbier, débuté en 1923 en Mauritanie, compte au moins 4 800 numéros.

Son nom est attaché à plus de trente espèces végétales, presque autant d'espèces d'insectes, une cinquantaine de crustacés, sans parler des innombrables poissons, tuniciens, batraciens, vers et myriapodes auquel est accolé le génitif latin *monodi*. Sa retraite professionnelle prise en 1973, il continue à fréquenter presque quotidiennement

le laboratoire d'ichtyologie du MNHN, dont il a été directeur, quand il ne poursuit pas ses explorations, tout entier à son « goût non d'être un spécialiste, mais un encyclopédiste orienté vers le point de départ de l'aventure humaine ».

IL est de plus un humaniste, qui philosophe à l'occasion – avec le catholique Teilhard de Chardin, mais aussi l'athée Vercors – et milite pour les causes qu'il croit justes. Durant la guerre d'Algérie, il signe, en 1960, le *Manifeste des 121* pour le droit à l'insoumission. Avec son collègue Jean Rostand, il fonde en 1966 le Mouvement contre l'arme atomique. Il se bat contre « les marchands de whisky et de nicotine », car il considère l'alcool et le tabac comme des drogues maléfiques. Il dénonce la « pratique barbare » des corridas et milite pour « les droits de l'animal », et plus récemment pour le droit au logement. On aperçoit régulièrement son costume trois-pièces élimé dans les manifestations contre les centrales nucléaires, les rassemblements contre la chasse et les réunions de soutien aux insoumis. Il se lance même dans un jeûne pour le Larzac à l'âge de soixante-treize ans ! Il est vrai que cette diète est pour lui une hygiène, qu'il pratique une fois par semaine. Et aussi un engagement qu'il répète chaque année, lors de la marche pacifiste organisée jusqu'au PC souterrain de Taverny, le 6 août, pour marquer l'anniversaire de la bombe d'Hiroshima.

« Certes, ce ne sont pas quelques manifestations ou pétitions qui feront cesser l'esclavage, les ventes d'enfants, la faim, la grande misère, les diverses exclusions, constatait-il. Mais de telles perpétuelles tragédies ne peuvent qu'inciter à l'action pour exprimer notre désaccord et, ainsi, sauver l'honneur. » Homme de science épris de morale évangélique – « lâcher l'Évangile à travers le monde, quelle révolution ! Les Églises sont là pour calmer le jeu », lâchait-il –, explorateur infatigable, on le voyait encore marcher dans le désert à quatre-vingt-dix ans passés, presque aveugle, se fiant à sa canne et à son expérience de méhariste. Ecologiste au sens plein du terme, il était à la recherche d'un monde plus juste, pacifique et respectueux de la vie sous toutes ses formes, même les plus humbles.

Roger Cans
et Hervé Morin

Il faut secourir les femmes afghanes par Elisabeth Badinter

DEPUIS la prise de Kaboul en septembre 1996 par la milice islamique des talibans, le monde entier a découvert avec horreur sous quel régime de terreur vivent les Afghans passés sous leur contrôle. Jamais, dans toute l'histoire de l'Afghanistan, on n'avait à ce point nié les droits les plus élémentaires de l'être humain.

Aujourd'hui, ils contrôlent près de 90 % du pays, et les derniers rapports d'Amnesty International et de la Commission des droits de l'homme des Nations unies (juillet 2000) se rejoignent dans l'atrocité. Outre les minorités ethniques déplacées et persécutées de toutes les manières, la population afghane vit sous la menace constante de peines et traitements cruels, inhumains ou dégradants : conditions de détention effroyables, avec recours systématique à la torture ; lapidation en cas d'adultère, amputation pour vol, flagellation pour consommation d'alcool ou délits sexuels mineurs, ensevelissement des homosexuels vivants, et tous ces châtiments infligés en public après des parodies de procès où la défense n'existe pas.

Pourtant, pire que la situation de l'Afghan sous la botte taliban est celle de la femme et de la petite fille afghanes, victimes d'une persécution sans précédent qui réduit tout un sexe au statut d'esclave ou

d'animal domestique. Depuis quatre ans, leur condition s'est gravement détériorée et la rapporteuse des Nations unies a pu constater sur place que leurs droits fondamentaux sont « officiellement, massivement et systématiquement violés ». Elles sont victimes d'offenses graves dans les domaines de la sécurité personnelle, de la santé, de l'éducation, du droit de circuler librement, etc. Dans les zones urbaines, et notamment à Kaboul, la population féminine vit sous la menace constante des fonctionnaires du ministère de la propagation de la vertu et de la suppression du vice. Pour une chaussette ou une chaussure de couleur ou de forme interdite, un burqa (fameuse robe qui les couvre de la tête aux pieds) mal ajusté qui laisse entrevoir un peu de peau, elles encourent la bastonnade.

Outre ces violences publiques et arbitraires infligées dans les rues, l'accusation d'adultère ou de fornication leur vaut d'être fouettées dans des stades devant des foules entières. Mais la facilité avec laquelle les femmes sont punies pour ces motifs contraste avec la difficulté extrême qu'elles ont à prouver qu'elles ont été violées. Pour ce faire, il faut le témoignage de quatre témoins en plus des exigences normales en matière de preuve.

Et si elles ne parviennent pas à prouver qu'elles ont été contraintes

à des relations sexuelles, elles peuvent, elles les victimes, être flagellées pour fornication ou adultère. Or c'est pourtant le cas d'un grand nombre de femmes de communautés minoritaires, victimes, en outre, de mariages forcés ou enlevées à leur famille pour devenir les victimes d'un trafic sexuel au Pakistan.

Peut-être plus graves encore que ces humiliations et ces violences insupportables – parce que tou-

cin antitétanique a régressé de 1996 à 1999 de 37 % à 17 %. Situation qui s'aggrave d'année en année à cause de l'interdiction absolue faite aux femmes de consulter un médecin masculin et du très petit nombre de femmes médecins et d'infirmières qualifiées. Même si, récemment, sous la pression d'organismes internationaux, les talibans ont autorisé une quarantaine d'étudiantes en médecine de l'université de Kaboul

aujourd'hui se pose un véritable problème de santé mentale chez celles qui ont vu leur mode de vie radicalement changer ces dernières années. L'interdiction de sortir de chez elles non accompagnées d'un parent de sexe masculin ajoutée à l'interdiction de travailler à l'extérieur ont déjà des effets dévastateurs sur l'instruction des 4,5 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire, car elles représentaient avant l'arrivée des talibans 40 % du personnel enseignant. Et en dépit des efforts méritoires de l'Unicef pour mettre en place des écoles à domicile, tenues par des particuliers, la politique discriminatoire des talibans interdisant l'accès des filles aux établissements scolaires officiels à tous les niveaux de l'enseignement, achève la mise en esclavage des femmes.

Enfermées chez elles, exclues de la société civile, interdites d'emploi, d'instruction et de soins, les Afghanes, humiliées et sans cesse menacées, sont les otages d'une des sectes les plus barbares parmi les barbares. Il est vrai que la politique discriminatoire menée par les talibans est largement dénoncée par les gouvernements étrangers ainsi que par les organisations intergouvernementales qui font ce qu'elles peuvent pour desserrer l'étau. Mais les talibans, soutenus et financés par le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, ne veulent rien

entendre. Pourtant l'Afghanistan est aujourd'hui en proie à une sécheresse sans précédent qui fait peser la menace d'une véritable famine sur les trois quarts du pays.

Le régime taliban en appelle à la solidarité internationale, semblant se souvenir, pour une fois, que tous les êtres humains ont des droits imprescriptibles. La communauté internationale se doit de répondre à cette situation dramatique pour toute une population déjà lourdement éprouvée, mais elle doit aussi l'assortir d'un certain nombre de conditions favorables aux femmes, fussent-elles discrètes.

Pour aider nos gouvernements et les Nations unies dans cette négociation, l'opinion publique doit se mobiliser en signant les pétitions qui circulent actuellement sur le web (Association Negar – soutien aux femmes afghanes. Tél/Fax : 01-48-35-07-45 ; e-mail : negar@wanadoo.fr) ou en s'adressant directement à Mary Robinson, haut-commissaire aux réfugiés (Webadmin-hchr@un.org). Une simple signature au bas d'une pétition peut sembler dérisoire, mais chacun sait qu'avec le temps, l'opinion publique mondiale finit toujours par l'emporter.

Elisabeth Badinter est écrivain et maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

A quoi servent les Verts ?

par Noël Mamère

LES discussions sans fin de notre congrès de Toulouse auraient-elles donné raison aux éditorialistes de tous bords qui, aujourd'hui, prédisent le pire pour les Verts ? Nos batailles d'insomniaques pour la conquête de quelques postes stratégiques auraient-elles marqué la fin d'une utopie ? L'honnêteté oblige à dire que nous avons évité la catastrophe de justesse et que nous nous sommes dangereusement approchés du ridicule. Cette irresponsabilité est collective. En choisissant de nous regarder le nombril pendant que, dehors, la crise écologique fait rage, nous avons pratiqué la politique « hors sol ». Nous ne nous sommes pas aperçus que toute une société ébranlée dans ses certitudes attend que nous apportions des réponses à son inquiétude légitime. En ce sens, il n'est pas incongru de se demander : à quoi servent les Verts ?

A quoi servent-ils alors que, paradoxalement, la problématique politique qu'ils portent n'a jamais semblé aussi moderne et aussi pertinente ? Dans leur grande majorité, les Français sont aujourd'hui en phase avec notre analyse sur les dégâts qu'un certain « progrès », enfant de la technoscience et du profit, cause à l'homme et à la nature. Pollution de l'air, menaces sur le vivant, effet de serre, malbouffé, ils savent maintenant que cette succession d'accidents écologiques n'est pas fortuite mais qu'ils sont le résultat de l'action violente de l'homme sur la nature pour satisfaire aux seuls besoins de la productivité et du profit.

Si, aujourd'hui – et c'est déjà une grande victoire ! – les Français entendent et comprennent nos questions, sont-ils prêts à accepter nos réponses ? N'y aurait-il pas un grand malentendu entre une opinion inquiète pour son avenir et celui de ses enfants et les Verts qui lui proposent des solutions dont elle ne veut pas payer le prix ? Considérant, sans doute, que nous exerçons une sorte de magistère moral sur toutes sortes de questions, ils exigent de nous une parole forte mais ils refusent par avance la dure vérité que nous leur proposons : la révolution de notre mode de vie. L'écologie politique porte en elle une radicalité qui fait peur, parce qu'elle réfute toutes les vérités établies, qu'elles soient politiques ou scientifiques.

« Quand tu lâches la pierre, c'est le diable qui la guide », dit le proverbe. Quand on fait naître un enfant doté d'un embryon « garanti » sans défaut, quand des magistrats décident d'une question aussi privée que celle du droit à naître et, donc, du droit à vivre ou ne pas vivre, qui tient la pierre ? Certainement pas

ceux qui le prétendent. On ne peut pas sacrifier à la loi des groupes de pression, surfer sans vergogne sur les peurs irrationnelles de nos sociétés, s'affranchir de ses responsabilités politiques au nom du « principe de précaution » interprété comme le principe du parapluie et prétendre à la bonne gouvernance.

Quand le règne des experts se marie à la dictature de l'ignorance, on n'est pas loin du déclin démocratique. C'était, déjà, l'avertissement de Condorcet. Depuis Rio, Seattle et Millau, la citoyenneté est devenue planétaire. Elle défend le patrimoine commun de l'humanité : le vivant, l'air, l'eau, l'alimentation, la santé, l'éducation, la terre, la mer... Cette nouvelle internationale de la résistance citoyenne est peut-être la chance de notre planète... Et des Verts ! A deux conditions :

– la réforme de notre parti, vitrifié par des statuts inadaptés, pour qu'il soit enfin en mesure de produi-

Nous ne nous sommes pas aperçus que toute une société attend que nous apportions des réponses à son inquiétude légitime

re une parole collective et audible par le plus grand nombre. Ce choix, apparemment simple, implique une remise en cause « culturelle » : celle de l'application « théologique » de la proportionnelle. L'expérience démontre tous les jours qu'elle rend ce parti ingouvernable et qu'elle pousse aux divisions. Les Verts seront-ils capables de procéder à cet *aggiornamento* ?

– le retour à nos fondamentaux, sur lesquels nous avons construit notre légitimité historique et politique. Il ne s'agit pas d'oublier nos combats pour les sans-papiers ou pour le droit de vote des étrangers. La question de l'avenir de notre planète ne peut être décollée des droits de la personne et de l'exigence démocratique. C'est dans la nature de l'écologie de poser la question de la condition sociale des hommes. Il y a donc urgence à nous faire entendre des Français sur ce qui fait notre vraie différence avec les forces politiques traditionnelles.

Noël Mamère est député (Verts) de la Gironde.

économie La Tribune
lire
vins
bourse Investir Hebdo
patrimoine Investir Magazine
people
entreprises Défis
salon Salon des Entrepreneurs
mode
voyage
radio Radio Classique
arts Connaissance des Arts, Guide Emer
classique Le Monde de la Musique
sortir
événement
jazz Jazzman
golf
télé System TV, La Tribune Interactive TV
internet www.latribune.fr, www.investir.fr, www.radioclassique.com
technologies victoire Multimédia, participation dans Video Networks LTD
jeux
expertises SID Editions

Un congrès pour quoi faire ?

Suite de la première page

Elle doit donc partir de ses acquis, de ses avancées, de son bilan pour ouvrir de nouveaux horizons. La période n'est déjà plus la même qu'en 1997. La croissance est là, avec sa lumière : les créations d'emplois qui atteignent un niveau historique ; mais aussi sa part d'ombre : de nouvelles inégalités qui justifient un partage différencié des surplus. Le capitalisme, dans le même temps, poursuit sa mutation, toujours plus mondialisé, plus financier, plus concentré. Et les dégâts du productivisme prennent désormais figure de catastrophes : de l'Erika à la vache folle, du réchauffement de la planète à la brevetabilité du vivant ; ce sont les mêmes logiques qui sont à l'œuvre, celles des rendements à court terme fondés sur l'ignorance des coûts collectifs.

Face à de tels enjeux, la réponse se situe à l'évidence à l'échelle internationale. C'est pourquoi la démocratie joue son avenir moins dans un comté de Floride que dans la volonté d'organiser une régulation au niveau mondial et une puissance publique au niveau européen. Sans ces leviers, l'Etat-nation s'épuisera, au risque de distendre les liens civiques et de désagréger les solidarités. Les socialistes en sont parfaitement conscients : ils militent pour une politique exté-

rieure qui renforce le pouvoir des institutions internationales d'édicter des règles et des normes contraignantes et pour une accélération de la construction politique de l'Europe qui dote, au moins une avant-garde, des moyens de peser davantage sur le destin du monde. Mais cette lucidité ne les éloigne pas de leur responsabilité dans le cadre national.

C'est déjà un autre défi qu'il faut relever : celui du sens à donner à une nouvelle période. Celui du vide à combler pour imposer des valeurs à un capitalisme qui ne les mesure qu'au trébuchet des marchés financiers

La question aujourd'hui n'est plus de remettre un pays sur les rails, après bien des erreurs d'aiguillage, ni de redonner confiance à un peuple découragé par deux décennies de crise. De ce point de vue, l'essentiel est fait, au-delà des fragilités conjoncturelles, l'appétit de la croissance est revenu, même si tout n'est pas ragoutant. C'est déjà un autre défi

qu'il faut relever : celui du sens à donner à une nouvelle période, celui de la perspective à tracer pour mieux vivre ensemble. Celui du vide à combler pour imposer des valeurs à un capitalisme qui ne les mesure qu'au trébuchet des marchés financiers. Il revient à la gauche d'y répondre en conjuguant trois objectifs essentiels : le plein emploi, la pleine citoyenneté et la pleine égalité.

En matière de chômage, nous avons fait le plus difficile : inverser la courbe et créer des emplois à un niveau historique grâce aux 35 heures. Mais, paradoxalement, le plus dur reste à faire : il s'agit nécessairement de favoriser le retour à ce qui

paraissait être hier une chimère, le plein emploi et de permettre l'accès au « bon emploi », pour éviter que le bonheur statistique ne cache le malheur individuel : celui des travailleurs pauvres qui ne pointent plus que sporadiquement à l'ANPE, mais ne gagnent plus que partiellement leur vie.

Les socialistes doivent donc avancer de nouvelles propositions :

au-delà de la pénalisation financière des entreprises qui recourent abusivement aux formules précaires, il convient d'engager une vaste réforme de la formation permanente pour donner à chacun, à tout moment de sa vie, le droit d'accéder aux qualifications nouvelles dans le cadre d'une éducation conçue sur toute la vie. La véritable politique de l'offre, c'est, en effet, celle qui valorise le capital humain, en portant haut l'exigence de savoir et en diversifiant toutes les formes d'apprentissage aux technologies de demain, le reste n'est que littérature patronale pour quémander de nouveaux abaissements du coût du travail.

Mais il faut dans le même temps traiter l'urgence. Celle exprimée par les jeunes qui aspirent à une autonomie financière pour mener leurs études ou pour faire face à la recherche d'emploi. L'idée serait d'attribuer une allocation-formation permettant, en contrepartie d'un parcours qualifiant, aux jeunes de construire leur avenir. C'est tout de même une autre perspective que la débrouille dans l'attente du RMI ! L'urgence, c'est aussi le chômage de très longue durée, qui ne peut plus être traité par des mesures d'assistance, fussent-elles complétées par des primes de Noël. C'est un véritable contrat de retour au travail qu'il faut proposer à ces personnes pour les ramener, sans doute sur plusieurs années, vers l'activité. Ce que le marché ou le PARE, même amélioré, ne parviendront jamais à finaliser. C'est à ces conditions, ajoutées à une politique de croissance fondée sur une demande vigoureuse et une offre stimulée par un effort supplémen-

taire de recherche et de développement, qu'une nouvelle étape sera franchie pour assurer à chacun une place dans la société à un moment où le marché du travail, s'il est laissé à lui-même, efface les frontières entre l'activité et le chômage. Le plein emploi, véritable nouvelle frontière pour les socialistes est une façon d'aller vers la pleine citoyenneté.

Nos institutions, ces dernières années, ont fait la démonstration certes de leur plasticité face aux alternances répétées, mais aussi de leur lourdeur et de leur inadaptation à agir vite et dans la transparence. Les socialistes qui ont déjà fait avancer les esprits sur la parité, la limitation du cumul des mandats ou l'indépendance de la justice, voire le quinquennat, ont désormais d'autres ambitions : l'affirmation du président citoyen et le renforcement des droits du Parlement, pour rééquilibrer exécutif et législatif ; le lancement du 2^e acte de la décentralisation pour plus de démocratie de proximité, plus d'efficacité dans la prise de décision, plus de clarté dans la responsabilité mais aussi plus de solidarité entre les territoires.

Enfin, la reconnaissance de principes fondamentaux à travers l'exercice du vote aux élections locales pour les résidents étrangers, la lutte contre toutes les formes de discrimination, au nom du principe de la laïcité, le droit à une justice rapide et impartiale – et dotée de moyens accrus pour agir contre toutes les formes de délinquance et de trafics, et pour ne pas faire des prisons les nouvelles « oubliettes ».

La citoyenneté, c'est aussi mieux vivre dans notre société avec l'introduction de droits nouveaux : en faveur des salariés, afin qu'ils soient plus informés des décisions qui les concernent, davantage respectés dans leur travail et présents – par leurs représentants – dans les organes de direction des entreprises d'une certaine taille ; pour les consommateurs, afin qu'ils soient plus associés aux contrôles de l'origine des produits et de leurs conditions de fabrication ; pour les usagers des services publics, en matière de santé, d'éducation, de transports collectifs, d'énergie afin qu'ils soient consultés sur la qualité du service rendu et sur les implications des décisions prises sur les générations futures et sur l'environnement. Enfin, pour les familles, afin qu'elles puissent plus facilement concilier vie professionnelle et vie privée et bénéficier d'un socle de droits incompressibles (chauffage, eau, services bancaires).

C'est déjà le combat pour une pleine égalité. La gauche, depuis sa longue rémission des années 80, a déjà montré qu'elle savait mieux que d'autres produire, redresser et gérer. A tel point qu'elle a pu paraître presque dépourvue face à la découverte de cagnottes qui pèsent pourtant encore bien peu sur la balance des déficits nés de la crise. Il lui revient, dans un contexte économique nouveau pour elle – tant elle a fini par s'habituer à n'être appelée qu'en temps de disette sociale – à changer les mécanismes de la répartition. D'abord en introduisant un lien plus fort entre salaires et croissance : même si beaucoup dépend de la négociation entre partenaires sociaux, le message pourrait être repris au cours d'une grande conférence sur les revenus. Ensuite en refondant notre système de prestations pour que nul ne puisse vivre dans ce pays au-dessous du seuil de pauvreté et que chacun soit progressivement conduit à une activité. En abaissant les prélèvements qui frappent la consommation et le travail : c'est le sens de l'allègement de la CSG sur les bas salaires et de la baisse ciblée de la TVA et qui ne doit pas nous exonérer d'une réfor-

me plus profonde de la fiscalité locale. En ces domaines, il n'y a pas de grands soirs, juste une détermination à rechercher obstinément la synthèse entre l'économie et le social, celle qui permet la justice sans entraver l'initiative.

La « pleine égalité » passe également par une réhabilitation des services collectifs que la dynamique aveugle des marchés rend encore plus nécessaire. L'éducation et la santé constituent des éléments majeurs du pacte social. Elles révèlent, par leurs insuffisances ou leurs progrès, l'état d'une société. Les socialistes, depuis 1997, n'ont pas – sur ce terrain-là – à rougir de leur action : l'augmentation continue du budget de l'éducation comme la création de la couverture maladie universelle en témoignent. Mais les disparités en matière sanitaire entre catégories sociales comme entre régions, comme la persistance de l'échec scolaire et de son

Au moment où la dictature du court terme s'impose, c'est la démocratie du long terme qui doit trouver sa place

corollaire, la reproduction sociale, obligent à faire un formidable effort quantitatif et qualitatif pour personnaliser davantage l'intervention publique, pour accompagner les plus fragiles et pour utiliser plus massivement l'apport des technologies nouvelles.

Au moment où la dictature du court terme s'impose, c'est la démocratie du long terme qui doit trouver sa place. Et si le Plan a encore une utilité, même s'il est pour beaucoup un souvenir rangé pieusement au musée des illusions, c'est bien pour programmer les moyens financiers, humains, matériels à allouer dans le temps aux services publics de l'égalité. Cette politique doit, notamment, trouver sa traduction sur les territoires les plus déglingués par le libéralisme, les quartiers comme les zones désertifiées. Les populations qui y vivent ne retrouveront leurs chances que par une solidarité fondée sur la localisation d'activités et par un saut accéléré dans les technologies nouvelles.

Enfin, l'aspiration à l'égalité ne peut s'arrêter aux frontières de l'Hexagone et du continent ; elle exige d'appréhender avec une autre intensité, une autre ampleur et une autre méthode l'atteinte aux droits de l'homme que représente la pauvreté dans le monde, et notamment de l'Afrique : l'annulation de la dette est la première étape, le codéveloppement à travers le partage des « biens publics internationaux », la seconde.

Voilà pourquoi, à l'occasion de leur congrès de Grenoble, les socialistes veulent montrer que l'engagement n'est pas vain, qu'il garde – plus que jamais – sa grandeur et sa force face à la tentation de la facilité comme de la fatalité. Que la politique est utile et même salubre face à la privatisation croissante des destins individuels et la maîtrise du progrès scientifique. Et que l'honneur d'une société, c'est de répondre collectivement à l'impudence des défis qu'elle affronte. Voilà pourquoi les socialistes ont la naïveté ou l'immodestie de penser qu'en affirmant leurs idéaux, ils servent d'abord la cause de la démocratie.

François Hollande



D.I. Group (ex-Desfossés International), est un ensemble de marques qui vous informent aussi bien sur l'économie et la finance que sur la musique, l'art et la culture. Aujourd'hui, cette diversité fait notre richesse et nous permet de toucher les publics qui, comme nous, s'intéressent à tout ce qui a une valeur. D.I. Group, c'est sept titres de presse, une radio, sept sites Internet, une agence de presse audiovisuelle, et une filiale spécialisée dans le développement de solutions Internet, car aujourd'hui, un groupe média se doit d'être plurimédia...

D.I. GROUP. TOUTES LES VALEURS NOUS INTÉRESSENT.

AU COURRIER DU « MONDE »

LA VACHE ET LE RESPONSABLE

Pendant des lustres, des entreprises, des individus peu scrupuleux ont fait fortune en jouant avec notre santé. Tous sont responsables : de l'agriculteur qui a consenti à nourrir son bétail sans savoir la teneur exacte de ces aliments, jusqu'au distributeur qui a vendu des marchandises dangereuses sans le dire, en passant bien sûr par les chevillards, les équeuriers, les abattoirs dont on sait depuis longtemps que les méthodes n'étaient pas toujours conformes à la loi et à l'hygiène. Ce n'est plus le moment de faire du sentiment : qu'ils payent !

Cette prise de position peut

paraître abrupte. On me dira de penser à la mère de famille qui travaille dans une de ces entreprises peu scrupuleuses et qui doit élever ses enfants. Ce n'est effectivement pas à elle de payer. Mais dans cette affaire qu'ont fait les syndicats, plus préoccupés de préserver l'emploi dans un secteur que de préserver la santé de toute la société ?

Nous aussi, consommateurs, sommes responsables pour avoir choisi de nous nourrir au moindre prix. En oubliant la qualité, nous avons contribué à encourager ce cycle infernal. Pouvons-nous désormais réagir en faisant pression sur tous les acteurs de cette situation.

Jean-Claude Steib
Troyes (Aube)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La fin du fujimorisme

N'EN déplaise aux fondamentalistes libéraux, le grand Montesquieu n'avait pas raison sur toute la ligne, du moins pas tout à fait : la propriété privée, la liberté des échanges économiques, commerciaux et financiers, l'ouverture des frontières aux investisseurs étrangers peuvent parfaitement, et pendant longtemps, cohabiter avec le régime politique le plus autocratique. La liberté politique, les libertés publiques ne découlent pas mécaniquement du libéralisme économique. On l'a appris en Asie ; on le savait depuis l'Espagne de Franco, puis le Chili de Pinochet. Le règne d'Alberto Fujimori, qui vient de s'achever au Pérou, en a fourni une preuve supplémentaire et tristement éclatante.

Le Parlement a destitué, mardi 21 novembre, pour « incapacité morale permanente », ce fils de misérables immigrés japonais, élu président en 1990 - battant un admirateur de Montesquieu, justement, l'écrivain Mario Vargas Llosa. Réélu en 1995, aux dépens cette fois de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, il avait commencé un troisième mandat au printemps 1999, après une violation ouverte de la Constitution et un scrutin vraisemblablement truqué. Lundi, depuis le pays de ses ancêtres où il s'est réfugié la semaine dernière, il avait adressé sa démission au Parlement, qui l'a refusée, choisissant de destituer un homme qui tombe comme il avait gouverné : dans la corruption. Il a gagné Tokyo parce qu'il n'arrivait plus à dissocier son cas de celui qui fut son intime

en magouilles financières et en détournements de la loi, l'ancien chef des services de renseignement, Vladimiro Montesinos, impliqué dans un énorme scandale de corruption.

Dix ans après son arrivée au pouvoir, dans quel état laisse-t-il ce pays de 25 millions d'habitants, à 50 % indiens et dont l'identité relève d'une difficile synthèse entre trois mondes : celui de la forêt amazonienne, des plaines côtières du Pacifique et des hauts plateaux de la cordillère des Andes ? En 1990, le Pérou va mal, en proie à la folie terroriste de la guérilla du Sentier lumineux, à une inflation de 8000 %, en pleine banqueroute économique et financière. Démagogue de talent, soutenu par les Etats-Unis - M. Montesinos a été un collaborateur de la CIA -, élu avec les voix de la gauche, Alberto Fujimori va immédiatement les trahir, imposant une libéralisation de l'économie : privatisations et ouverture aux capitaux étrangers. En dix ans, il va maîtriser l'inflation et restaurer le crédit financier du Pérou. Dans le même temps, il aura gagné la guerre contre le Sentier et ramené la paix civile.

Mais à quel prix ! Il a accompli cela en muselant la presse et la justice, en écrasant les libertés publiques, en intimidant les opposants, en installant la corruption au cœur de l'Etat, bref en imposant une autocratie brutale, tout cela au nom des « masses », des Indiens, des métis et autres exclus du pays. Il a fini par déstabiliser une fois de plus le Pérou, qu'il laisse en plein désarroi politique. Il part dans l'indignité, comme il a, largement, gouverné.

UNE DÉCENNIE de mondialisation plus ou moins heureuse s'achève et nous laisse tout aussi incertains de son bilan réel que le sont les électeurs américains de celui des huit années de Bill Clinton. On parle volontiers d'homogénéisation de notre planète, de diffusion sur une large échelle de comportements communs, sans percevoir qu'en réalité nos dix dernières années ont connu une évolution singulièrement plus contrastée que les années 50-70, par exemple.

A cette époque en effet, la croissance forte de l'industrie moderne avait affecté, certes inégalement, mais de manière très homogène l'Amérique du Nord, le Brésil, le Japon, l'Europe de l'Ouest... et l'empire soviétique. Nul étonnement à ce qu' alors Raymond Aron - inspiré en cela non sans quelque malice par Alexandre Kojève - ait conçu sa célèbre théorie de la convergence (démocratique) des sociétés industrielles de l'Est et de l'Ouest. Or ce que la technologie moderne de la société industrielle avait réalisé, la révolution post-moderne des sociétés de l'information et de la biotechnologie n'est-elle pas en train de le défaire ?

Si l'Amérique est la vitrine illuminée du monde des gagnants, éblouissant parfois la vision des analystes des lampions trop étincelants de sa fête consumériste et actionnaire, le Japon est un peu le laboratoire des perdants du jour : une société industrielle qui devint à la fin du cycle précédent la plus performante de toutes, atteignant en matière de plein emploi comme d'esthétique industrielle, de gestion des stocks comme d'harmonie sociale, une sorte d'optimum, sanctionné par la première espérance de vie du monde, et l'un des tout premiers cinémas du second XX^e siècle. Et pourtant, ce bel édifice est affecté de craquements sinistres à partir de 1990 et connaît depuis lors une récession permanente, qui a singulièrement érodé la confiance de la société japonaise en elle-même, et tout particulièrement en ses élites.

Mais que dire de la Russie, de tout le Moyen-Orient musulman, hors Turquie (qui, une nouvelle fois, manifeste par là son caractère européen), de l'Afrique noire, de l'Amérique andine, qui, à des degrés divers, ont traversé la période de la récession ? A tous égards, l'Europe et la Chine constituent (avec le cône Sud latino-américain) une typologie intermédiaire. Mais un constat s'impose : il y a eu déconnexion forte des rythmes de croissance, mais aussi et surtout de la perception des bienfaits

de cette croissance, un peu partout dans le monde. Au moment où le volume d'échange des marchandises, des capitaux et des hommes grossissait à un rythme exponentiel, la perception du monde divergeait, chez nos contemporains sans aucun doute bien d'avantage que chez leurs aînés, qui avaient été marqués par une croissance industrielle forte et homogène de vingt ans, à l'époque où régnaient ensemble Eisenhower et Khrouchtchev, de Gaulle et Adenauer, Tito, Nasser et Nehru.

L'ÉPOQUE DES « 3 G »

Un hiatus presque de même nature est intervenu en Europe, il y a plus d'un siècle. De 1845 environ à 1872-1873, une vague de révolution politique démocratique puis de développement industriel accéléré balaye notre vieux continent, provoquant dans son sillage l'essor d'une génération libérale marquée par sa confiance dans les vertus de la raison, du marché libre et du Parlement. C'est l'époque de Karl Marx et de Jules Verne, et surtout d'une gauche optimiste, libérale et universaliste, celle des « 3 G » qui dominent ce moment de progrès : Garibaldi, Gambetta, Gladstone. Certes, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie sont encore à la traîne, mais les idées libérales y sont également fortes : un Bismarck ou un Alexandre II composent d'ailleurs avec elles.

Cet apogée du libéralisme européen, nous en retrouvons l'équivalent structurel entre 1945 et 1970, à l'époque des « Trente Glorieuses », sous la forme de l'hégémonie intellectuelle et morale du socialisme démocratique : la forte croissance est alors imputée à la planification, héritée des sombres temps de l'économie de guerre, mais qui doit servir à l'émancipation des hommes de la misère, une fois conciliée avec le marché et la démocratie de grands ensembles à taille continentale.

Or, à la fin du XIX^e siècle - de 1872 à 1896 environ - s'installe une période de longue dépression de l'économie mondiale, entrecoupée de deux crises violentes au début et à la fin du cycle, qui va profondément modifier - et régionaliser - l'esprit public de l'Europe. La baisse continue du prix des matières premières - notamment agricoles - dans cette longue phase déflationniste va entraîner la fin du monde traditionnel des campagnes, surtout en Europe centrale et méridionale : exode rural vers les grandes villes, appauvrissement de la noblesse qui contre-attaque en investissant l'armée et

la haute fonction publique, réhabilitation du protectionnisme, ralentissement de la croissance des économies les plus dépendantes des marchés ruraux.

Au contraire, dans les grandes villes et les économies déjà industrialisées, la baisse des prix entraîne une hausse des revenus des ouvriers qualifiés (les bases de la social-démocratie européenne et de son optimisme réformiste) et des classes moyennes en ascension (les bases du radicalisme libéral en France, Angleterre et Italie, Clemenceau, Lloyd George et Giolitti).

Mais partout, la confiance dans le libéralisme politique et l'économie de marché aura été érodée, parfois irréversiblement. La Grande Dépression aura permis un développement sans précédent du corporatisme défensif (artisans, paysans et professions libérales), du nationalisme économique et politique, une rechristianisation de la scène politique par l'arrivée d'un nouveau salariat plus conservateur provenant des campagnes - les chrétiens sociaux d'Europe continentale en proviennent - et de nouvelles élites anti-libérales, de l'Université au barreau, et aux états-majors.

Certes, à l'ouest de l'Europe le libéralisme, allié désormais au socialisme des *trade-unions* (les syndicats) ou de Jaurès, se renouvelle et amplifie son caractère démocratique. Dans les Europes du centre et du sud, en revanche, il fait naufrage. L'époque de Guillaume II voit bien avant 1914 et 1917, n'en déplaise aux émules de Nolte, des préfascismes régionaux s'affirmer à Berlin, à Vienne avec le maire Karl Lueger, et même en Italie où fleurissent les doctrines anti-libérales et néo-romantiques qui préparent l'aventure mussolinienne. La cassure du continuum libéral européen est en bonne partie le fruit amer de la Grande Dépression. Elle prépare, de longue main, la guerre civile continentale qui se déclenche en 1914 et précipitera l'humanité au bord du gouffre.

FIGURES « GORBATCHÉVIENNES »

En quoi cette fable nous concerne-t-elle pour notre présent ? Nous avons bénéficié d'une chance historique, en cette fin du XX^e siècle : que la période de dépression prolongée des économies industrielles les plus administrées et bureaucratiques soit mise pour l'essentiel au compte de l'impéritie de court terme de leurs gouvernements, généralement autoritaires et nationalistes : c'est ainsi qu'à Moscou, Andropov et Gorbatchev balayent les brejnéviens et leurs alliés nationaux-staliniens au nom des idéaux planificateurs démocratiques des années 50, et Khatami achèvera ce cycle démocratique en 1997 avec sa victoire électorale sur la « mollahcratie » au point le plus bas de la conjoncture pétrolière au Moyen-Orient. Entre les deux, Hosokawa, le petit-fils catholique du prince Konoye, qui fut le chef du « parti de la Paix » dans le Japon de 1940-1941, deviendra pour une brève saison, en 1993, l'homme qui aura mis fin au monopole politique du parti libéral démocrate.

La force comme la faiblesse de ces figures « gorbatchéviennes » tient à ce qu'elles apurent les comptes du passé, mais ni ceux du présent, ni ceux de l'avenir. Autrement dit, la chance historique des années 90 tient au fait que chez les perdants de la nouvelle donne on ait pu instruire un procès des pouvoirs en place au nom des idéaux socialistes démocratiques de la société industrielle des années 50 : à Moscou, ce fut la revanche posthume des réformateurs khrouchtchéviens, adeptes des idées du Printemps de Prague ; à Tokyo, on en appelle aux idées de l'après-guerre pacifiste et socialiste ; et à Téhéran, ce sont les mânes du grand Mossadegh qui viennent demander des comptes aux mollahs tortionnaires et enturbannés.

Pourtant l'essentiel de la crise de ces sociétés tient à leur inadéquation non au monde moderne, mais au monde post-moderne : l'essentiel de la thérapie doit reposer sur la relance de l'économie de marché et de la concurrence, non sur le perfectionnement des interventions de l'Etat. C'est la brume qui entoure cette réalité glaciale qui a sauvé, pour l'instant, les régimes pro-américains à Moscou, au Caire et à Riyad permis au parti libéral-démocrate japonais de reprendre pied dans le pouvoir avec

l'aide d'un parti socialiste flétri. Mais pour combien de temps ?

Ce que les violences agitatoires des illuminés communautaristes de Seattle et de Prague révèlent comme un symptôme grossissant, c'est la mise en place à l'échelle planétaire d'un front anti-mondialiste qui rappelle trait pour trait le front anti-libéral de la Révolution conservatrice née de la crise européenne des années 1872-1896. Les points d'application de ce front, nous les trouvons d'abord et de manière évidente chez les perdants de la mondialisation en cours : l'élection à la mairie de Tokyo du démagogue xénophobe anti-chinois et anti-américain Shintaro Ishihara est aussi inquiétante que celle de Lueger - le maître à penser d'Adolf Hitler - à Vienne, voici un siècle, pour des raisons en gros équivalentes : la déflation.

CARTEL POPULISTE

L'apparition d'un Chavez sur les deux scènes de l'Amérique latine et de l'OPEP, après le prologue mexicain de l'opéra-bouffe zapatiste, est d'ores et déjà une menace majeure à l'échelle du continent : le cartel populiste Vénézuéla-Cuba-Haïti s'étendrait-il demain à la Colombie, et toutes les avancées démocratiques régionales seraient remises en cause. L'actuelle explosion du processus de paix israélo-palestinien ne peut pas se concevoir sans l'arrière-plan de la montée en puissance d'un front uni islamonationaliste à base sunnite tel que le médite depuis fort longtemps le prince héritier Abdallah d'Arabie saoudite, véritable stratège de l'échec programmé de Camp David II. Enfin, le complot permanent de l'armée pakistanaise contre sa société civile ne fait que trahir son malaise face à une démocratie indienne en plein essor. Seule la défaite, grâce à Poutine, de Primakov et du parti communiste de Tsiouganov en Russie ménage une perspective sensiblement différente : les anti-mondialistes ont, il est vrai, trop longtemps occupé le pouvoir à Moscou, et de manière catastrophique, pour qu'une majorité électorale les y réinvite et l'armée est trop décomposée pour les y aider. Pourtant, il pourrait bien se produire à nouveau le phénomène que l'on a connu dans l'Europe des années 1900-1910.

La révolution conservatrice y a déployé ses plus grands effets politiques et intellectuels, non pas là où la Grande Dépression avait été la plus forte (Europe de l'Est et du Sud), ni bien sûr la plus faible (le monde anglo-saxon et scandinave) mais dans les situations intermédiaires, marquées par l'affrontement le plus grand des deux mondes : France de l'affaire Dreyfus et de la séparation des Eglises et de l'Etat, Allemagne de l'empire et de la contre-société sociale-démocrate.

Aujourd'hui les deux champs de bataille décisifs de l'anti-mondialisme sont les deux espaces intermédiaires de l'Europe continentale et de la Chine : toutes deux cherchent leur unification politique, bien en retard par rapport aux économies, toutes deux doivent abandonner peu à peu des cultures sociales, philosophiques et scientifiques respectables fondées sur le primat de l'Etat mandarin et l'averion du profit entrepreneurial ; toutes deux ne savent trop choisir entre l'émulation et l'imprécation vis-à-vis de l'Amérique, toutes deux mêmes ont à exorciser les excès et les erreurs du gauchisme de 1968, avec un rejet bien imprudent du judéo-christianisme ici, du confucianisme là-bas, qu'il impliquait.

Le mondialisme idéologiquement faiblard de l'ère de Clinton vient de se défaire avec fureur dans les rues ensanglantées de Jérusalem et les urnes mal bourrées de la Floride. Espérons qu'à Pékin et à Bruxelles, les défenseurs de la mondialisation démocratique sauront faire face à des adversaires autrement coriaces que les Josébovistes et autres adeptes du Falunqong qui n'en sont que l'avant-goût, encore tragi-comique, fort heureusement.

Alexandre Adler
pour Le Monde

RECTIFICATIF

NEW DELHI

Françoise Chipaux n'est pas correspondante en Asie du Sud-Est comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos premières éditions en « une » du Monde du 22 novembre. Elle est correspondante régionale à New Delhi.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Erik Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les relations franco-vietnamiennes

SI ELLE A CERTES des intérêts à maintenir en Indochine, il semble bien que l'intérêt supérieur de la France soit dans le renforcement de l'actuel Etat vietnamien.

Il vaut mieux avoir accordé de bon gré ce qu'on devra céder un jour de toute façon, et l'édifice de l'Union française a d'autant plus de chances d'être couronné par une alliance sincère et durable qu'il subsistera moins de chicanes à la base.

Enfin, si l'on veut véritablement opposer un Vietnam fort au Vietnam, considéré comme une entreprise subversive, il faut donner à cet Etat les moyens de s'imposer. C'est ce qu'on a compris en approuvant le projet d'une grande armée nationale.

En attendant que se règle un jour, par les armes ou de toute autre manière, la question de l'opposition vietminh, l'intérêt des deux pays réside de toute évidence,

au stade actuel de l'« expérience » Bao Dai, dans un renforcement et une démocratisation de l'Etat vietnamien, accompagnés de réformes administratives et sociales.

La France peut y aider par ses conseils et son concours sans réserve, une fois abolis les désaccords entre le cabinet impérial et le gouvernement, une fois liquidée aussi la lutte d'influence entre le président Huu et le gouverneur Pham Van Giau pour l'organisation de l'armée.

Sans un empereur actif et un gouvernement uni, sans des administrations compétentes et des fonctionnaires intègres, on risquerait de n'avoir pas à opposer à un fanatisme respectable et malheureusement efficace autre chose que des appétits.

André Blanchet
(23 novembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les gens par Kerleroux



CHANGE Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a présenté, mercredi 22 novembre, en conseil des ministres, le plan définitif de passage à l'euro en France.

● **L'ÉTAPE** la plus sensible commence le mardi 1^{er} janvier 2002, avec le début du paiement en espèces en euros. Elle se termine le dimanche 17 février, date à laquelle

s'achèvent les paiements en francs. Pendant ces sept semaines, les deux monnaies auront cours légal. ● **EN ALLEMAGNE**, les autorités ont opté pour le « big bang ». Dès le 1^{er} jan-

vier 2002, l'euro seul aura cours légal. Dans les faits, le basculement sera beaucoup plus souple. ● **L'ESPAGNE** a choisi de suivre les recommandations européennes et au-

torisera la double circulation des monnaies durant deux mois. ● **LES ITALIENS** s'inquiètent car l'arrivée de la monnaie unique s'accompagne du retour de centimes.

Laurent Fabius présente le plan définitif du passage à l'euro en France

La monnaie unique entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002, mais les premières étapes débiteront dès l'année prochaine. Les nouvelles pièces et billets seront distribués au quatrième trimestre 2001. Les francs pourront être utilisés jusqu'au 17 février 2002

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a présenté pour la première fois, mercredi 22 novembre, en conseil des ministres, le plan définitif de passage à l'euro. La nouvelle monnaie entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2002, mais les premières étapes débiteront dès l'année prochaine. Les pièces et les billets seront ainsi distribués aux différents acteurs économiques au quatrième trimestre 2001, afin que tout soit prêt le jour J.

Entre le mois de septembre et la fin de l'année 2001, les 47 000 agences bancaires et bureaux de La Poste se verront livrer des nouvelles pièces et des billets en euros. Le ministre a expliqué que 7,6 milliards de pièces seront frappées. Huit modèles, allant de 1 centime à 2 euros, représenteront une valeur de 2,3 milliards d'euros et un poids total de 32 000 tonnes, soit quatre fois celui de la Tour Eiffel ! Sept modèles de billets seront imprimés, soit 2,57 milliards de billets, pour une valeur de 95 milliards d'euros. Mais « seulement un peu plus de 1,5 milliard de billets en euros seront nécessaires pour rem-

placer les espèces en circulation, le reste étant stocké dans les succursales de la Banque de France », estime-t-on à Bercy.

Le ministre a également rappelé que les commerçants seront, quant à eux, servis seulement au cours du mois de décembre 2001 de façon à pouvoir rendre, dès le 1^{er} janvier 2001, la monnaie en euros même pour les paiements en francs. Les particuliers ne pourront se procurer des « pochettes de premiers euros », qu'à partir du 15 décembre 2001, soit quinze jours avant l'introduction officielle. Ils ne pourront toutefois pas utiliser ces pièces avant le début de l'année 2002.

CONVERSION GRATUITE

La seconde étape, la plus sensible, commence le mardi 1^{er} janvier 2002 (début des paiements en espèces en euros) et se termine le dimanche 17 février à minuit (fin des paiements en francs). Pendant ces sept semaines, les deux monnaies auront cours légal. Mais, à Bercy, on estime que les particuliers paieront en euros, dans la plupart des transactions en es-



èces, à l'issue des quinze premiers jours de janvier.

Dès le 1^{er} janvier 2002, les particuliers pourront échanger leurs francs contre des euros, au taux fixé de 6,55957 francs pour un eu-

ro. M. Fabius a tenu à préciser que « le principe en sera la gratuité ». Pour le moment, la gratuité de la conversion des francs en euros a été adoptée définitivement, pour la période du 1^{er} janvier au 17 février

2002, selon les derniers communiqués officiels du Comité national de l'euro, qui réunit les autorités de tutelle, les établissements financiers, les associations de consommateurs et de commerçants.

UN CHÉQUIER DÈS 2001

Pendant ces sept semaines, les banques, La Poste, le Trésor public et la Banque de France changeront gratuitement pour tous et dans tout leur réseau. Seule une distinction de montant sera faite : un client de la BNP, par exemple, pourra changer autant d'espèces qu'il le souhaite au guichet de la BNP, en prévenant préalablement s'il s'agit de très grosses sommes. Mais, s'il se présente dans une agence de la Société générale, celle-ci pourra lui faire payer le service au-delà d'un certain montant qu'elle aura défini.

Pour la période entre le 18 février et le 30 juin 2002, les règles n'ont pas encore été précisées. Selon certains experts, on se dirigerait vers un système légèrement plus restrictif, dans lequel les banques ne changeraient gratuitement que pour leurs clients dans tout leur ré-

seau. Des discussions sont encore en cours à ce sujet. Le gouvernement ne serait finalement pas opposé à cette solution, qui inciterait les particuliers à changer leurs espèces dès les premières semaines de 2002. En revanche, au-delà du 30 juin 2002, le principe est fixé : seule la Banque de France reprendra aux particuliers leurs pièces en francs pendant trois ans et leurs billets pendant dix ans.

En conseil des ministres, M. Fabius a également abordé les étapes concernant la monnaie scripturale (chèque, carte bleue). Si actuellement, il est possible de régler en euros par chèque et carte bleue, le nombre de transactions en euros est encore infime. Le ministre a souhaité que les particuliers commencent à s'acclimater progressivement, à partir de l'automne 2001, à l'utilisation des moyens de paiement en euros. D'autant qu'ils auront tous, à leur disposition, dès le mois de juillet 2001, leur chéquier qui aura été renouvelé par leur banque, non plus en francs, mais en euros.

Cécile Prudhomme

Des problèmes de sécurité

● **La récupération des billets** : la mise en place de l'euro soulève des questions de sécurité, notamment au moment du retrait des pièces et des billets en francs français – lorsque ceux-ci seront transférés des agences bancaires à la Banque de France. Au sein du gouvernement, on souhaiterait que, pour plus de sécurité, les billets soient invalidés au moment où ils seront rapportés dans les agences bancaires. L'une des manières de faire serait que le personnel de chaque agence fasse un trou dans chaque billet, de façon à le rendre inutilisable. Or dans certains pays européens, cette idée, qui avait également été étudiée, a déjà été abandonnée. Elle nécessite un investissement de la part des banques, tant au niveau de la mobilisation du personnel que pour l'achat de machines à poinçonner.

● **Le convoi des fonds** : épineux problème que celui du convoi des francs lors de leur retrait de la circulation, et des euros qui alimenteront les banques et les commerces. Les camions blindés des sociétés de transports de fonds devraient être

particulièrement sollicités. Certains établissements comme CPR Billets, l'établissement financier spécialiste de la manipulation, du comptage et du change des espèces, sont en train de mettre en place une solution alternative pour les petits montants. Celle-ci devrait voir le jour à la fin de cette année. Ce serait une mallette à jet d'encre qui tache les billets en cas d'ouverture intempestive.

● **Les faux billets** : lors du retrait des francs, les particuliers seront nombreux à venir changer leurs espèces aux guichets des banques. Trop nombreux peut-être, selon certains experts, pour permettre au personnel bancaire de vérifier efficacement et rapidement les faux billets. Une fois transférées à la Banque de France, ces espèces seront immédiatement créditées sur les comptes des banques. La Banque de France vérifiera ensuite si les billets sont faux, auquel cas elle débitera ensuite les banques. « Mais cette procédure sera très longue car le temps que la Banque de France vérifie tous les billets, il faudra bien plusieurs mois », estime un professionnel.

L'Espagne fait assaut de pédagogie et organise des simulations

MADRID
correspondance

La transition vers l'euro devrait se passer en douceur en Espagne. Le ministère de l'économie a suivi les recommandations européennes et autorisera la double circulation des monnaies durant deux mois. Autrement dit, entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2002, l'euro circulera au même titre que les billets et pièces en pesetas. Mais dès le 1^{er} mars, l'euro sera considéré comme unique monnaie.

Jusqu'au 30 juin, les particuliers pourront échanger les pesetas qu'il leur reste dans les banques. Seule la Banque d'Espagne aura ensuite la possibilité de reprendre les billets et monnaies en pesetas. « Les banques ont l'interdiction de toucher des commissions durant les périodes d'échange, comme l'indique le Plan national de transition à l'euro, qui a valeur de loi. En ce sens, nous nous différencions d'autres pays européens », explique Julio Rodríguez Asensio, conseiller technique bancaire à l'Association de la banque privée (ABP).

ÉVITER TOUT TRAUMATISME

Les autorités espagnoles ne veulent surtout pas que l'introduction de la monnaie unique entraîne un traumatisme pour les particuliers. Bien au contraire. Pour cela, un important travail de communication est à l'œuvre depuis déjà quelques années. D'abord, pour éviter que l'euro entre brutalement dans la vie de tous les jours, les Espagnols pourront acquérir durant la seconde quinzaine du mois de décembre

2001 un « starter kit », une sorte de petite bourse d'euros contenant l'équivalent de 2 000 pesetas (78,8 francs). La production de 30 millions de paquets maximum est d'ailleurs prévue pour que les particuliers puissent se familiariser avec la nouvelle monnaie sans tou-

nombreuses activités directes et souvent originales auprès de la population, comme les « simulations ». Ces mises en situation réelle, qui durent généralement entre trois et quatre jours, sont organisées dans des quartiers de grandes villes du pays, dans les rues les plus commer-

Les Italiens inquiets de l'arrivée des centimes

Les sondages montrent que les Italiens sont de grands enthousiastes de l'euro mais sont inquiets que la monnaie unique se traduise par l'apparition de centimes, qui n'existent plus en Italie depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Selon un membre du comité mis en place par le ministère du Trésor pour faciliter l'introduction de l'euro, plus de 50 % des Italiens interrogés craignent de ne pas savoir reconnaître la petite monnaie.

Antonio Colombo, un dirigeant de la confédération patronale Confindustria, est toutefois confiant : la légendaire « flexibilité » des Italiens leur permettra de vivre relativement sereinement le passage à l'euro. « Si le passage devait créer un choc, il sera vite surmonté », affirme-t-il. Le gouvernement n'a pas encore rédigé son programme pour le passage à l'euro mais sa publication est prévue avant la fin de l'année, selon le comité. L'Italie a déjà décidé que la double circulation des devises, lire et euro, durera deux mois – du 1^{er} janvier au 28 février 2002 –, le temps maximum accordé par les autorités européennes, a indiqué le Comité pour l'euro.

tefois pouvoir l'utiliser avant le 1^{er} janvier 2002.

La Société d'Etat de transition vers l'euro, dépendante du ministère de l'économie et du trésor public, se charge depuis 1997 de former et d'informer la population. Outre la diffusion classique de revues et de petits guides sur l'euro, la présence lors d'événements populaires, comme la Vuelta cycliste d'Espagne, le Festival de Saint-Sébastien, cette société organise de

chantes. « Nous avons organisé quinze simulations ; nous proposons d'abord des journées d'information avec les commerçants et nous leur fournissons le double étiquetage ; nous distribuons ensuite les euros (jusqu'à l'équivalent de 276 francs), à la population qui peut faire ses courses avec la monnaie unique », explique Beatriz Navarro, directrice de l'information dans cette société publique.

Valérie Demon

L'Allemagne choisit le « big bang »

FRANCFORT

de notre correspondant
« C'est très culotté ». C'est par cette phrase peu diplomatique que, fin octobre, le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'est étonné de la méthode envisagée par les Allemands pour le basculement vers l'euro. L'Allemagne a opté pour ce que les spécialistes appellent le « big bang » : du jour au lendemain, dès le 1^{er} janvier 2002, 0 heure, l'euro seul aura cours légal. La démarche est exceptionnelle, car en principe les monnaies nationales peuvent être utilisées pendant deux mois comme moyen de paiement légal, aux côtés de la devise européenne. L'Allemagne, elle, a décidé de ne pas recourir, du moins sur le strict plan juridique, à cette période de double circulation. Dès le 31 décembre 2001, à minuit, le très populaire deutschemark sera donc définitivement rélégué dans les livres d'histoire. « Pour le commerce et les instituts de crédit, cette disposition va réduire de manière significative les charges liées à la circulation de deux monnaies », indique la Bundesbank, le grand ordonnateur de la phase de transition.

Toutefois, le « big bang » annoncé restera très formel. Dans la pratique, les autorités allemandes sont bien conscientes de l'impossibilité de faire disparaître le deutschemark en une nuit des porte-monnaie, caisses et autres distributeurs automatiques pour le remplacer par l'euro. Le basculement sera en fait beaucoup plus souple : dans toutes les banques, il sera en principe possible d'échanger pièces et billets gratuitement jusqu'au 28 février 2002. Entre-temps, les paiements

en deutschemarks seront toujours autorisés, à titre exceptionnel... De même, il sera possible d'utiliser des deutschemarks, comme de vulgaires jetons, dans les automates qui n'auront pas encore basculé.

Avec 82 millions d'habitants, la population la plus importante de la zone euro, l'Allemagne est confrontée à une opération très complexe sur le plan logistique. Les besoins sont énormes. Environ 2,8 milliards de billets en deutschemarks seraient à récupérer. Des milliards de coupures et pièces en euros devront être transportées, si possible avant la date fatidique.

KITS DE PIÈCES EN EUROS

Pour faciliter la transition, la Bundesbank devrait commencer à distribuer la monnaie unique aux banques dès le 1^{er} septembre 2001. Celles-ci auront ensuite la possibilité, avant janvier 2002, d'approvisionner leurs clients professionnels. Dès le 17 décembre 2001, les particuliers pourront acheter, contre 20 deutschemarks, des kits standards de pièces en euros. Ces porte-monnaie ne seront utilisables qu'à partir du 1^{er} janvier 2002, mais « doivent permettre au grand public de se familiariser avec l'euro, tout en disposant du minimum de monnaie pour le premier jour », dit-on auprès de la Bundesbank. En deux semaines, 53 millions de kits – soit 1 milliard de pièces – seront ainsi vendus avant le lancement de l'ultime phase de transition.

Tout n'est pas encore réglé. Les instituts de crédit et les pouvoirs publics discutent encore de la répartition des coûts. Les banques sont d'accord pour ne pas facturer à leurs clients les frais de bas-

culément à l'euro. Mais elles veulent être livrées gratuitement et n'entendent pas prendre en charge les dépenses de sécurité, et d'assurance occasionnées par les convoyages sous responsabilité de la Bundesbank. Les négociations continuent, mais le temps presse.

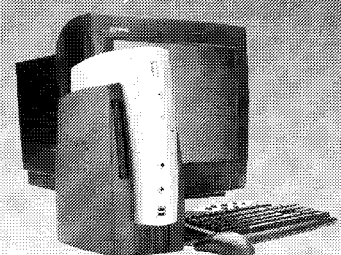
Pour se rassurer devant l'ampleur de la tâche, l'Allemagne se souvient qu'elle dispose d'une certaine expérience : voici dix ans, elle mettait en place avec succès l'union monétaire avec l'ex-RDA. Mais cette opération historique présentait des volumes quatre fois plus modestes, pour une population de 18 millions d'habitants ravivés de voir débarquer le puissant deutschemark.

Philippe Ricard

Nous l'avons équipé de Windows® 2000 Professionnel, et entièrement redesigné... jusqu'à son prix !

IPAQ DESKTOP PC 4 990 F^{net}

Équipé d'un processeur Intel® Pentium® III ou d'un processeur Intel® Celeron® 500 MHz Windows® 2000 Professionnel, un système d'exploitation spécialement conçu pour l'interopérabilité avec les applications



Contactez un des 300 revendeurs Compag ou appelez le 0 825 342 332^{net} www.compag.fr

pentium®...

Valenciennes veut favoriser les emplois dans le multimédia

La ville installe une pépinière d'entreprises

VALENCIENNES

de notre envoyée spéciale

Au rez-de-chaussée d'un bâtiment neuf : un studio de prises de vue, un studio d'enregistre-

REPORTAGE

« Ici, on a accès à un matériel à la hauteur pour s'engager dans de nouveaux domaines »

ment numérique, une station graphique en trois dimensions, des stations de montage destinées notamment à la réalisation d'effets spéciaux, une salle de conférence et une cafétéria, le tout occupant 1400 m². A l'étage : des salles de 50 m² modulables destinées à accueillir des entreprises. A Valenciennes (Nord), les Ateliers numériques sont une pépinière d'entreprises dédiées aux nouvelles technologies et au multimédia.

Du 22 au 24 novembre, ils accueillent pour la deuxième année consécutive les « Rencontres européennes de la jeune création numérique », une manifestation créée par l'Institut national de l'audiovisuel, dont l'objectif est de favoriser la rencontre d'étudiants européens et de professionnels à travers des conférences et la diffusion d'œuvres de fin d'études.

Nés à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Valenciennois (CCIV), les Ateliers numériques ont été inaugurés courant juin. L'idée est d'offrir des conditions optimales de développement à des jeunes créateurs d'entreprises en leur permettant d'accéder, à des prix raisonnables, à un matériel professionnel et performant.

ÉDITION DE LOGICIELS

« Tout a commencé il y a trois-quatre ans, le temps nécessaire pour trouver les financements », résume Jean-Louis Roy, directeur du service Développement économique de la CCIV. Les bâtiments et les équipements représentent un investissement de plus de 22 millions de francs, financé par des fonds publics et pour moitié par l'Union européenne.

Sept entreprises y sont déjà installées. Parmi elles, Xelios, spécialisée dans la conception et l'édition de logiciels - dont PC locker, créé en 1997 pour la sécurisation des ordinateurs, ou Web Catch, logiciel destiné à la capture et la navigation sur Internet. En pleine expansion, cette société commençait à se trouver à l'étroit dans ses petits locaux près de la gare de Valen-

ciennes. « Ici, on a accès à un matériel à la hauteur pour s'engager dans de nouveaux domaines » explique Olivier Locufier, entrepreneur de 26 ans, formé dans le Valenciennois. Même constat chez Ginfap, qui développe des CD-Rom et des sites Internet de formation proposant de véritables parcours pédagogiques. Praxys, dont deux des trois fondateurs sont originaires du Valenciennois est, elle, spécialisée dans l'intégration de logiciels en informatique de gestion, notamment dans le secteur bancaire. « Nous sommes davantage branchés informatique traditionnelle que nouvelles technologies mais en étant là, on prépare l'avenir », assure Francesco Valpato, le responsable commercial de cette SSII qui compte déjà une vingtaine de collaborateurs.

REtenir LES JEUNES DIPLOMÉS

Dans les mois à venir, d'autres entreprises devraient suivre et une extension du bâtiment est déjà programmée. « Par un système de loyers évolutifs, nous souhaitons accompagner nos entreprises durant deux à trois ans, cela doit permettre un certain renouvellement au sein de cette structure d'accueil », explique M. Roy.

Car les objectifs sont multiples. Il s'agit d'essayer de retenir les jeunes diplômés et créateurs potentiels issus des différentes universités et écoles du Valenciennois, comme Supinfocom, qui a acquis une belle notoriété en formant depuis plus de dix ans des infographistes et créateurs multimédia de haut niveau, l'Institut supérieur de design, ou l'Institut informatique et entreprise qui forme, par alternance, des spécialistes pointus dans le domaine des nouvelles technologies. En effet, si ceux-ci représentent « un formidable et exceptionnel vivier de compétences », comme le rappellent les plaquettes de la CCI, ils quittent majoritairement l'arrondissement, une fois leurs études achevées.

Le but est aussi d'attirer des entreprises extérieures à l'arrondissement. Enfin, et ce n'est pas la tâche la plus aisée, il existe chez les défenseurs du projet une volonté farouche de changer l'image d'une agglomération qui reste davantage connue pour l'implantation de Toyota, le poids de l'industrie automobile (qui représente un tiers des emplois) et son taux de chômage toujours élevé que pour l'émergence, pourtant réelle ces dernières années, d'un pôle de compétences axé sur les technologies nouvelles.

Nadia Lemaire

L'instabilité financière et la contestation sociale s'intensifient en Corée du Sud

Les difficultés de Daewoo et de Hyundai inquiètent investisseurs et salariés

La Corée du Sud a célébré, mardi 21 novembre, le troisième anniversaire de son appel à l'aide financière du FMI dans un climat d'instabilité fi-

nancière et de contestation sociale, alors que plane la menace de nouvelles faillites de grandes entreprises. La confiance des investis-

seurs est mise à mal par les dettes du groupe de BTP Hyundai et les difficultés du constructeur automobile Daewoo.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

De bon élève cité en exemple par le FMI pour avoir entrepris plus rapidement et plus profondément que les autres pays d'Asie la restructuration de son économie, la Corée du Sud ne semble plus avoir aujourd'hui aussi bonne cote. A la veille du troisième anniversaire de l'intervention du FMI dans ce pays en décembre 1997, les réformes semblent avoir atteint un seuil de tolérance sociale et piétinent.

A l'enlèvement du second conglomérat, Daewoo, dont les douze entreprises sont en faillite depuis 1999 et dont le fleuron, Daewoo Motor, a été à son tour déclaré en redressement judiciaire le 8 novembre, s'ajoute la crise larvée du groupe Hyundai, dont l'entreprise porte-drapeau, Hyundai Engineering and Construction, sous perfusion depuis des mois, a annoncé, lundi 20 novembre, un plan de redressement (*lire ci-dessous*), accueilli avec scepticisme.

Une récente reprise des mouvements de protestation syndicale, marqués par des affrontements entre 20 000 salariés et la police à la suite de la mise en faillite de Daewoo Motor, témoigne d'une tension sociale que la Corée n'avait plus connue depuis la crise de 1997. Dans le marasme qui provoqua une flambée du chômage, les syndicats avaient perdu du terrain. Les salariés, préoccupés par leur avenir, avaient modéré leurs exigences, acceptant pertes d'emploi et réductions de salaire dans l'es-

poir que les réformes permettaient de redresser la situation.

Trois ans plus tard, l'économie s'est redressée de manière spectaculaire (avec un taux de croissance de 9 % au cours du deuxième trimestre), mais le coût social des réformes ne s'est pas allégé, en dépit d'une légère diminution du chômage (4,1 %). La reprise a, en revanche, entamé la patience des salariés à endurer les effets des restructurations.

La mise en faillite, début novembre, d'une trentaine d'entreprises insolubles et la fusion de vingt-trois autres (qui se solderont par la perte de 100 000 emplois), puis la banqueroute de Daewoo Motor, ont mis le feu aux poudres. Les syndicats, et en particulier la plus active confédération (KCTU), qui compte 600 000 adhérents, exigent que le gouvernement prenne des mesures contre les chefs d'entreprise responsables de ces faillites et qu'il consacre, comme il s'y était engagé, 1 300 milliards de wons (1,3 milliard d'euros) pour venir en aide aux chômeurs. Jusqu'à présent, il n'a déboursé que la moitié de cette somme.

L'animosité grandissante entre syndicats et patronat (on a dénombré 220 conflits du travail en octobre) risque de se faire sentir sur la production et commence à susciter des questions chez les investisseurs étrangers. La faillite de Daewoo Motor, à la suite du refus des syndicats d'accepter un plan de réduction des effectifs, et l'arrêt *sine die*

de sa plus grande usine, à Bu-pyong, à l'ouest de Séoul, que les sous-traitants ne fournissent plus en pièces détachées et qui est désertée par ses ouvriers, ont refroidi les acquéreurs potentiels : General Motors et Fiat sont en train de réviser leur offre de reprise et pourraient ne racheter que certaines installations.

Le slogan « trop gros pour tomber », qui fut longtemps la règle en Corée, ne l'est plus aujourd'hui

Trois ans après l'intervention du FMI, la Corée n'a parcouru que la moitié du chemin en matière de réformes. Le plus difficile reste à faire, car les Coréens en mesurent bien le coût social mais n'en voient guère encore les résultats positifs. Beaucoup a été fait pour la restructuration et la recapitalisation des banques (dont la plupart sont passées sous le contrôle de l'Etat) et en faveur d'une plus grande transparence en matière de droit des actionnaires, de comptabilité des entreprises et de limitation du contrôle des familles des fondateurs sur les conglomérats. Les relations, autrefois symbiotiques, entre ces derniers et le gouvernement sont devenues conflictuelles.

Le plan de redressement de Hyundai

● **Fondateur** : la famille du fondateur de Hyundai, Chung Ju-yung, réduira son poids dans la gestion du conglomérat.

● **Scission** : l'éclatement de Hyundai en plusieurs unités indépendantes sera accéléré. Le plan prévoit en particulier la séparation du groupe de Hyundai Electronics Industries et des chantiers navals, Hyundai Heavy Industries, dès 2001, avec un an d'avance sur les précédents plans de restructuration.

● **Corée du Nord** : le groupe devra ralentir ses engagements avec Pyongyang. Ces opérations, qui ont favorisé le début de réconciliation entre les deux Corées, se sont traduites par des pertes considérables.

● **Ventes d'actifs** : Chung Mong-hun, l'un des fils du fondateur et le plus gros actionnaire individuel de Hyundai Engineering and Construction,

a annoncé être en mesure de réunir 1,1 milliard de dollars en vendant des actifs du groupe et de sa famille afin de faire face au remboursement des prêts à honorer au cours des six prochaines semaines.

Fin octobre, Hyundai Engineering and Construction a frôlé la cessation de paiements. Une partie des fonds proviendra de la vente d'avoirs personnels de la famille Chung, telle qu'une immense exploitation agricole à Sosan, aux environs de Séoul.

● **Réactions** : le principal créancier de Hyundai Engineering and Construction, la Korea Exchange Bank, s'est déclarée satisfaite de ce plan. Il permettra à l'entreprise « porte-drapeau » du groupe de tenir la tête hors de l'eau jusqu'à la fin de l'année. Au-delà, les analystes sont sceptiques et estiment que la crise a simplement été différée.

Les filiales polonaises de Daewoo sont aussi en péril

VARSOVIE

correspondance

Au milieu des années 90, la Pologne a préféré les impressionnantes offres de Daewoo aux propositions plus modestes de General Motors pour la reprise d'une partie de ses usines automobiles datant de l'époque socialiste. Cinq ans plus tard, le géant américain reste le seul constructeur éventuellement intéressé par la reprise du groupe coréen au niveau mondial. Les 24 000 salariés de Daewoo Poland et les 31 000 employés de firmes sous-traitantes ont de bonnes raisons de craindre pour leur emploi. Certains responsables syndicaux se demandent même s'il ne faudrait pas « renationaliser » l'entreprise - une hypothèse catégoriquement rejetée par le gouvernement.

Pour s'imposer en Pologne, Daewoo avait mis le paquet en promettant des investissements massifs (1,5 milliard de dollars sur cinq ans) à la mesure de ses ambitions : faire de la Pologne une plateforme pour la conquête des marchés d'Europe occidentale et du marché local.

Les Coréens ont tenu une bonne part de leurs engagements : les usines, en particulier celle de Zevan, dans la banlieue de Varsovie, qui produisait naguère des Fiat Polski, ont été entièrement modernisées, tandis qu'une autre usine, à Lublin, se préparait à produire massivement des véhicules utilitaires.

Rapidement, le constructeur coréen s'est mis à tailler des croupières à ses concurrents, comme Fiat. Ceux-ci criaient alors casse-

cou, accusant les Coréens de faire du dumping et de pratiquer des investissements tous azimuts parfois inconsidérés (comme une immense tour de bureaux érigée dans le ciel de Varsovie). Pourtant, les petites Matiz et les moyennes Lanos se multipliaient dans les rues de la capitale polonaise. Jusqu'à ce que les mauvaises nouvelles venant de Séoul, conjuguées à un effondrement conjoncturel du marché automobile local, ne viennent tout remettre en question.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La faillite de la maison-mère n'affecte pas, en théorie, Daewoo Motor Poland : celle-ci est, comme les autres filiales du conglomérat coréen en Pologne, une société de droit polonais, sur laquelle les créanciers mondiaux du groupe n'ont en principe aucun pouvoir. Mais les propos rassurants des porte-parole locaux de Daewoo ne convainquent pas grand monde. D'autant que des suppressions d'emplois ont déjà été engagées : 1 200 (soit près d'un cinquième des effectifs) à l'usine de Lublin, tandis que 80 % du personnel de l'usine de Varsovie ont été mis au chômage technique pour trois semaines. Là aussi, des licenciements semblent inévitables. En 2000, la production a été inférieure de 50 % à celle de 1999, et, l'an prochain, l'usine ne devrait fabriquer que 126 000 véhicules au lieu des 193 000 prévus.

Cet ajustement est dû à la brutale contraction du marché polonais (-20 % pour les voitures particulières depuis janvier). Mais Daewoo chute beaucoup plus rapidement (-35 %) que les autres

(les immatriculations de Fiat n'ont reculé que de 21 % sur dix mois). Les acheteurs commencent à douter de l'avenir de la firme et choisissent une autre marque. Cette appréhension est d'autant plus justifiée que de nombreux modèles sont encore essentiellement montés sur place à partir de pièces venues de Corée. Une délégation du gouvernement polonais s'est rendue à Séoul au début du mois pour vérifier que les usines polonaises continueraient à être fournies. Elle a reçu des assurances en ce sens... juste avant l'annonce de la faillite de Daewoo (*Le Monde* du 9 novembre), qui risque de tout remettre en question.

L'écroulement de Daewoo contraint les Polonais à chercher d'autres investisseurs, notamment pour l'usine de Lublin. Volkswagen

semble sur les rangs. De son côté, l'Etat polonais réfléchit à la possibilité d'accorder des garanties pour financer une partie des investissements nécessaires.

Mais une solution ponctuelle ne suffira pas, à un moment où le chômage en Pologne augmente très rapidement, pour des raisons aussi bien démographiques qu'économiques. Et il ne faut pas trop compter sur General Motors pour venir au secours des filiales polonaises. Non pas parce que le géant américain nourrirait une certaine « rancune », mais tout simplement parce que ses propres productions sur place (de petites Opel), et plus encore celles de son allié Fiat, sont en concurrence directe avec les modèles Daewoo.

Jan Krauze

Le CMF donne son feu vert à l'OPA d'Eurafrance sur Azeo

LE CONSEIL DES MARCHÉS FINANCIERS (CMF) a déclaré recevable, lundi 20 novembre, le projet d'offre publique d'achat (OPA) d'Eurafrance sur Azeo, deux holdings du groupe Lazard. L'opération est proposée au prix de 90 euros par action Azeo. « Ce prix fait ressortir des primes significatives sur les cours de Bourse et une décote limitée sur les estimations de l'actif net réévalué », selon le CMF.

Les actionnaires minoritaires de Lazard, qui demandent depuis des mois une simplification du groupe, attendaient avec intérêt la décision du CMF. Ils contestent l'offre du groupe, l'estimant très minorée. La banque Lazard, par exemple, n'est estimée qu'à 4 milliards de dollars. D'après les calculs d'UBS Warburg, qui détient 7 % d'Azeo et 10 % d'Eurafrance, la décote est encore de 9 %. Après l'aval du CMF, les actionnaires minoritaires devraient apporter leurs titres. Mais ils pourraient se montrer plus offensifs lors de la poursuite de la restructuration de la galaxie Lazard.

Philippe Pons

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente Suivant Recharger Accueil Rechercher Guide

Adresse : <http://www.europages.com/> Infos connexes

Et si c'était à Bristol qu'on fabriquait les meilleurs cartons ?

www.europages.com

Tout le BtoB sur le Net

Un éventuel délit d'initiés souligne le rôle de la presse dans les OPA

A l'origine d'une information judiciaire, l'enquête de la COB sur la fusion Carrefour-Promodès met en cause des personnalités des médias. L'autorité boursière soupçonne par ailleurs l'existence d'un réseau de « fuites »

L'IMAGE du *Figaro*, l'indépendance et la crédibilité de ses informations économiques et financières risquent-elles d'être affectées par la mise en cause de l'actuel directeur de la rédaction, Jean de Belot, dans l'enquête sur un éventuel délit d'initiés commis lors de la fusion Carrefour-Promodès ? Telle est la question que les délégués des journalistes avaient l'intention de soulever lors de la réunion du comité d'entreprise du journal prévue mercredi 22 novembre dans la matinée.

L'affaire agite les couloirs de la rédaction, depuis que *L'Express* du 16 novembre a révélé certains aspects du contenu d'un rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB) transmis au parquet. Ce rapport a donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire, le 8 août (*Le Monde* daté 20-21 août) pour « délit d'initié, complicité et recel », dont l'instruction a été confiée au juge Philippe Courroye.

Indirectement cité dans l'hebdomadaire parmi d'autres, Jean de Belot a aussitôt présenté sa démission à Yves de Chaisemartin, PDG du quotidien, qui l'a refusée sur le moment, se donnant le temps de la réflexion. « J'ai la conscience tranquille, mais l'esprit préoccupé », a indiqué M. de Belot, lundi 20 novembre, devant le comité de rédaction. En l'absence de procédure judiciaire nominative, les représentants des journalistes se cantonnent dans une prudente réserve en alléguant « la présomption d'innocence », mais attendent des précisions de la direction sur un dossier dont *Le Figaro* est, pour partie, à l'origine. Dans un article de son édition du 28 août 1999, le quotidien révèle le projet de fusion entre Carrefour et Promodès, qui

sera confirmé quelques jours plus tard. Durant cette période, d'étranges mouvements de capitaux incitent les gendarmes de la Bourse à ouvrir une enquête. Leur démarche les conduit auprès de la journaliste Nazanine Ravaï, à l'origine de ce « scoop », qu'ils somment, lors d'un interrogatoire prolongé le 16 décembre, de dévoiler ses sources. Ils effectuent même « une visite administrative » dans les locaux du quotidien aussitôt assimilée à une « perquisition » à laquelle s'oppose fermement M. de Chaisemartin.

RUMEUR SUR LE WEB

Le PDG du groupe, comme Nazanine Ravaï, ignoraient-il alors que le responsable des pages économiques du quotidien, Jean de Belot, nommé directeur de la rédaction quelques mois plus tard, le 2 mai, risquait d'être suspecté dans cette opération ? C'est vraisemblable. Le rapport de la COB mentionne que M. de Belot a acheté des actions Promodès juste avant l'annonce de la fusion, pour un montant de 139 000 francs, qui lui ont

permis de réaliser une plus-value de 25 000 francs. Alors en vacances, mais en contact permanent avec le quotidien, il aurait effectué cette transaction sur la seule foi de rumeurs, avant que M^{me} Ravaï ne lui signale l'imminence de l'opération. Selon certaines sources, ce projet de fusion avait déjà été mentionné sur le site d'informations boursières Firstinvest.com, dont le président, François Prioux, a été entendu par la COB mais dit n'avoir relayé qu'une rumeur.

Parmi les personnalités dont les auditions ont été transmises par la COB au parquet, l'actuel directeur de la rédaction du *Figaro* n'est pas le seul personnage médiatique. Comme l'indique *Libération* du 21 novembre, l'écrivain Bernard-Henri Lévy a également été entendu. Une gestionnaire de portefeuille de la Société générale aurait acheté des titres Promodès pour le compte d'une société de gestion patrimoniale de la famille Lévy, dont l'écrivain a pris la gérance au cours de l'été 1999, pour soulager sa mère malade. L'opération aurait porté sur environ 3 millions de francs et

généralisé une plus-value de 1 million. La Société générale disposait d'un mandat de gestion discrétionnaire, qui lui donnait pouvoir d'acheter et de vendre des titres sans avertir au préalable les propriétaires.

« Un collaborateur du groupe a été entendu comme témoin il y a plusieurs mois dans le cadre de l'enquête menée par la COB, précise la banque, mais la Société générale n'a connaissance d'aucun indice montrant que ce collaborateur ait pu être au courant de l'opération Carrefour-Promodès avant son annonce publique ». Et ce, même si les équipes de fusions et acquisitions de la Société générale conseillaient le groupe Promodès.

Sont aussi cités dans le rapport de la COB des salariés du groupe Carrefour, qui précise, dans un communiqué diffusé mardi, qu'il « s'est porté partie civile le 6 septembre afin d'assurer la protection de ses intérêts et qu'aucun des dirigeants de l'entreprise n'a été entendu à quelque moment que ce soit par la COB ».

Pour la COB, les malversations les plus lourdes n'auraient pas été

sont présentées : un échange de 8 actions Suez pour 5 actions Sita, ou un achat en numéraire, au prix de 240 euros par action. L'action Sita cote 252,8 euros et celle de Suez 157,90 au 31 août. Les banques-conseils sont le Crédit agricole, Indosuez et Rothschild. ● **Promodès** : le groupe de distribution Carrefour lance, le 7 septembre 1999, une offre publique d'échange sur son concurrent Promodès. Les parités arrêtees sont de 6 actions Carrefour pour une action Promodès. Le titre Carrefour est

coté à 150 euros et celui de Promodès à 867,5 euros (+ 4,6 % au cours de la séance) au 31 août. Les banques-conseils sont Rothschild, la Société générale, Morgan Stanley, Paribas.

● **Dexia** : le groupe bancaire a engagé une fusion avec sa branche belge en septembre 1999. Une offre publique d'échange a été lancée sur la base d'une action Dexia avec un bon (strip) pour une action Dexia France (123,70 euros au 31 août). Les banques-conseils sont JP Morgan, Morgan Stanley et Rothschild.

commises par les personnalités mentionnées dans la presse. « Ceux qui sont cités sont les plus médiatiques mais pas les plus importants », explique un proche du dossier. Leur nom en effet n'apparaît que dans une affaire boursière. D'autres, dont l'identité n'a pas été révélée à ce jour, seraient également intervenus pour des sommes très importantes dans les trois grosses affaires de délits d'initiés de 1999.

Outre Carrefour-Promodès, la COB a également identifié des mouvements suspects autour des opérations Sita et Dexia. Une information judiciaire pour « délit d'initié, communication aux tiers d'informations par personne destinataire d'informations privilégiées et recel » a été ouverte dans l'affaire Sita le 18 juillet, et l'instruction est confiée au juge Armand Riberolles (*Le Monde* du 14 septembre). Le quotidien *La Tribune* a révélé, le 21 novembre, que la COB venait de transmettre au parquet un rapport sur le dossier Dexia, qui concernerait une douzaine de personnes susceptibles d'avoir bénéficié d'informations privilégiées.

Dans le cas de Dexia comme dans celui de Carrefour-Promodès, l'opération financière avait été révélée par *Le Figaro* du 17 septembre 1999. Dexia a publié un communiqué mardi précisant qu'« à sa connaissance, aucune personne appartenant à l'une ou l'autre des entités du groupe n'est impliquée dans cette affaire ». Du côté de la COB, on nourrit des soupçons sur l'existence « d'un réseau de gens qui sont dans la profession financière et dont le métier est de se refler des tuyaux ».

Michel Delberghe et Sophie Fay

Le groupe Jeune Afrique lance « Economia »

CONVAINCU de la nécessité de développer une nouvelle culture économique auprès des cadres et dirigeants des entreprises en Afrique, au Maghreb, au Moyen-Orient, le groupe Jeune Afrique a lancé, début novembre, un nouveau mensuel, *Economia*. Extension du supplément de l'hebdomadaire *Jeune Afrique-L'intelligent*, ce magazine veut rendre compte de l'actualité des affaires en accompagnant le processus de création d'entreprises issues des privatisations engagées dans un certain nombre de pays.

Avec un objectif de diffusion d'environ 50 000 exemplaires, dont une partie en France à l'attention des investisseurs européens, *Economia* (114 pages, 25 francs), réalisé par une équipe de dix journalistes dirigée par Amir Ben Yahmed, a recensé 2 500 entreprises dépassant les 15 millions de dollars de chiffre d'affaires. Dans son premier numéro, il publie un classement des 200 premières banques d'Afrique.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : Pierre-Jean Bozo est nommé directeur général de NRJ Group. Ancien de *L'Union de Reims*, de *Libération* et de la Socpresse, M. Bozo remplace Alain Weill, qui quitte NRJ pour reprendre RMC (*Le Monde* du 15 novembre).

■ **TÉLÉVISION** : le BLIC, le BLOC et l'ARP, organisations de défense du cinéma, ont réclamé, dans un communiqué publié mardi 21 novembre, « que Canal+ ne soit pas marginalisée dans un ensemble audiovisuel plus vaste et moins contraignant, où ni sa pérennité ni celle du cinéma ne seraient préservées ».

Les producteurs réclament une refonte du régime des droits de diffusion

DEPUIS L'ÉTÉ, producteurs et responsables des chaînes de télévision multiplient les réunions pour peser sur la préparation des décrets d'application de la loi sur l'audiovisuel du 30 août, qui devraient être rédigés d'ici à la fin de l'année.

Il s'agit principalement de la modification du système des droits de diffusion, dont les producteurs estiment qu'ils représentent une entrave à leur développement, et une des causes du marasme de leur profession. « Nous demandons que la durée des droits soit limitée à dix-huit mois, de manière à ce que les programmes soient libérés plus vite et qu'ils puissent être diffusés ailleurs, c'est-à-dire revendus. L'objectif est de créer un marché du second passage, sur lequel pourront s'approvisionner les autres chaînes », explique Jacques Peskine, délégué général de l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA).

Cette revendication n'est pas partagée par le Syndicat des producteurs indépendants (SPI), qui regroupe surtout les fabricants de documentaires. « Nous réclamons deux diffusions sur trente mois et une augmentation du quota de production pour atteindre 25 % du chiffre d'affaires des chaînes en 2005 », précise le SPI, qui estime que les demandes de l'USPA favorisent les producteurs de fiction et ne répondent pas à la question du sous-financement de la profession.

Le système actuellement en vigueur est le suivant : lorsqu'une chaîne achète un documentaire ou une fiction, elle en détient les droits de diffusion pour trois ou quatre ans, et à peu près autant de passages à l'antenne. Les diffuseurs n'utilisent que partiellement cette possibilité : seulement la moitié des œuvres sont diffusées plusieurs fois ; les autres restent dans les placards.

La discussion est d'autant plus difficile qu'elle revient à imposer aux chaînes une importante hausse du prix des produits qu'elles diffusent. Mais la période est favorable pour les producteurs : TF 1 et M 6 affichent une augmentation sans précédent de leurs rentrées publicitaires, et le service public a

obtenu un accroissement de son budget. Ils essaient néanmoins de conserver un petit avantage. « Nous souhaitons un système d'option, qui nous permette d'avoir une priorité et des conditions avantageuses sur le second passage », explique René Bonnell, directeur chargé de la stratégie des programmes à France Télévision.

Les chaînes privées tentent de profiter de l'occasion pour obtenir la possibilité d'augmenter leurs recettes, notamment en réclamant l'instauration d'une deuxième coupure publicitaire dans les œuvres audiovisuelles, pour l'instant interdite par la loi.

Actuellement, une chaîne qui achète une fiction ou un documentaire en détient les droits de diffusion pour trois ou quatre ans. Mais seulement la moitié des œuvres sont diffusées plusieurs fois

Un des autres volets de la négociation porte sur les obligations de production pour les chaînes de satellite, du câble et du numérique. Les producteurs veulent aussi empêcher le système des droits associés qui fait que, lorsqu'une chaîne détient les droits, elle peut utiliser l'œuvre sur ses autres supports : chaînes thématiques, Internet, etc.

L'arbitrage que fera l'Etat sera aussi fonction de sa décision en tant qu'actionnaire de France Télévision et des dépenses supplémentaires qu'il imposera ainsi aux chaînes publiques.

Françoise Chirot

EURO DISNEY S.C.A.

RESULTATS ANNUELS 2000

Chiffre d'affaires en hausse de 4 %
Performance opérationnelle en hausse de 6 %
Résultat net de 38,7 millions d'euros en hausse de 64 %

L'augmentation du résultat net de + 64 % provient principalement d'une hausse des dépenses par visiteur dans le Parc et des dépenses moyennes par chambre dans les Hôtels, de la croissance de la performance opérationnelle du Disney Village, de la contribution des activités de développement immobilier et d'économies réalisées sur les loyers de crédit-bail et charges financières nettes.

La diminution de la fréquentation du Parc est due en partie à l'impact négatif des conditions climatiques et plus particulièrement à la tempête du 26 décembre 1999.

CHIFFRES CLES CONSOLIDÉS (non certifiés)

| EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE | 1999* | 2000 | VARIATION |
|---|---------|---------|-----------|
| Visiteurs du Parc à Thèmes (en millions) | 12,5 | 12,0 | (4,0) % |
| Taux d'occupation des Hôtels | 82,6 % | 82,9 % | 0,3 pt |
| Dépenses par visiteur du Parc à Thèmes (en euros) | 40,7 | 42,2 | 3,7 % |
| Dépenses totales par chambre (en euros) | 177,3 | 183,0 | 3,2 % |
| (en millions d'euros) | | | |
| Chiffre d'affaires de Disneyland Paris | 920,2 | 959,2 | 4,2 % |
| Charges d'exploitation | (754,0) | (783,4) | 3,9 % |
| Résultat avant redevances, loyers de crédit-bail et charges financières | 166,2 | 175,8 | 5,8 % |
| Loyers de crédit-bail, et charges financières nettes | (145,0) | (138,3) | (4,6) % |
| Résultat exceptionnel | 2,4 | 1,2 | (50,0) % |
| Résultat net | 23,6 | 38,7 | 63,9 % |

* Certains reclassements ont été apportés à la présentation des comptes de l'exercice 1999 afin de la rendre comparable à la présentation de l'exercice 2000.

A l'occasion de l'annonce des résultats de l'exercice 2000, Jay Rasulo, Président-directeur général d'Euro Disney S.A. a déclaré : « Je constate avec satisfaction que la croissance de notre chiffre d'affaires et de notre résultat s'est poursuivie. Notre Société doit relever un certain nombre de défis dans le futur, avec la poursuite de la croissance de notre marge opérationnelle comme clé du succès. Afin de réaliser cette croissance, nous nous concentrons, avec le soutien de nos Cast Members, sur l'amélioration de notre chiffre d'affaires et sur l'amélioration de notre offre produit. Pour l'exercice 2001, nous allons intensifier nos efforts marketing en direction de ce marché en constante évolution qu'est le marché européen et nous poursuivrons la construction et la préparation de l'ouverture des Studios Disney, notre nouveau Parc à Thèmes. »

Disneyland
PARIS

Pour de plus amples informations,
contactez notre service Relations Investisseurs :
Tél. : 01 64 74 58 55 - Fax : 01 64 74 56 36
Consultez notre site Internet :
www.disneylandparis.com (rubrique Euro Disney S.C.A.)
ou appelez le Club Actionnaires : Tél. 01 64 74 56 30

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **COCA-COLA : le numéro un mondial des boissons gazeuses** ne « poursuivra pas la transaction » en cours avec le groupe américain Quaker Oats Co en vue de racheter ce dernier, a indiqué, mardi 21 novembre, son PDG, Douglas Daft.

● **GOODYEAR : l'administration de la sécurité routière américaine** a annoncé, mardi, avoir ouvert une enquête après avoir reçu 37 plaintes concernant l'éclatement de pneus Goodyear de type « E » ayant provoqué 31 accidents et 15 morts. Selon Goodyear, la moitié des 27 millions de pneus visés par l'enquête sont encore en circulation.

● **IMPRIMERIE : l'Allemagne a cédé**, mardi, son imprimerie publique de billets de banque nationaux, la Bundesdruckerei, à la société de capital-investissement, Apax Partners. Selon ce dernier, la transaction s'éleverait à environ 2 milliards de marks, soit 1,02 milliard d'euros.

● **SYNTHÉLABO-SANOFI : le groupe pharmaceutique français** envisage de fermer d'ici deux ans son site de Coutances (Manche), qui emploie 86 salariés, a indiqué, mardi, la direction. La CFDT a déposé, le même jour, un préavis de grève pour mercredi.

SERVICES

● **WANADOO : le fournisseur d'accès français à Internet**, filiale de France Télécom, négocie avec le fournisseur d'accès britannique Freeserve, numéro un au Royaume-Uni, en vue d'un rachat du britannique par voie d'échange d'actions, selon le *Financial Times* de mercredi. Freeserve a confirmé, mercredi, poursuivre des discussions sans préciser avec qui.

● **PPR : le groupe français Pinault Printemps Redoute** (PPR) va céder Mageos, son fournisseur d'accès gratuit à Internet, à l'opérateur de téléphonie privé 9 Telecom, filiale de Telecom Italia, pour un montant de 110 millions d'euros.

● **YAHOO ! : l'Association américaine de la technologie de l'information** (ITAA), organisme des professionnels de l'Internet, a vivement critiqué, mardi, la décision d'un juge français d'interdire l'accès au site pour acheter des objets nazis (*Le Monde*

du 22 novembre). « *Personne ne devrait confondre les horreurs de la période nazie avec les droits de la libre expression* », a indiqué son président, qui a estimé que ce jugement créait « *un précédent dangereux* ». En Chine, des mesures de limitation d'accès à l'Internet existent déjà.

● **LAUDA AIR : Niki Lauda, président et fondateur de la compagnie aérienne** autrichienne Lauda Air, a annoncé sa démission, mardi. L'ancien triple champion du monde de formule 1 faisait l'objet d'une tentative de destitution de son principal actionnaire, la compagnie autrichienne Austrian Airlines (AUA), qui détient 35,9 % du capital.

● **POSTES : le sénateur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) a présenté, mardi, une proposition de loi** pour transformer La Poste en société anonyme majoritairement détenue par l'Etat. Par ailleurs, Corrado Passera, administrateur délégué de la poste italienne, a annoncé, mardi, que son objectif était d'être prêt pour une privatisation en 2002.

● **CARREFOUR : l'arrivée de Carrefour sur les stations d'autoroute** pourrait se traduire par une différence de 30 centimes en moyenne par litre à la pompe par rapport aux prix pratiqués par les groupes pétroliers, a affirmé, mardi, le président de l'Union des importateurs indépendants pétroliers (UIP), structure regroupant Carrefour, Casino-Cora, Auchan et Intermarché.

FINANCE

● **TAI KANG LIFE : le premier assureur privé chinois** a ouvert, mardi, son capital aux investisseurs étrangers, qui détiennent désormais 25 % du groupe. La plus grande partie du capital a été achetée par l'assureur suisse Winterthur Life and Pensions, filiale du groupe bancaire Crédit suisse, suivi, entre autres, de Softbank et GIC.

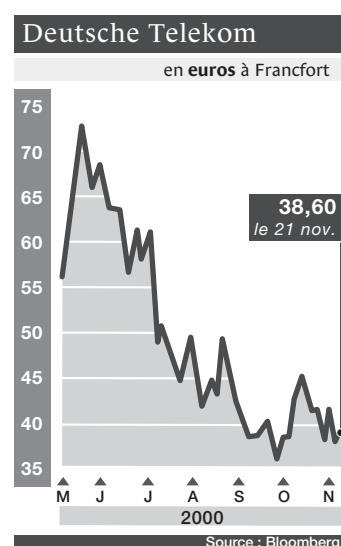
● **ING : l'annonce de la banque ING Barings, dimanche 19 novembre**, de vouloir réduire considérablement ses activités d'investissement fait réagir le secteur bancaire. Selon le *Financial Times* de mercredi, au moins sept banques auraient exprimé leur intérêt pour cette activité, parmi lesquels les européennes ABN Amro, HSBC, Deutsche Bank et Dresdner Bank.

VALEUR DU JOUR

Deutsche Telekom renonce à l'UMTS en France

LE GROUPE ALLEMAND de télécommunications Deutsche Telekom a annoncé, mardi 21 novembre, qu'il ne serait pas candidat à une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) en France. « *Après une étude approfondie, Deutsche Telekom considère que son entrée sur le marché français de l'UMTS ne satisfait pas pleinement les intérêts du groupe et de ses actionnaires* », explique la société. « *Ce n'est en aucun cas une décision prise à l'encontre de la France ou du marché français* », a affirmé Deutsche Telekom, qui emploie en France plus de 3 000 personnes à travers l'opérateur de téléphonie fixe Siris, le fournisseur d'accès Club-Internet et la société de service informatique Debis Systemhaus.

Deutsche Telekom, dont le cours de Bourse a perdu plus de 60 % depuis début mars, aurait probablement eu du mal à financer une nouvelle licence (32,5 milliards de francs en France), malgré la perspective d'une privatisation imminente (le gouvernement allemand détient encore 58 % de son capital). L'opérateur a déjà dépensé énormément d'argent tout au long de l'année 2000. Au Royaume-Uni, sa filiale 2 One, qu'il avait acquise pour 83 milliards de francs, a dû déboursier 4 milliards de livres (environ 44 milliards de francs) pour obtenir une licence. En Allemagne, sa filiale T-Mobil a payé



55 milliards de francs sa licence. Enfin, Deutsche Telekom a lancé une OPA sur l'américain VoiceStream Wireless, pour un coût de 55,7 milliards de dollars (430 milliards de francs).

Ce retrait risque de modifier sensiblement la nature de la compétition en France. Même si le gouvernement a choisi de ne pas procéder à des enchères, la procédure dite de « *concours de beauté* » était censée encourager une certaine émulation entre les candidats (qualité du réseau, rapidité de déploiement et prix des services). Sauf surprise, il pourrait n'y avoir que quatre candidats pour quatre licences : outre France Télécom, Vivendi-Cegetel et Bouygues Télécom, seul le groupe Suez-Lyonnaise a fait part de son intérêt.

Christophe Jakubyszyn

| EUROPE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-------------|--------------|--------------|---------|-------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|--------|---------------|---------|--------|--------|--------|----------|---------|--------|------|--------|----------------|--------|--------|--------|--------|-----------|--------|--------|--------|-------|--------|---------|--------|------|-------|--------|------|------|------|-------|---------|---------|--------|------|-------|---------|------|------|------|-------|---------------|------|------|------|-----------|-----|--------|--------|--------|-----------|--------|---------|--------|--------|-----------|--------|---------|--------|--------|---------|----------|---------|--------|--------|--------|----------------|---------|--------|---------|-------|-----------|----------|--------|------|--------|-----|---------|--------|------|
| FRANCFORT | DAX 30 | LONDRES | FT100 | PARIS | CAC 40 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7435 | 6589,65 | 6798 | 6363,70 | 6922 | 6029,57 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7239 | | 6662 | | 6725 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7042 | | 6525 | | 6528 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6846 | | 6389 | | 6331 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6649 | | 6253 | | 6134 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6452 | | 6117 | | 5937 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th>Europe 9h57</th> <th>Indices sélection</th> <th>cours 22/11</th> <th>Var. % 21/11</th> <th>Var. % 31/12</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>EUROPE</td><td>EURO STOXX 50</td><td>4865,19</td><td>- 0,59</td><td>- 0,80</td></tr> <tr><td>EUROPE</td><td>STOXX 50</td><td>4758,53</td><td>- 0,81</td><td>0,34</td></tr> <tr><td>EUROPE</td><td>EURO STOXX 324</td><td>402,22</td><td>- 0,64</td><td>- 3,37</td></tr> <tr><td>EUROPE</td><td>STOXX 653</td><td>374,61</td><td>- 0,74</td><td>- 1,29</td></tr> <tr><td>PARIS</td><td>CAC 40</td><td>6029,57</td><td>- 0,85</td><td>1,20</td></tr> <tr><td>PARIS</td><td>MIDCAC</td><td>....</td><td>....</td><td>....</td></tr> <tr><td>PARIS</td><td>SBF 120</td><td>4078,25</td><td>- 0,80</td><td>0,63</td></tr> <tr><td>PARIS</td><td>SBF 250</td><td>....</td><td>....</td><td>....</td></tr> <tr><td>PARIS</td><td>SECOND MARCHÉ</td><td>....</td><td>....</td><td>....</td></tr> <tr><td>AMSTERDAM</td><td>AEX</td><td>660,71</td><td>- 1,14</td><td>- 1,59</td></tr> <tr><td>BRUXELLES</td><td>BEL 20</td><td>3071,16</td><td>- 0,56</td><td>- 8,06</td></tr> <tr><td>FRANCFORT</td><td>DAX 30</td><td>6589,65</td><td>- 1,32</td><td>- 5,30</td></tr> <tr><td>LONDRES</td><td>FTSE 100</td><td>6363,70</td><td>- 0,29</td><td>- 8,17</td></tr> <tr><td>MADRID</td><td>STOCK EXCHANGE</td><td>9513,30</td><td>- 0,84</td><td>- 18,28</td></tr> <tr><td>MILAN</td><td>MIBTEL 30</td><td>47145,00</td><td>- 0,92</td><td>9,66</td></tr> <tr><td>ZURICH</td><td>SPI</td><td>8144,10</td><td>- 0,13</td><td>7,58</td></tr> </tbody> </table> | | | | | | Europe 9h57 | Indices sélection | cours 22/11 | Var. % 21/11 | Var. % 31/12 | EUROPE | EURO STOXX 50 | 4865,19 | - 0,59 | - 0,80 | EUROPE | STOXX 50 | 4758,53 | - 0,81 | 0,34 | EUROPE | EURO STOXX 324 | 402,22 | - 0,64 | - 3,37 | EUROPE | STOXX 653 | 374,61 | - 0,74 | - 1,29 | PARIS | CAC 40 | 6029,57 | - 0,85 | 1,20 | PARIS | MIDCAC | | | | PARIS | SBF 120 | 4078,25 | - 0,80 | 0,63 | PARIS | SBF 250 | | | | PARIS | SECOND MARCHÉ | | | | AMSTERDAM | AEX | 660,71 | - 1,14 | - 1,59 | BRUXELLES | BEL 20 | 3071,16 | - 0,56 | - 8,06 | FRANCFORT | DAX 30 | 6589,65 | - 1,32 | - 5,30 | LONDRES | FTSE 100 | 6363,70 | - 0,29 | - 8,17 | MADRID | STOCK EXCHANGE | 9513,30 | - 0,84 | - 18,28 | MILAN | MIBTEL 30 | 47145,00 | - 0,92 | 9,66 | ZURICH | SPI | 8144,10 | - 0,13 | 7,58 |
| Europe 9h57 | Indices sélection | cours 22/11 | Var. % 21/11 | Var. % 31/12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 4865,19 | - 0,59 | - 0,80 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| EUROPE | STOXX 50 | 4758,53 | - 0,81 | 0,34 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 402,22 | - 0,64 | - 3,37 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| EUROPE | STOXX 653 | 374,61 | - 0,74 | - 1,29 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PARIS | CAC 40 | 6029,57 | - 0,85 | 1,20 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PARIS | MIDCAC | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PARIS | SBF 120 | 4078,25 | - 0,80 | 0,63 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PARIS | SBF 250 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| AMSTERDAM | AEX | 660,71 | - 1,14 | - 1,59 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3071,16 | - 0,56 | - 8,06 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| FRANCFORT | DAX 30 | 6589,65 | - 1,32 | - 5,30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| LONDRES | FTSE 100 | 6363,70 | - 0,29 | - 8,17 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 9513,30 | - 0,84 | - 18,28 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MILAN | MIBTEL 30 | 47145,00 | - 0,92 | 9,66 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ZURICH | SPI | 8144,10 | - 0,13 | 7,58 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| AMÉRIQUES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------------|-------------|--------------|---------------|--|---------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|------------|-----------|----------|------|--------|------------|---------|---------|------|--------|------------|------------------|---------|--------|---------|---------|-----------|---------|------|------|-----------|---------|----------|------|---------|--------|-------|--------|--------|---------|--------------|--------|--------|--------|---------|----------|--------------|-------|------|---------|---------|-----------------|---------|--------|-------|
| NEW YORK | Dow Jones | NEW YORK | Nasdaq | EURO / DOLLAR | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11310 | 10494,50 | 4234 | 2871,45 | 0,902 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11043 | | 3961 | | 0,887 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10776 | | 3689 | | 0,872 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10509 | | 3416 | | 0,856 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10242 | | 3144 | | 0,841 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9975 | | 2871 | | 0,826 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th>Amérique 9h57</th> <th>Indices sélection</th> <th>cours 22/11</th> <th>Var. % 21/11</th> <th>Var. % 31/12</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ÉTATS-UNIS</td><td>DOW JONES</td><td>10494,50</td><td>0,30</td><td>- 8,72</td></tr> <tr><td>ÉTATS-UNIS</td><td>S&P 500</td><td>1347,35</td><td>0,35</td><td>- 8,30</td></tr> <tr><td>ÉTATS-UNIS</td><td>NASDAQ COMPOSITE</td><td>2871,45</td><td>- 0,15</td><td>- 29,44</td></tr> <tr><td>TORONTO</td><td>TSE INDEX</td><td>9013,86</td><td>0,88</td><td>7,13</td></tr> <tr><td>SAO PAULO</td><td>BOVESPA</td><td>14783,73</td><td>....</td><td>- 13,50</td></tr> <tr><td>MEXICO</td><td>BOLSA</td><td>346,78</td><td>- 2,70</td><td>- 13,65</td></tr> <tr><td>BUENOS AIRES</td><td>MERVAL</td><td>425,44</td><td>- 0,19</td><td>- 22,71</td></tr> <tr><td>SANTIAGO</td><td>IPSA GENERAL</td><td>98,16</td><td>0,85</td><td>- 31,36</td></tr> <tr><td>CARACAS</td><td>CAPITAL GENERAL</td><td>6422,27</td><td>- 1,01</td><td>18,54</td></tr> </tbody> </table> | | | | | | Amérique 9h57 | Indices sélection | cours 22/11 | Var. % 21/11 | Var. % 31/12 | ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 10494,50 | 0,30 | - 8,72 | ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1347,35 | 0,35 | - 8,30 | ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2871,45 | - 0,15 | - 29,44 | TORONTO | TSE INDEX | 9013,86 | 0,88 | 7,13 | SAO PAULO | BOVESPA | 14783,73 | | - 13,50 | MEXICO | BOLSA | 346,78 | - 2,70 | - 13,65 | BUENOS AIRES | MERVAL | 425,44 | - 0,19 | - 22,71 | SANTIAGO | IPSA GENERAL | 98,16 | 0,85 | - 31,36 | CARACAS | CAPITAL GENERAL | 6422,27 | - 1,01 | 18,54 |
| Amérique 9h57 | Indices sélection | cours 22/11 | Var. % 21/11 | Var. % 31/12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 10494,50 | 0,30 | - 8,72 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1347,35 | 0,35 | - 8,30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2871,45 | - 0,15 | - 29,44 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TORONTO | TSE INDEX | 9013,86 | 0,88 | 7,13 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SAO PAULO | BOVESPA | 14783,73 | | - 13,50 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MEXICO | BOLSA | 346,78 | - 2,70 | - 13,65 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 425,44 | - 0,19 | - 22,71 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 98,16 | 0,85 | - 31,36 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 6422,27 | - 1,01 | 18,54 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| ASIE - PACIFIQUE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------------|-------------|--------------|--------------|--|----------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|-------|------------|----------|--------|---------|----------|-----------|----------|--------|---------|-----------|---------------|---------|--------|---------|-------|-----------------|-------|--------|---------|--------|----------------|---------|--------|------|---------|-----|-------|--------|---------|--------|-----------------|---------|--------|---------|------------|---------|---------|------|--------|
| TOKYO | Nikkei | HONGKONG | Hang Seng | EURO / YEN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 17181 | 14301,31 | 17726 | 14772,51 | 97,1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 16605 | | 17065 | | 95,5 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 16029 | | 16404 | | 93,9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 15453 | | 15743 | | 92,3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 14877 | | 15083 | | 90,7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 14301 | | 14422 | | 89,1 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <table border="1"> <thead> <tr> <th>Zone Asie 9h57</th> <th>Indices sélection</th> <th>cours 22/11</th> <th>Var. % 21/11</th> <th>Var. % 31/12</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>TOKYO</td><td>NIKKEI 225</td><td>14301,31</td><td>- 0,74</td><td>- 24,47</td></tr> <tr><td>HONGKONG</td><td>HANG SENG</td><td>14772,51</td><td>- 2,74</td><td>- 12,91</td></tr> <tr><td>SINGAPOUR</td><td>STRAITS TIMES</td><td>1911,07</td><td>- 0,69</td><td>- 22,93</td></tr> <tr><td>SÉOUL</td><td>COMPOSITE INDEX</td><td>64,93</td><td>- 1,83</td><td>- 50,06</td></tr> <tr><td>SYDNEY</td><td>ALL ORDINARIES</td><td>3234,10</td><td>- 0,46</td><td>2,59</td></tr> <tr><td>BANGKOK</td><td>SET</td><td>19,92</td><td>- 0,30</td><td>- 42,66</td></tr> <tr><td>BOMBAY</td><td>SENSITIVE INDEX</td><td>3880,30</td><td>- 1,13</td><td>- 22,48</td></tr> <tr><td>WELLINGTON</td><td>NZSE-40</td><td>1993,81</td><td>0,20</td><td>- 9,65</td></tr> </tbody> </table> | | | | | | Zone Asie 9h57 | Indices sélection | cours 22/11 | Var. % 21/11 | Var. % 31/12 | TOKYO | NIKKEI 225 | 14301,31 | - 0,74 | - 24,47 | HONGKONG | HANG SENG | 14772,51 | - 2,74 | - 12,91 | SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 1911,07 | - 0,69 | - 22,93 | SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 64,93 | - 1,83 | - 50,06 | SYDNEY | ALL ORDINARIES | 3234,10 | - 0,46 | 2,59 | BANGKOK | SET | 19,92 | - 0,30 | - 42,66 | BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3880,30 | - 1,13 | - 22,48 | WELLINGTON | NZSE-40 | 1993,81 | 0,20 | - 9,65 |
| Zone Asie 9h57 | Indices sélection | cours 22/11 | Var. % 21/11 | Var. % 31/12 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOKYO | NIKKEI 225 | 14301,31 | - 0,74 | - 24,47 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| HONGKONG | HANG SENG | 14772,51 | - 2,74 | - 12,91 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 1911,07 | - 0,69 | - 22,93 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 64,93 | - 1,83 | - 50,06 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 3234,10 | - 0,46 | 2,59 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BANGKOK | SET | 19,92 | - 0,30 | - 42,66 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3880,30 | - 1,13 | - 22,48 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 1993,81 | 0,20 | - 9,65 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert en baisse de 0,62 %, mercredi 22 novembre, à 6 043,14 points. La Bourse avait clôturé en hausse, mardi, à l'issue d'une séance erratique. Le CAC 40, qui avait évolué entre un plus bas de 6 013,29 points et un plus haut de 6 116,82 points, avait terminé sur un gain de 0,98 %, à 6 081,02 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, le DAX a ouvert en baisse, mercredi, de 0,12 %, à 6 669,75 points. Le principal indice de la Bourse de Francfort avait gagné 1,04 %, mardi. À la clôture, l'indice des trente valeurs vedettes s'était établi à 6 678,07 points. Sur le Nouveau Marché, le NEMAX 50 avait en revanche perdu 1,74 %, à 3 457,18 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres reculait de 0,31 %, à 6 361,8 points, à l'ouverture mercredi. Londres avait clôturé en hausse mardi, de 0,58 %, à 6 382,1 points, soutenue par une petite reprise des marchés américains et par les performances des valeurs traditionnelles.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé la séance de mercredi à son plus bas en vingt mois. L'indice Nikkei a perdu 0,74 %, pour terminer à 14 301,31 points.

NEW YORK

L'INDICE NASDAQ a réussi à se stabiliser, mardi 21 novembre, après sa chute, la veille, à son plus bas niveau depuis plus d'un an, tandis que le Dow Jones est parvenu à gagner quelques points en fin de journée. L'issue toujours incertaine de l'élection présidentielle américaine et les préoccupations sur la santé de la haute technologie continuent toutefois à peser sur les marchés. L'indice composite du Nasdaq a perdu 4,19 points (soit 0,15 %), à 2 871,45 points, son plus bas niveau depuis le 28 octobre 1999. De son côté, le Dow Jones a gagné 31,85 points (soit une hausse de 0,30 %), à 10 494,50 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's 500, plus représentatif de la tendance globale du marché avec ses 500 valeurs, a progressé de 4,73 points (soit un gain de 0,35 %), à 1 347,35 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'inscrivaient en légère hausse, mercredi 22 novembre dans les premières transactions. Évoluant à l'inverse du cours, le taux d'intérêt délivré par l'emprunt d'Etat à dix ans en France a reculé légèrement, à 5,29 %.

MONNAIES

L'EURO restait faible en début de matinée, mercredi, à 0,8464 dollar, après avoir chuté la veille malgré la publication d'un déficit record de la balance commerciale aux États-Unis. De son côté, le billet vert s'échangeait à 109,97 yens.

ÉCONOMIE

Le climat économique allemand se dégrade

LE CLIMAT des affaires en Allemagne de l'Ouest s'est dégradé en octobre, pour la cinquième fois consécutive, mais les entrepreneurs se montrent plus optimistes concernant l'avenir pour la première fois depuis mai. Le baromètre de l'institut Ifo mesurant le climat des affaires publié mardi 21 novembre s'est élevé à 97,2 points, après 98 points en septembre. La majorité des analystes misaient sur une stabilité. Dans l'ex-Allemagne de l'Est, le climat des affaires est resté stable à 103,8 points. L'indice de confiance dans les affaires en cours a reculé à 121,7 points contre 122,4 points en septembre. Le baromètre Ifo est fondé sur un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de chefs d'entreprises. Il mesure leur évaluation des activités présentes et leurs attentes pour les six mois à venir.

La production chimique va augmenter plus lentement que prévu en 2000, en raison des prix élevés du pétrole, a estimé mardi la fédération allemande du secteur (VCI), qui mise désormais sur une hausse de 3 % à 3,5 % de la production chimique contre 4 % auparavant.

Côté chiffre d'affaires VCI mise en revanche toujours sur une progression de 12 % environ pour 2000, à 213 milliards de deutschemark (108,91 milliards d'euros), comparé à 1999.

ALIMENTATION : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que 38 pays dont 20 situés en Afrique souffraient de pénuries alimentaires graves, dans son bulletin *Perspectives de l'alimentation* publié mercredi 22 novembre. En Afrique, plus de 20 millions de personnes souffrent de la faim et cette situation persistera en 2001. Le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam ont souffert d'inondations catastrophiques. L'Arménie, la Géorgie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan connaissent des pénuries alimentaires.

La production mondiale de céréales devrait atteindre 1 848 millions de tonnes en 2000-2001, en baisse de 1,7 % par rapport à 1999, en raison de « *sécheresses persistantes* » dans plusieurs pays producteurs de céréales, note la FAO. Le commerce mondial de céréales en 2000/2001 devrait atteindre 238 millions de tonnes, soit 1 % de plus que les précédentes prévisions,

en raison de la forte demande concernant les céréales secondaires et le riz.

BRÉSIL : la production de café accusera une baisse de 20 % en 2001 par rapport à la saison précédente, à 24-25 millions de sacs, principalement en raison de la vague de sécheresse, a annoncé mardi le président du Conseil national du café, Gilson Ximenes. Le Brésil est le premier producteur mondial de café (33 %) et également le premier exportateur mondial (27 %), avec une production de 35,6 millions de sacs en 1998-99.

JAPON : les fondamentaux de l'économie restent bons et ne justifient pas la baisse continue du marché boursier, a estimé mardi le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami. Le gouverneur a estimé que des inquiétudes concernant le maintien d'une forte demande d'équipements dans les technologies de l'information sont à l'origine du recul du marché ces dernières semaines.

ÉTATS-UNIS : le déficit budgétaire des États-Unis s'est chiffré à 11,3 milliards de dollars en octobre, contre un déficit de 26,33 milliards de dollars sur le même mois de 1999. Ce déficit est moins élevé qu'attendu par les analystes qui tablaient généralement sur 13,9 milliards de dollars.

FRANCE : le secteur de la construction (bâtiment et travaux publics) devrait afficher une croissance comprise entre 0,5 % et 2 % en 2001, après une augmentation de 5,8 % en 2000, a indiqué mardi le ministère de l'équipement, du transport et du logement.

ARABIE SAOUDITE : l'économie saoudienne a enregistré en 1999 un taux de croissance de 8,8 % à la faveur de la montée des prix du pétrole, selon un rapport de la Banque centrale publié mercredi à Ryad, qui prévoit un taux de croissance plus élevé pour cette année.

GUINÉE BISSAU : la Guinée Bissau est éligible pour le programme de réduction de la dette des pays les plus pauvres et très endettés (PPTE/HIPC), a annoncé le FMI mardi.

ARGENTINE : l'agence de notation financière Moody's a abaissé mardi la perspective de la note « B1 » de la dette argentine en devises à négative. Cet abaissement concerne également la note « B2 » attribuée aux dépôts bancaires en devises ainsi que les titres de dette libellés en monnaie locale et émis par la République d'Argentine.

| Taux de change fixe zone Euro | | | Hors zone Euro | | |
|-------------------------------|---------|----------------------|----------------|--------------------|----------|
| Euro contre | Taux | contre franc | Taux | Euro contre | 21/11 |
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 | COURONNE DANOISE | 7,4616 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 | COUR. NORVÉGIENNE | 8,0345 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 | COUR. SUÉDOISE | 8,6980 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 | COURONNE TCHÈQUE | 34,6580 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 | DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6587 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 | DOLLAR CANADIEN | 1,3194 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 | DOLLAR NÉO-ZÉLANDE | 2,1541 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97860 | DRACHME GRCQUE | 340,2400 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 | FORINT HONGROIS | 1,6587 |
| MARKKA FINLAND | 5,94573 | MARKKA FINLAND | 1,10324 | ZLOTY POLONAIS | 3,8618 |

| Cours de change croisés | | | | | | |
|-------------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|--------------|
| 22/11 9h57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
| DOLLAR | 0,90984 | 93,01000 | 14,17500 | 155,91000 | 61,15500 | 0,55634 |
| YEN | 109,91000 | | 1,18168 | 1,07515 | 1,67635 | 0,65745 |
| EURO | 1,18168 | 1,07515 | | 10,99590 | 4,31320 | 0,39220 |
| FRANC | 7,75130 | 7,05255 | 6,55957 | | | |
| LIVRE | 0,70509 | 0,64140 | 0,59650 | 0,09095 | | |
| FRANC SUISSE | 1,79745 | 1,63530 | 1,52100 | 0,23185 | 2,54970 | |

| Taux d'intérêt (%) | | | | Matif | | | | |
|--------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Taux 21/11 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Cours 9h57 | Volume 22/11 | dernier prix | premier prix |
| FRANCE | 4,80 | 4,84 | 5,30 | 5,69 | Notionnel 5,5 | | | |
| ALLEMAGNE | 4,82 | 5,07 | 5,18 | 5,60 | DÉCEMBRE 2000 | 16349 | 86,94 | 86,91 |
| GDE-BRETAG. | 5,81 | 5,91 | 5,07 | 4,46 | ÉURIBOR 3 mois | | NC | NC |
| ITALIE | 4,82 | 5,02 | 5,56 | 6,03 | DÉCEMBRE 2000 | | NC | NC |
| JAPON | 0,30 | 0,38 | 1,70 | 2,60 | | | | |
| ÉTATS-UNIS | 6,53 | 6,35 | 5,69 | 5,76 | | | | |
| SUISSE | 2,88 | 3,45 | 3,81 | 4,21 | | | | |
| PAYS-BAS | 4,79 | 5,02 | 5,32 | 5,66 | | | | |

| Matières premières | | | |
|--------------------|-------------|--------------|----------|
| En dollars | Cours 21/11 | Var. % 20/11 | |
| MÉTALUX (LONDRES) | | | \$/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | 1812 | + 0,06 | |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1506 | + 0,33 | |
| PLOMB 3 MOIS | 468,50 | - 0,74 | |
| ETAIN 3 MOIS | 5335 | - 0,28 | |
| ZINC 3 MOIS | 1062,50 | + 0,14 | |
| NICKEL 3 MOIS | 7035 | + 0,07 | |
| MÉTALUX (NEW YORK) | | | \$/ONCE |
| ARGENT A TERME | 4 | | |

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de la Deutsche Post a bondi à l'issue de la séance, mardi 21 novembre, de 7,1 %, pour clôturer à 22,92 euros. Après une entrée en Bourse mitigée, la veille, les investisseurs institutionnels ont finalement acheté des titres dans la perspective, selon certains courtiers, de son entrée prévue pour mars dans la composition du DAX, l'indice des grandes valeurs allemandes.

● L'action RWE a pris 3 %, à 47,38 euros, mardi. Le numéro un allemand de l'énergie a vu son titre progresser vivement à la Bourse de Francfort, après avoir annoncé un bénéfice d'exploitation supérieur aux attentes des marchés, grâce à ses activités pétrolières et chimiques.

● L'opérateur néerlandais de télévision par câble UPC, qui avait déjà subi, lundi, une chute de 24 %, a perdu, mardi, 1,41 %, à 10,50 euros. En séance, l'action a atteint son plus bas niveau historique, à 8,65 euros. Le titre, qui avait culminé le 20 mars à 77 euros, fait l'objet de rumeurs persistantes selon lesquelles la société n'obtiendrait plus de crédits bancaires, malgré les démentis d'UPC.

● Le titre du voyageur Airtoours a abandonné 14 pence, à 223 pence, mardi à la Bourse de Londres, après avoir annoncé un bénéfice annuel en recul de plus de 20 %, en raison des difficultés de sa filiale allemande.

| 22/11 10h04 | Code pays | Cours en euros | % Var. 21/11 |
|-------------|-----------|----------------|--------------|
|-------------|-----------|----------------|--------------|

| AUTOMOBILE | | | |
|-------------------|----|--------|-------|
| AUTOLIV SDR | SE | 25,70 | -0,45 |
| BASF AG | BE | 43,25 | +1,17 |
| BMW | DE | 36,20 | -0,82 |
| CONTINENTAL AG | DE | 16,40 | -1,20 |
| DAIMLERCHRYSLER | DE | 45,40 | -2,47 |
| FIAT | IT | 28,35 | -1,56 |
| FIAT PRIV. | IT | 17,56 | +3,29 |
| MICHELIN | FR | 33,01 | -0,66 |
| PEUGEOT | FR | 222,70 | -0,80 |
| PIRELLI SPA | IT | 3,70 | -1,33 |
| DR ING PORSCHE | DE | 3690 | |
| RENAULT | FR | 57,40 | -0,52 |
| VALEO | FR | 53 | +1,73 |
| VOLKSWAGEN | DE | 56,10 | -1,75 |
| DJ E STOXX AUTO P | | 217,88 | -1,79 |

| BANQUES | | | |
|-------------------|----|--------|-------|
| ABBEY NATIONAL | GB | 18,08 | -1,01 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL | 26,48 | +0,19 |
| ALL & LEICS | GB | 11,03 | +0,77 |
| ALLIED IRISH BA | GB | 21,95 | |
| ALPHA BANK | GR | 37,12 | -0,16 |
| B PINTO MAYOR R | PT | 25,86 | |
| BA HOLDING AG | AT | 59,56 | -0,23 |
| BANK OF IRELAND | GB | 15,25 | |
| BANK OF PIREAUS | GR | 15,34 | -1,14 |
| BK OF SCOTLAND | GB | 11,65 | -0,71 |
| BANKINTER R | ES | 41,60 | -1,98 |
| BARCLAYS PLC | GB | 31,64 | -2,93 |
| BAYR.HYPO-UVER | DE | 60,50 | |
| BCA AG.MANTOVAN | IT | 9,02 | -2,17 |
| BCA FIDELURAM | IT | 16,65 | -0,30 |
| BCA INTESA | IT | 5,09 | +1,19 |
| BCA LOMBARDA | IT | 11,29 | -0,53 |
| MONTE PASCHI SI | IT | 4,62 | -1,91 |
| BCA P.BERG.-CVI | IT | 20,35 | -0,20 |
| BCA P.MILANO | IT | 7,28 | -0,14 |
| B.P.VERONA E S. | IT | 13,69 | +1,41 |
| BCA ROMA | IT | 1,25 | -1,57 |
| BBVA R | ES | 14,96 | -1,84 |
| ESPIRITO SANTO | PT | 17,20 | |
| BCO POPULAR ESP | ES | 38,05 | -1,55 |
| BGP R | PT | 5,77 | |
| BIPOP CARIRE | IT | 9,17 | +0,22 |
| BNL | IT | 3,69 | -0,81 |
| BNP PARIBAS | FR | 91,95 | -0,27 |
| BSCH R | ES | 10,55 | +0,96 |
| CHRISTIANIA BK | NO | 5,92 | |
| COMIT | IT | 7,20 | +0,98 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 49,96 | -0,47 |
| COMMERZBANK | DE | 31,65 | -0,16 |
| CREDIT LYONNAIS | FR | 39,20 | |
| DANSKE BANK | DK | 170,20 | |
| DNB HOLDING -A- | NO | 5,43 | |
| DEUTSCHE BANK N | DE | 92,60 | -0,43 |
| DEXIA | BE | 181,60 | -0,66 |
| DRESDNER BANK N | DE | 49,80 | -0,50 |
| EFG EUROBK ERGA | GR | 26,63 | +0,67 |
| ERSTE BANK | AT | 46,74 | +1,28 |
| FOERENINGSSB A | SE | 16,04 | -1,76 |
| HALIFAX GROUP | GB | 9,84 | -2,33 |
| HSBC HLDG | GB | 16,77 | -1,67 |
| IKB | DE | 16,05 | +0,31 |
| KBC BANCASSURAN | BE | 49,07 | -1,39 |
| LLOYDS TSB | GB | 11,73 | -3,05 |
| NAT BANK GREECE | GR | 38,41 | +0,93 |
| NATEXIS BQ POP. | FR | 92,90 | +0,43 |
| NORDIC BALTIC H | SE | 8,39 | -1,35 |
| NORDIC BALTIC H | DK | 9,78 | -1,35 |
| ROLO BANCA 1473 | IT | 21,38 | -1,97 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 24,28 | -2,42 |
| S-E BANKEN -A- | SE | 13,62 | -1,25 |
| SAN PAOLO IMI | IT | 18,11 | -1,58 |
| STANDARD CHARTE | GB | 17,01 | -1,26 |
| SV GENERAL-A- | FR | 63,40 | -1,86 |
| STX HANDBK -A- | SE | 18,85 | -0,91 |
| SWEDISH MATCH | SE | 4,20 | |
| UBS N | CH | 168,90 | +0,39 |
| UNICREDITO ITAL | IT | 5,76 | -1,03 |
| UNIDANBANK -A- | DK | 85,77 | |
| DJ E STOXX BANK P | | 336,17 | -0,75 |

| CONSTRUCTION | | | |
|-------------------|----|---------|-------|
| ACCIONA | ES | 35,01 | -1,10 |
| ACS | ES | 26,50 | -1,85 |
| AGGREGATE IND | GB | 1,12 | +1,52 |
| AKTOR SA | GR | 6,87 | -0,44 |
| UPONOR -A- | FI | 18,20 | -0,82 |
| AUMAR R | ES | 17,50 | |
| ACESA R | ES | 8,84 | -1,78 |
| BLUE CIRCLE IND | GB | 7,54 | +0,90 |
| BOUYGUES | FR | 55,70 | +1,83 |
| BPB | GB | 3,82 | |
| BRISA AUTO-ESTR | PT | 9,45 | |
| BUZZI UNICEM | IT | 8,87 | -1,44 |
| CARADON | GB | 5,20 | |
| CRH PLC | PT | 28,54 | -0,47 |
| CIMPOR R | FR | 26,27 | |
| COLAS | FR | 52,85 | -0,28 |
| GRUPPO DRAGADOS | ES | 10,75 | +0,47 |
| FCC | ES | 20,50 | -1,20 |
| GROUPE GTM | FR | 133 | +0,30 |
| GRUPO FERROVIAL | ES | 13,12 | -1,43 |
| HANSON PLC | GB | 5,73 | |
| HEIDELBERGER ZE | DE | 56,20 | +0,81 |
| HELLTECHNODOR | GR | 5,67 | -1,78 |
| HERACLES GENL R | GR | 14,11 | +0,21 |
| HOCHTIEF ESSEN | DE | 22,40 | -0,44 |
| HOLDERBANK FINA | CH | 1232,26 | -0,64 |
| IMERYS | FR | 115,50 | -0,09 |
| ITALCEMENTI | IT | 9,01 | -0,33 |
| LAFARGE | FR | 82,50 | -0,96 |
| MICHANIKI REG. | GR | 3,73 | -1,93 |
| PILKINGTON PLC | GB | 1,63 | -3 |
| RMC GROUP PLC | GB | 9,01 | -5,45 |
| SAINT GOBAIN | FR | 152,10 | -1,74 |
| SKANSKA -B- | SE | 45,82 | +0,13 |
| TAYLOR WOODROW | GB | 2,97 | -1,12 |
| TECHNIP | FR | 154,90 | +0,91 |
| TITAN CEMENT RE | GR | 40,85 | +0,58 |
| WIENERB BAUSTOF | AT | 21,50 | |
| WILLIAMS | GB | 5,41 | |
| DJ E STOXX CNST P | | 217,03 | -0,43 |

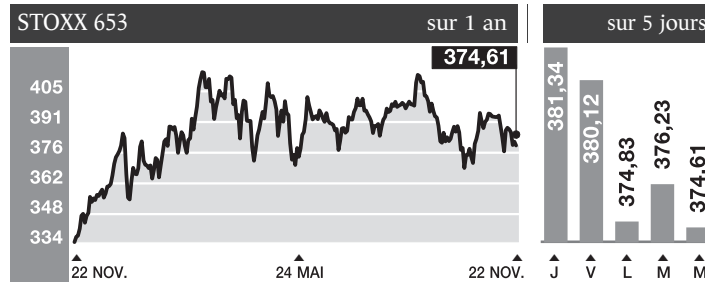
| PRODUITS DE BASE | | | |
|-------------------|----|--------|-------|
| ACERIALIA | ES | 8,91 | -1 |
| ACERINOX R | ES | 30 | -1,22 |
| ALUMINIUM GREEK | GR | 42,29 | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 63,92 | +0,03 |
| ASSIDOMAEN AB | SE | 20,12 | +0,57 |
| BEKAERT | BE | 47,86 | +0,02 |
| BILLITON | GB | 4,17 | -0,40 |
| BOEHLER-UDDEHOL | AT | 36,60 | -1,08 |
| BUNZL PLC | GB | 7,27 | +0,23 |
| CORUS GROUP | GB | 1,01 | |
| ELVAL | GR | 3,95 | |
| ISPAT INTERNATI | NL | 4,20 | -1,18 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,77 | +0,70 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 48 | +1,72 |
| METSA-SERLA -B | FI | 7,96 | -0,13 |
| HOLMEN -B- | SE | 27,94 | +0,62 |
| OUTOKUMPU | FI | 8,55 | |
| PECHINEY-A- | FR | 43,10 | +0,42 |
| RAUTARUUKKI K | FI | 3,70 | +0,82 |
| RIO TINTO | GB | 17,39 | +0,29 |
| SIDENOR | GR | 4,36 | -3,57 |
| SILVER & BARYTE | GR | 31,45 | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 2,14 | |
| STORA ENSO -A- | FI | 11,10 | -0,18 |
| STORA ENSO -R- | FI | 11,17 | +0,18 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 22,71 | -0,25 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,60 | -1,31 |
| UNION MINIERE | BE | 41,35 | +0,12 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 30,50 | |
| USINOR | FR | 11,47 | -1,55 |
| VIOHALCO | GR | 12,79 | -0,46 |
| VOEST-ALPINE ST | AT | 27,98 | +0,29 |
| J D WETHERSPOON | GB | 6,02 | +0,84 |
| DJ E STOXX BASI P | | 165,21 | -0,39 |

| CHIMIE | | | |
|-----------------|----|---------|-------|
| AIR LIQUIDE | FR | 146,50 | -0,54 |
| AKZO NOBEL NV | NL | 54,90 | -1,17 |
| BASF AG | DE | 43,25 | +1,17 |
| BAYER AG | DE | 48,72 | -1,38 |
| BOC GROUP PLC | GB | 16,09 | |
| CELANESE N | DE | 19,50 | |
| CIBA SPEC CHEM | CH | 69,66 | -0,93 |
| CLARIANT N | CH | 345,03 | -0,38 |
| DEGUSSA-HUELS | DE | 34,60 | -0,72 |
| DSM | NL | 33,89 | -0,18 |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4922,45 | -0,13 |
| ICI | GB | 7,74 | |
| KEMIRA | FI | 5,25 | -0,94 |
| LAPORTE | GB | 9,60 | +7,22 |
| LOZZA GRP N | CH | 602,66 | -0,22 |
| NORSK HYDRO | NO | 45,80 | |

| CONGLOMERATS | | | |
|-------------------|----|--------|-------|
| D'IETTEREN SA | BE | 260,10 | -1,63 |
| AZEO | FR | 88 | |
| GBL | BE | 271 | -0,07 |
| GEVAERT | BE | 42,02 | |
| INCHCAPE | GB | 4,37 | -1,88 |
| MYTILINEOS | GR | 10,58 | +1,41 |
| UNAXIS HLDG N | CH | 254,67 | -1,40 |
| ORKLA | NO | 21,78 | |
| SOMAE SGPS | PT | 2,46 | -0,68 |
| TOMKINS | GB | 1,35 | -0,68 |
| DJ E STOXX CONG P | | 329,98 | |

| TÉLÉCOMMUNICATIONS | | | |
|--------------------|----|--------|-------|
| ATLANTIC TELECO | GB | 2,56 | -1,29 |
| EIRCOM | IR | 3,28 | |
| BRITISH TELECOM | GB | 10,61 | -0,31 |
| CABLE & WIRELES | GB | 14,83 | -2,21 |
| DEUTSCHE TELEKO | DE | 38,40 | +0,52 |
| E.BISCOM | IT | 137,70 | +0,25 |
| EIRCOM | IE | 5,28 | |
| ELISA COMUNICA | IE | 23,80 | +0,42 |
| ENERGIS | GB | 7,98 | -3,05 |
| EQUANT NV | DE | 36,30 | -2,94 |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 6,91 | |
| FRANCE TELECOM | FR | 103,60 | -1,33 |
| HELLENIC TELE (| GR | 17,27 | -0,51 |
| HELSTELEPH E | FI | 102,60 | |
| KINGSTON COM | GB | 4,19 | -2,72 |
| KONINKLIJKE KPN | NL | 16,47 | -1,91 |
| LIBERTEL NV | NL | 12,80 | -0,78 |
| MANNESMANN N | DE | 91,50 | +1,10 |
| MOBILCOM | DE | 48,70 | -3,08 |
| PANAFON HELLENI | GR | 8,52 | -1,53 |
| PORTUGAL TELECO | PT | 9,25 | |
| SONERA | FI | 20,84 | -0,29 |
| SWISSCOM N | CH | 274,05 | -1,53 |
| TELE DANMARK -B | DK | 46,91 | -0,85 |
| TELECEL | PT | 12,85 | |
| TELECOM ITALIA | IT | 13,25 | -1,27 |
| TELECOM ITALIA | IT | 6,08 | -0,89 |
| TELIA | SE | 7,07 | -0,81 |
| T.I.M. | IT | 9,05 | -1,20 |
| TISCALI | IT | 33,60 | -2,33 |
| VERSATEL TELECO | NL | 16 | -3,61 |
| VODAFONE GROUP | GB | 4,14 | -0,80 |
| DJ E STOXX TCOM P | | 752,78 | -1,24 |

| CONSUMMATION CYCLIQUE | | | |
|-----------------------|----|---------|-------|
| ACCOR | FR | 45,50 | -0,50 |
| ADIDAS-SALOMON | DE | 64,10 | -0,77 |
| AGFA-GEVAERT | BE | 26,90 | -0,37 |
| AIR FRANCE | FR | 23,10 | -0,82 |
| AIRTOURS PLC | GB | 3,69 | -1,35 |
| ALITALIA | IT | 2,09 | |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT | 12,20 | +0,83 |
| AUTOGRIILL | IT | 13,44 | -0,59 |
| BANG & OLUFSEN | DK | 56,29 | -3,45 |
| BENETTON GROUP | IT | 6,17 | +0,46 |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 6,37 | -0,78 |
| BULGARI | IT | 15,45 | -0,64 |
| CHRISTIAN DIOR | FR | 55,05 | -1,17 |
| CLUB MED. | FR | 95,10 | -0,11 |
| DT.LUFTHANSA N | DE | 24,95 | +1,42 |
| ELECTROLUX -B- | SE | 14,89 | +0,39 |
| EM.TV & MERCHAN | DE | 20,75 | -5,03 |
| EMI GROUP | GB | 9,85 | -0,68 |
| EURO DISNEY | FR | 0,60 | |
| GRANADA COMPASS | GB | 10,40 | -0,83 |
| HERMES INTL | FR | 169,90 | +1,74 |
| HPI | IT | 1,44 | -0,69 |
| KLM | NL | 22,35 | +0,22 |
| HILTON GROUP | GB | 3,37 | |
| LVMH | FR | 81,05 | +0,06 |
| MEDIÓN | DE | 97,20 | -2,70 |
| MOULINEX | FR | 5,07 | +1 |
| P & O PRINCESS | GB | 4,21 | -0,40 |
| PERSIMON PLC | GB | 4,05 | -0,82 |
| ROY.PHILIPS ELE | NL | 38,98 | -1,07 |
| PREUSSAG AG | DE | 38,35 | -0,39 |
| RANK GROUP | GB | 2,93 | -1,13 |
| RYANAIR HLDGS | IE | 10,70 | |
| SAIRGROUP N | CH | 167,59 | +0,20 |
| SAS DANMARK A/S | DK | 10,86 | +0,50 |
| SEB | FR | 57,75 | -1,87 |
| SODDXHO ALLIANC | FR | 188,70 | -1,72 |
| TELE PIZZA | ES | 2,96 | +2,07 |
| THE SWATCH GRP | CH | 1439,93 | -1,40 |
| THE SWATCH GRP | CH | 295,74 | -1,32 |
| THOMSON MULTIME | PA | 45,01 | -1,40 |
| WWWV UK UNITS | IR | 1,40 | -0,71 |
| WILSON BOWDEN | GB | 10,82 | |



| WM-DATA -B- | SE | 4,14 | -2,70 |
|---------------------|----|--------|-------|
| WOLFOX AG | AT | 22,50 | |
| DJ E STOXX CYC GO P | | 161,95 | -0,98 |

| PHARMACIE | | | |
|-----------------|----|----------|-------|
| ACTELION N | CH | 506,05 | +0,65 |
| ALTANA AG | DE | 132,90 | -0,82 |
| ASTRAZENECA | GB | 55,65 | +0,03 |
| AVENTIS | FR | 87,10 | -1,58 |
| BB BIOTECH | CH | 1144,85 | +1,58 |
| CAMBRIDGE ANTIB | GB | | |
| CELTECH GROUP | GB | 21,20 | -2,69 |
| ELAN CORP | IE | 35,31 | |
| ESSILOR INTL | FR | 328,50 | -2,23 |
| FRESENIUS MED C | DE | 98,50 | -1,01 |
| GAMBRO -A- | SE | 8,39 | -0,68 |
| GLAXO WELLCOME | GB | 34,27 | -0,49 |
| NOVARTIS N | CH | 1856,60 | |
| NOVO NORDISK B | DK | 209,07 | |
| NYCOMED AMERSHA | GB | 9,52 | -0,35 |
| ORION B | FI | 23 | |
| QIAGEN NV | NL | 37,94 | +2,99 |
| ROCHE HOLDING | CH | 13439,80 | +0,12 |
| ROCHE HOLDING G | CH | 11205,31 | -0,20 |
| SANOFI SYNTHELA | FR | 64,60 | -2,12 |
| SCHERING AG | DE | 64,75 | -0,2 |

VALEURS FRANCE

Le cours de Bourse de Wanadoo gagnait 0,64 % à 12,5 euros, mercredi 22 novembre, une heure après l'ouverture. Le fournisseur d'accès à Internet, filiale de France Télécom, aurait engagé des négociations préliminaires pouvant mener au rachat de Free-serve.

Pinault-Printemps-Redoute cédait 0,92 % à 204,8 euros, mercredi matin, à la suite de la signature d'un accord stratégique dans le domaine de l'Internet avec 9 Telecom, la filiale de Telecom Italia. Il prévoit l'acquisition par 9 Telecom des activités d'accès à Internet de Mageos, le fournisseur d'accès gratuit dont PPR détient 75 % et TF1 le solde. L'opération sera rémunérée principalement en actions et services 9 Telecom pour un paiement initial de 50 millions d'euros, auxquels s'ajouteront deux paiements, fin 2001 et 2002, qui porteront le coût global à environ 110 millions d'euros.

Cap Gemini chutait de 5,32 % à 172,8 euros dans les premiers échanges, mercredi, à la suite de la création avec le canadien Ontario Power Generation d'une centriste d'un milliard de dollars sur dix ans dans la prestation de services de technologies de l'information.

Usinor perdait 1,2 % à 11,51 euros, bien que que l'agence de notation financière Standard & Poor's eut confirmé les notes qu'elle a attribuées au groupe sidérurgique.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 22 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon (€).

Main table of stock market data for France, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for international markets, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon (€).

Table of stock market data for international markets, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon (€).

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 21 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

Table of stock market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their performance metrics.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 novembre

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance metrics.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance metrics.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance metrics.

Table of SICAV and FCP data, listing various funds and their performance metrics.

DISPARITIONS

Janine Alexandre Debray

Vice-présidente du Conseil de Paris de 1947 à 1971

ANCIENNE sénatrice et vice-présidente du Conseil de Paris, Janine Alexandre-Debray, qui fut aussi pendant trente ans une personnalité de la vie culturelle parisienne, est morte le 19 octobre, a-t-on appris récemment.

Née le 3 mai 1910 à Paris, Janine Alexandre était fille d'un conseiller municipal de Paris. Devenue avocate en 1932 et mariée à Georges Debray, également avocat, elle fut élue conseillère municipale de Paris et conseillère générale de la Seine aux élections d'octobre 1947, restant vice-présidente du conseil municipal, de 1947 à 1967, puis du Conseil de Paris, de 1967 à 1971. Ancien rapporteur général du compte de la Ville de Paris, ancienne vice-présidente de la commission des finances du conseil, elle présida notamment le Festival international de danse de Paris à partir de 1963, les Floralies internationales en 1964 et, en 1969, le Festival d'automne à partir de 1971, et coordonna les activités artistiques de l'Espace Pierre-Cardin entre 1972 et 1976. En 1976 et 1977, Janine Alexandre Debray - qui avait été candidate cen-

triste aux législatives à Paris en 1958, 1961, 1962 et 1967 - siégea au Sénat d'abord dans le groupe des non-inscrits, puis dans celui des Républicains et indépendants.

En mai 1967, Janine Alexandre Debray, mère de l'écrivain Régis Debray, s'était rendue à La Paz, en Bolivie, pour tenter d'obtenir la libération de son fils, fait prisonnier par les forces de l'ordre boliviennes pour « collaboration » avec les maquis révolutionnaires. Dix ans plus tard, en septembre 1977, alors sénatrice de Paris, elle avait mené une grève de la faim de deux semaines pour protester contre l'absence de femmes et contre sa propre éviction des listes de la majorité d'alors aux élections sénatoriales dans la capitale, six mois après l'élection de Jacques Chirac au poste de maire. Janine Alexandre Debray avait publié plusieurs ouvrages, dont une biographie de *Haendel* (Ramsay, 1981) et *Victor Schoelcher, ou la mystique d'un athée* (Librairie académique Perrin, 1983).

Christine Garin

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jean-François Dobelle a été nommé ambassadeur, représentant permanent de la France au conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, en remplacement de Michel Peissik, par décret publié au *Journal officiel* du 17 novembre.

[Né le 6 octobre 1956 à Paris, Jean-François Dobelle est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1979-1981). Il a été en poste notamment à Amman (1987-1990), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1990-1995) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis septembre 1995, Jean-François Dobelle était directeur adjoint des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères.]

Gabriel Keller a été nommé ambassadeur en Yougoslavie, après le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et la Yougoslavie, par décret publié au *Journal officiel* du 22 novembre.

[Né le 12 août 1947 à Paris, Gabriel Keller est agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENA (1977-1979). Il a été notamment en poste à Kuala Lumpur (1982-1984), à Vienne auprès des Nations unies (1984-1986), à Londres (1996-1998) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Gabriel Keller a été en outre directeur du cabinet de Lucette Michaux-Chevry, ministre déléguée à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, d'avril 1993 à juin 1994, et, déjà, ambassadeur en Yougoslavie, de mars à septembre 1996, après avoir été chargé d'affaires à Belgrade depuis juillet 1995.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Axelle HERRENSCHMIDT-DEFAUT et Norbert DEFAUT avec Zacharie et Salomé ont la joie d'annoncer la naissance de

Elisée, Jonas, Olivier,

le 10 novembre 2000.

21, La Gaillarderie, 78590 Noisy-le-Roi.

Anniversaires de naissance

Marie,

Tu offres au Monde un petit enchantement ou une petite fée et le Monde s'ouvre à toi pour tes vingt et un ans.

Bon anniversaire.

Ton père unique et préféré.

Décès

- M. et M^{me} Jean-Marie Cadiou, M. et M^{me} Pierre Chappier, M. et M^{me} Alain Chappier, ses enfants et beaux-enfants, Ariane, Julie, Aymeric et Dylan Chappier, ses petits-enfants, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} André CHAPGIER, née Jeanne DUCLOS,

survenu le 19 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 novembre, à 14 heures, en l'église de La Chapelle-Aubareil (Dordogne).

L'inhumation se fera dans le caveau familial, à L'Air.

117, boulevard du Général-Kenig, 92200 Neuilly-sur-Seine.

- On nous prie de faire part du décès de

Luc FAUCONNET, ancien délégué général du comité de liaison du contrôle judiciaire,

survenu brutalement le 16 novembre 2000.

Les visites auront lieu le jeudi 23 novembre, à 15 heures, au dépôt de l'hôpital de la Timone, à Marseille-5^e, suivies de la cérémonie de l'incinération.

- Le président, La directrice générale, Le directeur scientifique nutrition humaine et sécurité alimentaire, Et tous ses collègues de l'INRA, ont le regret de faire part du décès de

M. André FRANÇOIS, directeur de recherche honoraire, ancien chef du département « Nutrition » de l'INRA, ancien conseiller du ministre de l'agriculture, ancien directeur du Centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (CNERNA),

survenu le 6 novembre 2000.

- Hélène Gelly, son épouse, Sa fille et son fils, ont la douleur de faire part du décès de

René GELLY, ancien médecin militaire et psychanalyste, ancien secrétaire de la Société médicale Balint,

survenu le 18 novembre 2000, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 novembre, à 15 heures, au cimetière d'Igny (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Châtenay, 92160 Antony.

- Cannes-la-Bocca.

M. Yves Jacquin, Sœur Marie Paule Jacquin, M. et M^{me} Paul Bonjour, M. et M^{me} Michel Bonjour, M^{me} Monique Jacquin, Avec leurs enfants et petits-enfants, font part du décès de

M^{me} Marguerite JACQUIN,

survenu à Cannes, le 15 novembre 2000.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Villa La Clairette, 7, avenue Font-de-Veyre, 06150 Cannes-la-Bocca.

- M^{me} Pascaline Saint-Arroman Moutet, son épouse,

Romain et Julie-Anne, ses enfants,

M^{me} Suzanne Sinard, sa mère, Aline et Pierre Cauchois, ses beaux-parents, Toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre MOUTET, X 1964, ingénieur général de l'armement,

survenu le 20 novembre 2000, à Paris-5^e, à l'âge de cinquante-sept ans.

La levée de corps aura lieu le vendredi 24 novembre, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris-5^e, à 12 heures.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20^e, à 13 h 15.

10, boulevard Poissonnière, 75009 Paris.

- A l'aube du 15 novembre 2000, s'est éteinte

Christine VAN DYCK, comédienne,

à l'âge de cinquante-trois ans.

De la part de Tangi, Pierre, Sa famille, Et ses proches.

49, rue de Paris, 94340 Joinville-le-Pont.

Philippe VINCHON

s'est élevé dans la lumière, le dimanche 19 novembre 2000.

Aleth, Arnaud, Pia, Marie-Laure et Arthur, Sa famille, Et ses amis, seront tous réunis avec lui dans la prière le vendredi 24 novembre, à 14 heures, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine.

Merci de l'accompagner par la prière.

Anniversaires de décès

- Le 23 novembre 1999,

Ghislaine CAMEL

nous quittait brutalement.

Son souvenir reste intact.

Pensées affectueuses à toi Papa, et à notre tante Hélène.

Anne, Etienne, Nicolas et Jérôme.

- Ceux qui ont aimé et respecté

Jean-Michel POUPARD,

ne l'oublie pas.

- Myshu et Lê Bá Dang, ses parents, La famille, Les amis, se souviennent qu'il y a vingt ans était ravi à leur affection

Fabrice TOUTY.

« Le froissement s'est tu de ses manches de soie. La poussière ternit la cour dallée de jade. » Empereur Wou des Han.

Communications diverses

Le Comité consultatif national d'éthique organise les journées annuelles d'éthique Mardi 28 novembre 2000, mercredi 29 novembre 2000. Entrée libre

Mardi 28 novembre, 8 h 30-12 h 30

Université René-Descartes, grand amphithéâtre, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6^e.

Accueil des participants. Introduction, Didier Sicard, président du CCNE. Ouverture des journées par Lionel Jospin, Premier ministre.

Brevetabilité du génome

Avec la participation de D. Sicard, N. Questiaux, A. Kahn, E. Gutmann, G. Berlinguer, M. Cantley.

Réflexions éthiques autour de la réanimation néonatale

Avec la participation de A. Boué, G. Barrier, C. Fékété, M. Dehan, F. Gold, J.-F. Oury, S. Bélocuf.

Mardi 28 novembre, 14 heures-18 h 30

Réflexions éthiques autour de la réanimation néonatale (suite) Avec la participation de Ch. Lebatard.

Fin de vie, arrêt de vie, euthanasie :

Avec la participation de J.-F. Collange, M.-J. Dien, J. Michaud, D. Pellerin, F. Glorion, M. Abiven, J. Pohier, B. Cadoré.

Mardi 29 novembre, 9 heures-12 h 30

Université René-Descartes, grand amphithéâtre

Éthique et médias

Introduction, D. Wolton avec la participation de J. Daniel, P. Benkimoun, E. Favereau, L. Adler, J.-D. Flaysakier, B. de La Villardière. Conclusions, D. Sicard.

Mardi 29 novembre, 14 h 30-17 h 30

Maison de la Chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique, Paris-7^e.

Réflexions des étudiants sur les cellules souches embryonnaires

Avec la participation de S. Bélocuf, H. Gaumont-Prat, F. Héritier, J.-A. Lepesant, J. Montagut. Intervention d'étudiants sous la direction de : B. Le Mintier, A. Debru, J.-M. Besnier.

- Biennale d'histoire de France à Guyancourt (Yvelines)

Samedi 25 novembre, gymnase des Droits-de-l'Homme, accès libre.

A 10 heures : Comment et pourquoi créer des clubs de généalogie dans les collèges ?

E. Duret, professeur d'histoire-géographie au collège Daguerre, Cormeilles-en-Parisis.

A 11 heures : Fait religieux, sens et laïcité dans les programmes scolaires du secondaire.

P. Biard, inspecteur pédagogique régional en histoire-géographie à l'académie de Paris, vice-président de l'association Religion, laïcité, citoyenneté, et J.-C. Terrien-Paris, agrégé d'histoire, association Religion, laïcité, citoyenneté.

A 14 heures : La lecture de l'image. W. Romanowski, Musée d'histoire contemporaine, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), responsable du développement pédagogique de l'association L'Image.

A 15 heures : Comment enseigner le patrimoine dans le secondaire ?

C. Marmot, professeur d'histoire-géographie, lycée Jean-Baptiste-Say, Paris.

A 16 heures : La cité idéale, table ronde animée par J. Aubrun, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, avec F. Bourillon, université de Créteil, F. Moret, université de Marne-la-Vallée, CNRS, et C. Blin, chercheur, Ecole d'architecture de Versailles.

Renseignements et programme tout public : 01-30-48-33-62.

Le Centre de documentation juive contemporaine et le Conseil régional de l'Ile-de-France organisent à l'attention

des documentalistes et des professeurs des départements de l'Ile-de-France (75,

77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) une journée de formation sur l'enseignement de la Shoah

Dates au choix : 28 novembre, 29 novembre, 5 décembre, 6 décembre, 13 décembre Inscriptions et renseignements au CDJC : 01-42-77-44-72

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS COLLOQUE

« Judéités, questions pour Jacques Derrida » du 3 au 5 décembre 2000 : dimanche 3 décembre, 10 h 30 : Franklin Rausky, Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly (France). Présentation du colloque. 11 heures : Gérard Bensussan (France). « Peut-on aimer une pensée ? Derrida lecteur de Rosenzweig ». 12 heures : Michal Ben-Naftali (Israël). « Benjamin et Scholem : l'amitié, l'archive et la question de la Palestine ». 14 h 30 : Betty Rojzman (Israël). « Marges de la Thora : le presque parfait ». 15 h 30 : Tobie Nathan (France). « La psychanalyse : poison ou remède ». 16 h 30 : Moshé Idel (Israël). « Derrida and the Kabbalah » (en anglais). 20 heures : Jacques Derrida, Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly. Discussion « Judéités : questions pour Jacques Derrida ». Lundi 4 décembre, 10 h 30 : Gianni Vattimo (Italie). « Historicité et différence ». 11 h 30 : Garbis Kortian (Autriche). « Déconstruction et inachèvement : Derrida et Benjamin ». 14 heures : Jürgen Habermas (Allemagne). « How to answer the ethical question ? » (en anglais). 15 heures : Blandine Kriegel (France). « Jacques Derrida, la parole et l'écrit ». 16 h 30 : Catherine Malabou (France). « La compulsion de révélation ». 17 h 30 : Hélène Cixous (France). « Fuis-je juif, le méridien d'erridien ». 20 h 30 : Jacques Derrida et Claude Lanzmann. « Les nouveaux marranes ». Mardi 5 décembre, 11 heures : Gil Anidjar (Etats-Unis). « Jacques Derrida : le juif, l'arabe ». 12 heures : Michal Govrin (Israël). « Le lieu radical de l'hébreu, la déconstruction et au-delà ». 14 h 30 : Stéphane Habib (France). « Comme si on savait ce que l'on voulait dire ». 15 h 30 : Joseph Cohen et Raphaël Zagury-Orly. « Te rappelles-tu de nous ? ». 17 heures : Hent de Vries (Pays-Bas). « Autour du théologico-politique ». 18 heures : Jean-Luc Nancy (France). « Le judéo-chrétien ». 20 h 30 : clôture avec Jacques Derrida. PAF. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro Poissonnière.

- Centre communautaire de Paris. Apprendre l'hébreu aujourd'hui ? Les Oulpanim, 40 classes d'hébreu moderne ; 15 professeurs ; 8 niveaux. Grand choix d'horaires, suivi pédagogique. Réduction exceptionnelle pour tous les étudiants. L'hébreu aujourd'hui ? C'est au Centre communautaire de Paris. Renseignements au 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro Poissonnière.

Cours

DÉCOUVREZ L'INFORMATIQUE À DOMICILE

ALDISA, premier organisme de formation à domicile,

- Configure votre ordinateur,
- Vous aide dans sa prise en main,
- Vous forme sur les principaux logiciels,
- Vous initie à l'Internet.

Aldisa
Bureautique & Internet

PRÉSENT SUR TOUTE LA FRANCE

Pour convenir d'un rendez-vous
Contactez vite le

01-46-67-18-90

Colloques

- La revue *Passages* et l'Association des Amis de *Passages-ADAPes*, avec le soutien du Fonds d'action sociale (FAS), organisent le 4 décembre 2000, au Sénat, un colloque intitulé : « L'Unité de la ville ».

Intervenants : Claude Brevan, Hervé Le Bras, Michel Cantal-Dupart, Catherine Wihtol de Wenden, Véronique Nahoum-Grappe, Philippe Pelletier, Yves Morvan, Patrice Vermeulen, Pierre Pommellet, Guy Burgel, Philippe Citroën, Jacques Levy, Jean-Jacques Aillagon, Paul Andreu, Paul Chemetov, Roland Sambuc, Bertrand Delanoë et Emile Malet.

Inscriptions obligatoires.

Tél. : 01-45-86-30-02.

Fax : 01-44-23-98-24.

e.mail : passages@club-internet.fr

Assemblées générales

L'ASSOCIATION MFPF PARIS

10, rue Vivienne, Paris-2^e
tiendra son assemblée générale,
le mardi 12 décembre 2000, à 19 heures.

Soutenances de thèse

- THÈSE en socio-anthropologie LE NARGUILÉ, 24 novembre 2000, à 14 heures, université Paris-X - Nanterre (salle colloques K) (SNCF-RER). Par K. Chaouachi, auteur du NARGUILÉ, L'Harmattan (1997) (www.techism.com/narghile).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



Pourquoi la nouvelle Intifada

Engrenages, par **Ignacio Ramonet**. ■ Le risque d'une perpétuelle soumission, par **Edward W. Said**. ■ Comment la paix fut manquée, par **Alain Gresh**. ■ Israël a besoin d'un Etat palestinien, par **Shimon Pérès**. ■ D'abord le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Maale Adumim, une bombe à retardement, par **Eitan Felner**. ■ Le piège du sommet de Camp David, par **Amnon Kapeliouk**. ■ Sept ans pour rien ? par **Eric Rouleau**. ■ Du sionisme au postionisme, par **Zeev Sternhell**. ■ Israël, une société se déchire, par **Dominique Vidal** et **Joseph Algyzy**. ■ Pourquoi le mouvement pacifiste peine à mobiliser les Israéliens, par **Uri Avnery**. ■ La Palestine en quête de démocratie, par **Graham Usher**. ■ Réfugiés, un lancinant rêve de retour, par **Alain Gresh**. ■ Vers une « paix armée » au Proche-Orient, par **Geoffrey Aronson**. ■ L'Union européenne à la recherche d'un rôle actif, par **Miguel Angel Moratinos**. ■ L'abcès syrien, par **Alain Gresh**. ■ Quand le Liban se libéra, par **Hana Jaber** et **Mounzer Jaber**. ■ Guerre non déclarée contre l'Irak, par **Denis Halliday**. ■ Le monde arabe orphelin de la démocratie, par **Gilbert Achcar**. ■ Ces Frères musulmans saisis par la modernité, par **Wendy Kristiansen**.

Avec la chronologie d'un siècle de conflit, six pages de cartes détaillées, les textes-clés (1947-2000) et les meilleurs sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Défait par La Corogne en Ligue des champions, le Paris-SG retombe dans ses travers automnaux

Les hommes de Philippe Bergeroo ont été battus au Parc des Princes (3-1)

Le Paris-SG a raté son entrée dans le deuxième tour de la Ligue des champions en s'inclinant sur sa pelouse face au Deportivo La Corogne, le cham-

pion d'Espagne en titre, mardi 21 novembre. Les Parisiens avaient ouvert le score, avant d'encaisser trois buts sur autant de fautes de concentration.

Dans l'autre rencontre du groupe B, le Milan AC a concédé le match nul (2-2) à domicile face aux Turcs de Galatasaray, qui menaient 2-0 à la mi-temps.

DE QUEL MAL mystérieux souffre donc le Paris-Saint-Germain ? Quel est cet étrange sortilège qui l'ébranle aux premiers frimas ? Le renouvellement de la direction, de l'encadrement technique et de l'effectif n'a pas suffi à vaincre la malédiction qui rôde depuis une décennie.

Revoilà donc venu le temps de la crise, de l'entraîneur qui rabâche les vertus du travail en guise de thérapie de groupe et des joueurs qui se réfugient dans le silence pour, disent-ils, éviter de se disperser.

Rien de neuf à l'horizon, en somme. Avant d'aborder, sans Nicolas Anelka, blessé (élongation à la cuisse droite), ni Eric Rabesandratana, suspendu, le deuxième tour de la Ligue des champions avec la réception, mardi 21 novembre, du Deportivo La Corogne, les joueurs s'étaient réunis sans leur entraîneur, Philippe Bergeroo, pour un exercice d'autocritique. Il y fut question de solidarité, d'abnégation, de détermination... Autant de vertus qui ont accompagné une première mi-temps tactiquement bien maîtrisée par le PSG face au champion d'Espagne, seule équipe engagée dans la Ligue des champions à avoir préservé son invincibilité lors du premier tour.

A défaut d'envoies techniques, les Parisiens manifestaient enfin dans les duels l'engagement physique que l'on est en droit d'attendre de footballeurs de haut niveau. L'avantage récompensait

logiquement la domination française, même s'il fallut une bourde du gardien de but galicien, Francisco Molina, dangereux récidiviste en la matière, pour permettre à Jimmy Algerino de marquer (37^e minute) d'une frappe délivrée d'une vingtaine de mètres. Avant cette aubaine, Christian s'était signalé par un coup de tête dangereux (12^e) et un tir qui échouait de justesse dans le décor (35^e).

Au retour des acteurs sur le pré, le PSG prolongeait pendant un quart d'heure l'illusion d'un retour en grâce. Laurent Robert et Augustine « Jay Jay » Okocha s'illustraient au jeu des patates chaudes délivrées à mi-distance sans parvenir à régler la mire. Et puis le PSG retombait dans ses travers, en particulier son goût immodéré pour la déconcentration. « Nous nous sommes battus nous-mêmes, fulminait Philippe Bergeroo. On offre à nos rivaux deux ballons dans l'axe qui nous coûtent autant de buts. Dans une épreuve aussi relevée, face à un adversaire de cette envergure, on n'a pas le droit de commettre des erreurs aussi flagrantes. »

En l'espace de six minutes, le Deportivo - volée de Nourredine Naybet (64^e) et tir de Turu Flores (70^e) - reprenait l'affaire en main avec un savoir-faire d'une redoutable efficacité. Pendant le temps additionnel, Roy Makaay scella la déconfiture parisienne et ménageait aux vaincus une sortie d'arène houleuse : bronca assourdissante pour la troupe défaite et vivats pour Luis Fernandez, dont le prénom a été scandé par une partie du public, qui verrait bien l'ancien Parisien succéder à Phi-

lippe Bergeroo. « Quand un entraîneur perd, il est forcément remis en cause, je connais les risques du métier, c'est normal que je me retrouve en première ligne », a déclaré l'ancien adjoint d'Aimé Jacquet en forçant son sourire.

DISCOURS VOLONTARISTES

Après d'une série de six matches sans victoire - du jamais vu depuis la reprise du club par Canal+, le 31 mai 1991 - la situation du PSG a été jugée suffisamment critique pour inciter le président Laurent Perrière à revoir les objectifs à la baisse. A l'aube de la saison, mission avait été assignée à l'entraîneur et aux joueurs de s'adjuger le titre et de se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Après les discours volontaristes, le pragmatisme a repris le dessus. « Il nous reste énormément de travail pour arriver au niveau d'une formation comme La Corogne, a reconnu le président. Concernant le championnat, il n'y a pas mort d'homme, nous voulons terminer dans les trois premiers. Je reste confiant, même si je suis forcément préoccupé par nos derniers résultats. »

RÉSULTATS

Ligue des champions (2^e phase, 1^{er} journée)

● **GROUPE A**
FC Valence (Esp)-Sturm Graz (Aut) 2-0
Manchester United (Ang)-Panathinaïkos (Grè) 3-1
Classement : 1. Manchester United, 3 pts ; 2. FC Valence, 3 pts ; 3. Panathinaïkos, 0 pt ; 4. Sturm Graz, 0 pt.

● **GROUPE B**
Paris-SG (Fra)-Deportivo La Corogne (Esp) 1-3
Milan AC (Ita)-Galatasaray Istanbul (Tur) 2-2
Classement : 1. Deportivo La Corogne, 3 pts ; 2. Milan AC et Galatasaray, 1 pt ; 4. Paris SG, 0 pt.
Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

Si cette dernière observation peut être interprétée comme l'esquisse d'un doute sur la longévité de Philippe Bergeroo, celui-ci conserve le bénéfice de son travail entrepris depuis près de deux ans. Même si Luis Fernandez suit avec attention l'évolution de la dépression parisienne, Philippe Bergeroo est assis plus solidement que son collègue strasbourgeois, Claude Le Roy, qui pourrait être remplacé sous peu par Christian Gourcuff, actuellement en poste à Lorient, ou encore que Paul Le Guen, dont la rumeur annonce la mise à l'écart à Rennes au profit de l'Argentin Carlos Bianchi.

Mais, avec un groupe renforcé pendant la trêve estivale à hauteur de 500 millions de francs, le droit à l'erreur est forcément restreint. Or, après quatre mois de compétition, Philippe Bergeroo n'a pas su remédier aux errances de son secteur défensif. Il n'a pas davantage défini une stratégie cohérente pour son milieu de terrain. Plus ennuyeux, un certain nombre de revendications individuelles commencent à miner la paix sociale dans son effectif. Ainsi Ali Benarbia a été écarté, en attendant son transfert cet hiver. L'international espoirs Stéphane Dalmat a été détourné vers le banc des remplaçants, où il rumine avec les autres réservistes sur sa condition. « Il n'y a pas mort d'homme », dirait Laurent Perrière. Certes, mais un climat déliquescence n'est pas loin de s'installer et un nouveau revers, samedi 25 novembre à Lille, suffirait à empoisonner pour de bon la vie du PSG.

Elie Barth

La Cour européenne de justice se penche sur les transferts de joueurs

Le joueur hongrois Tibor Balog s'estime lésé

LA COUR européenne de justice de Luxembourg a entamé, mardi 21 novembre, l'examen de l'affaire Balog. Le joueur hongrois Tibor Balog, en fin de contrat en 1997 avec la formation belge de Charleroi, n'avait pu quitter ce club en raison de la très coûteuse indemnité de transfert demandée aux candidats acquéreurs. Le joueur avait déposé plainte auprès du tribunal de première instance de Charleroi. En 1998, le juge belge décidait de renvoyer l'affaire à Luxembourg et d'interroger la Cour européenne de justice.

Les débats lors de l'audience de plaidoirie ont largement dépassé le cas de Tibor Balog pour poser le problème plus large de la compatibilité globale des règles de transferts édictées par la Fédération internationale de football (FIFA) avec le droit européen en

matière de concurrence. La FIFA, craignant visiblement un débat trop vaste, a demandé à la Cour de justice de limiter son arrêt à la question centrale : le paiement d'une somme de transfert, à l'occasion de l'engagement de joueurs de football non membres de l'Union européenne parvenus en fin de contrat, est-il compatible avec le droit européen ?

Les conseils de la Commission européenne présents mardi à Luxembourg estiment, au contraire de la FIFA, que la CEJ a une occasion unique de se prononcer sur la validité de l'actuel système des transferts au regard du droit européen en matière de concurrence. L'avocat général, Christine Stix-Hackl, rendra ses conclusions le 29 mars prochain, l'arrêt de la Cour européenne de justice étant attendu avant l'été 2001. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Michel Bérard, l'actuel président délégué de Sedan, pourrait succéder** à Yves Marchand, démissionnaire, à la présidence de l'Olympique de Marseille. Son départ du club ardennais a été annoncé mardi 21 novembre par Pascal Urano, le président de Sedan. Robert Louis-Dreyfus, actionnaire principal de l'OM, a reconnu avoir eu des contacts avec Michel Bérard, mais a affirmé que « rien n'a été conclu ».

■ **RUGBY : les internationaux du XV d'Angleterre se sont mis en grève** mardi 21 novembre après le rejet par la Fédération anglaise de rugby (RFU) de leur demande de renégociation de leurs primes de match. L'entraîneur anglais, Clive Woodward, a menacé de ne pas retourner pour le test-match contre l'Argentine, prévu samedi 25 à Twickenham, les joueurs qui ne se présenteraient pas mercredi au rassemblement d'avant-match. Les négociations entre les représentants des joueurs, le capitaine Martin Johnson, Lawrence Dallaglio et Matt Dawson, et la RFU ont été rompues lundi soir.

■ **VOILE : Yves Parlier, sur Aquitaine-Innovations, ne possédait plus que cinq milles d'avance** sur Michel Desjoyeaux et PRB, mardi 21 novembre, en tête du Vendée Globe. A la faveur de la traversée du pot au noir, zone réputée pour ses calmes, Ellen McArthur, avec Kingfisher, est passée de la septième à la troisième place, à 21 milles d'Yves Parlier.

Repéré dans votre
Agence France Télécom



* Offre de remboursement valable jusqu'au 14 janvier 2001 pour l'achat d'un kit mobicarte Exclusif Agences France Télécom Alcatel One Touch Easy DB. Pour recevoir, sous 8 semaines votre chèque de 200 F, renvoyez le coupon disponible en point de vente dûment rempli accompagné de la photocopie de votre facture ou de votre ticket de caisse (daté du 16 novembre 2000 au 14 janvier 2001), sous pli affranchi au tarif en vigueur à l'adresse indiquée sur le coupon avant le 22 janvier 2001, le cachet de la poste faisant foi. Offre réservée aux particuliers et limitée à un remboursement de 200 F par numéro de téléphone mobicarte. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours et réservée à la France métropolitaine. Ce téléphone est utilisable exclusivement sur le réseau GSM Itineris avec la carte SIM incluse dans le coffret.

france tele
bienvenue dans la vie.com



Les dernières fleurs de San Francisco

SAN FRANCISCO

de notre envoyée spéciale

San Francisco guérit son visiteur d'à peu près toutes les nostalgies... De celle de l'Europe en particulier. Aucune autre ville américaine n'a conservé autant qu'elle l'aspect d'une cité du Vieux Continent. C'est peut-être pour cela qu'elle est la destination touristique préférée des Européens, et des Français en particulier. De colline en colline, on peut y faire son tour du monde dans un mouchoir de poche. Mais on revient toujours à Chinatown, au cœur de la ville, à quelques pas du petit Manhattan qu'est le Financial District, dans cette enclave authentique où l'on croise de vieux Chinois courbés, débarqués il y a bien longtemps, mais si peu américanisés.

La cité bohème, capitale de toutes les libertés, lutte contre l'invasion de la nouvelle économie. Que reste-t-il du « flower power » ?

San Francisco protège avec fierté, et une certaine constance, le souvenir des vagues d'immigration qui s'y sont succédé, par-delà la barrière de l'océan à l'ouest et

celle des Rocheuses à l'est. Elle porte en elle aussi les traces des mouvements intellectuels, tous libéraux et rebelles, qui ont débordé des limites de la ville, de l'Etat, du pays, du continent pour fasciner et façonner la jeunesse du monde. Beatniks, hippies, gays, qui ont trouvé sur ses quais et dans ses rues en montagnes russes le lieu inspiré, la liberté exubérante, propice à leur épanouissement.

CONTRE LES « DOT COM »

Que reste-t-il de la beat generation des années 60 ? D'Allen Ginsberg, de William Burroughs, de Jack Kerouac ? Quelques traces sur Columbus Avenue. On peut toujours se rendre au City Lights Books and Publishers, librairie et maison d'édition fondée par La-

wrence Ferlinghetti, qui vient d'être classée monument historique. L'éditeur, qui fut en son temps attaqué en justice pour avoir publié *Howl*, livre fondateur d'Allen Ginsberg, vient encore y travailler chaque jour. C'est Ferlinghetti qui, dans une ode à la ville, écrivait : « I am a hill of poetry » (« Je suis une colline de poésie »). Le café Vesuvio, l'annexe de City Lights Books, est situé juste en face de la librairie, de l'autre côté de la... Jack-Kerouac Street. Le temps s'y est arrêté, et les paroles aussi. Ce jour-là, les conversations, fort animées autour du bar, retentissaient encore des échos de la lutte contre la société de consommation et de la haine du bourgeois. Les souvenirs sont accrochés au mur : photos de famille de

la contre-culture, Bob Dylan compris, et cette légende qui dit : « Quand San Francisco était cool. » Est-ce à dire qu'il ne l'est plus ?

Que reste-t-il des hippies des années 70 ? Pèlerinage à un autre coin de rue culte : Haight and Ashbury. Ici s'est épanoui le flower power. On y venait des coins les plus reculés de la planète jeune en révolte. « If you're goin' to San Francisco, Be sure to wear some flowers in your hair », disait la chanson. Si tu viens à San Francisco, n'oublie pas de mettre des fleurs dans tes cheveux... Quelques chevelus atardés y déambulent encore, mais les couleurs psychédéliques qui recouvraient les façades des maisons victoriennees ont disparu. Restent les camaïeux de mauves de l'ancienne maison de Grateful Dead, 710, Ashbury Street, qui font encore assez pochette de disques d'époque. Une boutique Gap a ouvert sur Haight Street. Les temps changent, chantait déjà Dylan...

A deux pas de Haight et Ashbury, le Castro est le quartier d'une autre différence, celle des années 80. Ici l'homosexualité a connu ses heures les plus turbu-



lentes. C'est ici aussi qu'a débuté l'épidémie du sida. Aujourd'hui, ce sont les magasins de vitamines que l'on remarque, aussi nombreux que les petits restaurants ou les librairies, dans un quartier qui cultive désormais l'art de vivre.

Que va inventer San Francisco ce début de millénaire ? A en

EVASION

Publicités

INDE "Rajasthan Express"

Circuit individuel 8J/6N sur place à partir de **7 725 F TTC**

"Delhi/Udaipur/Jodhpur/Jaipur/Agra/Delhi"

Vol A/R sur compagnie régulière au départ de Paris + circuit en voiture privée climatisée et guide local parlant français + hôtel 4*/5* + demi-pension. Prix valable jusqu'au 31/03/01 (hors périodes de Noël et du Nouvel An). Départ de province : + 500 F. Hôtels Catégorie Luxe : nous consulter.

www.directours.com

Minitel 3615 Directours 2.21 F/mn et 01.45.62.62.62

AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av des Champs-Élysées Paris 8e.

Directours

Membre SNAV - Garantie APS

Pourquoi la Bourgogne a-t-elle été créée ?

pour votre prochain week-end gourmand !

41 idées coup de cœur au bout du fil :

N° Indigo 0 825 00 21 00

0,99 F TTC/MN

Comité Régional du Tourisme de Bourgogne

HAUTE SAVOIE

SOMMAND PRAZ-DE-LYS

1 500 M. Pied des Pistes - Fond, Alpin

HOTEL DU LAC 2*

Piscine, Sauna, SPA - Pens. comp. 295 F à 390 F

PROMO 5 jours minimum tout compris basse saison

Pension, matériel, forfait ski 2 200 F

Séjour et Week-End groupe

04.50.34.20.88

CUBA

Nous saurons vous rendre amoureux de la Grande Ile

Programmes à thèmes (cigars, salsa, architecture...), circuit à la carte (location voiture + réservation hôtels), séjours bien-être (Varadero, Trinidad...)

Pour plus d'information, brochure sur demande

"CUBA TROPICAL"

Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12

Email : cuba@tattudcuba.com - info@cubatropical.com

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*

Taxes aéroport comprises

| | |
|------------------------------|-------------------------------|
| SAN FRANCISCO @ 2750F | ROME @ 1425F |
| LOS ANGELES @ 2750F | SINGAPOUR @ 3965F |
| LAS VEGAS @ 2750F | KUALA LUMPUR @ 3770F |
| WASHINGTON @ 2250F | SYDNEY @ 6550F |
| NEW YORK @ 1990F | FORT DE FRANCE @ 2790F |
| MADRID @ 1555F | DAKAR @ 2690F |

www.anyway.com

0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Réservez personnellement à partir de 15 jours de validité, nous consulter. ** 0,99 F/mn, *** 2,20 F/mn

Delta Vacations

LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS

Aller retours TTC à partir de :

| | |
|---------------|---------|
| New York | 2 030 F |
| Miami | 2 650 F |
| Los Angeles | 2 760 F |
| San Francisco | 2 760 F |

Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure

Tél. 01 42 77 50 50

34 bd Sébastopol, 75004 PARIS

www.maisonamericain.com

"Bon pour" dormir sous les étoiles...

Promos séjours en nov-déc

sur l'un de nos 150 voyages d'aventure dans les montagnes & déserts à pied ou en 4x4 à prix très malins

NOMADE AVENTURE

"bon pour" une brochure gratuite : 01 46 33 71 71

www.nomade-aventure.com

REV' En Exclusivité au SENEGAL

5 490 F*

HÔTEL LA TERANGA 4* SUP

Un lieu privilégié à Saly, 7 nuits en chambre double, 1/2 Pension. Départ de Paris et province.

4 182 F*

HÔTEL-CLUB FOUNDIUGNE 3*

7 nuits en chambre double, Pension complète. Départ de Paris et province.

Réservation : **01.40.06.37.74**

Et dans votre agence de voyages

* A partir de, taxes aéroport incluses

Lic. 075950005

PARIS-MIAMI

2300 F AR

Vous continuez la recherche ou vous arrêtez ?

ANYWAY.com

Comparez. Voyagez.

Départs du 20/11/00 au 10/02/01, excluant la période du 19 au 31/12/00. Toutes taxes aéroport comprises. Offre soumise aux disponibilités des compagnies aériennes. Pour la validité, nous consulter. Caïd. S.A. RCS Paris B391482452. Lic 075960011.



Ville d'immigration, San Francisco assume aussi son statut de capitale des contre-cultures. Chinatown, en plein centre, est une authentique enclave chinoise. Et si les beatniks ont disparu, Jack Kerouac a désormais sa rue, qui abrite toujours la City Lights Books and Publishers, librairie et maison d'édition contestatrice bien que classée monument historique (au centre). Haight et Ashbury Streets (ci-contre), en revanche, ne conservent que peu de traces de la vague hippie qui les avait choisis comme quartier général. Peu importe : les modes passent, les collines restent et San Francisco est à jamais la métropole qui offre les pentes les plus spectaculaires (à gauche).

●
Photos
Guillaume Zuili
Agence VU

croire les conversations dominantes, la ville est en révolte. L'adversaire ? Les « dot com », ces sociétés du commerce électronique. Après avoir occupé une partie du sud de Market Street, où elles ne remplaçaient que des entrepôts, ces sociétés de l'Internet arrivent en masse avec leurs dollars dans le quartier du Mission District, qui abrite depuis toujours une population modeste, latino et très diversifiée. Les loyers ne cessent de grimper, chassant les résidents traditionnels. Les ouvriers, petits artisans, artistes, associations caritatives sont les plus touchés. Telle association à but non lucratif, parmi les nombreuses qu'abrite le Mission District, a vu son loyer tripler depuis que e-town, une jeune société de commerce électronique, s'est installée à l'étage en dessous, dans des locaux luxueusement rénovés. En août, la fermeture d'un très ancien studio de danse au profit d'une « dot com » a déclenché une manifestation : vingt-cinq arrestations. Partout, on entend parler d'expulsions.

« YUPPIE ERADICATION PROJECT »
La tension entre les habitants de tradition bohème et les nouveaux chercheurs de l'or électronique est palpable dans tous les quartiers. « Les gens sont toujours venus ici pour s'imprégner de culture, pour vivre un peu différemment. Mais les nouveaux arrivants veulent simplement faire de l'argent », explique Paulina Borsook, auteur de *Cyber-selfish*, un livre sur la culture de l'Internet à San Francisco. Elle pense que ces *workoholics*, les drogués du travail, se soucient peu de leur environnement. Ils ont si mauvaise réputation que le gérant noir d'Oxygen Bar, le premier bar de San Francisco qui propose à ses clients des bouffées d'oxygène, sur le modèle des quelques établissements de New York et de Tokyo, se sent tenu de préciser : « Nous ne

sommes pas des yuppies. » C'est que, parmi les comités de lutte formés récemment contre la promotion immobilière, figure le Yuppie Eradication Project et AARGG ! (All Against Ruthless Greedy Gentrification, « Tous contre la réhabilitation bourgeoise, avide et sans pitié »). D'autres réclament des *non-profit corridors*, zones où les entreprises commerciales seraient interdites. San Francisco s'arc-boute sur sa tradition libérale. Pour combien de temps ?

« Da Mayor », le surnom hip-hop par lequel Willie Brown, le maire noir de la ville, aime bien qu'on l'appelle, va-t-il faire quelque chose ? Ses citoyens sont unanimes à en douter : « Il est du côté du business. » La proposition L, qui a été votée (de justesse) lors de l'élection du 7 novembre, cherche à limiter le développement urbain de la ville, déjà impressionnant. Même de l'autre côté du pont du Golden Gate, les nostalgiques du petit village d'artistes et de pêcheurs qu'était Sausalito, avec ses boat-houses, les maisons sur l'eau, doivent être avertis : les collines sont entièrement construites, et Benetton est là.

San Francisco ne s'en accroche que plus à ses trois dernières lignes de cable-cars encore en service. On aurait tort, au motif que les tramways à crémaillère figurent sur trop de cartes postales, de ne pas y grimper. De Powell Street et Market, devant Union Square, jusqu'à Fisherman's Wharf, ou le long de California Street en passant au beau milieu de Chinatown : des croisements de rues aux vues époustouflantes, des démarrages en côte inoubliables, avec la baie en arrière-plan, et sur le passage tant de maisons victorienne ! Ces si jolies « vieilles dames peintes » qui font de la résistance.

Claudine Mulard

CARNET DE ROUTE

- **Accès.** De France, vols AR quotidiens et directs avec Air France (tél. : 0820-820-820) et United Airlines (0801-72-72-72), autour de 3 200 F (488 €).
- **Tables.** Les meilleurs dim sum sont bien sûr à Chinatown, où le Golden Mountain compte mille couverts. Parmi les tables réputées, citons le chinois Tommy Toy's (655, Montgomery), Sam's Grill and Seafood Restaurant (374, Bush), Le Prostrio (545, Post Street), Stinking Rose (325, Columbus), un italien kitsch, le Carnelian Room, au 52^e étage de la Bank of America (555, California Street) et Masa's (648, Bush Street), un des meilleurs français. Pour prendre un bol d'air marin, il suffit de franchir le Golden Gate et d'aller déjeuner au Sand Dollar de Stinson Beach, un petit café où on déguste des huîtres au coin du feu. On peut aussi aller découvrir la cuisine d'Aline Waters, un des grands chefs californiens, chez Panisse à Berkeley.
- **Sortir.** Au Starlight, le bar du 21^e étage de l'Hotel Sir Francis Drake offre une vue superbe sur la ville. Le Vesuvio Café (255, Columbus Avenue) est l'ancienne cantine des poètes de la *beat generation*. Oxygen Bar (795, Valencia) propose, outre de l'oxygène, des élixirs à base de plantes pour améliorer son « expérience cosmique ».
- **Visites.** Original, le « Fire Engine Tour » (tél. : 415/333-7077 ou 415/251-5388) fait, pour 24 dollars (28 €), découvrir la ville et les environs à bord d'un camion de pompier. Egalement un « Beatnik-Hippie Walking Tour », un « Black Panthers Legacy Tour » (tél. : 510/986-0660), à Oakland, avec David Hilliard, un des

fondateurs du mouvement, et une découverte historique et culinaire de Chinatown (tél. : 415-981-8989, www.wokwiz.com) avec Shirley Fong-Torres, auteur d'un livre sur ce quartier. Ne pas manquer la visite d'Alcatraz avec la plus belle vue de la ville.

● **Renseignements.** Visit USA Committee (24, rue Pierre-Semard, 75009 Paris), du lundi au vendredi, de 13 heures à 16 h 45, sur Minitel (3615 USA et 3617 USATOURISME) et sur Internet (www.gocalif.ca.gov). Sur place, le San Francisco Convention & Visitors Bureau (tél. : 00-1-415-227-2628).

Week-end « Raphaël » à Urbino

Dieu sait s'il en existe, en Italie, des villes et des villages perchés sur des promontoires rocheux. Et pourtant, à chaque fois, on est surpris. A Urbino, c'est plus qu'une surprise : un véritable coup à l'estomac. Venant de l'Ouest, il faut d'abord franchir les Apennins puis grimper jusqu'à la piazza Mercatale où, une fois sa voiture garée, on lève les yeux vers la façade du palais ducal et ses deux fines tours encadrant des loggias superposées pour découvrir un ensemble monumental où les ocres, les bruns et les rouges dessinent une cité médiévale et universitaire unique en son genre.



A seulement quarante kilomètres de l'Adriatique, ce petit bijou, ensermé dans ses remparts, préservé des outrages du temps, épargné par les disgrâces du modernisme, est un morceau vivant du Moyen-Age, livré ainsi aux visiteurs, dans son authenticité, sa simplicité et son étonnante puissance. De la piazza della Repubblica, cœur de la ville, la découverte se fait à pied, au fil des rues escarpées au détour desquelles se succèdent les points de vue sur le château, la cathédrale, les toits et les clochers que le temps a comme fondu dans une harmonie de couleurs.

Il suffit de se laisser conduire et d'avoir de bons mollets pour saisir tous les charmes de la ville natale de Raphaël. Car c'est ici, dans une confortable bâtisse de la rue qui porte son nom, qu'est né, en 1483, le célèbre peintre de la Renaissance. Si le nom de Raphaël est entièrement lié à Urbino, il en va de même de celui du duc Federico de Montefeltro, dont le portrait de profil, avec son nez coupé et son chapeau rouge, réalisé par Piero della Francesca, est exposé à la galerie des Offices, à Florence. Un duc qui fut l'artisan de l'essor et de la renommée d'Urbino. Il suffit de visiter le château et de parcourir la galerie nationale des Marches pour réaliser l'impulsion que ce personnage donna à ce qui, sans lui, n'aurait été qu'un gros bourg ordinaire.

de notre envoyé spécial, Michel Bôle-Richard

- ★ En avion, via Bologne ou Florence, avec Air France (tél. : 0-802-802-802) ou Alitalia (tél. : 01-44-94-44-00).
- ★ Hébergements : hôtel Raffaello (via Santa Margherita, 38/40, tél. : 00-39-0722-47-84 ou 48-96), un 3-étoiles avec une belle vue sur la ville et hôtel Bonconte, via delle Mura, 28 (tél. : 0722-24-63).
- ★ Bonnes tables : Il Coriandolo, à quelques kilomètres d'Urbino, sur la route de Pesaro, sert une cuisine typique des Marches et la Trattoria Del Leone, via Battisti, 5.
- ★ Renseignements à l'office du tourisme, Piazza Rinascimento, 1 (tél. : 0722-26-13). A Paris, au 23, rue de la Paix, 75002 (tél. : 01-42-66-66-68 et 08-36-68-26-28). Parmi les voyagistes spécialistes de l'Italie, citons la CIT (tél. : 0-810-00-70-70), Donatello (tél. : 01-44-58-30-81), Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) et Voyageurs en Italie (tél. : 01-42-86-17-20).

3 jours de rêve au pays des grands crus...

...pour vivre la vie de Château au cœur des vignes, pour finir ou commencer le millénaire dans le bonheur des sens.

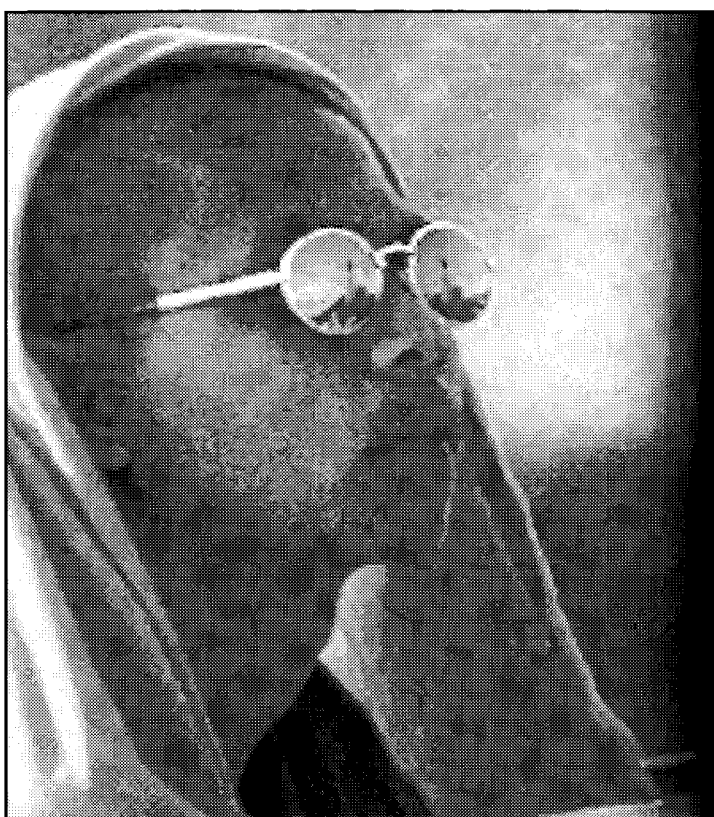
Un Spa exclusif de Vinothérapie

Du 15/12/00 au 15/01/01
A partir de 4485 Frs par pers.

3 jours 3 nuits
1 2 pension en chambre double
4 soins par jour avec libre accès au bain thermal à remous et au hammam
Visite et dégustation au Château Smith Haut Lafitte (*menu de la Saint-Sylvestre en supplément).

Grand Réveillon du Millénaire* : Une fête inoubliable, un menu exceptionnel

Les Sources de Caudalie **L**
A 15 minutes de Bordeaux
Tél. 05 57 83 83 83 - Fax 05 57 83 83 84
www.sources-caudalie.com - sources@sources-caudalie.com



Ne partez pas sans voir

voyage.fr

Sur **voyage.fr** retrouvez l'esprit de la télé de tous les voyages : des milliers d'informations pratiques, des reportages vidéo et des destinations sélectionnées et filmées pour partir au meilleur prix. Enfin une télé et un site pour rencontrer le monde.

Pluies, nuages et vents

En raison de la grève à Météo France, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

JEUDI. Une vaste perturbation occupe l'ensemble du pays et engendre un temps médiocre sur la plupart des régions, avec en particulier des pluies soutenues sur le Sud-Est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est très nuageux avec des séquences pluvieuses. Le vent souffle à 60 km/h sur le sud de la Bretagne. Il fait de 9 à 12 degrés.

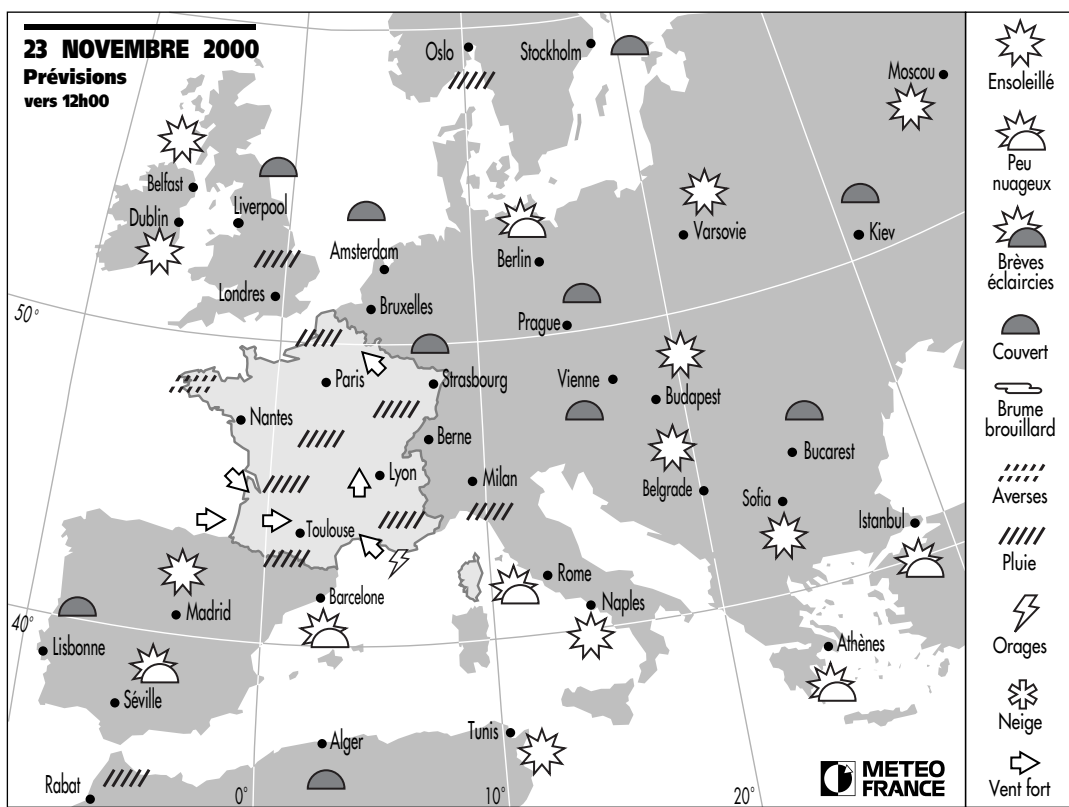
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est gris et il pleut. Il fait de 9 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel est souvent couvert avec des passages pluvieux. Le vent de secteur sud à sud-est atteint 50 km/h en pointe. Il fait de 12 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le temps est maussade avec des séquences pluvieuses. Le vent est soutenu avec des rafales jusqu'à 110 km/h sur les côtes aquitaines et 90 à 100 km/h à l'intérieur. Il fait de 10 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée est maussade avec de la pluie. Le vent orienté au sud souffle jusqu'à 100 km/h en moyenne dans la vallée du Rhône et sur le Lyonnais. Il fait de 10 à 13 degrés sur le Limousin et l'Auvergne et de 13 à 16 degrés ailleurs.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Temps médiocre avec de la pluie localement forte sur la Côte d'Azur, la Provence et les Cévennes. En Corse, le ciel est faiblement pluvieux. Sur le Roussillon, le vent de sud-ouest, à 80 km/h le matin, laisse place à la tramontane en fin de journée, avec des pointes jusqu'à 110 km/h. Dans la vallée du Rhône, le vent souffle à 90 km/h. Enfin, le vent d'est souffle près des côtes varoises jusqu'à 90 km/h. Il fait de 14 à 18 degrés.



KELKOO
COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP

www.kelkoo.com
 Votre Guide d'Achat sur Internet

JARDINAGE

Le Mahonia X media « Charity » offre ses couleurs à l'automne

DANS LE JARDIN de l'église Saint-Médard, en bas de la rue Mouffétard, à Paris, un *Mahonia X media* « Charity » est déjà presque épanoui. A l'extrémité des branches au port un peu raide, peu ramifiées, de ce pied encore jeune portant de longues feuilles vert foncé, piquantes, luisantes, émergent quelques gerbes étalées constituées d'une quinzaine d'épis floraux de couleur jaune. Il va fleurir ainsi quelques semaines encore, et seuls les froids vifs freineront son enthousiasme automnal.

Il y a vingt ans, cet arbuste était encore une rareté que seuls quelques pépiniéristes commercialisaient, curieux et plus encore soucieux d'élargir leur offre. Né d'un semis naturel produit des amours entre deux espèces botaniques conservées dans les pépinières Slieve Donard, dans le comté de Down, en Ulster, « Charity » devient un grand arbuste au port arrondi dont les branches, serrées les unes contre les autres au sortir de terre, s'élargissent ensuite de façon harmonieuse. L'un des premiers petits pieds fut sélectionné, après avoir été mis en culture et observé, pour ses qualités remarquables, par Sir Ce-

drick Russel qui le baptisa en 1952. Toujours vivant, ce pied-mère se trouve aujourd'hui dans les jardins de Savill Garden, à Windsor.

De son papa et de sa maman, « Charity » a gardé le meilleur. Du *Mahonia japonica*, originaire de Taïwan et de Chine continentale, comme son nom ne l'indique pas, il a pris les gènes qui lui permettent de résister au gel. De fait, des températures de -15 à -20° ne lui font pas peur, pourvu qu'il soit à l'abri des vents froids et secs. Du *Mahonia lomariifolia*, originaire des forêts d'altitude de Birmanie et du Yunnan (Chine), il a pris les gènes qui le font pousser en hauteur. Encore qu'il n'atteigne pas les 10 m de cette espèce botanique. Ce nouveau *Mahonia* est l'une des plantes les plus remarquables introduites en culture depuis les années 50 : son succès est tel qu'il est aujourd'hui en vente dans toutes les jardinerie pour un prix modique.

Résistant au froid, assez indifférent à la nature du sol, pourvu qu'il ne soit ni trop acide et ni trop calcaire, ni trop sec ni trop humide, « Charity » doit en revanche être planté au soleil, comme les autres membres de cette grande famille.

Dans les régions les plus chaudes du pays, on évitera simplement de la faire cuire contre un mur plein sud.

Partout, on ne le plantera pas à l'ombre dense de grands arbres ou contre un mur au nord, mais il acceptera celle légère d'arbres au feuillage clairsemé comme le bouleau, ou au port colonnaire ou pyramidal, comme certains conifères. A l'ombre, il poussera, certes, mais ne fleurira guère, et son port sera dégingandé. Et pourtant, c'est là que

l'on plante trop souvent les *Mahonias*. Dans un grand pot, sur une terrasse, il se développera bien, moyennant des arrosages suivis et un apport régulier d'engrais, sans jamais atteindre toutefois la hauteur qu'il peut avoir au jardin.

Sa taille, justement, parlons-en. Est-ce parce que cet arbuste est d'introduction récente ? Est-ce parce que son cousin le *Mahonia aquifolium* - si largement répandu dans les jardins, si bien adapté qu'il

se ressème volontiers alentour, et parfois jusque dans des forêts contiguës - ne s'élève guère au-delà de 1,5 à 2 mètres ? Mais « Charity » est rarement planté là où il le faut... et notamment dans le petit jardin de l'église Saint-Médard. On méconnaît sa taille adulte, qui atteint les 5 m d'envergure après une quarantaine d'années de culture ! Certes, il est toujours possible de rabattre cet arbuste, mais cette opération n'est pas sans risque et assez contraignante.

UNE TOUCHE D'EXOTISME

Il faudra donc lui trouver un endroit où il pourra se développer à sa guise, ce qu'il fait très bien sans que le jardinier ait besoin de lui donner une taille de formation. Il est préférable qu'il reçoive le soleil de partout, et sa place idéale est planté en isolé au bout d'une pelouse, à l'angle d'une grande bâtisse qu'il adoucira de sa forme callipyge.

Là, il sera à son aise et offrira au regard son feuillage persistant, plantureux, brillant et donnera une touche d'exotisme au jardin. Sa floraison est splendide et intervient en automne quand la nature commence à s'endormir. A son pied,

une colonie de cyclamens de Naples, de couleur blanche ou rose-mauve fera d'autant plus merveille que ces bulbeuses fleurissent encore, et que leur feuillage vert foncé, marbré d'argent, est splendide.

Le *Mahonia aquifolium* est plus robuste encore, tellement plus robuste qu'il est souvent regardé d'un peu haut et qu'on ne lui accorde que trop rarement les égards qui lui sont dus. Plusieurs sélections en existent, dont une naine dénommée « Apollo » qui peut, moyennant une sévère taille biennale, servir de couvre-sol. Il aime le soleil, et la mi-ombre dans les régions du Sud. Il aime les terres qui ne se dessèchent pas.

Cultivé dans un endroit aéré, en pleine lumière, son feuillage prend une teinte vineuse quand le gel survient, et sa subtilité en est renforcée par les glomérules de fleurs jaune éclatant qui s'épanouissent dès le mois de mars au nord de la Loire. Pour couronner le tout, ce *Mahonia* produit des fruits bleu foncé, recouverts d'une pruine qui les fait miroiter sous le soleil et dont les oiseaux se régaleront.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 280

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | |

HORIZONTELEMENT

I. Difficile quand il y a un rejet. - II. Parfum de princesse. Donna du moelleux. - III. Penche tout naturellement à droite. Chaque jour et même le dimanche. - IV. Crêpe mexicaine. Pandas, ours et autres plantigrades. - V. Grand trou noir. - VI. Mis en couche. D'un auxiliaire. Passa à l'acte. - VII. N'ont pas beaucoup d'intérêt, surtout aux courses. Résistible sur les planches. - VIII. Commune dans les jachères. Vieille arme blanche. - IX. Cale sur

l'établi. Paresse dans les arbres. Supprime. Protection. - X. Mauvaises affaires... pas pour tout le monde.

VERTICALEMENT

1. Prise pour avancer. - 2. Combustible solide. Bien roulés. - 3. Pour s'entraîner avant d'aller sur le terrain. - 4. Apprécié dès le plus jeune âge. Langue étrangère. - 5. Lourd et grand sur les rings. Dans une énumération. - 6. Trompe en toute familiarité. Protection majeure. - 7. Vides

quand il y a abstention. Donne le choix. - 8. Mets aux bonnes cotes. Période de migrations. - 9. Possessif. Tête d'Ibère. Affaiblir à la longue. - 10. Romains en Italie. Ensemble de principes. - 11. Arrivent soudainement mais ne durent pas. Dite ou chantée avec lyrisme. - 12. Bons départs dans l'existence.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 279

HORIZONTELEMENT

I. Décourageant. - II. Overdose. Lie. - III. Mot. Fistules. - IV. Ilot. Iasi. - V. Nunuche. Aéra. - VI. Ateliers. Sot. - VII. Ti. Lavabo. Qr. - VIII. Eole. Inouï. - IX. Uni. Vair. Bec. - X. Prospérité.

VERTICALEMENT

1. Dominateur. - 2. Evolution. - 3. Cétone. Lip (pli). - 4. Or. Tulle. - 5. UDF. CIA. VO. - 6. Roi. Hévéas. - 7. Assiera. Ip. - 8. Geta. Sbière. - 9. Usa. On. - 10. Alliés. Obi. - 11. Nie. Roquet. - 12. Testatrice.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
 12, rue M. Gunsbourg
 94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corre
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

PROBLÈME N° 1920

L'APPÂT DU GAIN

Dans le championnat d'Amérique d'hiver par équipes de quatre, il est important de faire le plus de levées possible, comme en tournoi par paires. Ici, Sud n'avait pas assuré son contrat, l'Anglais Ken Barbour, en Est, ayant trouvé la défense mortelle.

♠ A 7 5 3
 ♥ 4
 ♦ A R 8 5 4
 ♣ V 7 2

♠ D
 ♥ R D 9 8 7
 ♦ D 10 9 6 3
 ♣ 10 4

| | |
|---|---|
| N | E |
| O | S |

♠ V 10 8 6 4
 ♥ V 6 5 3
 ♦ 2
 ♣ A 5

♠ A 10 2
 ♥ V 7
 ♣ R D 9 8 6 3

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

| | | | |
|------|-------|-------|-------|
| Sud | Ouest | Nord | Est |
| 1 SA | 2 ♥ | 3 ♥ | 4 ♥ |
| 5 ♣ | passé | passé | passé |

Ouest a entamé le Roi de Cœur pour le 5 d'Est et l'As de Sud, qui a cru bon de continuer avec le 2 de

Cœur coupé par le 2 de Trèfle. Sud a repris la main avec le Roi de Pique (Ouest fournissant la Dame) et a coupé le 10 de Cœur avec le 7 de Trèfle. Puis il a joué le Valet de Trèfle. Comment Barbour, en Est, a-t-il fait chuter CINQ TRÈFLES ?

Réponse

Il est indispensable de reconstituer les mains afin de trouver dans quelle situation la chute peut devenir possible. Mais cela n'est pas facile, car le contrat, à l'origine, était « sur table » en coupant seulement un Cœur. Or le déclarant, pour faire le maximum de levées, a essayé de couper deux Cœurs, créant ainsi une possibilité de chute si la défense pouvait faire une coupe à Pique et une coupe à Carreau. Pour cela, après avoir pris le Valet de Trèfle avec l'As, Est devait renoncer à utiliser tout de suite la coupe à Pique, mais conserver cette reprise pour couper un Carreau. Barbour s'est donc précipité sur l'As de Trèfle, et il a contre-attaqué le 2 de Carreau en espérant que Sud n'aurait pas la Dame pour reprendre la main et battre tout.

Effectivement, sur le 2 de Carreau, Sud a fourni le Valet que Ouest a couvert avec la Dame prise par le Roi du mort. Mais le déclarant ne pouvait plus reprendre la main : ni à Pique, que Ouest coupait, ni à Carreau, où il aurait suffi qu'Est ait un doubleton pour que Sud ait une re-

prise (en coupant le troisième tour à Carreau)...

UNE PERDANTE ESCAMOTÉE

Au cours d'un championnat d'Amérique à La Nouvelle-Orléans, en 1994, l'équipe de Martel avait été battue, malgré la réussite de cette manche.

♠ R D 8 3
 ♥ A V
 ♦ A D V 10 5
 ♣ 9 2

♠ 9 6 4
 ♥ 8 7
 ♦ 4 2
 ♣ A 10 6 5 4 3

| | |
|---|---|
| N | E |
| O | S |

♠ A V 7 5 2
 ♥ 6 5 4
 ♦ R 9 8
 ♣ R 7

♠ 10
 ♥ R D 10 9 3 2
 ♦ 7 6 3
 ♣ D V 8

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

| | | | |
|-------|------|-------|----------|
| Ouest | Nord | Est | Sud |
| - | - | 1 ♠ | 3 ♥ |
| passé | 4 ♥ | passé | passé... |

Ouest a entamé le 4 de Pique (pair-impair dans la couleur du partenaire) pour le 3 du mort, le Valet de Pique d'Est et le 10 de Sud. Est ayant contre-attaqué le 4 de Cœur, comment Martel, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Pique » était faible, et le barrage à « 3 Cœurs » également.

Philippe Brugnion

Styles voyages hiver

Un cahier spécial de 8 pages

mercredi 29 novembre

Le Monde
 daté 30

ENQUÊTE A l'écart de Broadway et de ses comédies musicales à succès, la scène « off » de Manhattan a du mal à faire vivre un théâtre de création, faute de subventions, mais aussi

d'acteurs et d'auteurs, aspirés par Hollywood. Pourtant, de nombreux jeunes talents viennent de ce théâtre, qui couvre tous les registres et toutes les formes. ● JOE MELILLO, à la tête

de la Brooklyn Academy of Music, devenue une institution de référence grâce à la qualité de sa programmation, réussit à faire salle comble et attire de plus en plus

nombreux le public de Manhattan. ● RICHARD FOREMAN, metteur en scène et directeur de l'Ontological-Hysteric Theatre (92 places), se dit « inquiet pour l'avenir » dans un

entretien au *Monde* : « Chaque année, un ou deux jeunes metteurs en scène sont exceptionnels, et en fin de compte, il est probable qu'ils ne parviendront jamais à faire du théâtre. »

« Off Broadway », le théâtre non commercial de New York lutte pour sa survie

Tandis que les établissements du Theater District battent des records de recettes grâce à des comédies musicales populaires, les petites salles à but non lucratif, qui programment un théâtre de création, courent les souscripteurs pour étoffer des budgets dérisoires

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Les rues du Theater District, à New York, n'ont jamais été aussi animées. Avec 11,4 millions de spectateurs, la saison 1999-2000 sur Broadway a frôlé le record de l'année précédente et atteint le plus haut niveau de recettes de tous les temps (603 millions de dollars, soit 710 millions d'euros). Dernier succès : *The Full Monty*, tiré d'emblée par le succès mondial du film homonyme. Car avant de lancer une nouvelle production, Broadway ne prend jamais assez de précautions, récusant jusqu'à Paul Simon s'il manifeste trop d'invention musicale. Il s'agit désormais d'investir dans un divertissement de masse, de préférence familial, qui puisse tenir l'affiche aussi longtemps que la comédie musicale *Cats* pour dégager d'imposants bénéfices.

Le théâtre selon Broadway relève désormais aux trois quarts de la comédie musicale. Même les contemporains américains du théâtre de texte ont été évacués, en vertu de l'adage « hit or miss » (succès ou retrait). Un théâtre non commercial, le Signature, s'est donné pour mission de leur offrir une nouvelle chance. James Houghton, son directeur artistique, leur propose résidence et création. Ainsi Arthur Miller, dont *The American Clock* (*La Pendule américaine*), sur la dépression de 1930, avait été éjecté de Broadway après une dizaine de représentations. L'échec est analysé et la pièce remise sur pied et sur scène.

Grâce au Signature, sont redevenus familiers aux New-Yorkais Edward Albee, Sam Shepard, Adrienne Kennedy, Romulus Linney – qui vient d'adapter le beau roman d'Ernest J. Gaines : *A Lesson Before Dying* (*Dites-leur que je suis un homme*) – ou la Cubano-Américaine Maria Irene Fornes, curieusement encore inédite en France.

Off Broadway (salles hors Broadway) ou off off (salles de moins de cent places), les proportions théâtre/comédie musicale s'inversent pour laisser aux pièces et aux performances les trois quarts de la programmation. La plupart des compagnies n'y regardent plus les recettes du même œil, car elles ont le statut de non profit theatre (théâtre à but non lucratif). « Ce n'est pas si différent de ce que serait un théâtre public, bien que nous n'ayons pratiquement pas de subventions. Le non commercial représente un énorme mouvement aux Etats-Unis. Il y a peut-être deux cents théâtres rien qu'à New York », estime André Bishop, directeur artistique du plus prestigieux d'entre eux, le Lincoln Center,



Ci-dessus, de haut en bas : Mark Russel, directeur du théâtre expérimental PS1-22, et George C. Wolfe, producteur du Public Theatre, l'un des plus anciens établissements non commerciaux de New York.

qui joue un peu le rôle de théâtre national (institution inexistante outre-Atlantique).

Le mouvement, amorcé dans les années 60, s'est imposé ces quinze dernières années. « La plupart des jeunes talents viennent du théâtre non commercial, remarque André Bishop. Il est à l'origine d'un nouvel âge d'or de la dramaturgie, avec des gens comme John Guare, Lanford Wilson, John Robin Baitz. Mais, aujourd'hui, la ligne entre commercial et non commercial a tendance à se brouiller et je ne suis pas sûr que cela soit sain. Le non commercial est d'autant plus motivé pour rechercher un succès qu'il perçoit 1 % des recettes lorsqu'une de ses pièces est transférée à Broadway. Comme Dirty Blonde. »

L'homme qui a propulsé *Dirty Blonde* sur Broadway s'appelle Jim Nicola. « Broadway valide notre travail, sans pour autant nous placer dans une perspective commerciale », plaide le jeune directeur artistique du New York Theatre Workshop. Au cœur de l'East Village, il estime occuper un lieu stratégique où acceptent de se croiser les publics



uptown (traditionalistes) et downtown (branchés). En même temps qu'il lançait *Rent*, comédie musicale transférée à Broadway, Jim Nicola montait Jean-Marie Besset (*Ce qui arrive et ce qu'on attend*) et coproduisait avec les Pays-Bas *Alice In Bed*, de Susan Sontag (avec l'excellente Joan McIntosh), dirigée par le metteur en scène flamand Ivo van Hove. « Je pense que la collaboration avec les artistes étrangers va croître, parce que les Etats-Unis sont isolés artistiquement. Il faut en finir avec cette insularité. »

Dans sa salle de la 13^e Rue (une ancienne écurie, dont la stalle voisine est occupée par l'atelier du peintre Frank Stella), le directeur du Classic Theatre, Barry Edelstein, trente-cinq ans, vient de présenter à bureaux fermés *Textes pour rien*, de Beckett, par le clownesque Bill Irwin. Il vise d'abord les classiques, qu'il revisite d'un point de vue contemporain. Il accorde que jouer Ben Johnson en costumes modernes paraît banal en Europe. « Mais aux Etats-Unis, l'approche reste traditionnelle. Le public et la critique se méfient des idées dans la mise en

scène. » Au moins la formule a-t-elle su convaincre des stars de revenir à la scène : John Turturro en Estragon dans *Godot*, ou Uma Thurman en *Célimène*, dans l'adaptation acide du *Misanthrope* par Martin Cripp.

Le théâtre non commercial couvre tous les registres et toutes les formes. Il est à l'aise dans les

Richard Foreman (ci-contre), a établi dans l'East Village son Ontological-Hysteric Theatre. Ci-dessous : André Bishop (en haut), directeur artistique du Lincoln Center, et Joe Melillo, patron de la Brooklyn Academy of Music.



breux programmes éducatifs, monte sept pièces par an, avec une prédilection pour les Britanniques (Harold Pinter, Brian Friel, Martin McDonagh).

Les jeunes auteurs américains émergent au Public Theatre, l'un des plus anciens établissements non commerciaux, installé dans la

La collecte de fonds mobilise une personne à plein temps au PS1-22 ; trois au Signature Theatre ; vingt-cinq à la Brooklyn Academy of Music, et combien au Lincoln Center ?

anciens entrepôts aménagés de cent cinquante chaises comme le Kitchen aussi bien que dans les salles de mille fauteuils capables d'affronter Broadway sur son terrain, comme le Roundabout Theatre. Pour jouer lui aussi le jeu des stars, avec Juliette Binoche dans *Betrayal* (*Le Monde* du 19 novembre), il n'en réinvestit pas moins les bénéfices dans la maison, participe à de nom-

première bibliothèque publique de New York. Son producteur, George C. Wolfe, développe quelques-uns de mille manuscrits reçus chaque année. Il y puise les pièces contemporaines qui « s'opposent à l'hégémonie culturelle de la classe moyenne ». A l'affiche, des auteurs d'une trentaine d'années : Suzan Lori-Parks (*Topdog/Underdog*); Jessica Hagedorn (*Dogeater*); José Rivera (*Refe-*

Richard Foreman, directeur de l'Ontological-Hysteric Theatre

« Les jeunes metteurs en scène ne pourront jamais grandir »

PROFIL

JOE MELILLO, LE CHOIX DE BROOKLYN

Visible de loin, le beffroi de la Brooklyn Academy of Music, plus connue sous le nom de BAM, domine physiquement et culturellement la commune la plus peuplée de New York, et attire de plus en plus de spectateurs de Manhattan. A la tête de cette institution, qui s'est imposée par la qualité de sa programmation en musique, danse, théâtre et cinéma : Joe Melillo, cinquante-trois ans.

A vingt ans, cet infatigable lecteur suit des études de littérature anglaise à Washington, lorsqu'il découvre « comme une révélation » que « les acteurs donnent vie aux textes ». Il file à Minneapolis, au Théâtre Guthrie, observe le metteur en scène, et, rapidement, se rend compte qu'il n'a pas le coup de main du créateur, mais de celui qui peut « aider à rendre la création possible ». Il sera producteur. D'ailleurs, il en est convaincu : « Produire est une forme de création. » Un pied dans le monde de la culture, l'autre dans celui des affaires, il sera cet intermédiaire entre l'artiste et le public.

Le jeune homme dirige son pre-

mier festival international à Miami, avant que le patron de la BAM, Harvey Lichstentein – auquel il succédera –, l'appelle à ses côtés en 1983. Le théâtre a enseigné à Joe Melillo sa perspective pour observer les autres arts : « Quels qu'ils soient, il s'agit toujours d'un rapport entre acteur et spectateur. Il y aura des personnages, une intrigue, un paysage, un montage, une histoire. Même l'art abstrait doit parler à notre humanité. »

« Je n'ai pas d'ego, proclame Joe Melillo. Regardez mon programme, je veux être jugé sur lui. Vous verrez qu'il vous dit tout de l'individu. » Le Next Wave Festival, qui se déroule d'octobre à décembre à la BAM, n'est pas sans évoquer le Festival d'automne à Paris. S'y succèdent cette année *Le Songe*, de Strindberg-Bob Wilson ; le *Maquina Hamlet*, d'El Periférico de Objetos ; *Parcours*, de Lucinda Childs ; la *Symphonie n° 5*, de Philip Glass ; ou *Requiem pour Srebrenica*, d'Olivier Py, donné surtiré en anglais, devant des salles comblées et remarquablement attentives. Le seul regret avoué de Joe Melillo : n'avoir pu faire venir *Les Tambours sur la digue*, d'Ariane Mnouchkine : « Mon appetit pour l'art est plus grand que mon portefeuille. »

J.-L. P.

APRÈS avoir monté *Bad Boy Nietzsche* au début de l'année dans l'église Saint-Mark, dans l'East Village, à Manhattan, où son Ontological-Hysteric Theatre a élu domicile, Richard Foreman y répète sa prochaine création : *Now That Communism is Dead, My Life Feels Empty* (« Maintenant que le communisme est mort, ma vie paraît vide »).

– Pourquoi avez-vous quitté Soho ?
– Dans les années 70, les peintres, les poètes, les réalisateurs étaient downtown. Richard Serra, par exemple, qui a fait mes décors. David Salle aussi. Nous formions une véritable communauté dont j'étais un peu le théâtre officiel. Aujourd'hui, le sens communautaire a fui devant les boutiques et les restaurants de luxe. Alors je suis parti travailler dans l'East Village.

– Qu'est-ce qui a changé depuis les années 70 ?
– L'espace, qui n'est plus disponible. Peut-être faut-il aller à Brooklyn pour en trouver. Les jeunes commencent à y travailler. Mais à Manhattan, c'est très difficile. Le Wooster Group et moi-même cherchons un espace plus grand.

– Quelle est l'économie de votre troupe ?

– En trente ans, je n'ai jamais eu de difficultés financières, mais je m'inquiète pour l'avenir. Je suis toujours soutenu par le National Endowment for the Arts, un fonds national qui m'a apporté jusqu'à un quart de mon budget. Maintenant, beaucoup moins. J'ai une bourse McArthur de 67 000 dollars (78 790 euros) pendant cinq ans. Je ne suis pas riche, mais je n'ai pas besoin de me salarier. Nous avons un minuscule budget. Probablement de l'ordre de 400 000 dollars par an (470 370 euros). Assez pour mener mes productions exactement comme je le souhaite. On paie les acteurs au minimum syndical (400 dollars par semaine, 470 euros).

– Quel est votre public à Saint-Mark ?

– Près du tiers sont des habitués de mon travail. Et il y a beaucoup de jeunes, d'étudiants. On ne peut guère entasser plus de 92 personnes dans la salle. C'est plein chaque soir. On pourrait jouer plus longtemps, mais je ne peux pas installer l'air conditionné ; on est donc limi-

tés à quatre mois. En accord avec l'église (épiscopaliennne), les places sont très peu chères (15 dollars, 17,6 euros), et je veux qu'elles le restent.

– Comment vivent vos acteurs ?

– Certains ont un autre travail. Mais j'exige d'eux six ou huit mois de présence. Pour les principaux rôles, c'est difficile. Ils sont jeunes et espèrent tous être pris sur des films. Je ne trouve pas d'acteurs plus âgés parce que ceux-là doivent gagner leur vie. Il y a vingt ans, des stars étaient prêtes à venir downtown, même en étant peu payées. Elles se disaient : « Bon, je ne vais pas gagner d'argent, mais je vais jouer Hamlet ! » Ce n'est plus le cas. Le théâtre n'a plus de glamour. Il n'est plus une force vitale. Les jeunes se disent : « Pourquoi irais-je m'ennuyer là-bas, il n'y a pas d'avenir. »

– Y a-t-il un espoir pour les jeunes metteurs en scène ?

– Les trois derniers étés, des jeunes gens ont monté mes pièces dans un tout petit théâtre du Lower East Side. Chaque année, dans le lot, un ou deux sont exceptionnels, inventifs, radicaux, étran-

ges, contestataires. Et, en fin de compte, il est probable qu'ils ne parviendront jamais à faire du théâtre. Quand j'ai commencé, les deux tiers du public quittaient mes spectacles. Mais j'ai pu tenir parce qu'il y a eu alors quelques personnes – dont Michel Guely, ancien directeur du Festival d'automne à Paris – pour croire en moi. Eux ne pourront jamais grandir.

– Que va-t-il se passer ?

– Peut-être quelque chose de nouveau arrivera, à base d'ordinateurs. Je serai bientôt mort, alors... Je n'aime pas le théâtre tant que ça. D'une certaine manière, ça ne me dérange pas. J'ai toujours eu des sentiments très ambivalents envers le théâtre. C'est pour ça que je fais celui que je fais. Je ne crois pas aux responsabilités collectives. Je pense que l'individu guide. J'ai toujours refusé d'avoir une compagnie, pour travailler d'une manière totalement individuelle, aussi librement qu'un peintre, qui garde tout le contrôle artistique entre ses mains. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Natalie Dessay veut passer de l'aigu au grave

Lasse des personnages légers que lui impose sa voix, la soprano brûle d'incarner les grandes héroïnes tragiques

NATALIE DESSAY devrait, une fois encore, être la Reine de la nuit, dans *La Flûte enchantée*, de Mozart, au Palais-Garnier, du 27 novembre au 24 décembre, si les représentations ont bien lieu, car la première de cette nouvelle production, mise en scène par Bruno Besson, tombe pile le soir d'un préavis de grève qui court jusqu'au 21 janvier. Il y a tout juste dix ans, la France découvrait ce petit bout de femme énergique, aux grands yeux vert doré mangeurs de visage, dotée d'une arme surpuissante. Des aigus comme s'il en pleuvait. La pureté du laser et la sensualité du fruit. Avec cela, une aisance incroyable, et une nature de comédienne.

En 1991, la voici qui pulvérise le fameux Concours Mozart de Vienne en cinq contre-fa mis sur orbite par une Reine de la nuit météorique. 1992, et c'est l'Opéra-Bastille qui retient son souffle lorsque s'anime la poupée Olympia dans des *Contes d'Hoffmann* ficelés par Roman Polanski. Commence l'ère des « olympiades » (sept productions à travers le monde en huit ans !) et des *Flûtes* en enfilade.

En dix ans, la bourrasque Natalie Dessay aura donc tout soufflé sur son passage, triomphé aussi bien à la Scala qu'au Metropolitan Opera de New York. Outre Mozart et Richard Strauss, référentiels de son répertoire, elle défend l'opéra-comique français (*Lakmé*, de Delibes, *Hamlet*, d'Ambroise Thomas) et le bel canto italien (*La Sonnambula*, de Bellini, et bientôt *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti). On la sent pressée d'arpenter de nouveaux territoires, et la sieste sur les lauriers n'est pas le genre de celle qui s'avoue emportée par « un sentiment d'urgence qui ne date pas d'aujourd'hui ! ».

Entre *Flûte magique* et *Contes cruels*, méchante Reine et poupée

perverse, Natalie Dessay s'ennuie pourtant un peu, grommelle que « ce ne sont pas des rôles, ce sont des airs ». Comment concilier une voix qui vous assigne aux corvées de bécasses ou vous afflige d'hystérie quand vous brûlez d'incarner les grandes héroïnes tragiques ? Voilà que cette voix de l'envol vous cloue comme papillon de nuit au plafonnier. « Il n'y a pas que l'aigu dans la vie ! », clame-t-elle dès 1997. Provocation certes, mais aussi révolte. « Je suis frustrée. J'ai envie de chanter *Tosca*, *Butterfly*, *Traviata*, *Salomé*, *Elektra*, et ce n'est pas possible... En même temps, je crois qu'il faut fructifier ce que l'on a et je m'y emploie, mais je veux dépasser l'étiquette du soprano léger, léger, léger... » Pour cela, travailler pour ramener patiemment vers la terre cette voix qui flirte si bien avec le ciel, l'ancre en élargissant sa projection dans le médium tout en préservant les notes extrêmes, prendre le risque de rôles plus proches du tempérament que de la voix.

SORTIR DU SYNDROME ALOYSIA

Natalie Dessay aurait pu se contenter de paraître, elle a choisi d'être. Puisque Mozart il y a, autant en briguer les grandes figures féminines, sortir du syndrome Aloysia, quand bien même le grand amour de Wolfgang, c'est vous ! « Il est vrai que je me suis complètement identifiée à Aloysia. A tel point que ce qu'il a écrit pour elle - cette musique élégiaque, ronde, virtuose mais pas trop, et surtout profonde, sensible, émouvante -, je pense que c'était pour moi mais qu'il ne le savait pas ! » De là à chanter Suzanne dans *Les Noces* de Figaro, il n'y a qu'un saut dans le vide que Natalie Dessay s'apprête à effectuer au Staatsoper de Vienne en mai 2001 (« C'est une tessiture très grave pour moi. Mais se délivrer de la pyrotechnique va être un

moment extraordinaire, le moyen peut-être de renouer avec le théâtre, que je mets au-dessus de tout. Car ce sont les textes qui m'ont amenée à la musique, pas l'inverse. ») Et pourquoi pas ce rêve de Pamina dont son dernier disque Mozart donne un si bel avant-goût ? « Je suis vraiment contente de cet enregistrement car ce sont des airs que, pour la plupart, je porte en moi depuis quinze ans. Ainsi, cette Pamina jamais osée à la scène mais qui m'accompagne depuis si longtemps. »

Natalie Dessay ou le mystère du don - et aussi la difficulté d'exister malgré lui. C'est que le défi n'est pas mince quand on aime mieux ajouter que retrancher. Absolue en cela comme en tout, exigeante et perfectionniste, Natalie Dessay revendique haut et fort son droit à la vie en dehors de l'opéra. L'amour ? Qu'importent les usages et les tabous : pour épouser l'homme de sa vie, le baryton Laurent Naouri, elle apprend l'hébreu et se convertit au judaïsme. La vie ? Déjà



DAVID BALIUCKI

« Je suis frustrée. J'ai envie de chanter *Tosca*, *Butterfly*, *Traviata*, *Salomé*, *Elektra*, et ce n'est pas possible... »

deux bambins et beaucoup d'autres opus en perspective ! Les projets ? Cette *Lucia di Lammermoor* qu'elle espère comme le rôle de sa vie, et dont elle convoite de nous offrir d'abord la version française que Donizetti concocta, en 1846, pour la scène parisienne. Un personnage qui colle à sa voix et à sa peau, et lui permette enfin, par sa pleine dimension tragique et l'échappatoire dans

la folie, de donner la pleine mesure... de sa démesure.

Marie-Aude Roux

Natalie Dessay vient de publier *Mozart Héroïnes, Airs d'opéras de Mozart, avec l'Orchestre de l'Age of Enlightenment, Louis Langrée (direction), 1 CD Virgin classics 5 454472.*

Les 35 heures opposent syndicats et direction de l'Opéra de Paris

L'intersyndicale a déposé un préavis de grève pour toutes les représentations de quatre œuvres

L'INTERSYNDICALE de l'Opéra national de Paris (CGT, FO, FSU et SUD) s'est réunie en assemblée générale, le 20 novembre, et a déposé, à l'unanimité des deux cents présents, un préavis de grève pour l'ensemble des représentations de deux nouvelles productions de la maison, *La Flûte enchantée*, de Mozart, et *La Chauve-souris*, de Johann Strauss, ainsi que pour deux spectacles de ballet. Ces grèves, massives et sans précédent depuis l'ouverture de l'Opéra Bastille, en 1989, pourraient concerner trente-

huit journées pour la période allant du 27 novembre 2000 au 21 janvier 2001. Ce conflit remonte à décembre 1999 et concerne l'application de la loi Aubry sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, ainsi qu'une augmentation des salaires. Il est parvenu, selon la représentation syndicale, jointe au téléphone le 21 novembre, à un « point d'exaspération jamais atteint ». « Nous ressentons cette relation à la direction, qui ne nous fait pas de propositions sérieuses, comme un véritable mépris », témoigne Marc Adenot, délégué syndical CGT.

En décembre 1999, l'intersyndicale avait demandé qu'une étude soit réalisée sur « la faisabilité des 32 heures sur quatre jours », tout en formulant un certain nombre de propositions, dont celle, déposée en juin 2000, d'un accord transitoire demandant dix jours de repos compensateurs (ARTT) pour l'année 2000. N'obtenant pas satisfaction, l'intersyndicale vote un dépôt de préavis de grève pour les 24, 26 et 29 octobre.

La direction fait une contre-proposition : cinq jours de repos compensateurs pour l'année 2000. L'assemblée générale des personnels la refuse et maintient son préavis. L'opéra assigne alors l'intersyndicale devant le tribunal de grande instance de Paris et annule les spectacles du 24. Le juge Gomez suspend le préavis de grève et nomme un consultant. L'intersyndicale se pourvoit en appel. Le 26 octobre, la cour annule la décision du juge, considérant comme abusive la procédure de la direction de l'opéra. Les spectacles des 26 et 29 octobre

sont à leur tour annulés. Après la nomination, le 2 novembre, de Daniel Lejeune comme chargé de mission « conciliateur » de l'inspection générale des affaires sociales (Igas), les négociations s'enlèvent et conduisent à l'affrontement actuel.

L'intersyndicale exige désormais une « augmentation des grilles de rémunération à hauteur de 10 % au 1^{er} janvier 2000 (...) afin de solder le passif des cinq dernières années ». La direction souhaite « un plan d'augmentation des salaires sur trois ans » avec détermination du « pourcentage d'augmentation des indices », sans en préciser les taux avant le 15 décembre.

PERSONNELS PARTICULIERS

Le compte rendu de l'étude sur la faisabilité des 32 heures sur quatre jours devait être fait le 22 novembre. Interrogé par *Le Monde* dans l'après-midi du 21, Hugues Gall, patron des Opéras de Paris, s'interroge : « Je ne vois pas comment nous pourrions financer le surcroît de personnel rendu indispensable par une telle mesure. Je veux bien revoir les conditions du plan mis en application aujourd'hui, mais il faudra soit obtenir des crédits, soit ralentir l'activité. »

L'application de la loi sur les 35 heures est rendue difficile à l'Opéra de Paris en raison de la particularité des personnels : certaines de leurs catégories, les cadres, dépassent de beaucoup les 35 heures de travail hebdomadaires, tandis que d'autres ne les atteignent pas. C'est le cas, en particulier, des personnels artistiques (orchestre et chœur, qui ne participent pas, en

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le jury du 20^e Festival d'Amiens (*Le Monde* du 22 novembre) a attribué ses Licornes d'or à *Time's up*, de l'Espagnole Cecilia Barriga, pour les longs métrages et à *The Man With Beautiful Eyes*, du Britannique Jonathan Hodgson, pour les courts métrages. Le Prix spécial du jury est allé à *Adanggaman*, de Roger Gnoam M'Bala (Côte d'Ivoire), le Prix de la ville d'Amiens à *Samia*, de Philippe Faucon (France), le Prix d'interprétation féminine à Leonor Benedetto (*Time's up*) et le Prix d'interprétation masculine à Honoré Goore (*Adanggaman*).

■ **CHANSON** : les organisations qui manifestent depuis plusieurs semaines dans la région lilloise contre la politique israélienne ont appelé, le 21 novembre, à boycotter et à manifester contre un concert à Roubaix d'Enrico Macias. « La venue d'Enrico Macias le 26 est une provocation parce qu'il a manifesté le 10 octobre à Paris aux côtés de l'extrême droite israélienne, dans un contexte où Israël mène une guerre non déclarée contre les Palestiniens », a indiqué à l'AFP Abdellatif Imad, porte-parole du collectif. Enrico Macias a répondu qu'il chanterait à Roubaix, « même s'il devait se retrouver seul dans la salle ». « C'est vrai que je suis juif et que je soutiens Israël, mais je soutiens aussi les efforts de paix en demandant que les Palestiniens aient un pays. »

Bibiana Beglau BERLIN 2000 Nadja Uhl
OURS D'ARGENT MEILLEURES ACTRICES



Rita s'est engagée, s'est égarée, mais elle est de ces êtres qui, en marge, poursuivent un absolu dont la beauté est de rester, comme eux, insaisissable.

Télérama

un film de
Volker Schlöndorff

LES TROIS VIES DE RITA VOGT

ACTUELLEMENT



« Olivia », de Ian Falconer, reçoit le premier Baobab de l'album

Un prix créé par le Salon du livre de jeunesse de Montreuil et « Le Monde »

C'EST désormais le dernier prix littéraire de l'année. Coorganisé par *Le Monde* et le Salon du livre de jeunesse de Montreuil, le Baobab de l'album a été décerné pour la première fois, mardi 21 novembre, au livre de l'Américain Ian Falconer, *Olivia*, publié en septembre au Seuil « Jeunesse ».

S'il est vrai, comme disait Goethe, que l'on a tendance à « oublier ce qu'il en coûte de temps pour apprendre à lire » - lui-même disait s'y employer encore à l'âge de quatre-vingts ans -, l'âge des premiers apprentissages est crucial dans l'itinéraire d'un lecteur. C'est pourquoi *Le Monde* et le Salon du livre de Montreuil ont créé ce nouveau prix. Son nom en résume l'ambition : mettre entre toutes les mains un livre aux racines puissantes, éveillant au plaisir du texte et à la force des images. Un album suffisamment vivant et riche d'interprétations pour susciter le dialogue entre les générations.

Olivia est de ceux-là. Sous la présidence du dessinateur Enki Bilal, le jury du Baobab - composé de

dix membres parmi lesquels l'écrivain Jean Rouaud, le cinéaste Bruno Nuytten, la romancière Gisèle Pineau et la directrice du Salon du livre de jeunesse, Henriette Zoughebi - a récompensé son charme et sa fraîcheur.

L'histoire, en noir et blanc (avec quelques touches de rouge), de cette petite cochonne qui aime Pollock, Degas et le saut à la corde rappelle un peu celle d'*Héloïse*, de Kay Thompson, un grand classique de la littérature de jeunesse en Amérique. Peut-être à cause de la spontanéité et de l'humour du trait ? Ou des bêtises d'*Olivia* ? La vitalité de cette enfant est à la mesure de l'épuisement des parents, si bien que les uns et les autres s'identifieront sans peine aux situations du livre.

Peintre et illustrateur, Ian Falconer vit à New York. Il a dessiné de nombreux décors et costumes pour les Opéras de New York et de San Francisco et l'Opéra royal de Covent Garden. Si ses illustrations ont souvent fait la « une » du *New Yorker*, Ian Falconer ne s'était

encore jamais essayé à l'édition pour la jeunesse. Ce Baobab récompense donc son premier livre. Pour autant, le choix n'a pas été facile. *Olivia* ne l'a emporté qu'au terme d'une discussion passionnée et au troisième tour de scrutin devant le dernier et excellent album de la jeune Anaïs Vaugelade, *Une soupe au caillou* (L'Ecole des loisirs), et la chaleureuse histoire de Marie Nimier illustrée par Frédéric Rébéna, *Les Trois Sœurs Casseroles* (Albin Michel).

Voilà qui témoigne, s'il en était besoin, de la richesse de la production contemporaine pour la jeunesse. Le seizième Salon du livre de Montreuil, qui se tiendra du 29 novembre au 4 décembre et devrait recevoir, jeudi 30 novembre, la visite du premier ministre, Lionel Jospin, en sera, une fois de plus, la vitrine. On y verra exposés *Olivia*, bien sûr, mais aussi l'ensemble des derniers titres qui restaient en lice pour ce premier Baobab de l'album pour enfants.

Florence Noiville

« F. et Stein », le solo punk tonitruant de Dominique Bagouet

Christian Bourigault reprend la chorégraphie, dix-sept ans après sa création, avec le guitariste Sven Lava

F. ET STEIN, solo de Dominique Bagouet, réinterprété par Christian Bourigault et Sven Lava. Espace Michel-Simon, les 7 et 8 novembre, Noisy-le-Grand (93). Prochaines représentations : le 23 novembre, 20 h 30. Bonlieu, scène nationale d'Annecy, 1, rue Jean-Jaurès, 74000 Annecy. Tél. : 04-50-33-44-11. De 40 F à 90 F.

En 1982, après une vingtaine de créations dont *Grand Corridor*, *Voyage organisé* et *Insaisies*, Dominique Bagouet se met à douter des valeurs qui fondent son travail depuis 1976 : élégance, narration soignée, goût pour les personnages bien définis. Il se lance dans *F. et Stein* (qu'il créera en février 1983) avec l'envie furieuse de déchaîner au grand jour, et en solo, l'excès qui l'habite. Avec un instinct très sûr, Bagouet fait confiance à Sven Lava, jeune guitariste plus punk que punk, pour accéder aux désordres et au chaos tant désirés. Estomaqué, le public découvre un chorégraphe qui s'adonne

avec joie, mais non sans souffrance, aux clowneries, à l'expressionnisme outrancier, sans craindre le ridicule.

Dix-sept ans après la création de ce solo, Christian Bourigault, ex-danseur de la compagnie Bagouet, a souhaité le réinterpréter, en s'appuyant sur un vidéo de Charles Picq. Comment *F. et Stein*, œuvre d'exorcisme et de circonstances, peut-il survivre, animé par une autre énergie, une autre nécessité ? On est à l'Espace Michel-Simon, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), coproducteur du projet (et lieu de travail de Christian Bourigault). Sven Lava toujours à la guitare a conservé en dandy son côté épingle de nourrice dans les oreilles. Sa musique est la mémoire qui relie au passé. Sa présence d'homme mûr, assagi peut-être, habite toute la scène.

D'entrée de jeu, il avertit par quelques rafalets de sons que la pièce ne sera pas de tout repos. Une silhouette engoncée, sans visage, surgit de l'ombre, se guidant avec ses seules mains, écoutant la musique du bout de ses doigts. La scène est un

no man's land de parpaings et de plastique. Tout est en chantier. La guitare, à coups d'électrochocs, insufflé vie à la forme. Le corps se tétanise. Musicien et danseur se guettent, leurs forces s'égaliseront. Christian Bourigault danse à la fois Frankenstein – il est vêtu en chirurgien – et le monstre dément qu'il engendre. Sven Lava tente une opération de séduction avec une ligne soudain très mélodique. Il va jusqu'au silence, mais la créature a besoin de sa haute dose musicale.

MANQUE DE CHAIR

La guitare reprend en rafales. Le danseur se métamorphose, s'affuble d'un débardeur et d'un survêt, puis d'un costume à fanfreluches volantes, rit, grimace, gesticule, mêlant la danse du night-club à des sauts de chat et à des pliés de facture exagérée. Dans le même temps, la musique qui a fait craquer sa carapace le protège. Christian Bourigault apporte à ce *F. et Stein* la retenue qui le caractérise, là où Dominique Bagouet se livrait à fond. Le danseur doit trouver ses

propres motivations à reprendre ce rôle outrancier, cherchant comme il le dit « à être plus fidèle à l'esprit qu'à une image figée ».

Si l'on sent l'émotion, la danse manque de chair. Dans cette reprise, c'est l'équilibre fracassant entre musique et mouvement qu'on retient. On voit davantage la construction, on suit plus la musique qu'on ne remarque l'interprétation. L'inverse de ce qui s'était passé au moment de la création, où le jeu de Bagouet, à la limite de la psychanalyse, fascinait trop pour qu'on soit vraiment attentif au reste.

Sven Lava, à qui Dominique Bagouet avait dit en 1983 qu'ils joueraient *F. et Stein* une seule fois, comme une performance, s'apprête à partir une nouvelle fois en tournée. Dominique Bagouet mourait en 1992, à quarante et un ans. Ce solo, comme il l'avait espéré, a lavé sa création de ses scories : son œuvre était à venir. De *Déserts d'amour*, en 1984, à *Necesito*, en 1991 : que des pièces fortes.

Dominique Frétard

Inventions et bricolages au festival Mettre en scène de Rennes

METTRE EN SCÈNE, rencontre internationale de metteurs en scène et chorégraphes à Rennes (35).

Pourquoi organiser un festival en pleine saison, quand on dirige un théâtre ? « Pour donner de l'espoir », répond François Le Pillouer, directeur du Théâtre national de Bretagne (TNB). Cet espoir s'adresse aux jeunes compagnies, voire aux débutantes, qui ont actuellement très peu d'opportunités de présenter leurs travaux. Mettre en scène mise sur la rencontre entre des équipes qui émergent et d'autres qui sont confirmées. C'est un festival où se croisent théâtre et danse – les champs d'action des deux disciplines sont de plus en plus convergents – et où il n'y a pas nécessairement obligation de résultat. Vendredi 17 et samedi 18, le TNB faisait le plein et des navettes emmenaient le public dans les diverses salles de Rennes investies par le festival.

Six spectacles en vingt-quatre heures : c'est la loi du genre. Elle a permis, en ce dernier week-end de Mettre en scène, de se faire une idée des nouvelles tendances. Inutile d'insister sur un essai non

transformé : *Contention*, de Didier-Georges Gabily, interprété par des marionnettes vides et morbides. Il était beaucoup plus intéressant d'entendre un texte inédit de Christine Angot, *Nouvelle Vague*, finement mis en scène par Hubert Colas et joué par Thierry Raynaud.

Une fois de plus, la force d'attraction de l'écriture de Christine Angot a fait des victimes : deux femmes sont sorties pendant le spectacle, l'une sanglotait. C'est un homme qui parle dans *Nouvelle Vague* ; mais c'est encore et toujours la violence, l'inceste et le désir de meurtre – la trinité Angot, qui parle si fort en écrivant qu'elle passe naturellement à la scène.

BOMBES À RETARDEMENT

Construire-déconstruire, c'est le jeu auquel beaucoup se livrent, en ce moment. Olivier Besson revoit *Lancelot du lac* à la lueur de citations ironiques et d'une mise en scène entre BD et péplum. Sandrine Hutinet recentre *Macbeth* autour du couple Macbeth-Lady Macbeth, dont l'ambition est saisie à vif, en quelques scènes-clefs. L'Espagnol Rodrigo Garcia va beaucoup plus loin : il joue à la mort et à la résurrection du théâ-

tre. Son spectacle s'appelle *Ce qu'il y a de bien avec les animaux, c'est qu'ils ne te posent pas de question*.

C'est du théâtre comme il s'en fait de plus en plus aujourd'hui : de l'invention en direct, du bricolage intempêtif. Certains y voient un retour aux spectacles expérimentaux des années 70 (participation des spectateurs comprise). Rodrigo Garcia est sans doute trop jeune (trente-cinq ans) pour avoir vu les spectacles de ces années-là. Mais il est tiraillé par le désir de casser le confort d'une représentation

« normale ». Il veut frapper les esprits, et il y arrive : à la dixième résurrection d'un faux mort dans une baignoire-cercueil sur roulettes, on entendait des soupirs. Ce n'est pas grave. Rodrigo Garcia ne sait peut-être pas où il va, mais il y va. Il est avant tout l'auteur de textes qui agissent comme des bombes à retardement : ses anecdotes désopilantes sur la gent canine révéle, en fin de course, un regard féroce sur la race humaine.

Brigitte Salino

NOUVEAUX FILMS

LES AVENTURES DE ROCKY ET BULLWINKLE

■ Produite par Robert De Niro, cette tentative de marier des personnages numériques avec des personnages en chair et en os fut un échec retentissant aux Etats-Unis. Une sophistication très relative et un perpétuel second degré expliquent la tiédeur du public. Rocky, un écu-reuil volant, et Bullwinkle, un élan, sont les deux héros d'une série télévisée animée annulée dans les années 60. Ils sont brutalement plongés dans le monde réel pour lutter, en compagnie d'une agent du FBI, contre leur ennemi juré, Fearless Leader (Robert De Niro), qui a mis la main sur toutes les télévisions du pays pour y diffuser des programmes choisis pour leur bêtise. Les performances outrées de Robert De Niro et de Renee Russo, tirent leurs personnages du côté du cartoon et de la farce pas toujours très inspirée. La cohabitation entre imagerie numérique et prises de vues réelles offrirait des développements intéressants si le film avait dépassé le divertissement infantile.

Samuel Blumenfeld
Film américain de Des MacAnuff. Avec Robert De Niro, Renee Russo, Piper Perabo, Jason Alexander. (1 h 32.)

LITTLE NICKY

■ Pour sauver son père, qui n'est autre que Satan, de la désintégration corporelle, un diabolin maladroite est envoyé sur Terre pour tenter de neutraliser ses deux frères, bien décidés à répandre le mal. Il y avait tout à redouter de ce *Little Nicky*, comédie fantastique qui met en valeur Adam Sandler, comique au talent limité et au succès incompréhensible. L'ensemble est pourtant une surprise agréable. Les gags surréalistes y côtoient une trivialité de bon aloi. Les trucages numériques donnent lieu à des déformations corporelles inattendues, et les personnages secondaires sont de réjouissantes caricatures (deux idiots amateurs de hard rock, un prédicateur aveugle joué par Quentin Tarantino...).

Jean-François Rauger
Film américain de Steven Brill. Avec Adam Sandler, Harvey Keitel, Patricia Arquette. (1 h 30.)

VOLAVERUNT

■ Le film retrace les derniers jours de la duchesse d'Alba, qui, à la cour

d'Espagne en 1802, fut une des maîtresses du premier ministre Godoy et servit de modèle (pour partie) à *La Maja nue* et habillée de Goya. Elle fut retrouvée morte, présumée empoisonnée, à l'âge de quarante ans. Le film décrit les événements divers qui ont précédé cet inexplicable décès. Le nouveau titre de Bigas Luna est une reconstitution historique soignée qui échappe un peu au rigorisme empesé de ce genre ingrat par une certaine élégance dans la mise en scène.

J.-F. R.
Film franco-espagnol de Bigas Luna. Avec Aitana Sanchez Gijon, Penelope Cruz, Jorge Perugorria. (1 h 30.)

LE CAFÉ DES PALMES

■ Adapté d'un roman de Marco Lodoli, ce film, réalisé par un ancien assistant de Fellini, met en scène l'histoire d'un jeune garçon, Tobia, qui fréquente avec ses parents le Café des Palmes, un endroit hors du temps, où tout n'est que luxe, calme et volupté. L'amitié de Tobia, coqueluche de la bourgeoisie locale, et du gentil garçon de café Giuseppe, puis, les années passant, l'amour du timide jeune homme pour la belle Annetta constituent l'objet apparent de ce film, dont le véritable sujet est plutôt la nostalgie du réalisateur pour un temps qui n'est plus, parce que détruit, en même temps que le Café des Palmes, par les jeunes générations. Si l'on se fie à la révoltante mièvrerie de cette évocation, il semble bien que le ver était dans le fruit.

Jacques Mandelbaum
Film italien de Gianfranco Mingozzi. Avec Roberto Citran, Naicola Russo, Candice Hugo. (1 h 40.)

STARDOM

■ Une jeune Canadienne de province devient top model et gravit, rapidement, les échelons de la gloire. Pastichant tous les rituels audiovisuels du moment (publicités, journaux télévisés, magazines filmés, talk-shows), le film se veut visiblement une satire des médias et du show-business en général, grossissant jusqu'au ridicule les divers travers de cet « empire du vide » si bien représenté par la glorification contemporaine des mannequins. Cette satire, pourtant, ne parvient guère à convaincre le spectateur de sa perspicacité.

J.-F. R.
Film canadien de Denys Arcand. Avec Jessica Paré, Dan Aykroyd, Franck Langella. (1 h 42.)

SORTIR

PARIS

Compagnie de Brune

Pour son deuxième passage aux Abbesses, la chorégraphe québécoise Lynda Gaudreau, qui se définit comme « une anatomiste du mouvement » pose sur le plateau un couple et une table pour sa pièce intitulée *Still Life n° 1*, un duo malicieusement tordu entre un garçon et une fille simplement vêtus d'un slip. Désarticulation minutieuse de chaque geste, le dialogue se crée à travers les changements de postures, qui semblent composer un puzzle vivant. Une « méditation sur le corps humain » chaude et froide à la fois.

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. Du 22 au 25 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77.

Compagnie IDA

Le chorégraphe Mark Tompkins est à l'honneur avec deux spectacles

contrastés, programmés dans le cadre du festival des Iles de danses. *Hommages* est une série de quatre solos conçus entre 1989 et 1998 autour des figures de Nijinski, Joséphine Baker, Valeska Gert et du chorégraphe américain Harry Shepard. Dans *La Vie rêvée d'Aimé*, pièce centrée sur l'adolescence et élaborée avec des ados, il fait grincer la vie quotidienne familiale sous la forme d'une comédie musicale qui déboussole. A voir en famille.

La Vie rêvée d'Aimé : Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. Les 22 et 23 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 70 F à 100 F. Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. Le 24 novembre, 21 heures. Tél. : 01-34-10-20-20. Hommages : Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. Le 25 septembre, spectacle annulé, reporté ultérieurement. Tél. : 01-41-33-92-91.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

21^e Festival du film court de Villeurbanne

Cinéma Le Zola, 117, cours Emile-Zola, Villeurbanne (69). Jusqu'au 26 novembre. de 24 F à 30 F. Tél. : 08-36-68-69-25 ou 04-78-93-42-65.

9^e Festival du film Jules-Verne

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. Du 23 au 28 novembre. Tél. 01-56-24-30-30

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

PHOTOGRAPHIES

19^e Festival de l'image

Association Festival de l'image, 4, allée Claude-Debussy, Le Mans (72). Jusqu'au 26 novembre. Entrée libre. Tél. : 02-43-78-92-20.

VERNISSAGES

Bonnard, Vuillard, Mallarmé

Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, Vulaines-sur-Seine (77). Jusqu'au 4 mars 2001. Tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 15. 10 F et 15 F. Tél. : 01-64-23-73-27.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Daishin Kashimoto (violon), Giovanni Bellucci (piano)

Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1^{er}. Le 23 novembre, 12 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. De 45 F à 60 F.

Orchestre national de France

Silvia Marcovici (violon), Osmo Vänskä (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. Le 23 novembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Perseo e Andromeda

de Sciarrino. Carmen Maria Carneci (direction).

24/11 à 20h00 - Paris
Théâtre des Champs-Élysées

LES LUMIÈRES DU SACRÉ REQUIEM VERDI

Jean-Claude Casadesus
direction

Michèle Lagrange
soprano

Grace Bumbry
mezzo-soprano

Miroslav Dvorsky
ténor

Simon Estes
basse

Chœur de la Philharmonie Slovaque

renseignements
Théâtre des Champs-Élysées
01 49 52 50 50

Orchestre national de Lille
Région Nord-Pas de Calais
Jean-Claude Casadesus

du 17 novembre au 15 décembre 2000
GRAND THÉÂTRE
Roger Planchon
Sixes contemporains de notre théâtre

LE COCHON NOIR

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
15 rue Malte Brun 75020 Paris
01 44 62 52 52 www.colline.fr

France inter | Télérama | PARIS PREMIERE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Les changements climatiques. **Public Sénat**
- 20.50 et 1.00 Le Club. Le Camp de la paix en Israël. **LCI**

MAGAZINES

- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
- 18.30 L'Invité de PLS. Christian Poncet. **LCI**
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invités : François Hollande, Elie Semoun. **Canal +**
- 20.15 Le Journal de l'Histoire. Invité : Alain Decaux. **Histoire**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les hommes de la Maison Blanche [3/3]. **Arte**
- 20.55 Ce qui fait débat. Un monde sans sida ? Invités : Line Renaud, Pierre Bergé, le professeur Christine Rouzioux, Anne-Marie Coll Seck, Pascal Obispo. **France 3**
- 21.00 Paris Modes. Le sac. **Paris Première**
- 22.25 Ça se discute. Les frères et sœurs sont-ils obligés de s'aimer ? **France 2**
- 22.45 Zig Zag café. Urgences : La détresse des jeunes. **TSR**
- 23.10 Capital. Génération stressée. **M 6**
- 23.55 Le Club. Jean-Pierre Denis. **TMC**
- 0.05 Ciné-Cinécourts. L'adolescence. **Ciné Cinémas**
- 0.45 Des mots de minuit. Invités : Valérie Zarrouk, Bartabas. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Le Chirurgien du futur. **Arte**
- 21.00 La Guerre civile d'Espagne. [6/6]. Victoire et défaite. **Histoire**
- 21.00 Soirée Nijinski. Revoir Nijinski danser. Narcisse avec Vladimir Malakhov. **Muzzik**
- 21.30 Aventures africaines. En Afrique du Sud. **Odyssee**
- 21.45 Musica. De l'âme allemande. Le compositeur Hans Pfitzner, 1869-1949. **Arte**
- 21.55 JFK, la question de la conspiration. [2/2]. **Histoire**
- 22.50 La Guitare espagnole. [1/8]. L'âge d'or. **Mezzo**
- 23.10 Profil. Hamlet à Hollywood. Les mondes de Maximilian Schell. **Arte**
- 23.30 Patrick Henry, un procès capital. **Odyssee**
- 0.10 Histoire(s) du cinéma. [1/2] 1a : Toutes les histoires. 1b : Une histoire seule. 2a : Seul le cinéma. 2b : Fatale beauté. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. Ligue des champions (2^e phase, 1^{re} journée) Groupe C : Bayern Munich - Lyon. **TF 1**

MUSIQUE

- 20.00 Récital Mikhaïl Rudy. Chopin, Scriabine. **Muzzik**

- 22.40 Musica. Accentus en concert. Lors du festival de la Vézère, en 1997. Par l'ensemble Accentus, dir. Laurence Equilbey. **Arte**
- 22.50 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. **Muzzik**
- 23.45 Oregon. Avec Ralph Towner, piano et guitare ; Paul McCandless ; Glen Moore, basse ; Trilok Gurtu, percussions. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.50 Que reste-t-il... Etienne Périer. **France 2**
- 22.15 La Grande Béké. Alain Maline [2/2]. **TV 5**

SÉRIES

- 20.50 Ally McBeal. Qui sont devenus nos rêves ? **O.** Le rire qui tue. **O.** **M 6**
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Naissances. **O.** **Canal Jimmy**
- 21.25 Profiler. Les victimes de victimes (v.o.). **O.** **Série Club**
- 22.15 Les Brigades du Tigre. Cordialement vôtre. Les demoiselles du Vésinet. **Festival**
- 22.35 New York District. Que votre volonté soit faite (v.o.). Conspiration (v.o.). **13^{ème} RUE**
- 22.40 Sex and the City. Liaison secrète. **O.** **M 6**
- 22.45 New York Police Blues. Jones débarque. **O.** **Canal Jimmy**
- 23.30 Les Soprano. Bust Out. **O.** **Canal Jimmy**
- 23.45 The Practice. Etat d'esprit (v.o.). **O.** **Série Club**

FILMS

- 15.15 Ludwig van B ■■■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 17.05 Padre Padrone ■■■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1977, 115 min) **O.** **Cinétoile**
- 18.25 Manhattan ■■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 19.20 Les Sentiers de la gloire ■■■ Stanley Kubrick (EU, 1957, N., v.o., 90 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.30 La Ligne rouge ■■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 165 min) **O.** **Canal + Vert**
- 20.50 Catch 22 ■■■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1970, v.o., 120 min) **O.** **Cinéfaz**
- 22.25 La Fleur de mon secret ■■■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1995, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 22.30 Drôle d'endroit pour une rencontre ■■■ François Dupeyron (France, 1988, 110 min) **O.** **Cinéstar 1**



- 22.35 Razzia sur la chnouf ■■■ Henri Decoin. Avec Lino Ventura, Jean Gabin, Albert Rémy (Fr., 1954, N., 110 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.45 1941 ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 22.45 Harry dans tous ses états ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 22.50 Chromosome 3 ■■■ David Cronenberg (Canada, 1979, 93 min) **O.** **Canal +**
- 22.50 MASH ■■■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1970, v.o., 115 min) **O.** **Cinéfaz**
- 0.25 Lumière dans la nuit ■■■■ Helmut Käutner (Allemagne, 1943, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 16.40 7 à la maison.
- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 et 0.55 Exclufis.
- 18.55 Etre heureux comme...
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.35 Football. Ligue des champions. 20.45 Bayern Munich - Lyon. 22.45 Les autres rencontres.
- 0.20 Minuit sport.
- FRANCE 2**
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.20 Un livre.
- 17.25 Qui est qui ?
- 18.00 Friends.
- 18.30 JAG.
- 19.20 Mercredi, c'est Julie.
- 19.45 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Que reste-t-il... Téléfilm. Etienne Périer.
- 22.25 Ça se discute. Les frères et sœurs sont-ils obligés de s'aimer ?
- 0.20 Journal, Météo.
- 0.45 Des mots de minuit.

FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix... ce soir.
- 20.55 Ce qui fait débat. Un monde sans sida ?
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 Ciné mercredi.
- 23.15 Nocturne indien ■■■ Film. Alain Corneau **O.**

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.00 Daria.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Haut les cœurs ! Film. Solveig Anspach. **O.**
- 22.50 Chromosome 3 ■■■ Film. David Cronenberg. **O.**

ARTE

- 19.00 Connaissance. Amchis, les oubliés de l'Himalaya.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Le Chirurgien du futur.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. [3/3] Les hommes de la Maison Blanche.
- 21.45 Musica. De l'âme allemande. Le compositeur Hans Pfitzner, 1869-1949. 22.40 Accentus en concert.
- 23.10 Profil. Hamlet à Hollywood : les mondes de Maximilian Schell.
- 0.10 Histoire(s) du cinéma. [1/2] 1a, 1b, 2a.

M 6

- 18.15 Drôles de filles.
- 19.00 Harméd.
- 19.50 I-minute, Six minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer.
- 20.39 Conso le dise, Jour J.
- 20.50 Ally McBeal. Que sont devenus nos rêves ? Le rire qui tue.
- 22.40 Sex and the City. Liaison secrète. **O.**
- 23.10 Capital. Génération stressée.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Personne n'est parfait.
- 20.30 Comédie-Française.
- 21.00 Mesures, démesures.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain. Philippe Lacoue-Labarthe (Phrase).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. John Nelson, Lynn Harrell, violoncelle : Obéron (ouverture), de Weber ; Œuvres de R. Schumann : Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129 et Symphonie n° 3 op. 97 Rênéane de R. Schumann.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Daahoud.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne.
- RADIO CLASSIQUE**
- 18.30 L'Actualité musicale.
- 20.40 Les Rendez-vous. Offenbach : Et Jacques créa... l'opérette.
- 22.40 Concert. Académies musicales de Saintes 2000, Christoph Prégardien, ténor, et Michael Gees, pianiste. Lieder d'adieu et de voyage, de Schubert.

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

- 20.55 Ce qui fait débat
- Le magazine de Michel Field profite de la parution du dernier disque d'Ensemble contre le sida (ECS), Noël ensemble, qui réunit une centaine d'artistes à l'initiative de Pascal Obispo et de Line Renaud, pour faire le point sur la maladie. Plusieurs problèmes (les soins donnés aux malades, la contamination qui demeure réelle, le désir d'enfant...) seront abordés avec des spécialistes.

MUZZIK

- 21.00 Revoir Nijinski danser
- Création d'images à partir d'archives photographiques, d'œuvres d'art, de critiques, le tout mis en forme par Hervé Nisic. Qui évoque aussi le système de notations chorégraphiques de ce danseur qui allait faire basculer le monde de la danse, à l'aube des Années folles. Révère en trente minutes autour de cette « divine marionnette » et de sa première chorégraphie, L'Après-Midi d'un faune (1912).

ARTE

- 0.10 Histoire(s) du cinéma
- Arte programme l'intégralité de ces Histoire(s) du cinéma, un travail gigantesque à partir de et sur l'histoire et les œuvres du siècle écoulé. Godard y démontre notamment les potentialités du montage de cinéma et de la vidéo. La quête en abîme du cinéaste est aussi un défi sans cesse renouvelé à ses spectateurs. Mais pourquoi programmer si tard – avec le second volet le lendemain – un tel monument ?

JEUDI 23 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Face à la presse. Nicole Fontaine. **Public Sénat**
- 20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
- 21.00 Dans quel monde vivrons-nous demain ? **Forum**
- 21.50 Thema. Quel rôle pour l'Espagne en Europe ? **Arte**
- 22.00 La Météo, la grenouille et l'ordinateur. **Forum**

MAGAZINES

- 10.00 Arrêt sur images. Violence : de la télé à la récré ? Invités : Serge Tisseron, Christian François, François Poirier. **La Cinquième**
- 14.35 La Cinquième rencontre... Santé - Science : La drogue. Invité : le docteur Marc Valeur. **La Cinquième**
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Gilles Vigneault. Georges Brassens. **Paris Première**
- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
- 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Distrubed ; Dan Franck ; Jean Vautrin. **Canal +**
- 19.20 Jeudi, c'est Julie. **France 2**
- 19.30 et 0.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.05 Temps présent. Des pédophiles chez les humanitaires. L'énigme du Koursk. **TSR**
- 20.50 Envoyé spécial. Le racket à l'école. Les gourous du bonheur. Angleterre : Les extrémistes de la cause animale. P - s : Vivent les mariés. **France 2**
- 22.00 Le Club. Jean-Pierre Denis. **Ciné Classics**
- 22.55 Zig Zag café. PC Course Vendée Globe. **TSR**
- 23.15 Courts particuliers. Avec Sylvie Testud. **Paris Première**
- 0.30 Vol de nuit. Sur la trace des tueurs en série. Invités : Michel Noir ; Stéphane Bourgoin ; Carine Hutsebaut ; Valérie Pinaud-Valencienne ; Lucienne Bui-Trong ; Maddy Bammy. **TF 1**
- 0.30 Fréquentstar. Patrick Bruel. **M 6**

- 20.00 Rome secrète. [5/10]. Le Panthéon. **Odyssee**
- 20.05 Médecine traditionnelle en Afrique. [7/7]. Guérisseurs et médecins. **Planète**
- 20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba. **Arte**
- 20.46 Thema. Le Chemin de la liberté. **Arte**
- 21.00 Soirée « Pole position ». Les Ames du Mans. **Canal Jimmy**
- 21.25 Arthur C Clarke, écrivain visionnaire. **Planète**
- 21.55 Anne-Sophie Mutter. Un violon de haut vol. **Mezzo**
- 21.55 Journal d'un globe-trotter. Les îles du vent. **Odyssee**
- 22.15 Tania la guérillera. **Planète**
- 22.30 Les Couples légendaires du XX^e siècle. Katharine Hepburn et Spencer Tracy - Lucille Ball et Desi Arnaz. **TMC**
- 22.35 Sur la route avec Lou Donaldson. **Muzzik**
- 23.05 Légendes. Michèle Lee. **Téva**
- 23.35 La Jungle new-yorkaise. **Odyssee**
- 23.45 Passé sous silence. La Face cachée des Kennedy. **France 3**
- 0.40 Un siècle d'écrivains. Jean Cayrol, Lazare parmi nous. **France 3**
- 0.40 Histoire(s) du cinéma. [2/2] 3a : La monnaie de l'absolu. 3b : Une vague nouvelle. 4a : Le contrôle de l'Univers. 4b : Les signes parmi nous. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Football. Coupe de l'UEFA (16^e de finale aller) : Nantes - Lausanne. **Eurosport**
- 21.00 Football. Coupe de l'UEFA (16^e de finale). Match aller. Bordeaux - Werder Brême. **Canal +**

DANSE

- 18.00 « Alice ». Ballet. Chorégraphie de Glen Tetley. Musique de Tredici. Par le ballet national du Canada et l'Orchestre du ballet national, dir. Ermanno Florio. Avec Karen Kain (Alice Hargreaves), Kimberly Glasco (Alice enfant). **Mezzo**
- 19.05 « Galanteries ». Ballet. Chorégraphie de David Bintley. Musique de Mozart. Par le Royal Ballet. Avec Lesley Collier, Bryony Brind, Jonathan Cope. **Mezzo**

MUSIQUE

- 19.30 « Symphonie n° 41 », de Mozart. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Jeffrey Tate. **Mezzo**

- 20.10 « Quatuor à cordes n° 2 en ré mineur », de Smetana. Lors du Printemps de Prague, en 1989. Avec Jiri Novák, 1^{er} violon ; Lubomir Kostecy, 2^e violon ; Milan Skampa, alto ; Antonin Kohout, violoncelle. **Mezzo**
- 21.00 Anne-Sophie Mutter. Œuvre de Beethoven. Au Théâtre des Champs-Élysées, en 1998. **Mezzo**
- 21.00 Récital à l'Auditorium du Louvre, Le 21 septembre 2000. **Muzzik**
- 22.45 « Sonate pour piano n° 32 », de Beethoven. Avec Daniel Barenboim, piano. **Mezzo**
- 23.20 Ouverture des Esclaves heureux. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. John Eliot Gardiner. **Mezzo**
- 23.35 Sclavis, Drouet, Frith. Lors de l'Europa Jazz Festival, en 1997. **Muzzik**
- 0.25 Jazz Open 1995. A Stuttgart, en juillet 1995. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 18.15 La Grande Béké. Alain Maline [2/2]. **TV 5**
- 20.30 Un bonheur si fragile. Jacques Otmezguine. **Festival**
- 20.50 Prise au piège. Jérôme Enrico. **M 6**
- 22.15 Vol d'enfant. Luc Béraud. **Festival**
- 22.45 Rencontre avec le passé. Jeff Woolnough. **TF 1**
- 23.50 Dors ma jolie. Jorge Montesi. **TSR**

COURTS MÉTRAGES

- 20.35 Chambre n° 13. Coccinelle. Sarah Lévy. **O.** **13^{ème} RUE**

SÉRIES

- 18.00 Daria. Courses infernales. **O.** **Canal +**
- 18.05 70's Show. Vanstock. **O.** **France 2**
- 18.30 Dharma & Greg. Un Thanksgiving bien rempli. **O.** **M 6**
- 19.20 Frasier. [2/2]. Aventures au paradis. **O.** **Série Club**
- 20.55 Commissaire Moulin. Une protection très rapprochée. **O.** **TF 1**
- 21.25 Outsiders. Tequila Sunset (v.o.). **O.** **Série Club**
- 22.15 Roswell. Le festival (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.00 Bakersfield Pd. The Poker Game (v.o.). **Série Club**
- 23.25 Taxi. Art Work (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.45 The Practice. Un métier honorable (v.o.). **O.** **Série Club**
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. L'homme aux deux ombres. **O.** **Série Club**

FILMS

- 14.25 Hannah et ses sœurs ■■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1986, 105 min) **O.** **Cinétoile**
- 14.40 Méfie-toi de l'eau qui dort ■■■ Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 16.25 Harry dans tous ses états ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 16.50 Alien, le huitième passager ■■■■ Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1979, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 18.15 Copland ■■■ James Mangold (Etats-Unis, 1997, 100 min) **O.** **Cinéstar 1**



- 18.20 Lumière dans la nuit ■■■■ Helmut Käutner. Avec Siegfried Breuer, Paul Dahlke (Allemagne, 1943, v.o., 105 min) **O.** **Ciné Classics**
- 19.00 Johnny s'en va-t-en guerre ■■■ Dalton Trumbo (Etats-Unis, 1971, 110 min) **O.** **Cinéfaz**
- 20.30 Les Faubourgs de New York ■■■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.30 Beau-père ■■■ Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.35 Pas de scandale ■■■■ Benoît Jacquot (France, 1999, 100 min) **O.** **Canal + Vert**
- 20.50 Le Temps de l'innocence ■■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 95 min) **O.** **Téva**
- 20.55 La Mort aux trousses ■■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 140 min). **France 3**
- 21.00 Rocco et ses frères ■■■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, N., 170 min) **O.** **Cinétoile**
- 22.50 Soupçons ■■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min). **13^{ème} RUE**
- 23.50 Forrest Gump ■■■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min) **O.** **Cinéstar 1**



- 0.20 Les Sentiers de la gloire ■■■ Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Ralph Meeker (EU, 1957, N., v.o., 85 min) **O.** **Cinéfaz**
- 0.25 Will Hunting ■■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Rick Hunter, inspecteur choc.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.35 7 à la maison.
- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 Exclufis.
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.20 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Commissaire Moulin. Une protection très rapprochée.
- 22.45 Made in America. Rencontre avec le passé. Téléfilm. Jeff Woolnough.
- 0.30 Vol de nuit. Sur la trace des tueurs en série.

FRANCE 2

- 13.55 L'Enquêteur **O.**
- 14.50 En quête de preuves **O.**
- 15.40 Tiercé.
- 15.55 La Chance aux chansons.
- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.20 Un livre.
- 17.25 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show.
- 18.35 JAG.
- 19.20 Jeudi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Envoyé spécial. Le racket à l'école. Les gourous du bonheur. Angleterre : Les extrémistes de la cause animale. Vivent les mariés.
- 23.05 Larry Flynt ■■■ Film. Milos Forman **O.**

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 14.55 Les Choix de la vie. Téléfilm. David Lowell Rich.
- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.25 C'est mon choix.
- 20.55 La Mort aux trousses ■■■■ Film. Alfred Hitchcock.
- 23.15 Météo, Soir 3.
- 23.45 Passé sous silence. La Face cachée des Kennedy.
- 0.40 Un siècle d'écrivains. Jean Cayrol, Lazare parmi nous.

CANAL +

- 14.05 Loin du paradis ■■■ Film. Joseph Ruben **O.**
- 15.55 L'Appartement.
- 16.25 Les Randonneurs. Film. Philippe Harel **O.**
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.00 Daria.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.35 Football. Coupe de l'UEFA. 21.00 Bordeaux - Werder Brême.
- 23.05 Inséparables. Film. Michel Couvelard **O.**
- 0.35 Fait d'hiver. Film. Robert Enrico **O.**

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 La Cinquième rencontre... La drogue.
- 16.05 Consommateurs, si vous saviez.
- 16.30 Les Ecrans du savoir.
- 17.30 100% question 2^e génération.
- 18.00 Families. Huahine.
- 18.30 A l'Ombre des chênes.
- 19.00 Voyages, voyages. L'Inde du Sud.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. L'Etoile de Cuba.
- 20.45 Thema. La démocratie à l'heure espagnole. 20.46 Le Chemin de la liberté. 21.50 Quel rôle pour l'Espagne en Europe ? 22.35 La Rusa Film. Mario Camus (v.o.).
- 0.40 Histoire(s) du cinéma. 0.40 3a : La monnaie de l'absolu. 1.06 3b : Une vague nouvelle. 1.33 4a : Le contrôle de l'Univers. 2.00 4b : Les signes parmi nous.

M 6

- 13.35 La Force de vivre. Téléfilm. Harry Winer **O.**
- 15.20 The Practice **O.**
- 16.10 M comme musique.
- 17.30 Kid et compagnie.
- 18.30 Dharma & Greg **O.**
- 19.00 Harméd **O.**
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer **O.**
- 20.40 Passé simple.
- 20.50 Prise au piège. Téléfilm. Jérôme Enrico **O.**
- 22.45 L'Oiseau au plumage de cristal ■■■ Film. Dario Argento **O.**
- 0.30 Fréquentstar. Patrick Bruel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Cas d'école. L'enseignement de la philosophie.
- 20.30 Comédie-Française. Empereur et Galilée, d'Ibsen (Acte 10).
- 21.00 Le Gai savoir. François Jullien.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le Jazz est un roman. Clifford Brown.
- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Concert Euroradio. Concert donné en direct du Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Osmo Vänskä, Silvia Marcovici, violon. Œuvres de Grieg, Nielsen, Aho.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Day Dream.
- 23.00 Le Conversatoire.
- RADIO CLASSIQUE**
- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Musique à la Maison Blanche. La Maison Blanche à l'heure de la télévision. Œuvres de Haydn, Wagner, Bach, Beethoven, R. Strauss, Korngold,

Dire, enfin

par Pierre Georges

À PEINE avait-on évoqué hier, ici même, le côté par trop systématiquement déprimant de l'actualité, que l'actualité se venge. Une actualité de l'histoire française, passée-présente, revisitée comme un nécessaire retour sur ce qui fut enfoui hier au plus profond de la négation et d'une honte d'Etat sous une chape combien épaisse de mensonges et qui est raconté aujourd'hui, de manière comme déjà testamentaire, par deux hommes très âgés.

Torture, meurtres en Algérie, il y a quarante ans et plus, lors de la bataille d'Alger en 1957 et lors de toute cette sale guerre. Deux grands témoins surgissent aujourd'hui en l'an 2000. Ils en furent les acteurs parmi d'autres. Les auteurs aussi, les exécuteurs zélés d'ordres supérieurs et non écrits. Et ils racontent, devenus, en fin de vie, les mémorialistes de ce qu'ils crurent devoir faire, firent, au nom de la France, de la guerre, de la violence contre la violence, de l'armée française.

Les généraux Jacques Massu, quatre-vingt-douze ans, et Paul Aussaresses, quatre-vingt-deux ans, ont accepté de parler à Florence Beaugé de leur sale guerre à Alger. Rien ne les y obligeait et surtout pas, selon un mot d'aujourd'hui fort commode et déjà comme d'excuse absolutoire, une urgence de repentance.

Jacques Massu, le patron opérationnel de la bataille d'Alger, et Paul Aussaresses, commandant à l'époque et affecté, à son côté, à la recherche de renseignements, ont commis eux-mêmes ou fait commettre des crimes et des horreurs. Ils le rapportent ici dans ces deux témoignages sans doute pénibles à livrer et assurément pénibles à lire. Ces témoignages se suffisent à eux-mêmes, sans qu'il

soit nécessaire, ici, d'adjectiver le propos ou de le truffier de considérations morales.

Ils firent jadis. Ils disent aujourd'hui. Ils crurent avoir le devoir de faire hier. Ils croient avoir le devoir de dire maintenant. Logique militaire, logique humaine. Peut-être parce que le temps a passé. Peut-être parce que le temps a manqué. On ne sait, et de toute manière cela leur appartient en propre, s'ils ont des tourments, après avoir tourmenté, ce qui serait repentir plutôt que repentance.

Ils firent et ils disent. Et on lit. Et vient, dans l'entretien livré par Paul Aussaresses à Florence Beaugé, ce moment extrême, extrêmement cruel aussi de la comptabilité de ces prisonniers, de ces fellaghas, tués par lui : « Combien de prisonniers algériens avez-vous ainsi tués, en dehors de tout accrochage sur le terrain ? » « C'est difficile à dire... Ce sont des actes difficiles... On ne s'y fait jamais. Je dirais entre 10 et 30. » « Vous ne savez pas précisément combien d'hommes vous avez tués ? » « Si... ; j'en ai tué vingt-quatre. »

Tout est dit là en un chiffre, par un chiffre, mémoire assurément bien plus que simplement comptable. Deux généraux ont eu, sur le tard, cette mémoire-là. Les exécutions, la torture, « l'utilité », l'inutilité, l'efficacité, l'inefficacité de ces procédés et de ces actes, l'hypocrisie ou la fausse ignorance confortable des politiques. Deux généraux racontent ce que fut cette sombre partie de leur vie de soldats. Ils disent à leur manière des faits brutaux. Ils disent le passé, mais aussi, à l'intention des plus jeunes, l'avenir. Ils auront eu, au delà de tout jugement, cet inconfortable mérite de dire. Enfin.

Vache folle : l'accord de Bruxelles et le plan Glavany suscitent de nombreuses critiques

Le comité vétérinaire permanent étudie les modalités de dépistage

LOIN de laisser entrevoir une sortie de crise, l'accord, à propos de la vache folle, conclu dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 novembre à Bruxelles, par les ministres européens de l'agriculture, a suscité de nombreuses critiques, tant à l'échelon international qu'à l'échelon national. L'impuissance de la France à obtenir des Etats membres une interdiction de l'utilisation des farines carnées dans l'alimentation des animaux est un échec majeur, que « regrette » Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen. Pour M^{me} Fontaine, qui ne cache pas son « inquiétude », les termes de l'accord de Bruxelles « ne vont ni rassurer le consommateur ni apporter une réponse de fond aux problèmes de la filière bovine ». « Ce n'est pas une simple augmentation limitée des tests et une vague promesse qui vont rassurer les consommateurs et crédibiliser les efforts de la profession », a-t-elle ajouté.

Le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne devait préciser, mercredi à Bruxelles, les modalités pratiques de l'extension des programmes de dépistage de la

maladie chez les bovins considérés comme « à risques », principale conclusion de l'accord. Cette notion demeure fort vague, et selon les définitions retenues le nombre des animaux peut varier de plusieurs centaines de milliers à plusieurs millions. Trois pays, qui se jugent indemnes de la maladie (Suède, Finlande et Autriche), avaient voté contre cette mesure. Margareta Winberg, la ministre suédoise de l'agriculture, a laissé entendre que son pays pourrait se dispenser de cette « mesure extrême », dont le coût est estimé par Stockholm à environ 12 millions d'euros.

Pour leur part, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Portugal ont presque totalement cessé d'importer de la viande bovine française, sans qu'aucun de ces pays ait décrété d'embargo total. « Depuis une semaine, les ventes de viande vers plusieurs pays de l'Union ont chuté de 90 % à près de 100 %, souligne-t-on auprès de la Fédération nationale des industries et commerce en gros de viandes. Nous arrivons à une situation totalement paradoxale : les

Italiens ou les Grecs qui refusent la viande française se tournent désormais vers la production allemande, qui, elle, est nettement moins contrôlée que l'élevage français. »

En France, le plan d'aide de 3,2 milliards à la filière bovine présenté par Jean Glavany – qui n'intéresse pas les seuls producteurs, mais aussi les entreprises de transformation et leurs salariés – a été mal accueilli par les milieux agricoles.

« POUVRE AUX YEUX »

Très offensif, le président du Centre national des jeunes agriculteurs, Jean-Luc Duval, qualifie les mesures de « nulles ». « Les reports de charges sociales (1,2 milliard de francs) ne sont que des avances remboursables, et l'Etat accepte juste de nous faire crédit. Ce plan n'est qu'une suite de brouilles, qui ne contient aucune aide de trésorerie. » Luc Guyau, président de la Fédération nationale des exploitants agricoles (FNSEA), parle de « poudre aux yeux », en précisant : « Il fallait des aides directes pour compenser la perte que chaque éleveur

subit en ne vendant pas ses bêtes. Nous attendions aussi une politique ambitieuse de stockage des viandes dans les frigos. Ce plan n'est pas à la hauteur. » Commentant les résultats du conseil de Bruxelles, Luc Guyau estime qu'il s'agit « d'un échec pour notre pays et pour l'Europe ». Bien que Jean Glavany ait déclaré que son plan « n'était pas pour solde de tout compte », la Confédération paysanne, rivale de la FNSEA, émet les mêmes critiques. « C'est un mauvais plan, aucune aide au revenu n'est proposée et la seule mesure positive mais insuffisante est le principe du stockage privé », a précisé son porte-parole, Julien Bertau.

La Coordination rurale juge que le gouvernement « se moque des éleveurs », alors que l'ensemble des associations de consommateurs multiplie les critiques contre l'accord de Bruxelles. Le collectif Conso-France, qui regroupe sept organisations, évoque « un jour noir ».

François Grosrichard et Jean-Yves Nau

Affaire Elf : l'enquête aux Philippines est prolongée

LES QUATRE ENQUÊTEURS dépêchés aux Philippines depuis le 24 octobre pour retrouver la trace d'Alfred Sirven vont prolonger leur mission dans l'archipel, a indiqué au Monde, mercredi 22 novembre, une source autorisée. L'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine, en fuite depuis quatre ans et visé par plusieurs mandats d'arrêt internationaux, aurait séjourné aux Philippines jusqu'à une période très récente, selon des informations publiées sur le site internet de Paris-Match. Les enquêteurs auraient découvert dans une poubelle, lors d'une perquisition du quartier populaire Project 6, dans la banlieue de Manille, une bouteille de vin français et une boîte de cigares cubains vide. La hiérarchie policière semble toutefois estimer que depuis la découverte d'une photo d'identité du fugitif datant de décembre 1998 (Le Monde du 28 mars 2000), « aucun élément matériel objectif » n'atteste la présence actuelle de M. Sirven sur l'archipel. Les quatre policiers disposeraient de « renseignements » sur d'éventuelles localisations de l'homme-clé de l'affaire Elf.

Une condamnation à mort commuée en Caroline du Nord

LE GOUVERNEUR de Caroline du Nord, Jim Hunt, a commué mardi 21 novembre en prison à vie la peine d'un condamné à mort dont l'exécution était prévue pour le mercredi 22, parce qu'il n'avait peut-être pas reçu un « procès équitable ». Marcus Carter avait été condamné à la peine capitale pour l'assassinat en 1989 d'une jeune fille, Amelia Lewis. C'est la deuxième fois, depuis quatre ans qu'il occupe ce poste, que Jim Hunt, pourtant partisan de la peine de mort, accorde la clémence à un condamné. Jeudi 16, la Cour suprême des Etats-Unis avait suspendu l'exécution, prévue dans la soirée même au Texas, de John Paul Penry, un handicapé mental et analphabète de quarante-quatre ans, condamné en 1981 pour le viol et le meurtre d'une jeune fille. Les neuf juges vont décider de se saisir ou pas de l'affaire sur le fond et ont choisi dans l'intervalle de suspendre la procédure d'exécution. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **DÉCÈS** : l'athlète tchèque Emil Zatopek est mort mercredi matin à l'hôpital militaire de Prague-Stresovice, à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé la direction de l'hôpital. Il avait été quatre fois champion olympique, en 1948 aux Jeux de Londres, sur 10 000 mètres, et en 1952, à Helsinki, sur 5 000 mètres, 10 000 mètres et marathon. Il avait été hospitalisé le 30 octobre à la suite d'une hémorragie cérébrale.

■ **CONJONCTURE** : la consommation des ménages et la production industrielle restent très bien orientées, selon les statistiques publiées mercredi 22 novembre par l'Insee. En octobre, la consommation en produits manufacturés a progressé de 1,5 % en octobre, après une baisse de 1 % en septembre ; sur un an, la hausse est de 3,3 %. La production industrielle a progressé de 0,1 % en septembre (+ 3,7 % sur un an).

■ **PARIS** : la vente des terrains de l'hôpital Laennec a été une nouvelle fois repoussée, mardi 21 novembre, par le conseil d'administration de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (AP-HP). Il demande à l'Etat de préciser, avant le 15 décembre, le financement qu'il est prêt à apporter pour la construction de logements sociaux dans le 7^e arrondissement. Le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), venait d'annoncer que la Ville pourrait, en cas de blocage, préempter ces terrains pour 250 millions de francs, à charge pour l'Etat de combler la différence avec les 500 millions proposés par des promoteurs privés.

LE SAC LONG COURRIER

www.longchamp.com

RÊVE LONG COURRIER PARIS. LONDRES. NEW YORK. TOKYO.

LONGCHAMP PARIS